

Les oeuvres de Hugues de Saint-Victor: essai critique

1. [Notice](#)

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

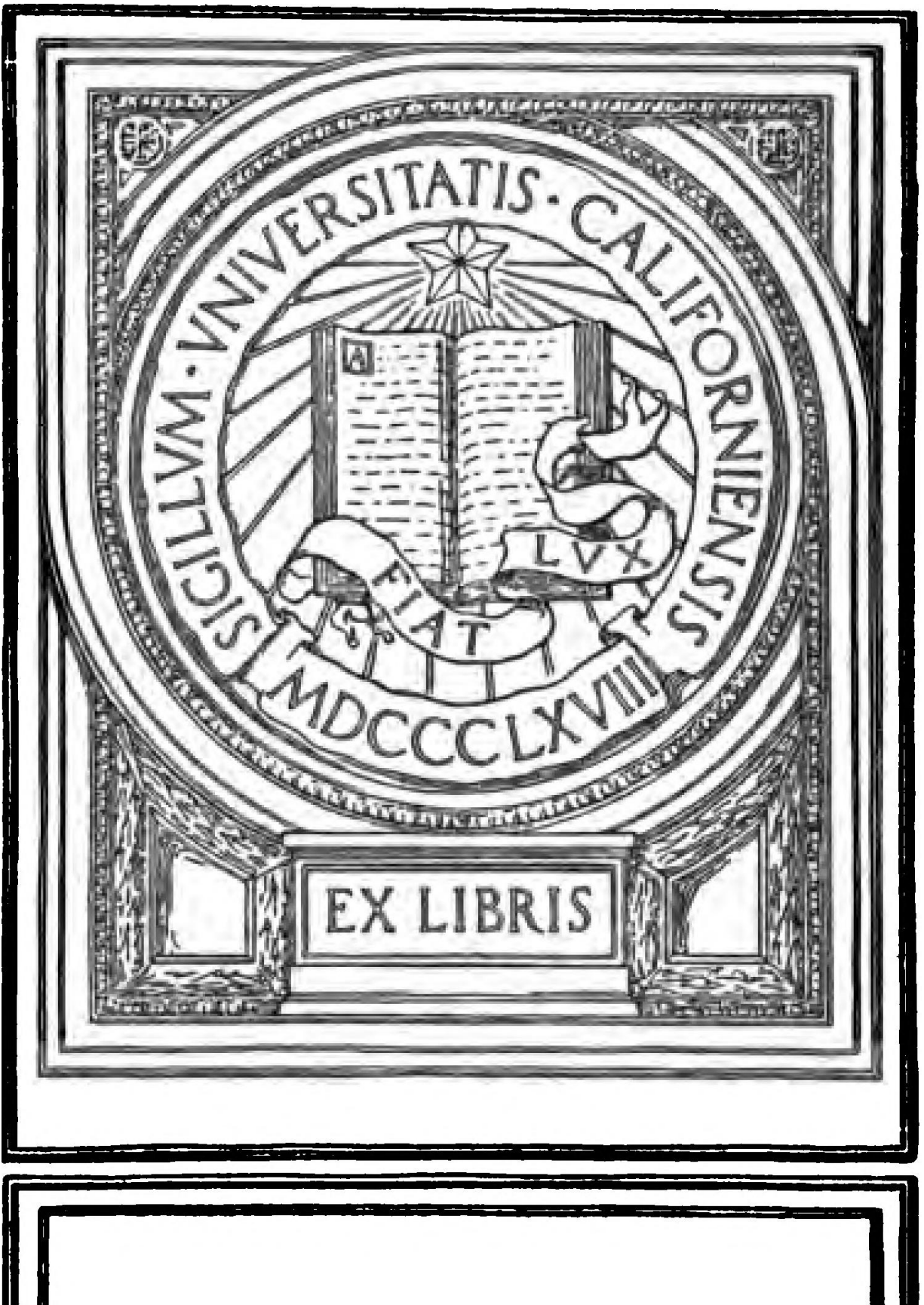
This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online. It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover. Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you. Usage guidelines Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying. We also ask that you: + Make non-commercial use of the files We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for Personal, non-commercial purposes. + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's System: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help. + Maintain attribution The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it. + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe. About Google

Book Search Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at [http : //books . google . corn/](http://books.google.com/)

The text on this page is estimated to be only 2.48% accurate

UC-NRLF \$B ma eT4 LES ŒUVRES m: IlUGrES TE SAINT-
VIGTOR Lmi CRITKjCE ^KI\ B. UAlKÉAU K R M h H s D U t.' 1 K S
ffi O T NOVXI'^L1 li ÉDITION PARIS LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
Î88(i joogle

Digitized by Gfogle



The text on this page is estimated to be only 18.75% accurate

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.50% accurate

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.50% accurate

LES ŒUVRES DE HUGUES DE SAINT-VICTOR Digitized by
VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.00% accurate

' Digitizedby VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 21.53% accurate

LES ŒUVRES DE HUGUES DE SAINT-VICTOR ESSAI
CRITIQUE B. HAURÉAU MEMBRE DE L'INSTITUT > * > *
NOUVELLE ÉDITION PARIS LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie 79,
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79 1886 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 12.50% accurate

... ^«^ Digitized by VjOOQ IC

AYANT-PROPOS Hugues, chanoine, écolâtre, enfin, dit-on, prieur de Saint-Victor, à Paris, fut dans les églises, les cloîtres, les écoles, le plus renommé des théologiens jusqu'à la venue de saint Thomas. Le même siècle avait produit Abélard et saint Bernard. Mais Abélard mourut cachant sa tête proscrite. Nous admirons sa docte sagesse ; il fut et devait être, pour la plupart de ses contemporains, un téméraire ; pour les autres, très insensé. Quant à saint Bernard, s'il est aujourd'hui beaucoup plus célèbre que notre Victorin, c'est une célébrité qu'il doit surtout aux chroniques. Saint Bernard ayant pris une part considérable à toutes les grandes affaires de son temps, les chroniqueurs ont cru devoir nous raconter, outre ses actions d'éclat, les moindres incidents de sa vie monastique, et ils n'ont pas même pris le soin d'enregistrer exactement la

VI AVANT-PROPOS mort du chanoine qui avait passé dans Fétude et la prière tous les jours de son humble et paisible existence. Mais consultez les théologiens qui furent les contemporains de Tun et de l'autre : ils vénèrent dans saint Bernard le moine éloquent, l'impétueux vengeur de l'orthodoxie déjà menacée ; mais son instruction est, disentils, imparfaite ; il a trop peu lu, trop peu médité ; les arrêts qu'il dicte d'une voix formidable, il ne sait pas les justifier ; tandis qu'à leur jugement Hugues de Saint-Victor est « la harpe du Seigneur, l'organe du Saint-Esprit (1), » le philosophe chrétien par excellence, un autre Augustin (2). C'est l'opinion de ces théologiens sur notre chanoine qu'exprime en ces termes Richard de Poitiers : « Il eut une telle science des choses divines que personne, dans soatemps, ne la surpassa (3). » Cependant savons-nous bien à quels titres Hugues de Saint-Victor a eu cet immense crédit ? On ne manque pas d'ouvrages qui portent son nom. Ils abondent dans les manuscrits, et l'imprimerie venait à peine d'être inventée qu'elle s'empressait d'en multiplier les exemplaires. (1) Jacobus de Vilriaco, *Hist. Occidentalis*, c. xxnr. (2) Anonymus Garthusiensis, *De Religionum origine*. Martône, *Ampliss. Collect.*, t. VI, p. 55. (3) *Rlch. Pict. Chronicon*; *Bibl. nat. man. lat.* n° 17556, fol. 492. Digitized by VjOOQ IC

AVANT-PftOPOg VU Depuis le seizième ^iècJLe, on a vu p^aJtra
 sept éditions différentei^ de ises Œuvres; , à Paris, à Venise, à Mayeuce, à
 Cologne et à Rouen, e<^ quoi qu'elles forment tin recueil considéraWe,
 elles ne sont pas complètes. Mais ces jécrit§ M divers, et ceux que l'on a
 tant de foig imprimés, et ceux dont on ne possède encore que dçs copies
 manuscrites, sont-ils légitimement attribués w chanoine de Saint-Victor?
 C'est une question qu4 l'on a déjà plusieurs fois discutée, et, si la
 controverse a dissipé quelques nuages, ellç en 4 formé d'autres. Tel est le
 nombre des attributions aujourd'hui contestées, qu'on est enclin à Jies tenir
 toutes pour douteuses, et qu'on n'ose plus çilléguer sur aucun point l'autorité
 de ce docteur. On ne peut, néanmoins, demeurer dans cette incertitude. On a
 dit souvent de l'école de SaintVictor qu'elle avait été, dans un temps très di^
 fiçile pour les âmes pieuses, la citadelle de H tradition contre l'esprit de
 nouveauté. En effet ce fut bien là ce qu'elle fut U importe donc de connaître
 et de bien connaître le fondateur de cette école, l'illustre maître de si
 nombreux et si fidèles disciples. A la fin d'un catalogue imparfait de ses
 œuvres qu'on lit dans le n<> 49 du collège Merton, à Oxford, il est dit
 qu'elles furent toutes réunies en quatre volumes après sa mort, par Digitized
 by VjOOQ IC

VIII AVANT-PROPOS les soins de Fabbé Gilduin (1). Mais que contenaient ces quatre volumes? Telle est la question que nous avons entrepris de résoudre. Uentreprise est-elle téméraire ? Elle Test sans doute, et c'est là ce qui nous la fait tenter. Assez de gens fréquentent les chemins battus. Qu'on taxe d'imprudents ceux qui s'en écartent; ils ne s'en offensent guère, persuadés qu'ils ne sont pas inutiles. Il est bien entendu que ce travail est simplement bibliographique. Nous avons dit ailleurs notre sentiment sur la doctrine qui fut toujours dominante à Saint-Victor, doctrine assurément très respectable, que nous respectons, mais que nous sommes loin de professer. Si l'occasion nous est offerte d'en éclaircir des points obscurs, nous ne la fuirons pas, mais, si cela nous conduit à présenter quelque observation critique sur les illusions communes à tout mysticisme, nous nous hâterons de passer outre. Satis est philosopha[^] tum, comme dit Plante; nous avons assez discoursu sur les thèses diverses des philosophes scolastiques; c'est tout autre chose que nous avons à faire ici. La dernière édition des Œuvres de Hugues a (1) Coxe, CataL cod, Oxon., l. II ; Merton, p. 33. Digitized by VjOOQ IC

AVANT-PROPOS IX été donnée, en 1854, par M. Tabbé Migne, dans les tomes GLXXV-GLXXVII de s[^] Patrologie. Le texte de cette édition est celui de la précédente, publiée par les chanoines de Saint-Victor en Tannée 1648; mais les pièces n'y sont pas rangées dans le même ordre. Nous procéderons à notre nouvel examen en suivant l'ordre adopté par le dernier éditeur. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.75% accurate

Digitized by VjOOQ IC

LES ŒUVRES DE HUGUES DE SAINT-VICTOR CHAPITRE
PREMIER ŒUVRES PUBLIÉES DANS LE TOME PREMIER I. De
Scripturis et scriptoribus sacris Prænotatiunculæ. C'est une introduction à
rélude de rÉcriture sainte. Personne ne la conteste au chanoine de Saint-
Victor. Cependant nous ne pouvons passer outre sans adresser aux éditeurs
une légère réprimande. L'ouvrage, qu'ils ont publié sous ce titre se compose
de dix-huit chapitres, et nous en avons retrouvé six dans un autre écrit, non
moins authentique, du même docteur. Ainsi le chapitre vi des
Prxiotatiunculx est, sans aucun changement y dans l'édition de 1854
comme dans celle de 1648, le chapitre ii du quatrième livre du
Didascaliconj le chapitre vu est le chapitre m du Digitized by VjOOQ IC

2 LES OEUVRES DE même livre, le chapitre viii un extrait du chapitre iv, le chapitre ix un extrait du chapitre v ; enfin le chapitre X et le chapitre xi des Prænotatiuncule forment, dans le quatrième livre du Didascalicon^ les chapitres VI et VII. Que Ton retranche ces six chapitres, qui font double emploi, et les Prænotatiunculæ^ sans devenir un écrit parfaitement méthodique, auront, du moins, quelque ordre, quelque suite. Il est vraisemblable que le chanoine de Saint- Victor avait ainsi cctuiçsé cet opusculé, comme devant être la préface de^Wglofiès lîtterijès sur les deux Testaments; mais, „ptiîa't^îd;* /iîq copiste*- aura cru devoir rapprocher dîverV îragmVrifs* du'même auteur sur la même matière, et de la sorte six chapitres du Didascalicon auront été joints aux Prænotatiunculæ , sans aucun égard pour Téconomie de ce dernier livre. On remarque souvent, dans les manuscrits, des interpolations de ce genre, et quelquefois même on y voit réunis, sous un titre ancien ou sous un titre nouveau, des extraits d'auteurs différents. La plupart des copies étant faites par des professeurs, par des écoliers, ou pour leur usage, ceux-ci s'inquiétaient moins de la provenance que du fond des choses. Les éditeurs des œuvres du Victorin devaient y prendre garde. Si pourtant nous ne pouvons ne pas leur reprocher d'avoir deux fois publié le même texte, nous ne voulons pas leur adresser ce premier reproche sur un ton trop sévère. Hugues de Saint- Victor a lui-même assez souvent, nous en avons acquis la preuve, reproduit, en des écrits postérieurs, des fragments plus ou moins considérables de ses écrits précédents. C'est là ce que Digitized by VjOOQ IC

HUG-UES DE SAINT- VICTOR 3 les éditeurs ont peut-être constaté comme nous, et ce qui les aura trompés sur l'origine de beaucoup d'autres répétitions qui certainement ne lui sont pas imputables. Faisant un emprunt au quatrième chapitre de ce discours préliminaire, Thomas d'Irlande l'intitule *Tractatus de scripturis sacris* (1). *Prænotatiunculæ*, cela va sans dire, est un titre moderne. Le mot n'appartient pas plus au moyen âge qu'à l'antiquité. IL *Adnotationes elucidatorix in Pentateuchum*. En tête de ces éclaircissements sur le Pentateuque les éditeurs ont placé quelques notes sur le prologue de saint Jérôme. C'est, en effet, la place qui leur convient suivant la plupart des manuscrits et suivant Sixte de Sienne ; cependant plusieurs volumes, parmi lesquels nous désignerons les ii°* 13422, 14587 et 15315 de la Bibliothèque nationale, nous offrent ces notes avant le§ *Prænotatiunculæ*. Il faut préférer l'ordonnance adoptée par les éditeurs. Hugues de Saint- Victor est-il l'auteur de ce bref commentaire sur le Pentateuque? Les manuscrits ne permettent pas d'en douter. Quelques-uns, à la vérité, sont anonymes; mais tous ceux qui ne le sont pas portent son nom. On remarque que, dans le n° 166 de Charleville, il est appelé, non pas Hugues de SaintVictor, mais Hugues de Paris. Ailleurs encore nous le trouverons ainsi désigné. Qu'on ne s'en étonne pas. (1) Thomas Hilbern. *De tribus sensibus sacræ Scripturæ* dans le n° 15966 de la Bibl. nation., fol. 6, verso. Digitized by VjOOQ IC

4 LES OEUVRES DE Pour le distinguer de ses homonymes, il pouvait suffire à la plupart des copistes d'indiquer la ville qui fut le théâtre de sa gloire; ses confrères devaient seuls être jaloux de joindre à son nom celui de leur maison. Aux notes sur le prologue de saint Jérôme succèdent des explications plus mystiques qu'exégétiques sur la Genèse[^] l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome. La plupart de ces gloses ont peu d'intérêt; quelques-unes méritent toutefois d'être remarquées. On y constate d'abord l'ignorance de l'auteur eu ce qui touche l'histoire de la philosophie. Ne connaissant de Platon que le Timée^{ej} il ne se contente pas de supposer que ce dialogue renferme toute la philosophie de Platon; il y croit trouver encore, fidèlement exposée, toute la doctrine des anciens philosophes sur l'origine des choses. In hoc, dit-il, differunt auctores nostri a philosophis, quod philosophi tria ponunt principia : Deum, mater^{ic}^{^m} et archetypas idaea^{Sy} nostri vero unicum ponunt principium, et hoc Deum solum (1). Ou voit assez qu'il n'a lu ni la Physique, ni la Métaphysique d'Aristote. Mais, du moins, s'explique-t-il sur la création, telle qu'il l'entend ou croit l'entendre, dans les termes les moins choquants. Voici, par exemple, comment il définit les conditions substantielles de la matière première : Creata est informis, non ex toto carens forma; sed ad comparisonem sequentis pulchritudinis informis potest dici (2). (1) Gap. IV. (2) Cap. V.

Digitized by VjOOQ IC

. HUGUES DE SAINT-VICTOR 5 Ainsi, dans aucun moment de la durée, la matière n'exista privée de toute forme. Telle est son opinion. Au XIII^e siècle on ne manquera pas de théologiens qui reproduiront, avec d'amples commentaires, la thèse de la matière absolument informe, et s'efforceront d'attirer l'auteur de la Genèse dans leur parti. Hugues de Saint-Victor n'aura pas été leur complice. Si donc il faut accorder à Tennemann que les réalistes du XII^e siècle étaient pour la plupart, sinon tous, des aveugles », ne l'accordons pas sans faire quelques réserves, leur aveuglement n'ayant pas toujours été dépourvu de prudence. Quoique le plus crédule des mystiques, Hugues de Saint-Victor est un réaliste moins téméraire que Duns Scot. Les auteurs de l'Histoire littéraire jugent avec beaucoup de sévérité les éclaircissements sur les Nombres et le Deutéronome. Ils contiennent, disent-ils, « de si lourdes méprises » que le texte publié leur paraît suspect d'interpolation. Cependant ce texte est bien court. Il est possible que le chanoine de Saint-Victor ait commis, en interprétant la lettre sacrée, certaines méprises plus ou moins lourdes ; il nous paraît moins vraisemblable que les éditeurs aient ajouté quelque chose à l'original. Nous leur reprocherons, au contraire, de nous avoir donné ces éclaircissements d'après des manuscrits imparfaits. Ainsi, dans le n^o 15625 de la Bibliothèque nationale, le commentaire sur les Nombres et le Deutéronome est plus étendu que dans les éditions de 1648 et de 1854, et de patientes recherches auraient peut-être pour résultat la découverte d'un texte complet. Digitized by VjOOQ IC

6 LES ŒUVRES DE Le n^o 14926 de la même bibliothèque, volume du xiv^e siècle, nous offre d'autres gloses sur la Genèse, sous ce titre : *Allegorica Expositio magistri Hugonis de Sancto Victore super Genesim*. Ce sont de simples notes, inscrites mal à propos au nom de notre chanoine. Il n'y a que des dissemblances entre les *Adnotationes eluoidatorm* et cette Exposition allégorique^e dont nous ne connaissons pas l'auteur. Elle commence par ces mots : *Sententiarum ordo quæ ad sacram pertinent Scripturam hujusmodi est*; et finit par ceux-ci : *Exerceri, seu etiam ebulliri*. Le volume nous étant venu de Saint-Victor, les éditeurs de l'année 1648 n'ont pu ne pas le connaître. Si donc ils ont laissé de côté l'Exposition qu'il contient, c'est qu'elle leur a semblé donnée contre toute vraisemblance à leur docte confrère. En effet, comme on le verra bientôt, ils ont trop facilement admis dans leur recueil bien des choses qu'ils en devaient exclure. En outre, dans le n^o 12261 de la Bibliothèque nationale, fol. 76, entre deux ouvrages dont Hugues est l'auteur certain, les *Sentences* et les quatre livres *De l'Arche*, un copiste du xii^e siècle a transcrit une glose historique et morale sur la Genèse, qui commence par ces mots : *Cum divinos libros legimus^e in tanta multitudine verorum intellectum qui de paucis verbis eruuntur et sanitate catholicæ fidei muniuntur^e id potissimum deligamus quod certum apparuerit eum sensisse quem legimus*. Le copiste n'aurait pas mis cette glose à la place que nous venons d'indiquer, s'il ne l'avait pas crue de notre chanoine. Elle est, en effet, composée selon sa méthode, elle est de son

Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 7 Style, et nous y trouvons ainsi reproduite à la première page son opinion particulière sur la création :
Quidam tria principia posuerunt, Deum, ewemplar, materiam , et ea increata et sine initio diœerunt, Deumque non tanquam creatorem materix, sed quasi artificem ad exemplar de prsejacente materia mundum fecisse. Alii duo principia putavenmt, materiam et speciem et cum his tertium, quod operatorium dicitur, mundumque semper fuisse et futurum esse, His et hujusmodi erroribus obvians Moyses divino spiritu, in uno principio temporis mundum a creatore Deo no/rrat factum, tanta velocitate ut effectus voluntatis sensm tempore prwveniret. Quoi qu'il en soit, nous hésitons à partager l'opinion du copiste. Il nous semble que, si cette glose considérable était vraiment de l'illustre prieur, on en aurait d'autres exemplaires sous son nom. III. Adnotationes elucidatoriae in libros Judicum et Regum. Ces gloses sur le livre des Juges et le livre des Rois sont réunies dans les n^o 14589 et 15315 de la Bibliothèque nationale; mais on les trouve quelquefois séparées. Celles qui concernent le livre des Juges sont anonymes dans le n^o 190 de Valenciennes. Il ne paraît pas néanmoins douteux que notre chanoine soit l'auteur des unes et des autres. Elles offrent, d'ailleurs, peu d'intérêt. Le texte imprimé ne diffère pas d'une manière notable des textes manuscrits que nous avons consultés. Il aurait pu, sans inconvénient, en différer
Digitized by VjOOQ IC

8 LES ŒUVRES DE davantage^ Dans un recueil de Mélanges, ou morceaux détachés, dont nous parlerons plus loin, se trouvent, confondues avec d'autres fragments qui ne s'y rapportent en rien, diverses gloses sur quelques versets des Juges et des Rois. Il aurait fallu, pensons-nous, les tirer de ce fouillis et les ranger parmi les Adnotationes, à la place indiquée par le numéro du chapitre. IV. Homiliæ in Ecclesiasten. Hugues de Saint-Victor n'est pas habituellement un commentateur banal. Ses gloses, ses simples notes sur les premiers livres de l'Ancien Testament sont déjà de courtes homélies. Sur l'Ecclésiaste, ce sont d'amples sermons. Comme on les a longtemps^ estimées, il en est resté beaucoup de copies, toutes fort belles et d'une bonne antiquité, puisqu'elles paraissent être du xii^e ou du xin^e siècle. Sur l'auteur on n'hésite pas, on n'a jamais hésité. Si les n^{os} 14505 et 17445 de la Bibliothèque nationale sont anonymes, le nom de Hugues se lit, complet ou abrégé, dans les n^{os} 1908, 2526, 2527, 2528, 2913, 14589, 14948, et, dans le n^o 2526, il est accompagné de cette note déjà citée dans V Histoire littéraire : Anno incarnationis Domini 1141 (1), tertio idus februarii^ obiit magister Hugo, canonicus sancti Victoris^ auctor hujus libri. Une des plus anciennes copies est dans le n^o 72 de Gharleville, provenant de Signy. Le nom de (1) Cette date est peut-être pas exacte. Le dernier biographe de Hugues rapporte sa mort à l'année 1138. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 9 Hugues n'y manque pas non plus. Il se lit aussi dans le n° 498 de l'Arsenal et le n° 359 de Douai. Les auteurs de l'Histoire littéraire supposent que les éditeurs n'ont pas donné toutes les homélies de Hugues sur l'Ecclésiaste, et leur supposition est peut-être fondée; cependant aucun des manuscrits qui sont venus entre nos mains n'en offre un texte plus étendu. Un très ancien catalogue de la bibliothèque de Pontigny les mentionne en ces termes : Super Ecclesiasten libri XI (i). Mais on ne s'explique guère ce que peuvent être six livres d'homélies. Le volume de Pontigny paraît perdu, et les dix-neuf homélies conservées peuvent être divisées en autant de livres qu'il convient à la fantaisie d'un copiste. Jean de Tritheim n'en connaissait que seize. L'Ecclésiaste de Salomon n'étant lui-même qu'une abondante paraphrase de cette maxime du scepticisme orthodoxe *Omnia vanitas*^ il n'y a pas un livre de l'un ou de l'autre Testament qui fournisse autant d'arguments aux déclamations d'un mystique. Tout est vanité : la richesse, le plaisir, la gloire, la science ! Réduit à son conseil privé, n'ayant pour guide que son instinct pervers, l'homme s'épuise à rechercher de faux biens; il ne peut, ici bas, ni jouir ni connaître; son prétendu savoir n'est, sans la foi, qu'un fatras de contradictions ; les voluptés qui provoquent le plus sa convoitise ne sont que d'amers breuvages. Voilà bien la doctrine que s'est appropriée l'école de Saint- Victor. Oui, sans doute, le mépris du monde (1) Catalog. des man. des départ j t. I, p. 712. Digitized by VjOOQ IC

10 LES OEUVRES DE était alors professé dans tous les cloîtres; mais il Tétait à Saint- Victor sur un ton particulier. Tel moine, blanc ou noir, citons par exemple Bernard de Morlas, qui déclame sur le monde dans des termes les plus haineux, fait supposer qu'il le regrette et Tenvie. A Saint-Victor, un mépris sans flél, un mépris dogmatique. On y chantait gaiement à l'office des morts : Nil artium valet profunditas, Nihil prodest magna nobilitas, Nihiljuvat regalis dignitas, Nullum salvat corporis quantitas ; Sic nec prodest genus aut species Sed ruunt ut a sole glacies. Cum Helena Paris pulcherrimus, Aut Achilles ubi magnanimus, Uoi Plato, ubi.Porphyrius, Ubi TuUius et Virgilius, Ubi Diogenes, Empedocles, Aut egregius Aristoteles?... Transierunt reges mortalium Per unlus momenti spatium ! Pie Deus, rector fidelium, Fac te nobis semper propitium Cum de malis fiet iudicium I (1) Dix-neuf homélies sur le mépris du monde ne peuvent être exemptes de redites. Mais on y rencontre aussi des pages vraiment éloquentes, et cela suffit pour les recommander. (1) Man. de la Bibl. nat., u» 15163, fol. 231. Ce volume provient de Saint-Victor, le chant de la pièce est noté et le titre est : Prosa in officio mortuorum. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 11 Nous signalerons, avec M. Charles Weiss (2) et M. Tabbé Hugonin (3), un passage de la première homélie : « Le feu, dit-il, placé sur du bois vert, a d'abord quelque peine à s'en emparer; mais qu'il soit excité par un souffle vigoureux et qu'il commence à chauffer plus vivement cette matière rebelle, aussitôt nous voyons s'élever d'énormes tourbillons d'une épaisse fumée, qui voilent et ne laissent plus briller que par instants le rayon comprimé de la flamme scintillante; enfin, peu à peu, l'incendie se propage, la fumée est dissipée, le nuage disparaît, et nous n'avons plus sous les yeux que le foyer resplendissant d'une pure lumière. Alors la flamme victorieuse court de l'une à l'autre extrémité du bûcher qui pétille ; libre, elle l'enveloppe, le domine de toutes parts, l'enferme dans ses molles étreintes, le pénètre, le dévore en le caressant, et ne s'arrête qu'après s'être insinuée dans ses parties les plus retirées, après avoir en quelque sorte en elle-même absorbé tout ce qui était hors d'elle. Et quand, par l'effet de l'incendie, tout ce qui était matière inflammable a été consumé, et a perdu sa propre nature pour prendre la ressemblance et la propriété du feu, alors tout bruit cesse, on n'entend plus rien pétiller; les jets aigus de la flamme se dressent majestueusement dans les airs ; ce feu, tout à l'heure terrible et dévorant, ayant tout soumis à sa loi, ou plutôt ayant amicalement transformé tout à son image, (1) Hugonis de Sancto Victor e Methodus mystica; Argentorati, 1839. (2) Essai sur la fondation de l'école de S. Victor, en tête de l'édition de M. Tabbé Migne ; Prolegomena, col. 68. Digitized by VjOOQ IC

12 LES OEUVRES DE devient pacifique et silencieux, parce qu'il ne trouve plus rien qui diffère de lui, rien qui lui résiste... Ce bois vert, c'est notre cœur charnel, encore tout plein de la sève de la concupiscence. Mais qu'une divine étincelle, ou de crainte, ou d'amour, vienne l'atteindre, les pervers désirs luttent contre elle, et soudain s'élève la fumée des tumultueuses passions ; ensuite le cœur se fortifie et la flamme de l'amour commence à lancer de plus ardents rayons, à briller d'un éclat plus vif. Bientôt s'évanouit le nuage des passions, et l'âme purifiée va s'ébattre dans la contemplation de la vérité. Enfin, dès que le cœur a été pénétré par la contemplation assidue de la vérité, dès qu'il s'est élevé de toute la puissance de ses énergies affectives jusqu'à la source même de la vérité suprême, possédé tout entier par la douce flamme, et brûlant lui-même du feu de l'amour, il s'affaisse dans le repos de la béatitude, délivré de tous les troubles, de tous les bruits. Alors on sent véritablement que Dieu est tout dans toute chose : Deus omnia in omnibus esse sentitur; car le cœur éprouve tant de joie à laisser venir Dieu jusqu'à ses plus intimes retraites, qu'il ne reste plus rien du cœur, si ce n'est la place occupée par Dieu(1). »

Assurément ce passage est digne de remarque: Hugues de Saint-Victor a prétendu faire la leçon à tous les docteurs de son temps. Les uns lui semblaient manquer de science et les autres de piété. Ceux qui suivaient la méthode de saint Anselme, condamnant (1) In Ecclesiasten, komil, prim., l. 1, col. 117. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 13 l'étude des choses qui sont du domaine de la nature, étaient souvent convaincus d'ignorance; et la jeunesse, toujours avide de connaître, commençait à les abandonner. Les autres, disciples plus ou moins déclarés de l'impétueux Roscelin, dédaignaient les sentiers battus, tournaient en dérision la foi des simples, et déjà menaçaient d'envahir le sanctuaire des choses divines, armés du flambeau de la raison. Entre les uns et les autres, Hugues de Saint-Victor voudrait pratiquer une voie moyenne. Il proclame l'utilité de l'étude et reconnaît les services qu'on peut en attendre; mais il veut, d'autre part, que la raison, contenue dans les plus étroites limites, ne se permette jamais d'aller porter le trouble dans le domaine de la foi. Ainsi pensait-il, sinon réconcilier, du moins désarmer, au moyen d'un contrat pacifique, les deux partis belligérants, à Il y a, disait-il, deux écoles et deux espèces d'écoliers. Les uns recherchent la vertu, les autres la vérité. Pourtant ceux qui aspirent vraiment à posséder l'une des deux ne méprisent ni l'une ni l'autre; en effet la vertu ne peut être odieuse aux amateurs de la vérité, ni la vérité méprisante aux amateurs de la vertu. Telles gens qui semblent rechercher la vérité, ayant pour objet véritable leur vanité, non la vérité, veulent posséder la vérité sans la vertu; mais point de vérité sans vertu, point de vertu hors de la vérité (1). » Voilà le système. Les droits de la vérité sont reconnus, mais avec cette réserve qu'on ne la recherchera pas pour elle-même. (1) Annotât, in Psalmès, cap. lxxvii. Digitized by VjOOQ IC

14 LES OEUVRES DE Ce serait un délasement frivole, sinon périlleux. On la recherchera pour la vertu. Mais quelle est cette vertu, l'unique but de la science? Hugues vient de nous l'apprendre dans l'homélie citée. C'est la plus complfite abdication de soi-même sous le "joug de Dieu. A-t-on bien entendu ce théologien philosophe, qui croit faire scrupuleusement la part de la raison, enseigner que l'esprit de l'homme ne parvient à connaître la vérité qu'après avoir successivement perdu toutes ses facultés sensibles ou charnelles, après avoir éprouvé les ineffables jouissances de la consommation, de la mort, de l'anéantissement ? Quel sera donc le dernier mot de la vérité que l'âme pourra connaître de cette manière? C'est que la distinction du créateur et de la créature est une pure chimère de la pensée trompée par les sens, et qu'en toute chose Dieu, Dieu seul est tout : Deus omniain omnibus! Conclusion d'une étonnante énergie, qui dépasse même ce qu'on a pu lire de plus téméraire dans les écrits de saint Anselme et de ses disciples. Dans le même temps ^ Abélard, essayant aussi de contenir sa raison et de ménager la foi de ses voisins, et déclamant plus haut que personne contre la méthode de Roscelin, était entraîné bien vite à renouveler les thèses les plus mal notées de son maître, et se faisait condamner après lui comme coupable des mêmes blasphèmes. On ne se tient jamais longtemps à tous ces compromis. Vainement a-t-on marqué les frontières de la raison et de la foi ; la foi, la raison sont deux principes de connaître également absolus, qui, malgré tous les obstacles, vont Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 15 irrésistiblement à leurs conséquences ; et, quand ils y sont parvenus, la foi s'écrie que le scepticisme est l'inévitable écueil où doit échouer la raison, la raison triomphe en montrant que la foi ne peut trouver ailleurs que dans le panthéisme ce contentement, ce parfait repos dont elle est si jalouse ! Des divers écrits attribués à Salomon, Hugues de Saint- Victor n'a-t-il commenté que TEcclésiaste ? C'est une question déjà posée, mais, à notre avis, fort mal résolue- Après les homélies sur TEcclésiaste, les éditeurs placent diverses gloses sur les Prophètes, sans soupçonner quelque omission. Ils ont omis, suivant les auteurs de VHistoire littéraire^ une glose sur le Cantique des Cantiques , dont le texte nous est offert par le n*» 2525 de la Bibliothèque nationale. Ils ont encore omis un ample commentaire sur le livre de la Sagesse, qu'on rencontre dans le même volume et dans le n** 2524 ; enfin, une glose sur l'Ecclésiastique, que contient, en outre, le n** 2525. Les auteurs de VHistoire littéraire dénoncent cette immense lacune dans l'édition de 1648, sur le témoignage du catalogue imprimé de notre ancien fond latin. Ajoutons que le P. Fortuné de Saint-Bonaventure, ayant rencontré, dans le n** 81 d'Alcobaça, un commeijtaire anonyme sur l'Ecclésiastique qui n'est pas celui dont nous venons de parler, s'emploie de toute manière à démontrer que cet autre commentaire appartient à notre chanoine. Or, quel est le principal argument de sa démonstration? C'est précisément la mention de notre catalogue, laquelle, comme nous venons de le dire, désigne un commenDigitized by VjOOQ IC

16 LES OEUVRES DE taire différent (t). Il y a là des poînl obscur que nous allons essayer d'éclaircir. Et d'abord nous nous empressons de venir au secours des gens que l'on accuse. Si les éditeurs ont laissé dans les manuscrits les commentaires dont nous venons' de reproduire la liste, ils ont sagement fait. Le premier, sur le Cantique des Cantiques, commençant par *Deibs in gradibus ejus cognoscetur*, est de Hugues de Saint-Cher; le second, sur la Sagesse, commençant par *Fili, concupiscens sapientiam*, est du même; le troisième, sur l'Ecclésiastique, commençant par *Summi régis palatium*, du même encore, ainsi que l'attestent beaucoup de manuscrits et avec eux les doctes bibliographes de Tordre de Saint-Dominique, Quétif et Échard (2). On le voit, les auteurs de V Histoire littéraire se sont laissé tromper par un catalogue dont ils auraient dû contrôler le témoignage avant de se porter accusateurs. Quant au commentaire d'Alcobaça, qui commence par *Ad præsens ego, prout xtas mea jam veniens in seniv/m protestatur*, nous ne savons à qui le restituer. Il n'est pas plus du caustique cardinal que du tendre prieur. Voilà ce qu'on peut tenir pour certain. Il est vrai néanmoins que le prieur a commenté le Cantique des Cantiques. Ce renseignement cous est fourni par l'auteur de l'un des deux catalogues insérés dans le Bulletin des Comités (3), par Jean de Tritenheim et par Sixte de Sienne, qui donnent l'un et

(\)Commenl.deAlcobac.biblioth.,p.l2. (2) Script, ord. Prædic., t. I.p. 200.
(3) Année 1851, p. 186. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 17 l'autre les premiers mots de ce commentaire : *In principio levons*. Il était à la bibliothèque de Yendôme> mais présentement il n'y est plus (1). On nous l'indique dans le n° 360 de Douai. Cependant cette indication est un peu vague. Est-il complètement inédit? Nous n'avons pas sur ce point de sûres informations. Il y a dans les *Mélanges* dix gloses sur divers passages du *Cantique des Cantiques*. Ces dix gloses sont peut-être des extraits d'un commentaire continu. V.

AdnotaUones eluddatorix in Threnos Hieremiæ. Ce commentaire sur les Lamentations de Jérémie a longtemps été très goûté. Les copies en sont nombreuses. Quelques-unes sont anonymes, comme celles qui nous sont signalées dans le n° 1602 de Vienne et dans un volume de la bibliothèque Laurentienne décrit par Bandini (2) ; mais la plupart offrent le nom de l'auteur; parmi lesquelles il suffira d'indiquer celles qui se trouvent dans les n° 2527 de la Bibliothèque nationale, 1044 de Troyes et 27 de Douai. Nous ne comptons pas parmi les anonymes, bien qu'elles le soient en fait, celles qui figurent en des recueils semblables aux n° 433 de la Mazarine, 363, 364 de Douai, 66 A de Charleville et 153 de Bruges où; sinon tout, du moins presque tout appartient à Hugues de Saint- Victor. Ce commentaire est, d'ailleurs, composé suivant sa méthode, il est de son style élégant, onctueux, et l'on y rencontre une grande abouti) CataL général des man. de Pr., t. III, p. 460. (2) Bandini, CataL bibL Laurent, t. IV, col. 3T7. Digitized by VjOOQ IC

18 LES OEUVRES DE dance d'explications allégoriques >
 anagogiques et morales, comme dans tous ses autres écrits sur Tun et sur
 l'autre Testament. Quelques copies sont des abrégés. Nous en prévenons,
 car elles diffèrent assez de l'ouvrage original pour qu'au premier abord on
 ne le reconnaisse pas. Le n° 16369 de la Bibliothèque nationale en contient
 une de cotte sorte. Il faut se méfier aussi des copies interpolées, comme
 celle qui se trouve dans le n° 77 de la bibliothèque d'Alcobaça (1). Ainsi
 que Ta déjà remarqué le P. Honoré de Saint-Bonaventure, s'il existe dans
 cette copie un fragment assez étendu qui manque dans les diverses éditions,
 ce fragment n'est pourtant pas inédit. On le pourra lire sous le nom de
 l'auteur véritable, Paschase, au tome XIV de la Bibliothèque des Pères ,
 édition de Lyon (2). VI. Adnotationes elucidatoriæ in Johalem, Nous ne
 pouvons laisser cette glose sur Joël parmi les œuvres de notre chanoine.
 S'il y a, d'une part, bien des puérilités, d'autre part les traits ingénieux n'y
 manquent pas. Mais de cette remarque on peut à peine tirer une conjecture.
 En fait, nous n'avons qu'un argument en faveur de l'attribution. C'est le
 témoignage de Sixte de Sienne. Mais il est unique ; Jean de Saint- Victor,
 Jean de Tritenheim, Antoine de Florence ne donnent à notre chanoine
 aucune glose sur Joël. Ou, d'ailleurs, les Victorins ont-ils rencontré (1)
 Index cod. bibl. Âlcob., p. 50. (2) Fort, a S. Bonaventura, Comm. de
 Alcobac. bibl., p. 33&. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DÉ SAINT-VICTOR 19 celle qu'ils ont publiée sous son nom? Vainement nous l'avons recherchée dans les divers fonds de la Bibliothèque nationale ; dans aucun nous ne l'avons trouvée sous le nom d'un Hugues quelconque. Elle est à la vérité, comme nous Talteste M. Goxe, à la Bodleienne, dans le n** 344 des Cod. Laud. miscelL ; mais elle y est sans aucun nom. Voici maintenant contre Tattribution une raison péremptoire. On y lit au chap. xi : Gentiles siquidem, cœcati incarnatione Verbi^ virtutem sancH sacramenti attingere non valentes^ dicebant : Maria aut peperit aut non peperit ; si peperit, cum viro conçuhit. Si cum viro concubuit, quod natum est de massa peccatrice extitit... Item Avicenna : Duo contraria simul in eodem esse non possunt. Porro si filius Maris Deus est et homo, cum Deus impassibilis, homo autem passibilis sit, passibile vero et impassibile contraria sint, duo contraria simul reperiuntur in uno (1). Puisque nous avons dans la glose une citation d'Avicenne, évidemment le glossateur n'est pas Hugues de Saint- Victor. Nous ne refusons pas d'admettre, avec M. Amable Jourdain, que la date incertaine des premières traductions d'Avicenne peut être environ l'année 1150 (2); mais nous savons très sûrement que ces traductions ne furent pas connues dans les écoles de Paris avant la fin du xii* siècle. Abélard, qui s'est montré si jaloux de rechercher tous les instruments de l'étude philosophique, ignore même l'exis(1) Patrologie, t. GLXXX, col. 339. (2) Recherches sur les trad, éCArisUy 2« édit., p. 114. Digitized by VjOOQ IC

20 LES OEUVRES DB tence des commentaires d'Avicenne sur les livres d'Arislote. Gilbert de La Porrée, qui mourut en 1154 évêq^{ue} de Poitiers, ne les connut pas davantage; et Ton sait avec quelle passion, avec quelle liberté d'esprit, ce prélat philosophe aima toutes les nouveautés! Il est impossible d'admettre qu'un chanoine de Saint- Victor, adversaire déclaré des mêmes nouveautés, ait parlé d'Avicenne quinze ou vingt ans avant Gilbert de La Porrée, et que celui-ci n'ait pas mis tous ses soins à faire venir de Séville ou de Tolède les ouvrages de ce philosophe, auxquels il devait, d'après leur renommée, ou simplement d'après leurs titres, attribuer la plus grande importance. L'auteur de la glose sur Joël a dû vivre au XIII^e siècle. Ce n'est pas Hugues de Saint-Cher, qui nous a laissé sur le même prophète un commentaire différent. C'est quelque autre théologien, peut-être du même nom, mais plus obscur. VII. Adnotationes elucidatoriae in Abdiam. Nous avons bien peu de chose à dire touchant ce commentaire sur Abdias. Les copies en sont très rares. Nous n'en avons rencontré qu'une seule, dans le n^o 583 (fol. 2) de la Bibliothèque nationale, et elle est anonyme. Sur la foi de quel témoignage les chanoines de Saint-Victor ont-ils donné cette glose à leur confrère? Nous l'ignorons. Il n'est pas néanmoins improbable qu'elle soit de lui. Les prophéties d' Abdias sont, en effet, pour le glossateur, une constante allégorie, et le mysticisme victorin se complaît dans ces

Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 21 livres et bizarres interprétations. Nous remarquons d'ailleurs que plusieurs chapitres de cet écrit sont littéralement reproduits dans le traité *De quinque septenis*, qui sera rangé parmi les écrits authentiques de notre chanoine. Des gloses sur Ézéchiél lui sont encore attribuées. Jean de Saint-Victor les désigne en ces termes : *Fecit Expositionem super Ezechielem*; et dans le second catalogue publié par le *Bulletin des Comités* nous trouvons le titre suivant : *Expositio litteralis visionis Ezechielis*. A ces témoignages s'en joignent d'autres. Ainsi dans le *Répertoire méthodique* de la bibliothèque de la Sorbonne, daté de l'année 1338, au chapitre qui mentionne les *Originalia Hugonis de Sancto Victor* nous lisons : *Item Expositio litteralis Hugonis super Ezechielem de quatuor animalibus*. *Item descriptio templi Ezechielis ab eodem*. *Item descriptio terras promissionis ab eodem*. Enfin cette Exposition est pareillement indiquée par Jean de Tritenheim et par Sixte de Sienne. Mais où trouver aujourd'hui ce travail sur Ézéchiél? On n'en signale aucun manuscrit. Tant d'erreurs commises à l'occasion de notre docteur nous font craindre de hasarder une conjecture. Cependant, puisqu'on a si souvent confondu les écrits de Hugues et de Richard de Saint-Victor, nous nous demandons si cette Exposition sur Ézéchiél n'est pas un ouvrage attribué quelquefois à Richard sous le titre de : *In visionem Ezechielis Explanatio secundum litteram*. Nous avons précisément sous les yeux un exemple frappant d'une semblable méprise. Dans le *Répertoire* de la Sorbonne que nous venons de citer, immédia

22 LES OEUVRES DE tement après la mention détaillée de l'Exposition sur Ezéchiél, on lit : Benjamin Hugonis; avec cet incipit : Benjamin adolescentuliis. Or, tout le monde sait que cet écrit est de Richard. VII. De quinque septenis. Ces Quinque septena sont les sept péchés capitaux, les sept demandes de l'Oraison dominicale, les sept dons du Saint-Esprit, les sept vertus principales et les sept béatitudes. A ces divisions on reconnaît bien la méthode de notre chanoine. C'est le Pythagore des théologiens; personne n'a fait un usage plus fréquent et plus abusif de la science des nombres dans l'explication des mystères de la foi. Ce n'est pas à cette place que l'édition de 1648 nous offrait cet opusculé; il y était confondu dans les -4 Zi^gories sur l'ancien Testament. Les nouveaux éditeurs l'en ont à bon droit séparé; dans tous les manuscrits c'est un traité particulier (1). Comme nous l'avons dit, on en trouve des fragments plus ou moins considéral»les dans les gloses sur Abdias; on en trouve ailleurs. Mais la dispersion de ces fragments semble imputable à l'auteur lui-même. Un nouvel examen de l'œuvre entière nous persuade que Tarrangement symétrique de cette œuvre n'est (1) Notamment dans les no» 2527, 3688, 3769, 12440, 14294, 14303, 14525, 16521, de la Bibliothèque nationale; 433 et 901 de la Mazarine; 614 de Metz; 360 et 365 de Douai; 1174 de Troyes; 116 de Soissons; 92 A de Berne; 45 du collège de rUniversité, à Oxford; 13 et 22 du collège Merton; 80, 277 et 371 des Cod. Laud. miscell., à la Bodieienne. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 23 pas le fait d'un industriel copiste. Hugues Taura d'abord composée ainsi que nous la trouvons dans les manuscrits cités ; plus tard il y en aura distrait tels ou tels passages pour les placer ailleurs. Il lui plaisait, nous en avons fait la remarque, de se répéter. Mais à cela ne se bornent pas les observations que nous avons à présenter sur cet écrit. A tous les éditeurs nous devons reprocher de ne pas nous ravoit donné complet. Il ne l'est pas, à la vérité, dans la plupart des manuscrits; mais il nous est oflEert par d'autres avec un supplément qui*ne manque pas d'intérêt. Ce supplément est un court prologue, que nous transcrivons ici tout entier d'après le n*> 901 de la bibliothèque Mazarine : Posé tractatum habitum de honestate disciplinas continue tractandum est de bonitate virtutum; et congrue, neutrum enim sine altero perfeote stat. Disciplina enim sine virtute nihil aut parum valet, virtus autem sine disciplina vix aut nunquam manet. Ad evidentiam autem virtutum necessaria videtur esse notitia vitiorum; contrariorum enim eadem est disciplina et nullum malum vitatur nisi cognitum^ et nemo potest perfecte facere bonum nisi sciât decUnare malum; et oppositajuxtaseposita pulchrius eluscescunt. Mentione igitur fada de vitiis, quae septem sunt principalia sive capitalia numéro, occasione accepta, de Quinque septenis quœ in sacra Scriptura inveniuntur et de duabus arboribus vitiorum et virtutum agendum est. Ainsi l'opuscule De quinque septenis est le complément d'un traité sur la discipline et le suit immédiatement. Mais quel est ce traité sur la discipline? Hugues a souvent recommandé cette

24 LES OEUVRES DE vertu. Il y a dans ses Mélanges plusieurs chapitres qui n'ont pas d'autre objet; il y a de plus^ dans ses œuvres inédites, un écrit sur robéissance, qui est le premier article de la discipline. Mais il s'agit peut-être encore d'un travail plus considérable, pareillement inédit, qui nous est indiqué dans le n° 161 de Berne, sous ce titre : Hugonis de S, Victore tractatus de Disciplina et moribus, et dont voici les premiers mots : Scientiam recte et honeste vivendi comparare... L'indication nous est fournie par le récent catalogue des manuscrits de Berne; mais aucune copie de ce traité ne paraît avoir existé dans la librairie de SaintVictor. Cela nous rend suspecte l'attribution dont nous venons reproduire les termes. Il semble bien, en effet, que les chanoines de Saint- Victor auraient dû conserver un ouvrage écrit sur cette matière, dans leur maison, par un maître, un directeur si vénéré. VIII. De cantico B. Marise. Les anciens éditeurs avaient pareillement introduit dans les A llégories cette glose sur le Magnificat^ quelquefois intitulée Explanatio in Canticum B, Mariæ. Elle y était assurément mal placée. Dans la nouvelle édition, comme dans les manuscrits, c'est une œuvre à part. Cette glose, dont le prologue, quelquefois absent, commence par Maximam hanc in divinis scripturis difficultatem invenio, a plusieurs fois été publiée sous le nom de saint Augustin (1) : mais les (1) Voir l'édition des Œuvres de ce Père qui a été donnée par les Bénédictins. Appendice du t. VI, col. 247. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 25 auteurs de V Histoire littéraire soutiennent qu'il faut attribuer au chanoine de Saint- Victor, parce qu'on y trouve la réfutation de deux opinions fort accréditées de son temps : « La première, disent-ils, est de « ceux qui prétendaient que chaque homme a deux c< âmes, l'une sensuelle, l'autre raisonnable. La c/ seconde consistait à nier que Dieu puisse faire les a choses meilleures qu'elles ne sont, ou qu'il puisse « s'abstenir de faire ce qu'il fait. » Oui, c'est à bon droit que nos vénérables prédécesseurs restituent la glose sur le Magnificat au chanoine de Saint- Victor; mais, à notre avis, ils justifient très mal cette restitution. En effet, l'opinion qui consiste à soumettre la volonté divine à la loi d'une détermination nécessaire, a toujours eu des partisans dans l'Église catholique. Quelques-uns des Pères les mieux famés y ont souscrit : un des plus exercés d'entre les théologiens modernes, Alexandre de Halès, a tristement déclaré qu'il ne pouvait se défendre de l'admettre. Il y a là des difficultés que l'on évite, nous le savons, avec le plus grand soin, depuis qu'on a négligé l'étude des choses pour celle des mots ; mais autrefois on était moins prudent. Quant à la thèse des deux âmes, elle a toujours été contradictoirement discutée. Pour les ^emps anciens, nous avons la déclaration de Gennadius dans son livre De Dogmatibus ecclesiasticis, oii il s'exprime ainsi : Neque duas animas esse dicimus in homine uno^ sicut Jacobus et alii Syrorum scribunt; unam animalem, qua animetur corpus, et immixta sit sanguini; et alteram spiritualem, quæ rationem ministret, Sed dicimus unam et eandem esse, etc., etc. Digitized by VjOOQ IC

26 LES OEUVRES DE Cette thèse des deux âmes fut reproduite au xii^e siècle, nous ne Tignorons pas; mais saint Thomas nous fait connaître qu'on l'agitait encore au xiii^e et, avant de la combattre, il en nomme un des premiers auteurs. Or ce n'est pas quelque moine de son temps ; c'est, dit-il, Platon. Enfin, il n'y avait pas de question plus vivement disputée dans les premières années du XIV^e siècle, comme nous l'apprend en ces termes un historien de l'Université de Paris : Aliquando enim firmiter asserunt ipsorum aliqui totam hominis substantiam unica forma substantiali[^] multas habente virtutes, esse contentam : alii vero, ex adverso, démontrant animam sensitivam et intellectivam in homine quidditativa et substantiali diversitate distingui (1). Nous pourrions multiplier les témoignages; mais ceux-là suffisent pour montrer combien les auteurs de V Histoire littéraire se sont trompés, en croyant trouver la date de cet opusculé et le certificat de son origine dans les préoccupations doctrinales de celui qui l'a composé. Ils prouvent mieux qu'il convient de l'attribuer à Hugues de Saint-Victor lorsqu'ils font remarquer, dans la glose sur le Magnificat et dans la Somme des Sentences i[^])[^] la même définition des quatre sortes de crainte dont il est parlé dans les livres saints. En la recherchant ailleurs, ils l'auraient encore trouvée dans le Traité des Sacrements (3) et dans les Mélanges (4). Il est évident que cet opusculé n'est pas (1) Jean de Jandun, Tractatus de laudibus Parisius, cap. ii. (2) Tract. III, c. xvii. (3) Lib. XI, part. XIII, cap. xvi. (4) Prima part., lib. I, c. cxci; secunda part., lib. IV, c. xxxii.

Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 27 d'un ancien Père, puisque l'autorité des anciens y est plusieurs fois invoquée ; d'autre part, il ne peut être d'un écrivain récent, puisqu'on en possède des exemplaires qui portent la marque du xii^e siècle (1). EnQn, il est écrit dans cette langue tout à la fois vive et emphatique, pleine d'images, d'antithèses et de jeux de mots, qui est la langue particulière de notre cha* noine, il est mis à son compte par Vincent de Beauvais (2) ainsi que par d'autres auteurs d'anciens catalogues (3), il se présente sous son nom dans la plupart des manuscrits (4), et dans aucun nous ne l'avons rencontré sous un nom différent. IX. Quæstiones et adnotationes in epistolas S. Pauli. Des Questions et des Notes sur les épîtres de saint Paul sont pareillement attribuées à Hugues de SaintVictor. Les éditeurs de l'année 1648 ayant publié les Notes avant les Questions, les auteurs de VHistoire littéraire ont fait remarquer que, les Questions étant citées dans les Notes (5), les Notes doivent être placées après les Questions, Dans l'édition de 1854, les Questions se présentent d'abord, mais les Notes ne les suivent pas; elles ont été rejetées dans les Allégories ;!) No 2566 de la Biblioth. nation. (2) Spéculum hisloriale, lib. XXVII. (3) Bulletin des Comités; 1851, p. 184. (4) Voir les no" 2532, 2560, 13422, 15315, 15988 de la Biblioth. nation., 323 de l'Arsenal, 405 de la Mazarine, 86 et 510 de Bruges, 360 et 365 de Douai. (5) On lit dans les Notes, sur la première épître aux Corinthiens, col. 918 de Tédition de 1854 : Uujus quæslionis soluionem melius pertractatam in Quæsiionibus nostris super epistolas Pauli invenies. Digitized by VjOOQ IC

28 LES ŒUVRES DE sur le Nouveau Testament. C'est un autre désordre, les Questions et les Notes étant du même auteur et celui-ci n'étant pas, dirons-nous, l'auteur des Allégories, L'ordonnance a bon droit recommandée par VHistoire littéraire est d'ailleurs celle que nous offrent les manuscrits. Nous ne saurions, pour notre part, accepter la désunion, ayant besoin de citer les Questions à propos des Notes et les Notes à propos des Questions. La phrase que nous avons tirée des Notes prouve déjà clairement que l'auteur de ces Notes est l'auteur des Questions. Le problème à résoudre est donc maintenant celui-ci : Est-ce Hugues de Saint- Victor? Oudin le nie. La méthode didactique de ces deux écrits n'est, dit-il, ni la sienne, ni celle de son temps. Les Questions^ comme les Notes, nous offrent, en effet, une série de quœritur dont l'arrangement symétrique trahit un logicien postérieur d'un demi-siècle, pour le moins, à notre chanoine. Les auteurs de VHistoire littéraire nous en citent, il est vrai, d'autres exemples ; mais ces exemples ne semblent pas heureusement choisis. Pour notre part, nous voyons des différences très marquées là où ils trouvent une parfaite conformité. Ainsi nous maintenons l'objection de Casimir Oudin. En outre, les questions auxquelles Tauteur se montre le plus soucieux de répondre furent, pour la plupart, agitées quelques années après la mort de notre chanoine. Ajoutons que ce livre important n'est inscrit parmi ses œuvres ni par Vincent de Beauvais, ni par le faux Henri de Gand, ni par Jean de Saint- Victor, ni par Albéric de Trois-Fontaines, ni Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 29 ft par Jean de Tritenheim.

Enfin, connaît-on un seul manuscrit où soit Tune soit Tautre partie du livre se présente sous le nom de notre prieur? Nous avons Tune ou l'autre dans les n°« 14589, 14807, de la Bibliothèque nationale, venus de Saint- Victor, dans le n° 942 de la Mazàrine, dans le n° 140 de Troyes, et toutes ces copies sont anonymes. Ainsi l'attribution a pour unique fondement le gré des éditeurs. Nous avons sincèrement recherché si quelque chose pouvait la justifier. Le style des Notes ne ressemble pas plus que celui des Questions au style très distinctement personnel de Hugues de Saint-Victor. Cependant on rencontre souvent dans les Questions, et quelquefois dans les Notes, de courtes phrases qu'on se rappelle avoir lues dans les écrits authentiques de notre prieur. Ces emprunts sont même, en certains endroits, considérables : ainsi la question 81 sur Tépître aux Romains est presque entièrement calquée sur un des passages les plus curieux et sans doute les plus remarqués du dialogue *De sacramentis legis naturalis et scriptae* (1). Évidemment ce ne sont pas là des ressemblances fortuites. Est-ce donc Tauteur qui se répète? Non, c'est un disciple qui, reproduisant les dires de son maître, n'a pas la délicatesse de les reproduire moins littéralement. Nous allons en fournir la preuve. Voici trois phrases que ne peut avoir écrites Hugues de Saint- Victor. La première appartient aux Notes sur l'épître aux Romains : *Si primi parentes non peccassent, parvuli eorum haberent justi* {1}Édit. del854; t. II. col. 82. Digitized by VjOOQ IC

30 LES COUVRES DE tiam originalem per quam digni essent vita; cujus justitiæ privatio dicitur originale peccatum, secundum magistrum Acardum (1). Nous empruntons la seconde aux mêmes Notes : Magister Acardus sic exposuit : « Clamavi in toto corde meo, » Id est in quantum est meum; in quantum enim concupiscentia illud possidet non est meum (2). La troisième se lit dans les Questions : question 93 de la première épître aux Corinthiens : Solet quæri an aqua cum vino mutetur in sanguinem ? Solutio : Dicunt quidam quod mutatur; nobis autem videtur quod non mutatur : quod a magistro Acardo accepimus (3). Qu'est-ce que ce maître Acard, ou Achard ? Est-ce le directeur des novices de l'abbaye de Clairvaux ? Il entra dans cette abbaye en 1124, et il n'est pas probable qu'il ait obtenu la maîtrise du noviciat avant la mort de notre chanoine. Les phrases que nous venons de citer doivent se rapporter, suivant dom Brial, à maître Achard de Saint-Victor (4). Nous le supposons avec dom Brial ; mais, comme Achard le Cistercien, Achard le Victorin, mort évêque d'Avranches en 1171, était bien jeune quand Hugues était déjà bien vieux. Hugues a probablement été son maître; il n'a certainement pas été le maître de Hugues. Il est d'ailleurs très rare, au xii^e siècle, qu'on invoque l'autorité d'un contemporain, et il est impossible d'admettre que l'illustre doyen de l'école de Saint-Victor ait fait cet honneur extraordinaire à (1) Édit. de 1854, t. 1, col. 887. (2) Ibid., col. 902. (3) Édit. de 1854; t. 1, col. 531. (4) Hist. litt., i. XIII, p. 453. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 31 quelque jeune religieux de son ordre, ou d'un ordre rival. On supposera plus volontiers que les commentaires sur saint Paul sont d'un auteur moins considérable et moins ancien. A cela pourtant on fait une objection que Ton croit grave. Les auteurs de VHistoire littéraire remarquent, disent-ils, qu'après avoir discuté plusieurs questions relatives au mariage, l'auteur renvoie, pour plus de détails, à ses Sentences, à son Traité des Sacrements, et ils ajoutent que, dans les ouvrages du Victorin qui portent ces deux titres, on rencontre, en effet, les solutions sommairement exposées dans les Annotalions sur saint Paul (1) ; ce qui, ajoutent-ils, est décisif. On va l'apprécier. Voici la phrase du texte imprimé, sur laquelle s'établit l'argument de VHistoire littéraire : Quod hic solvere postponimus cāiusa brevitatis cuius vestigia sequimur ; in Sacramentis enim et Sententiis majorum hsec diligentius prosequimur (2). Cela n'est pas clair, et l'on se demande si véritablement les auteurs de VHistoire littéraire ont compris de quelque manière ces mots inintelligibles : In Sacramentis et Sententiis majorum prosequimur. Mais les deux manuscrits venus de Saint-Yictor que nous avons cidessus désignés, ainsi qu'une ancienne édition publiée par Nicolas de Bois-le-Duc et Pierre d'Arras (3), (1) Ibid., t. XII, p. 12. (2) Édit. de 1648. T. I, p. 422. (3) Veherabilis patris Hugonis de Sancto-Victore Quæsliones con^ einnx et argitix, quidquid erat in divi Pauli Epistolas obscurum mira brevitae élucidantes, nusquam antehac impressx, Tkeodorus Martinus Aldstensis typis excudebat. In-4, sans date et sans nom de lieu (Louvain). Digitized by VjOOQ IC

32 LES ŒUVRES DE nous offrent cette variante très importante :
In Sacramentis enim et Sententiis majorum hæc diligentius proseguuntur.
 Ce qui permet de traduire à peu près ainsi la phrase signalée dans l'Histoire littéraire : Si je néglige de résoudre ces questions, c'est pour être bref; on les traite, d'ailleurs, avec le plus grand soin, dans les Sacrements et les Sentences des anciens. Un chanoine de Saint- Victor, écrivant vers la fin du xii^e siècle ou le commencement du xiii^e devait désigner par ce nom « d'ancien », le plus illustre docteur de son école, mort depuis cinquante ou soixante ans. Il est donc vraisemblable que les Sacrements et les Sentences auxquels il est fait allusion dans la phrase que nous venons de traduire sont, en effet, les traités de Hugues qui portent ces titres. Le traité des Sacrements est encore indiqué dans la phrase suivante des Questions sur l'épître aux Romains : *Timor alius est mundanus, alius servilis, alius initialis, alius filialis. Mundanus est timor, secundum quosdam, quando bonum dimittimus, retenta tamen voluntate bona* (1)... Or ce dénombrement des quatre craintes et cette définition particulière de la crainte mondaine appartient au traité des Sacrements livre II, partie XIII, ch. v; l'emprunt est littéral. Ainsi les majores sont devenus quosdam; mais il est clair que l'un et l'autre de ces termes vagues désigne pareillement Hugues de Saint- Victor. D'où nous pouvons conclure que l'argument des auteurs de Y Histoire littéraire s'est retourné contre eux. (1) Quaest. GXGIV; 1. 1, col. 479 de l'édition de 1854. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 33 X. AllegoriâB in Vêtus et in Novum Testamentum, sive posteriorwm Excerptiovm libri. Toutes les grandes éditions des œuvres de Hugues de Saint- Victor contiennent, sous le titre à'ExcerptioneSy deux ouvrages assez mal assortis, que des critiques modernes contestent à Tillustre chanoine. Il n'est pas sans intérêt de savoir si ces critiques adressent en cela de justes ou d'injustes réprimandes aux anciens éditeurs : les Excerptiones forment, en efifet, un vaste ensemble, et le théologien, le philosophe, rhistorien, doivent être curieux de savoir à qui ce recueil peut être légitimement attribué. Il se compose de deux parties bien distinctes, les Allégories sur l'Ancien et le Nouveau Testament, et les Extraits historiques. Parlons d'abord des Allégories. Ce que nous avons à dire des Extraits historiques viendra plus loin. L'auteur de ces Allégories est-il bien Hugues de Saint- Victor? C'est la matière d'un grand débat. Casimir Oudin proteste contre cette attribution, et discute avec sa pétulance ordinaire les questions délicates qu'offre l'examen du problème. Les auteurs de VHistoire littéraire, plus réservés que le critique calviniste, reproduisent ses arguments, mais en de meilleurs termes, et leur modestie, qui paraît un gage de circonspection, inspire dès l'abord beaucoup de confiance. Ils réclament simplement pour Hugug s de Saint-Victor deux opuscles, intercalés par les anciens éditeurs dans les gloses sur le Nouveau 3

Digitized by VjOOQ IC

34 LES (OUVRES DE Testament ; intercalation très maladroite, il faut en convenir. Dans tous les manuscrits que nous avons consultés, ces deux opuscules se présentent distincts des Allégories, avec lesquelles ils n'ont véritablement aucun rapport. L'un est le traité De quinque septenis; l'autre est la glose sur le Magnificat. Ainsi qu'on la vu, ces deux écrits sont imprimés à part dans la nouvelle édition. On y a fait droit à la réclamation de VHistoire littéraire. Elle n'avait qu'un défaut, c'était d'être insuffisante. Il fallait encore, sans alléguer d'autres raisons, revendiquer pour Hugues de SaintVictor deux autres petits traités insérés sans plus de convenance dans le recueil* des Allégories par les éditeurs de l'année 1648. L'un de ces traités, que les manuscrits intitulent De septem donis Spiritus Sancti, est, dans l'édition de 1648, le chapitre xix des Allégories sur saint Matthieu(1), et, dans celle de 1854, le dernier chapitre du traité De quinque septenis (2). Mais, ni dans l'une ni dans l'autre, il n'est à sa place. C'est un opuscule tout à fait particulier. Il n'a pas toujours passé pour appartenir au prieur de Saint-Victor, puisqu'on l'a quelquefois introduit, comme de plein droit, dans les Œuvres de saint Augustin (3). Ce n'était pas faire tort à cet illustre Père; l'œuvre est, en effet, pleine de traits ingénieux. L'auteur ne s'y montre pas seulement (1) Édit. de 1648; t. I, p. 306. (2) Édit. de 1854; t. I, col. 410. (3) Gamerarius et Jérôme Vigaier. Voir ce que les Bénédictins disent à ce sujet, dans leur édition de saint Augustin. Appendice du t. VI, col. 215. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 35 un théologien correct ; il y paraît encore un moraliste raffiné, qui a fait une étude profonde des mouvements intimes de la conscience. Mais tous les manuscrits l'attribuent à notre prieur. On peut consulter à cet égard les n^{os} 2532, 14303, 15315, 15988 de la Bibliothèque nationale, 246 et 396 de Tours, etc., etc. Ajoutons que dans aucun manuscrit ce traité ne fait partie des Allégories et que des éditions anciennes nous l'offrent pareillement en l'état d'opuscule séparé (1). Nous comptons encore parmi les ouvrages indubitablement authentiques du chanoine de Saint- Victor une exposition de l'oraison dominicale, *Eœpositio Orationis dominiez*, qui s'étend du chapitre m au chapitre xrv à l'Allégories sur saint Matthieu, et commence par : *Septem sunt vitia principalia quæ rationalem naturam inficiunt*. Les éditeurs de l'année 1648 confessent eux-mêmes que, dans tous les manuscrits, cette exposition est à part des Allégories. Notre avis est qu'ils auraient dû la publier en cet état d'isolement, telle qu'ils l'ont rencontrée, non seulement dans les manuscrits, mais encore dans les anciens imprimés; pour ne l'avoir pas fait ils ont trompé les nouveaux éditeurs, les autorisant à ranger cette *Eœposition*, comme appartenant aux Allégories, parmi les ouvrages douteux, *dubia*, de notre chanoine. Aucun doute n'est ici permis. Au premier chapitre on retrouve dans le même ordre, et presque dans les mêmes termes, la définition des sept vices principaux qui se (1) Paris, chez Henri Etienne, 1506, in-4, dans un recueil des opuscules de Hugues de Saint-Victor.

36 LES OEUVRES DE lit au livre deuxième, treizième partie, chapitre premier, du grand ouvrage sur les Sacrements. Nous voyons en outre, au chapitre iv (1), tout le plan du traité De quinque septenis méthodiquement exposé. Dé plus, les manuscrits, qui trop souvent se contredisent, sont ici parfaitement d'accord; tous ceux qui ne sont pas anonymes donnent au Victorin cette Exposition de V Oraison dominicale (2). Voilà donc quatre traités particuliers qu'il faut distraire des Allégories et mettre à part dans les Œuvres de Hugues de Saint-Victor. Nous réclamerons enân le même honneur pour une autre paraphrase de rOraison dominicale, qui forme, dans l'imprimé, le chapitre ii des Allégories sur saint Matthieu. Après avoir mentionné celle dont nous parlions tout à l'heure, un des anciens catalogues en inscrit une autre parmi les œuvres de Hugues, Alius tractatus de Dominica oratione (3), et, en efifet, dans plusieurs manuscrits, cette autrO'paraphrase est un traité distinct (4). Elle nous est, d'ailleurs, ofiferte en cet état, et sous le nom de Hugues, par d'anciennes éditions (5). Cependant on la retrouve dans presque toutes les copies des Allégories, et elle n'y semble pas trop déplacée. Où elle n'est pas à sa place, c'est parmi les ouvrages d'Abélard. François d'Amboise Pavait-il rencontrée dans quelque manuscrit sous le nom de cet héré(1) C'est le chap. vi des Allégories sur saint Matthieu. (2) Voir les no» 1727, 2532, 14303, 14506, 15315 de la Biblioth. nat., 246 et 39o de Tours, 2575 de Munich. (3) Bulletin des Comités, juin 1851, p. 185. (4) Voir le n» 15315 de la Biblioth. nation. (5) Recueil d'Henri Etienne, 1506, in-4. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 37 tique? Il faut le croire, puisqu'il la publiait en 1616 comme étant de lui. Mais il aurait dû savoir qu'elle était déjà sortie des presses de Paris et de Venise sous le nom du Victorin. M. Cousin l'a reproduite dans son édition d'Abélard (1), sur la foi d'autrui. Cependant quand il a voulu recourir aux manuscrits, pour corriger le texte fort défectueux donné par François d'Amboise, il ne Ta pu, n'en trouvant aucune copie. C'est ce qu'il déclare : Illius codicem nullum novimus (2). Aucune, assurément, avec le nom d'Abélard; mais il en existe un assez grand nombre dans les divers fonds de la Bibliothèque nationale, avec le nom de Hugues ou sans nom. M. Cousin a donc été trompé par d'Amboise, comme d'Amboise l'avait été par quelque copiste. Mais qui a pu porter ce copiste à ranger un tel ouvrage parmi les écrits d'Abélard? Il a sans doute pensé qu'il convenait d'attribuer à un téméraire novateur cette déclamation sur les mœurs des clercs séculiers : « Que feront, que diront quelques-uns de nos prêtres au jour du jugement, jour de malheur si longtemps attendu? Ils ont reçu l'ordre de la prêtrise, mais ils ne rougissent pas de vivre dans le désordre. Ils sont heureux quand ils vont s'asseoir dans les carrefours, escortés de leurs paroissiens grossiers, corrompus; et là ils tiennent, ils entendent des discours frivoles, souvent pervers, jurent arrogamment, et maltraitent les vivants, sans épargner les morts. Les revenus de leurs églises, ils les réclament aussi bien à qui doit et (1) Pétri Abaelardi Opéra, t. I, p. 696. (2) Ibid., p. 350. Digitized by VjOOQ IC

38 LES ŒUVRES DE à qui ne doit plus. Leur cœur est toujours béant pour soupirer après les offrandes ; souvent ils ont l'impudence de les demander à haute voix, et ils reçoivent des deux mains celles qu'on leur apporte. Quelquesuns ne s'inquiètent que de manger et de boire avec leurs compères, et puis ils se vautrent dans l'adultère et rimpudicité. Ce qu'ils font en secret, c'est, hélas! suivant les paroles de TApôtre, c'est un crime même de le dire ! etc., etc. » Voilà sans doute ce qu'on n'a pas cru devoir laisser dans les œuvres d'un saint docteur. C'est un scrupule très mal fondé. Hugues de Saint-Victor a plusieurs fois adressé les mêmes invectives aux clercs de son temps, et Ton en trouvera de bien plus véhémentes dans les œuvres authentiques de saint Bernard, de Hugues Metel, de tous les réguliers du xii* siècle. On voit alors commencer cette rivalité des deux ordres, que le temps doit, non pas apaiser, mais exciter. L'Église séculière augmentera chaque jour par de nouvelles entreprises et sa puissance et sa richesse; mais elle abusera de Tune et de l'autre, et le premier, le principal auteur de sa ruine, sera le clergé régulier. Les vives remontrances de notre Victorin ne concernent encore que d'humbles curés ; dès le xiv" siècle, Michel de Césène, Guillaume d'Ockam et tous les religieux de leur milice s'emploieront avec un zèle fanatique à soulever la société civile contre le chef suprême de l'Église, contre le vicaire du Christ. Et quel sera le résultat de cette propagande? Le démembrement de la société chrétienne, enfin accompli par un autre moine, par Luther. Ayant donc mis à part des Allégories tout ce qu'y a Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 39 joint le caprice des éditeurs, nous devons maintenant rechercher s'il convient de les attribuer, avec eux, au prieur de Saint- Victor, ou de les restituer à quelque autre. Mais, dès l'abord, la question s'obscurcit. En effet les Allégories ne sont elles-mêmes que la seconde partie d'un plus vaste recueil. On les rencontre dans les manuscrits avec deux préfaces différentes, mais qui, l'une et l'autre, contiennent le même renseignement. L'une se termine ainsi : Accipe, frater carissime, hanc secundam Excerptionum nostrarum, quas postulavit, partem. On lit au commen<ement de l'autre : In praecedentibus prxmissa descriptione originis et discretionis artium et quorundam aliorum, ortum, cursum et occasum omnivm regnorum ab initio usque ad nos disposuimus. In sequentibus profundas allegoriarum obscuritates, secundum subjacentis historice cursum^ prius de Veteri Testamento, deinde de Novo^ in quantum prassenti brevitati sufficere videtur, elucidabimus (1). Il faut ajouter que la seconde partie de ces Excerptiones est elle-même précédée d'une dédicace, où on lit : Totam schedulae hujus seriem in duas partes dividimus. In prima parte materiam habemus originem artium, situm terrarum, cursum historiarum ab initio usque ad nos discurrentium. In secunda parte, materiam habemus sensus allegoriarum et tropologiarum secundum subjacentis lineam historice dispositarum. Les Extraits allégoriques sur l'Écriture sainte viennent donc à la suite d'autres Extraits qui traitent des arts, (1) Édit. de 1648. t. I, p. 221. Digitized by VjOOQ IC

40 LES OEUVRES DE des sciences, de Torigine, de l'histoire et de la bhute des eçapires. On possède les uns et les autres, et un certain nombre de manuscrits nous les offrent dans l'ordre que leur assignent les deux préfaces qui viennent d'être citées. Les éditeurs les ont séparés, et il faut aller chercher les Excerptiones priores dans le troisième tome de Tédition de 1854. Mais, sans demander compte de cette singulière distribution, constatons simplement ici que les Allégories et les Extraits historiques appartiennent au même auteur. Quel est son nom? - On nomme deux chanoines de Saint- Victor, qui vivaient à peu près dans le même temps, Hugues et Richard. Les anciens éditeurs de Hugues et de Richard, étant de leur robe, et par conséquent intéressés à la gloire de l'un et de l'autre, se sont trouvés fort embarrassés d'attribuer ce recueil à celui-ci plutôt qu'à celui-là, et ils ont pris à cet égard un parti qui dénote plus de prudence que de critique : ils ont publié dans les Œuvres de Hugues, en 1648, l'ensemble des Excerptiones, et, en 1650, dans les Œuvres. de Richard, les quatre premiers livres des Extraits historiques. Ils ont ainsi donné deux fois le même texte, sous deux noms différents. D'autres suppositions ont été faites. Au livre I des premiers Extraits, chapitre xxiv, Bellarmin lit cette phrase : Theologus primus apud Græcos Linus fuit, apud Latinos Varro, et nostris temporibv^ Joannes Scotus^ de decem inDeum (1) categoriis; et cette phrase le trouble. On ne connaît que deux théologiens du (1) n faut lire sans doute : In Deo. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 41 nom de Jean Scot : l'un, Jean Scot Érigène, qui vivait près de trois siècles avant Hugues et Richard, et l'autre, Jean Dans Scot, qui parut plus d'un siècle après eux (1). Bellarmin est donc tout près de supposer que l'auteur des Excerptiones fut contemporain du premier. Il est évident qu'il s'agit ici de Jean Scot Érigène : c'est bien lui qui, fidèle disciple des Alexandrins, a placé les catégories hors du mouvement, au sein de Dieu. Mais Bellarmin. n'a pas compris le vrai sens des mots nostris temporibus. Chez les Grecs, dit l'auteur, Linus a voulu définir la divine essence; Varron, chez les Latins, a suivi cet exemple, et, de notre temps, c'est-à-dire depuis la renaissance des études en Occident, il s'est produit un de ces audacieux investigateurs de l'éternel mystère; c'est Jean Scot Érigène. Rien n'est plus clair, et, en effet, Jean Scot Érigène fut le premier et le plus vrai théologien du moyen âge, ce mot théologien étant pris ici dans le sens littéral ou restreint. La phrase signalée par Bellarmin ne signifie donc pas nécessairement que l'auteur des Excerptiones vivait sous Charles le Chauve. De son côté, Casimir Oudin remarque que les derniers mots de ces Extraits historiques se rapportent à des événements accomplis quelque temps après la mort de Hugues et celle de Richard, et, cette observation faite, il propose d'anéantir tous les témoignages qui les attribuent à l'un ou à l'autre, pour les . (1) Bellarmin. De Script. EccL, au mot Richardus de SanctoVictore. Digitized by VjOOQ IC

42 LES ŒUVRES DE rapporter à Richard de Gluny, mort vers 1190 (1). Comme un historien ne peut raconter ce qui s'est passé lorsqu'il dormait dans la tombe, l'argument de Casimir Oudin paraît décisif. Cependant, il ne Test guère. On sait, en effet, que les copistes du moyen âge avaient l'habitude de retracer, à la fin des chroniques, les faits dont, après la mort de l'auteur, ils avaient eux-mêmes été les témoins. Ces chroniques, qui commençaient presque toutes à Torigine du monde, s'appelaient des compilations scolastiques; ce qui veut dire faites pour l'usage des écolâtres et des écoliers, et, puisqu'elles n'étaient recommandées par aucune originalité littéraire, on voulait, du moins, qu'elles fussent complètes. C'est ainsi qu'elles sont presque toutes parvenues jusqu'à nous avec des additions plus ou moins considérables ; quelquefois même ces additions ont été faites sans aucune dissimulation, sur des manuscrits anciens, par une main plus moderne. Il ne faut donc pas accorder trop d'importance à la •i'emarkue de Casimir Oudin. Voyez, d'ailleurs, avec quelle légèreté ce critique plein de fougue parle des auteurs qu'il dépossède et de ceux qu'il enrichit I II existe déjà deux chroniques sous le nom de Richard de Cluny, et, comme elles diffèrent, on a cru devoir les attribuer à deux auteurs différents (2). Faut-il donc, avec Oudin, supposer un troisième auteur du même nom, du même surnom, et né (Ij Comment, de Script, eccL, t. II, col. 1152. (2) Hist. littér.y t. XII, p. 478. — Un fragment de l'une de ces chroniques, publié par Marlène, contient Téloge de Hugues de SaintVictor : Veterum script, et monum, ampliss. Collectio, tome V. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 43 dans le même temps, car cette condition est indispensable, ou bien inscrire une troisième chronique au catalogue d'un seul Richard de Cluny? Enfin, dom Brial, comme s'il avait été suffisamment démontré que cet ensemble d'Extraits ne peut être laissé parmi les Œuvres d'aucun Victorin, propose de l'attribuer à Hugues de Fouilloi (1)! C'est néanmoins une proposition faite à l'aventure et que dom Brial néglige de justifier. Nous sommes donc empêché de la combattre. Mais, dépourvue de toutes preuves, elle n'a pas de valeur. Interrogeons les manuscrits. Les manuscrits nous offrent les. Allégories isolées ou jointes aux Extraits historiques. Où elles se trouvent seules, comme, par exemple, dans les n^{os} 2521, 12387, 13427, 13454, 14504, 14640, 14798/ 14859, 14868, 15829, 18469, de la Bibliothèque nationale, elles sont anonymes, mais, le plus souvent, mêlées à d'autres ouvrages de Hugues. Hugues est donc l'auteur que presque tous ces manuscrits semblent désigner. Mais on les rencontre ailleurs sous le nom de Richard. C'est ce nom qu'on lit dans le n^o 15254 de la Bibliothèque nationale, provenant de la Sorbonne. A la vérité, nous tenons pour suspectes toutes les notes mises sur les volumes de la Sorbonne par les bibliothécaires de cette royale maison. C'étaient, pour la plupart, depuis le xvi^e siècle, des ignorants. Si le mot semble dur, qu'on nous permette de le justifier. Le dernier de ces fonctionnaires, un sieur Gayet de (1; Hist. lut., t. XIII, p. 507. Digitized by VjOOQ IC

44 LES ŒUVRES DE Sansale, qui a voulu perpétuer son nom en signant ses notes, mentionne en ces termes, dignes, en effet, de passer à la postérité, l'exemplaire des Allégories que contient le n° 15254 : « Allégories de Richard de Saint- Victor sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Hugues de Saint- Victor les a fait imprimer, mais dans un ordre différent de celui-ci. » Le même bibliothécaire, ayant à cataloguer le traité de Quinque septuaginta qui commence par ces mots : « Quinque septuaginta in sacra Scriptura, frater., », le désigne ainsi : « Traité des cinq frères, où Hugues de Saint-Victor explique l'Oraison dominicale (1). » Les renseignements qui viennent d'une telle source méritent, on le voit, peu de confiance. Mais ce volume de la Sorbonne n'est pas le seul où les Allégories sont attribuées à Richard. Cette attribution nous est aussi recommandée par le n° 289 des Cod. Laud. miscell., à la Bodléienne, et par le n° 1365 de Troyes, qui, venu de Clairvaux, ne manque pas d'autorité. Nous avons cru pendant un instant que le n° 14923, venu de Saint- Victor, allait donner à nos recherches une toute autre direction. Les Allégories sur l'Ancien Testament ont trouvé place dans ce volume, au feuillet 420, et elles y portent le nom de certain maître Pierre, que les répertoires de la Bibliothèque nationale supposent Pierre Lemangeur, Petrus Comestor mort vers 1198. En effet, dans sa notice sur Pierre Lemangeur, dom Briart inscrit parmi ses œuvres, au rapport d'un ancien, des allégories sur l'un et l'autre Testament. Sur la garde du n° 16251. Digitized by Google

HUGUES DE SAINT- VICTOR 45 ment (1). Mais cet ancien n'était pas très versé dans la connaissance des auteurs du xii^e siècle, puisqu'il ajoute, en parlant du même Comestor : *Allegorias etiam suas in librum metricum redegit*^ quem Aurora intitulavit. Il ignorait donc que le poème mille fois copié sous ce titre bizarre est de Pierre Riga. Pierre Riga, cela va sans dire, n'a point affaire ici. Ni certainement, ajoutons-nous, Pierre Lemangeur. Il est vrai que son nom se lit dans un volume de la Bodlienne, le n° 422 des Cod. Laud. miscell. Mais on a tout lieu de croire que le copiste de ce volume a confondu les Allégories avec V Histoire scolastique^ les deux ouvrages se ressemblant assez pour que cette confusion ait été faite dans un temps où Ton en a fait tant d'autres qui sont moins excusables. Quoi qu'il soit, dom Brial est, parmi les bibliographes, le premier et, croyons-nous, le seul par qui les Allégories aient été portées au catalogue des œuvres de Pierre Lemangeur. Mais, Pierre Lemangeur écarté, reste un maître Pierre quelconque, dont le nom est offert par plus d'un manuscrit. Quel est donc ce maître Pierre ? C'est , suivant Casimir Oudin , Pierre de Poitiers, chantre de Paris (2). Gomme on l'a vu plus haut, Casimir Oudin a d'abord conseillé d'attribuer les Extraits historiques à Richard de Cluny; nous le voyons maintenant rapporter les Allégories, c'est-à-dire la seconde partie des Extraits, à Pierre le Chantre. Il s'est donc contredit, mais par défaut de mémoire, et s'est d'ailleurs, comme nous allons le prouver, deux (1) Hist. lia., t. XIV, p. 16. (2) Comment, de Script. eccLy t. II, col. 1664. Digitized by VjOOQ IC

46 LES OEUVRES DE fois trompé. Il n'en est pas moins vrai que sa deuxième opinion a fait fortune. Les n° 390 de Douai, 1168 et 2055 de Troyes, le premier du xv^e, le second du XVII^e siècle, contenant aussi nos Allégories sous le nom de maître Pierre, les rédacteurs des catalogues de ces deux bibliothèques ont cru devoir, alléguant le témoignage de Casimir Oudin, donner le titre de chantre à ce Pierre mystérieux (1). Ils ont en cela péché par excès de confiance dans un guide peu sûr. Il existe des Allégories sur l'Exode, le Lévitique et les Nombres, qu'on trouve, sous le nom d'un Pierre de Poitiers, dans le n° 15254 de la Bibliothèque nationale et ailleurs. On ne sait pas bien si ce Pierre de Poitiers fut chantre ou chancelier de Paris; mais, qu'il ait exercé l'un ou l'autre emploi, les Allégories qui lui sont attribuées ne sont pas les nôtres. Quant au maître Pierre des manuscrits cités, nous ne savons quel fut son titre, s'il en eut un; mais il nous est facile de montrer qu'il n'est pas l'auteur des Allégories portées à son nom. Celles-ci commencent en effet, inséparables des Extraits historiques, par cette phrase déjà signalée : *In praecedentibus praemissa descriptione originis et discretionis artium, etc., etc.* Or, parmi les nombreux manuscrits où se rencontrent les Extraits historiques, aucun ne les donne à ce maître Pierre. Ces Extraits sont au nom de Richard dans les n° 2585, 2586, 2587, 12387 et 17470 de la Bibliothèque nationale, 360 de Tours, 207 de Toulouse, 225 d'Amiens et 4653 de la bibliothèque de sir Thomas Catat. des man. des départ., t. II, p. 479; t. VI, p. 222. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 47 mas Phillipps (!}. Ailleurs, quoique moins souvent, ils sont au nom de Hugues. Au nom de ce maître Pierre, jamais. Ainsi les manuscrits se lisent ou se contredisent. S'ils ne paraissent sérieusement confirmer aucune des suppositions que Ton a faites pour enlever les Eœcerp[^]/one[^] à l'école de Saint- Victor, ils laissent incertain si ce recueil est Touvrage de Hugues ou de Richard. Les anciens bibliographes vont-ils nous tirer d'embarras? Un des plus anciens est Vincent de Beau vais, mort au milieu du xiii^e siècle. Dans les livres XXVII et XXVIII de son Spéculum historiale, sont tour à tour indiqués les livres de Hugues et ceux de Richard. Or, parmi les livres de Hugues, il n'est fait aucune mention des Allégories y et les deux Excerptiones sont inscrites en ces termes à la table des œuvres de Richard : Scripsit etiam librum qui dicitur Excerptionum[^] in quo breviter continetur divisio et materia omnium scientiarum, ac séries historiae præcedentium temporum et quædam morales expositiones sacrarum, Scriptu[^] rarum[^] et pauca quidem quæ ex libro de Patriarchis excerpsi ad utilitatem legentium in hoc libro (2). Ce témoignage est d'une incontestable précision. Vincent de Beauvais donne ensuite, comme il vient de l'annoncer, quelques fragments des œuvres de Richard, et il les emprunte aux Allégories. Ainsi, point d'équivoque : tout le recueil des Extraits était, pour Vincent de Beauvais, l'ouvrage de Richard. Jean de SaintVictor, qui vivait encore en 1321, l'inscrit, suivant (1) Neues archiv, t. iv, p. 594. (2) Spéculum hisioriale, lib. XXVIII. Digitized by VjOOQ IC

48 LES ŒUVRES DE Casimir Oudin, au catalogue des œuvres de Hugues. Ce catalogue est l'un de ceux que nous avons publiés dans le Bulletin des Comités (1). Alors nous en ignorions l'auteur. Nous avons récemment reconnu que c'est un fragment de la Chronique de Jean de Saint-Victor. On peut le consulter, et l'on n'y verra figurer, sous le nom de Hugues, ni les Allégories, ni les Extraits historiques. Mais dans la même chronique, au catalogue des œuvres de Richard, on lit : Item, Excerptio librorum octo. Ce qui permet, toutefois, de supposer que Jean de Saint-Victor attribuait simplement à Richard les Extraits historiques, quoique les Allégories n'en puissent être séparées. Guillaume de Saint-Laud, dans ses Elogia quatuor patrum Victorinorum, se déclare aussi pour Richard, suivant Casimir Oudin. Jean de Tritenheim et Antonin de Florence reproduisent la même déclaration. Mais il faut clore ici la liste des témoins qui parlent en faveur de Richard, car le dernier d'entre eux, écrivain du XV^e siècle, n'a déjà plus beaucoup d'autorité. Il y en a beaucoup moins à produire en faveur de Hugues. Nous désignerons d'abord Etienne de Bourbon dans son traité De septem donis (2) ; ensuite l'auteur du second catalogue publié par nos soins dans le Bulletin des Comités (3). Les Extraits historiques sont mentionnés dans ce catalogue sous le titre à' Historié. Sixte de Sienne, qui mérite quelquefois d'être cité, bien que ce soit un moderne, Sixte de Sienne

(1) Bulletin des Comités historiques, 1851, p. 178-182. (2) Pages 7 et 419 de l'édition de M. Lecoyde la Marche. (3) Année 1851, p. 182-188. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT*-VICTOR 49 place les Allégories parmi les œuvres de Hugues et non parmi celles de Richard. Enfin, si la tradition de l'abbaye de Saint-Victor n'a pas été constante, il paraît toutefois qu'elle a préféré mettre l'ensemble des Extraits sous le nom de Hugues. Cette tradition qui nous l'a conservée? De plus habiles gens que les bibliothécaires de la Sorbonne : ce sont les doctes chanoines Claude de Grandrue et Jean Picard, qui, le premier vers l'année 1513, et, le second en l'année 1604, ont fait de bons travaux sur les volumes manuscrits de leur abbaye. Quelle sera donc la conclusion de cette longue et pénible enquête? Tout ce qu'on a mis en avant pour contester les Excerptiones à l'un et à l'autre des deux illustres Victorins doit être rejeté. Il n'y a pas, avons-nous dit, de dissentiment sur ce point entre les anciens bibliographes : aucun d'eux n'a parlé de maître Pierre; ils désignent seulement Hugues et Richard. Mais, si le plus grand nombre d'entre eux se prononce pour Richard, il y a dans le plus petit nombre des témoins considérables* Après avoir entendu les uns et les autres, on hésite, on doit hésiter. La question paraissant digne d'une sérieuse étude, nous avons interrogé tout le monde, et nous avons scrupuleusement reproduit tous les avis. Il nous reste maintenant à faire valoir quelques arguments nouveaux qui semblent décider, à notre jugement, cette question si débattue en faveur de Hugues de Saint-Victor * . Notre premier argument est le style même de l'ouvrage. Ces Excerptiones sont bien, comme l'auteur le

4 Digitized by VjOOQ IC

50 LES OEUVRES I>E confesse, une véritable compilation.

Nous ferons connaître, en parlant des Extraits historiques, où il les a pris; quant aux Allégories^ ce sont des interprétations mystiques, qui, pour la plupart, peuvent être revendiquées par Origène, saint Augustin, saint Grégoire, Isidore de Séville. Cependant ce ne sont pas des copies littérales ; ici le compilateur abrège; ailleurs il développe une pensée qu'il emprunte, et ses développements prennent le tour de son esprit, la forme de son style. Eh bien! nous ne retrouvons ni dans les Allégories ni dans les autres Extraits Venlrain oratoire, la période pompeuse de Richard; mais partout, au contraire, nous voyons la phrase courte, le trait vif et ingénieux de son maître. Il est vrai que ces ressemblances, ces différences de style ne sont pas évidentes au même degré pour tout le monde ; c'est pourquoi, sans Tavouer, on les tient pour un faible argument. Mais nous avons à signaler ici plus que des ressemblances. Hugues est, sans contestation, l'auteur du Didascalicon ; c'est même, parmi tous ses écrits, celui que le moyen âge a le plus prisé. Or (comment ne l'a-t-on pas déjà remarqué ?) presque tout le second livre du Didascalicon se •retrouve, avec des changements, des additions plus ou moins considérables, dans le premier livre des Extraits historiques. Comparons les deux chapitres sur un des arts, la musique. On lit dans le Didascalicon : Très sunt mibsicse : mundana, humana, instru' mentalis. Mundana alia in démentis^ alia in planetis, alia in temporibus. Quse in elementis, alia in numéro, alia in pondère, alia in mensura. Quse in planetis, alia Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 51 in situ, alla in motu, alia in natura. Qum in temporibiLSy alia in diebi[^], vicissitudine lucis et noctis; alia in inensibuSy crementis decrementisque lunaribus; alia in annis , mutatione veris, æstatis, autumnii, hiemis. Humana musica alia in corpore, alia in anima, alia in connexu utriusque. Qurn in corpore, alia est in vegetatione, secundum quam crescit[^] qum omnibus nascentibv[^]s convenit. Alia est in hvrnioribus... Et dans les Excerptiones : Musicarum alia mundana, alia humana, alia instrumentalis, Mundanarum alia in elementis, alia in planetis, alia in temporibvs, Earum quae in elementis alia in pondère, alia in numéro, alia in mensura consista. Quae in planetis, alia in situ, alia in motu, alia in natura. Qu3e in temporibus, alia in annis, ut in mutatione veris, æstatis, autumnii et hiemis; alia in mensibus, ut in incrementis decrementisque lunaribus; alia in diebus, ut in vicissitudine lucis et noctis, Musica humana alia in corpore, alia in anima, alia in connexu utriusque. In corpore alia in végétationibus, alia in humoribus... Gomme on le voit, tout ce passage est copié sur l'autre. Quelques corrections faites à propos rendent le second texte meilleur. Mais peut-on les attribuer à Richard? Peut-on supposer que Richard ait assez peu respecté son maître pour le piller avec une telle effronterie? N'admet pas plus volontiers que le second texte est, comme le premier, de notre prieur, qui, nous l'avons dit, s'est répété souvent, mais en se corrigeant toujours ? Si les preuves que nous venons de produire ne suffisent pas pour dissiper toutes les incertitudes, en voici une autre. Le traité des Sacrements, l'ouvrage Digitized by VjOOQ IC

52 LES ŒUVRES DE le plus considérable de Hugues de Saint-Victor, est aussi réputé Tun des plus authentiques. Or cet ouvrage ne marche pas sans un prologue dont nous citons la première phrase : Cum de prima eruditione sacri eloquii, quæ in Historica constat lectione, compendiosum volumen prius dictassem^ hoc nunc ad secundameruditionem, quæ in Allegoria est, introducendis præparavi. Voici bien, il nous semble, les deux parties des Excerptiones exactement et précisément indiquées : les -Eic^rato historiques d'abord, ensuite les Extraits allégoriques. Cette distribution des études qui ont pour objet TÉcriture sainte est au moins singulière. C'est Isidore de Se ville qui, dit-on, l'a proposée; mais personne ne Ta plus fidèlement observée, durant tout le moyen âge, que notre prieur de Saint-Victor. Toutes ses gloses sont ainsi divisées : historiquement le texte nous enseigne ceci, puis allégoriquement cela. Mais, sans nous arrêter à cette remarque sur sa méthode, revenons au prologue des Sacrements. L'auteur de ce traité nous apprend donc qu'il a déjà fait un abrégé de Thistoire sainte; et il ajoute que, se proposant d'expliquer les allégories de cette histoire, il écrit un ouvrage spécial sur les Sacrements pour servir d'introduction à la seconde partie de l'érudition sacrée. Or, puisque le traité des Sacrements est, sans aucun débat, attribué par tous les critiques à Hugues de Saint-Victor, il s'agit de trouver dans ses œuvres un abrégé de l'histoire sainte qui ne soit pas la première partie des Excerptiones. Si Ton fait cette recherche, elle sera vaine. Ce qui prouve que la première partie des Excerptiones est bien l'ouvrage Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 53 auquel fait allusion le prologue du traité des Sacrements, Hugues de Saint-Victor reste donc l'auteur le plus vraisemblable, nous osons même dire l'auteur presque certain, des Extraits historiques et des Extraits allégoriques. Mais c'est ici le lieu de faire une restitution importante à Richard de Saint-Victor. Si Ton a mis à son compte quelques écrits de Hugues, on Fa dépouillé de quelques autres au profit de son illustre confrère. Ainsi dans le n^o 53 d'Arras, manuscrit du xiv^e siècle, Hugues est l'auteur désigné d'un ample commentaire sur l'Apocalypse, qui se trouve encore, mais sans nom d'auteur, dans le n^o 887 de la même bibliothèque et dans le n^o 56 du Nouveau Collège, à Oxford. Mais il ne paraît pas douteux que ce commentaire soit de Richard. Hugues n'est pas moins inventif en fait d'allégories ; mais, quand il les explique, il est beaucoup moins verbeux. S'en rapportant sur ce point au témoignage des anciens manuscrits, les chanoines de SaintVictor ont publié ce commentaire dans leur édition des Œuvres de Richard, p. 589. Nous terminerons enfin ce long chapitre par quelques brèves observations sur le texte même des Allégories. Les manuscrits nous l'offrent, pour la plupart, confus et incomplet; les éditeurs nous l'ont donné dans un meilleur ordre. Cependant nous ne retrouvons pas dans l'imprimé deux chapitres qui, dans plusieurs manuscrits, achèvent les Allégories sur l'Ancien Testament. Ils s'y trouvent singulièrement placés, puisque le premier de ces chapitres, venant à la fin des Allégories sur les Machabées, est un récit de l'onction de Digitized by VjOOQ IC

54 LES OEUVRES DE Glovis par saint Rémi; mais ils ne manquent pas d'intérêt. XII . *Commentaria in Hierarchiam coelestem S. Dionysii Areopagitæ*. Ce commentaire en dix livres a souvent, dans les manuscrits, le titre du premier chapitre : *De differentia mundands théologies atque divinx*. Nous faisons cette remarque pour qu'on ne suppose pas inédit un ouvrage publié sous un titre différent. En ce qui touche l'auteur, il n'y a jamais eu d'hésitation . Comme on avait encore, au xiii^e siècle, si ce n'est dans les couvents, du moins dans les monastères, un goût fort vif pour les fantaisies alexandrines du faux Denys de l'Aréopage, on a fait à cette époque de nombreuses copies de la glose et presque toutes ces copies offrent le nom de Hugues (1). Elle est d'ailleurs inspirée de son esprit. Dès la première page nous voyons l'auteur professer un dédain à peu près égal pour le rationalisme philosophique et pour la foi des simples. C'est à la raison de tracer le chemin qui conduit à Dieu, mais à la raison éclairée par la grâce. Toute la sagesse des payens ne fut donc qu'une fausse sagesse. Elle est, en outre, de son style, qui n'a jamais été parfaitement imité. Enfin on y rencontre plusieurs allusions (1) Il nous suffira d'en signaler quelques-unes : Bibliothèque nationale, n° 1619, 2530, 15734; Mazarine, 547; Douai, n° 363; Valenciennes, n° 163; Toulouse, n°s 150 et 151; Bruges, n° 154 et 160; Munich, no 14767; Oxford, Collège de Jésus, n° 38; Bodl. Cod. laud. laL, 47. Voir aussi Bandini, *Bibl. Laur.*, t. IV, col. 438, et Denis, *Cod. man., theol. Vindob.*, t. I, col. 2721. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 55 à ses ouvrages authentiques. En voici dès l'abord une très précise: *Philosophia omnis in tres principales partes secatur : logicam, ethicam, theoricam; quartamenim, quam in suo loco adjecimus, hic ex superabundanti enumerare est* (1). Or quelle est cette quatrième partie de la philosophie dont il ne faut pas parler dans l'introduction d'un commentaire sur la Hiérarchie céleste ? C'est la mécanique, comme le Victorin nous l'apprend ailleurs, *in suo loco*; c'est-à-dire dans le *Didascalicon*. On lit, en effet, dans un des chapitres, de cet ouvrage : *Philosophia dividitur in theoricam, practicam, mechanicam et logicam* (2). Cette division de la philosophie en quatre branches est, d'ailleurs, un lieu commun qu'il aime à paraphraser. On la retrouve dans les *Excerptiones priores* (3) et dans *VEpitome in Philosophiam*. Mais, puisque personne ne réclame pour un autre docteur le commentaire sur la Hiérarchie céleste, il n'est pas besoin d'insister. Nous croyons, au surplus, qu'il ne manque rien au texte publié. Sept manuscrits que nous avons successivement consultés reproduisent le même texte avec de simples variantes. Nous n'avons donc ici rien à débattre avec les éditeurs. Loin de là; car accusés à ce propos, nous allons les défendre. On dit qu'ils ont négligé d'autres gloses du Victorin sur d'autres œuvres du faux Denys, et Ton désigne des manuscrits qui les contiennent. Il faut voir ces manuscrits.

(1) *De cœlesH Hierarchia*, lib. I, cap. i. (2) *Didascalicon*, lib. II, c. ii. (3) *Ibid.*, lib. I, c. vi. Digitized by VjOOQ IC

56 LES ŒUVRES DE La tradition attribuait anciennement au chanoine de Saint- Victor une glose sur la Hiérarchie ecclésiastique. C'est un renseignement qu'on trouve dans la liste de ses écrits dressée par Jean, son confrère (1). Cette tradition, recueillie au xv^e siècle par Jean de Tritenheim, a été transmise par ce bibliographe aux auteurs de V Histoire littéraire; ce qui les a sans doute engagés à reproduire, sans examen et sans, défiance, toutes les indications vagues ou erronées des catalogues qui leur désignaient, ou semblaient leur désigner quelques gloses inédites: du Victorin sur les œuvres du faux Denys, On lit dans Y Histoire littéraire : « Outre le commentaire imprimé de Hugues sur la Hiérarchie céleste, le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, coté n^o 1619, renferme deux autres commentaires de notre auteur qui n'ont point vu le jour : Fun, sur la Hiérarchie ecclésiastique de ce saint, et l'autre sur ses Lettres (2)... » C'est ce que déclare, en effet, le catalogue imprimé des manuscrits du Roi, et, puisque les auteurs de V Histoire littéraire acceptaient avec une si grande facilité les indications de ce catalogue, ils pouvaient, en outre, sur le même témoignage, compter parmi les œuvres de notre prieur deux autres gloses, l'une sur les Noms divins, l'autre sur la Théologie mystique, qui sont offertes par le même volume. Mais ce témoin, d'ailleurs respectable, s'est ici grossièrement trompé. De toutes les gloses insérées dans le numéro 1619 une seule appartient à Hugues de Saint- Victor, et elle a pour objet (1) Bulletin des Comités, juin 1851, p. 180. (2) Hist.littér., t. XII, p. 61.

Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 57 la Hiérarchie céleste; celles qui sont jointes aux autres traités du faux Denys appartiennent à Maxime le Confesseur, philosophe chrétien du ^{vu}® siècle, qui ne peut être confondu sous aucun rapport avec notre prieur. N'avaient-elles donc pas vu le jour avant l'année 1763, comme rassurent les auteurs de l'Histoire littéraire. Elles avaient été plusieurs fois traduites du grec en latin et plusieurs fois publiées. Et voici comment une erreur engendre une autre erreur. Après avoir décrit ainsi qu'on vient de le voir le n° 1619 des manuscrits du Roi, les mêmes historiens ajoutent : « Cet exemplaire n'est pas unique; on en trouve un semblable dans la Bibliothèque de Saint-Martin de Tournai, et il est dit à la tête de celui-ci que la traduction du texte de Saint-Denis est de la façon de Hugues de Saint- Victor. » Ce qu'ils rapportent, comme l'indique la note marginale, sur l'autorité de Sanders. S'agissait-il donc de découvrir un autre exemplaire de ces gloses de Maxime, attribuées au chanoine de Saint-Victor? Il n'était pas nécessaire d'aller si loin pour faire cette découverte. Plusieurs fois imprimées, comme nous venons de le dire, et en dernier lieu par Balthasar Corder, en 1634, elles étaient encore offertes aux auteurs de l'Histoire littéraire par divers manuscrits grecs et latins du Roi, de la Sorbonne, de Saint- Victor, de Notre-Dame et même de Saint-Germain-des-Prés. Quelle bibliothèque ne les possédait pas? Parmi les bibliothèques en renom, une seule peut-être, celle de Saint-Martin de Tournai. En effet, le catalogue de Sanders ne contient pas ce que les Bénédictins y ont lu. Ce

biblioDigitized by VjOOQ IC

58 LES ŒUVRES DE graphé s'exprime en ces termes : Ilèm, libri VIII Dionysii àb eodem Hugone e Grseco in latinum versi (1). La Hiérarchie céleste a quinze livres, la Hiérarchie ecclésiastique en a sept, et le Traité des Noms divins treize. Il est donc assez difiBcile de savoir à quel ouvrage du pseudo-Denys se rapporte la noie de Sanders. Cette note ne mentionne, d'ailleurs, qu'un texte, et les Bénédictins nous parlent d'une glose. Il n'y a donc pas un trait de ressemblance entre le manuscrit de Saint-Martin et le volume porté sous le n® 1619 au catalogue imprimé des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale. Mais h&tons-nous de signaler, dans la table de Sanders et dans la notice des Bénédictins, une erreur plus grave encore et moins excusable. Sanders met au compte du Victorin une version de quelque texte du faux Denys, et, persuadés que le n* 1619 de nos manuscrits est la parfaite image du manuscrit de Tournai, les Bénédictins étudient les diverses traductions contenues dans le n** 1619, les comparent au texte et en font Téloge. Gomme n'ont-ils pas reconnu sur-lechamp que toutes ces traductions sont de Jean Scot Érigène ? Sa gloire n'est plus aujourd'hui de les avoir faites ; elles sont presque oubliées, ayant partagé la fortune du texte original ; mais, reproduites mille fois par les copistes du moyen âge, et, plus tard, mises par la presse dans toutes les mains des doctes dévots, elles ont joui longtemps d'une grande renommée. Les auteurs de VHistoire littéraire en avaient déjà parlé (1) Bihlioih, Man. M^.,part. I, p. 112. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DJÏ SAINT-VICTOR 59 dans leur notice sur Jean Scot. Ils les ont deux fois louées sous des noms différents. Pour traduire du grec en latin les œuvres du faux Denys, il fallait savoir le grec, et c'est une connaissance que n'avait pas Hugues de Saint- Victor. Il n'était à cet égard ni plus ni moins instruit que ses maîtres, les plus fameux docteurs de Paris, de Saxe ou de Lorraine. Jean Scot Érigène était mort sans avoir transmis à personne, sur le continent, cette science du grec que l'irlande seule avait conservée. Parce que Ton rencontre, dans quelques écrits du xii® siècle, certains mots grecs assez fidèlement traduits, on suppose que les auteurs de ces écrits savaient le grec. Ils recueillaient avec soin tous les termes de cette langue qu'ils trouvaient interprétés dans les ouvrages de saint Augustin, de saint Jérôme, d'Origène, d'Isidore de Séville, de Macrobe, de Ghalcidius, de Martianus Capella, de Boèce, et ils reproduisaient ensuite ces interprétations, faisant volontiers parade d'une érudition qu'ils n'avaient pas. Un grand secours leur était d'ailleurs offert, non pour expliquer un texte complet, mais pour comprendre un certain nombre de vocables usuels, par le glossaire de « maître Moyse de Grèce, » dont il existe des manuscrits fort anciens (1). Pour apprécier jusqu'où s'étendait leur connaissance des lettres grecques, il faut s'arrêter, non pas aux mots qu'ils traduisent bien, mais à ceux qu'ils traduisent mal. Quand donc Hugues de Saint- Victor nous donne quelques étymologies exactes, comme, par exemple, (1) No» 548 et 359 de la Biblioth. nation. Digitized by VjOOQ IC

60 LES OEUVRES DE HUGUES DE SAINT-VIGTOU celle du mot bibliotheca (1), il copie simplement Isidore de Séville (2) ou tout autre. Mais quand on le voit traduire mechanica par adulterina, comme si ce mot venait du latin mœcha (3), faire dériver charta de carptim (4) et d'asquus economica, qu'il écrit adquono^ mica (5), on peut résolument affirmer qu'il ignorait la langue grecque. Les éditeurs de Tannée 1648 rapportent que le commentaire sur la Hiérarchie céleste fut dédié par l'auteur au roi Louis le Jeune, fils de Louis le Gros. C'était là sans doute une tradition ; le fait n'est attesté par aucun manuscrit. On pourrait même le contester en s'appuyant sur ce qu'on lit, à la fin d'un des plus anciens, à la Bibliothèque impériale de Vienne : Explicit expositio magistri Hugonis et pradpositi S. Vicioris (6). En effet, la dignité de prévôt étant inférieure à celle de prieur, Hugues dut la quitter quand il fut nommé prieur, vers l'année 1137. Immédiatement après cette glose, Jean de Tritenheim mentionne sous ce titre. De laude Patrum liber unus^un opusculum qui nous est complètement inconnu. Comme il est seul à parler de cet ouvrage, nous supposons que c'est une indication fautive ou du moins inexacte. (1) Prænotationes de Scripioribus et Scripluris sacris^ ch. ii. (2) Origines, lib. XV, c. vi. (3) Épitome in Pfiilosophiam. (4) « Dicta autem caria quod carptim papy ri legmea decerptum glutiaaiur et sic carta conficitur ». Didasc, lib. IV, c. xvi. (5) Epitome in Philosophiam. — Didascalicon, lib. II, c. ii. — Ibid., c. XXI. (6) Denis, Cod. man.theol. Vindob., t. I, col. 2722. Digitized by VjOOQ IC

CHAPITRE DEUXIÈME ŒUVRES PUBLIÉES DANS LE
TOME DEUXIÈME L InstUutiones in Decalogum legis dominicæ. Ce
traité n'est pas, dit-OD, contestable à notre Victorin. On ajoute : « On y
trouve des traces évidentes de sa doctrine. » Assurément. Nous allons
pourtant élever une contestation. Ces Institutions ne sont pas, en effet, un
ouvrage, un traité composé par Hugues de Saint- Victor ; c'est un ensemble
fabriqué par les éditeurs de 1648 avec des pièces authentiques, mais fort
mal assorties. Il se compose de quatre chapitres, dont les trois premiers
sont, en effet, une paraphrase des préceptes du Décalogue ; mais le
quatrième, qui traite de l'amour, ne s'y rapporte en rien. Les trois premiers
chapitres, commençant par Audi, Israël : Deus tuus Deus unus est, se
rencontrent isolément dans quelques manuscrits, sous les titres de : De
decem præceptis Decalogi; Tractatus de Audi Israël (1). D'autres nous en
offrent un (1) Bibl. nation, no» 1908, 2929. Digitized by VjOOQ IC

62 LES ŒUVRES DE fragment intitulé : De præceptis secundæ tabula (1). Il semble que les anciens copistes se soient entendus pour donner à ces trois chapitres, soit réunis, soit démembrés, les titres les plus variés. Que néanmoins on ne les accuse pas d'avoir tendu ce piège aux futurs critiques; ils pouvaient en effet intituler à leur convenance des morceaux par eux-mêmes détachés de l'ouvrage le plus important, le plus célèbre, de notre docteur. Gomme l'abondance des manuscrits nous l'atteste, cet ouvrage était, au moyen âge, dans toutes les mains. C'est le Traité des Sacraments, Dans le premier livre de ce traité, douzième partie, chapitres vi, vu et viii, se retrouvent les chapitres i, ir, m des Institutiones in Deçàlogum legis dominical. Ainsi les éditeurs de. 1648, et, suivant leur exemple, ceux de 1853 ont publié deux fois le même texte. C'est donc un nouveau péché d'étourderie. Nous ferons en outre remarquer que cette glose sur le Décalogue est plus correcte dans le Traité des Sacraments qu'elle ne Test ici. Ayant remis à leur place les trois premiers chapitres de ce faux traité, nous arrivons au quatrième qui commence par : Quotidianum de dilectione sermonem serimus. Dans tous les manuscrits, et ils sont très nombreux, ce prétendu chapitre est, au contraire, un traité complet, que tous les copistes, les anciens bibliographes et les compilateurs (2) intitulent De suh(1) Bibl. nat. no 14303. (2) Voir notamment Thomas d'Irlande, dans son Manipulus florum, au mot Dilectio. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 63 *stantia dilectionis* {i).

Quelques copistes ayant attribué par mégarde à saint Augustin (2), il a plusieurs fois été publié soit parmi les œuvres authentiques, soit parmi les œuvres supposées de ce Père (3). Mais l'erreur de cette attribution est depuis longtemps reconnue. On faisait d'ailleurs grand tort au Victorin en lui refusant cet opuscule dont le style est d'une remarquable élégance. II. *Dialogus de Sacramentis legis naturalis et scriptæ*. Ce dialogue entre un maître et son disciple nous offre une série de questions et de réponses sur des mystères que la théologie prétend expliquer. Il y a d'étranges réponses; cependant elles n'ont choqué ni Casimir Oudin ni les auteurs de *VH* Histoire littéraire, qui s'accordent à louer cet écrit. Pour notre part, nous n'avons aucunement l'intention de le censurer. Nous étendons volontiers jusqu'aux théologiens cette liberté de tout oser qu'Horace concède aux peintres et aux poètes. Dans le n° 222 de Charleville le dialogue commence par cette question : *Quid factum est priusquam mundus fieret* ? C'est-à-dire : Qu'avait fait le créateur avant de faire le monde ? Mais hâtons-nous de corriger ce texte défectueux. Il faut lire : *Quid fuit priusquam mundus fieret* ? Cette question est déjà bien assez indiscrète. (1) *Bibl. nat.*, 11*» 2527, 2532, 2566, 3307, 14506, 15315, 15692, 15988; *Mazarine*, 433; *Laon*, 173, 463, 471 ; *Tours*, 85; *Douai*, 360 et 366; *Oxford*, collège Merlon, 13, etc., etc. (2) *Voiries no*» 2083 et 14294 de la *Bibliolh. nation.* (3) *A* Tappendice du t. VI, dans l'édition des Bénédictins. Digitized by VjOOQ IC

64 LES ŒUVRES DE Quoi qu'il en soit, la réponse est orthodoxe : Soliis Deus. Mais celle qui va suivre Test-elle ? Le Disciple demande : Ubi foetus est mundus ? Et le Maître répond : In Dco. Ce n'est pas là, du moins, ce que TÉglise a toujours permis de dire ; pour en fournir la preuve, nous n'avons qu'à rappeler la sentence rendue contre Amaury de Bennes et David de Dinant. Hugues n'insiste pas d'ailleurs sur cette assertion périlleuse. Il y aurait insisté, suivant Etienne de Bourbon, et aurait ainsi défini Dieu : Deus est super omnia non elatus, subter omnia non substratus, inter omnia non inclusus^ extra omnia non excludus (1). Mais Etienne de Bourbon s'est trompé. Cette définition poétique de l'essence divine n'appartient pas au chanoine de Saint- Victor ; elle est d'Hildebert : Intra cuncta, nec inclusus : Extra cuncta, nec exclusus ; Super cuncta, nec elatus ; Subter cuncta, nec substratus (2)... Hugues définit ici la matière première comme dans ses gloses sur la Pentateuque, et pour exprimer la même opinion il se sert des mêmes termes Il reproduit pareillement l'explication bizarre qu'il a déjà donnée sur l'extraction de cette côte qui, transformée, doit devenir la compagne d'Adam. La question est de savoir pourquoi Dieu l'a tirée de l'homme dormant plutôt que de l'homme éveillé ; et la réponse est qu'il (1) Etienne de Bourbon, De septem donis; no 15970 de la Biblioth. nat., f. 8, verso. (2) Opéra Hildeberti, edente Beaugendre, col. 1337.

Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 65 Ta tirée de rhomme dormant pour ne lui causer aucune douleur. Quelques passages doivent être cités textuellement. « Le Disciple: Pourquoi Dieu n'a-t-il pas fait tous les hommes à la fois, comme les anges? — Le Maître: Parce qu'il a voulu que le genre humain eût un seul principe. — Le Disciple : Mais pourquoi a-t-il voulu cela ? — Le Maître: Pour rabattre Torgueil du diable. Le diable ayant eu l'orgueilleux désir d'être un principe autre que Dieu, Dieu voulut, pour châtier son insolence, que rhomme eût l'honneur de lui ressembler en ce point qu'il fut principe de génération pour les autres hommes, comme il était lui-même principe de création pour l'ensemble des êtres. » Ce que nous venons de citer a pour objet de faire voir que parfois le Maître se tire d'embarras en homme d'esprit. Quelques-unes de ses réponses, étant plus sérieuses, ont plus de portée. Il s'agit, par exemple, de savoir comment certains hommes ont pu triompher du diable avant l'ère de la grâce, sous le régime de la loi- Ils ne l'ont pu, répond le maître, que par le mérite de la passion du Christ. Le disciple trouve la réponse obscure et demande qu'elle soit expliquée. « Que dirai-je du Verbe incarné ? N'est-ce pas un roi venu dans ce monde, après avoir revêtu l'humanité, pour y guerroyer contre le diable et l'en chasser comme un usurpateur établi par la violence dans le domaine d'autrui ? Et ces saints des premiers âges, qui furent avant l'Incarnation les élus de Dieu, comment les appellerai-je, si, ce n'est la vaillante avantgarde du roi qui devait venir Et ces autres élus, 5 Digitized by VjOOQ IC

66 LES ŒUVRES DE qui Tont été, qui le seront, depuis
rincarnation jusqu'à la consommation des siècles, que soul-ils, si ce n'est
d'autres soldats formant rarrière-garde du même roi, tous animés d'une
ardeur pareille, ayant, il est vrai, miliciens nouveaux, des armes nouvelles,
mais armés par le même chef pour livrer bataille au même ennemi ? Ainsi
donc, qu'ils marchent à Tavant ou bien à l'arrière, ils portent les insignes
symboliques du même roi, c'est pour ce roi qu'ils combattent et contre le
même tyran ; la seule différence est que les uns sont venus avant le roi, les
autres après. Tu vois donc comment, depuis le commencement jusqu'à la fin
des temps, tous les bons sont des Christs car il n'y a que les Christs qui
trionphent du diable. » Mais, reprend le disciple, il faut de cela conclure
qu'il y a eu des chrétiens dès le commencement du monde, (c Le Maître :
Rien de plus vrai. — Le Disciple: Cependant beaucoup de gens ne sont pas
de cet avis. » Qu'on note cette remarque mise dans la bouche du disciple
étonné. Hugues se plaît donc à déclarer luimême que sa créance n'est pas,
en ce cas, la créance commune. L'en blâmerons-nous ? Non sans doute. Les
hommes qui se sont élevés par l'étude au-dessus de la foule peuvent à bon
droit être fiers de ne pas toujours penser comme elle. Ce dialogue est
anonyme dans les n»« 4709 (fol. 95) et 12312 (fol. 174) de la Bibliothèque
nationale ; mais il porte le nom de Hugues dans les n^" 1908, 2929, 14303
et 15682 de la même bibUothèque, ainsi que dans les n^ 222 de Gharleville,
128 de Boulognesur-Mer et dans un volume de la Bibliothèque
impéDigitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 67 riale de Vienne décrit par Denis (1). Cette attribution ne parait pas contestable. L'auteur se révèle en se répétant. Que néanmoins on ne considère pas comme une répétition de l'auteur le compte rendu de certain procès entre Dieu, l'homme et le diable que nous retrouverons dans une glose sur les Psaumes et dans le traité des Sacrements. Sa vraie place est, pensonsnous, dans notre dialogue ; ailleurs c'est une interpolation faite par des copistes. Le même opuscul est encore intitulé *Dialogus super Genesim* et *Dialogus de Veteri Testamento*, sive *creatione mundi*. Denis le mentionne comme inédit. Il a commis cette erreur pour avoir été trompé par un titre qui diffère du titre imprimé. III. *Summa Sententiarum*. Cet ouvrage est, en effet, intitulé, dans quelques manuscrits, *Sententiæ*; mais on le trouve encore sous ces autres titres : *Tractatus theologici*^ *Tractatus de questionibus theologicis*^ *Liber sacramentorum*^ *Liber minor de sacramentis*. Il se divise en sept parties, dont la première a pour objet la Trinité, la seconde les anges, la troisième l'homme, et les quatre dernières les sacrements. Nous avons d'abord à présenter quelques observations sur le texte ; nous discuterons ensuite toutes les conjectures qu'on a faites sur l'auteur. Dans un très grand nombre de manuscrits ce texte commence par : *De fide et spe quæ in nobis est omni* (t) *Cod. man. theol. Vindob., t. I, col. 2728.* Digitized by VjOOQ IC

68 LES OÏEUVRES DE poscenti reddere rationem, ut ait Petrus in epistola sua, parati esse debemus. De cette phrase et de plusieurs autres qui suivent les éditeurs de 1648 ont fait une préface. Étrange préface, qui peut tout au plus servir d'introduction aux trois chapitres qui viennent immédiatement après ! Les manuscrits n'ont pas de préface ; c'est un chapitre du livre même qui commence par les mots De fide et spe. Voilà notre première remarque. En voici maintenant une autre plus importante. On s'explique mal qu'un traité particulier sur la Trinité, faisant corps avec six autres et formant avec eux un cours complet de théologie, débute par trois chapitres sur la foi, l'espérance et la charité. Il semble que l'auteur doit être amené par quelque chose à discourir sur ces vertus, et que l'ouvrage est incomplet dans les nombreuses copies qui commencent par cette digression. Telle est, en effet, la vérité. En d'autres manuscrits les premiers mots de l'ouvrage sont : Indubitanter credo unum Deum esse et non plures, juœta illud Moysi : Audi Israël, et vient à la suite une ample exposition des principaux dogmes de la théologie chrétienne. L'auteur déclare d'abord sa doctrine sur l'unité de la .cause universellement créatrice et sur ses attributs nécessaires. Il dit ensuite en quoi consiste l'essence propre de Dieu, la distinction des personnes divines devant être expquée plus loin. Mais, en terminant sa démonstration d'un Dieu substantiel, l'auteur s'aperçoit bien qu'on peut faire de graves objections à tout ce qu'il vient de dire sur ce grand mystère ; il s'arrête alors pour déclarer très Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 69 volontiers, sans que l'aveu lui coûte, que, si la raison n'enseigne pas de telles vérités, elles viennent de la foi, et c'est alors qu'il entame sa digression sur les vertus théologiques. Ainsi se termine, dans le manuscrit que nous avons sous les yeux, le chapitre relatif à la substance divine : Quod si contigerit a dialecticis, pereat quæjuxtasolitur naturæ cursum et usus vocum inventa sunt, sive judicio, sive heretico, impugnari veritatem catholicam quæ est de natura divinæ substantiæ omnia ineffabiliter transcendente, quamvis catholicus nequeat humana ratione refellere, tamen nihilominus in fide, quæ tantis auctoritatibus innita est, constanter permaneat, memoriter recolens illam fidem non habere meritum eut humana ratio præbet experimentum. Et, aussitôt après, commence le chapitre dont tels sont les premiers mots : De fide et spe, etc., etc. Le manuscrit avec lequel nous venons de faire cette correction est un beau volume du xii^e siècle, qui, conservé jadis à Saint-Germain-des-Prés, est aujourd'hui le n^o 12528 du fonds latin, à la Bibliothèque nationale. Le collège de Saint-Jean-Baptiste, à Oxford, en possède un semblable, sous le n^o 98. Il ne faut pas s'étonner de rencontrer tant de copies incomplètes. Les copistes du moyen âge ont commis beaucoup de ces mutilations ; mais nous n'avons pas à leur en demander un compte très sévère. Leurs obligations n'étaient pas celles des éditeurs modernes, par qui les textes des auteurs doivent toujours être scrupuleusement respectés. S'ils copiaient pour eux-mêmes, ils pouvaient librement laisser de côté ce qu'ils jugeaient Digitized by VjOOQ IC

70 LES OEUVRES DE inutile; slls copiaient pour les autres, les autres avaient le même droit de leur imposer tels ou tels retranchements. Il est vraisemblable que, dès le XII^e siècle, un d'entre eux aura détaché les premiers chapitres de la Somme pour en faire un traité particulier sur la nature de la substance divine, et que cette disjonction aura, dans la suite, prévalu. Ce qui nous porte à le croire, c'est que Jean de Tritenheim inscrit parmi les œuvres de notre chanoine un traité qu'il intitule : *De natura Dei simplici liber unus*. Or, d'une part, ce traité manque dans les éditions et, d'autre part, le titre conservé par Jean de Tritenheim répond exactement au contenu des premiers chapitres de la Somme dans les exemplaires complets. Il s'agit maintenant de faire connaître et d'apprécier les conjectures diverses que l'on a faites sur le nom de l'auteur. Les deux manuscrits complets, précédemment cités, sont anonymes. Sont également anonymes les exemplaires contenus dans les n^{os} 940 et 680 de la Mazarine, 265 et 388 de T Arsenal, il et 80 de Ghalons-sur-Marne, 58 de Vendôme, 388 de Tours, 524 de Troyes, 52 de Nîmes, 205 de Toulouse, 388 de Tours, 1642 de Vienne, 700 de Turin, 80 et 232 des Cod. Laud. miscelL, à la Bodleienne, etc., etc. Mais dans les n^{os} 3244 de la Bibliothèque nationale, 75 d'Alcobaça et 1264 de Troyes, Tauteur est appelé magister Otho. Enfin, longtemps après avoir été publié par les chanoines de Saint- Victor sous le nom de leur confrère, il l'a été de nouveau, en 1708, sous le nom d'Hildebert de Lavardin. Voilà donc plusieurs attributions constatées. Laquelle admettre ? Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 71 Nous traiterons d'abord des six premiers livres, faisant nos réserves à l'égard du septième, qui doit être l'objet d'une critique particulière. V Histoire littéraire ne doit nous être ici d'aucun secours. Après avoir loué cet ouvrage dans leur tome XI, p. 362, comme étant d'Hildebert, les auteurs de V Histoire littéraire l'ont encore plus vanté dans leur tome XII, p. 29, comme étant de Hugues, et puis ils l'ont cité, dans le tome XIX, p. 231, comme étant peut-être d'Eudes de Ghateauroux. Nous avons donc à rechercher ailleurs les informations qui nous sont nécessaires. Hildebert doit être immédiatement écarté. Son éditeur, dôm Beaugendre, était bien l'homme du monde le plus incapable de discerner, en ces matières, le faux du vrai. Nous sommes en mesure de prouver que le recueil formé par cet éditeur crédule contient moins de pièces authentiques que de pièces apocryphes. Cependant il n'a pas introduit ledit traité dans ce recueil sans douter qu'il fût d'Hildebert et sans avouer ce doute, le manuscrit auquel il a fait l'emprunt de son texte n'offrant aucun nom d'auteur. Or le nom d'Hildebert ne se lit, nous pouvons l'assurer, dans aucun autre. Il n'y a donc pas lieu d'insister davantage sur cette attribution dépourvue de tout fondement. Reste maître Odon. Mais quel est ce personnage ? On a mis en avant Eudes de Ghateauroux. G'est une conjecture non moins frivole. Eudes de Ghateauroux, évêque de Tusculum, aujourd'hui Frascati, mort à Orvielo en l'année 1273, ne peut être l'auteur d'un

Digitized by VjOOQ IC

72 LES OEUVRES DE livre dont on a des copies faites avant sa naissance (1). Le P. Honoré de Saint-Bonaventure propose Gérard Odon , théologien très renommé dans Tordre des Mineurs (2). Mais cette proposition est encore plus inacceptable, Gérard Odon étant mort vers le milieu du XIV^e siècle. C'est peut-être, forte^e dit le rédacteur du Catalogue des manuscrits de Troyes (3), Eudes, abbé de Saint-Père d'Auxerre, qui vivait encore, diton, en Tannée 1181 (4). ici, nous le reconnaissons, il y a convenance entre Tépoque des manuscrits et celle de Tauteur supposé ; mais cet Eudes, abbé de SaintPère, n'a jamais été signalé, même dans son ordre, comme ayant écrit un livre quelconque, et Ton ne saurait admettre que Tauteur d'un ouvrage aussi longtemps célèbre que la Somme des Sentences soit demeuré jusqu'à ce jour un écrivain tout à fait ignoré. A notre avis, d'autres contemporains du même nom, soit Eudes de Soissons, soit Eudes abbé de SainteGeneviève, pourraient être mis en cause avec plus de vraisemblance. Cependant nous les laisserons de côté les uns et les autres, pour démontrer, pensons-nous, clairement que Tœuvre est bien placée dans le recueil de notre Victorin. Si, comme nous Tavons dit, quelques copies l'attribuent à certain maître Odon, Hugues de Saint-Victor est Tauteur désigné par le plus grand nombre des manuscrits, entre lesquels nous en pouvons citer (1) Voir notre notice sur Quelques lettres d'Innocent /F, dans les Notices et extraits des man., t. XXIV, deuxième partie, p. 204. (2) Comment, de Alcobac, biblioth., p. 342. (3) GataU des man, des bibl. des départ., t. II, p. 229. (4) Hisl. littér. de la France, t. XIV, p. 349. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 73 au moins un de son temps, le n° 2916 de la Bibliothèque nationale, provenant de Cluny. Joignons-y les n°s 15139 de la même bibliothèque, 363 et 364 de Douai, 738 de Vienne et 304 de lord Ashburham. Pourquoi récuser leur témoignage ? Le P. Honoré de Saint-Bonaventure y fait, il est vrai, cette objection. Il y a dans les Sentences communément données à Hugues de Saint-Victor des phrases qui se retrouvent, presque sans changement, dans les Sentences de Pierre le Lombard. L'emprunt est manifeste ; or ce n'est pas un tel docteur que Pierre le Lombard qui peut être réputé l'emprunteur. L'objection n'est certainement pas valable. En effet, pourquoi Pierre le Lombard, composant à son tour une somme de théologie, n'aurait-il pas, avec une liberté qu'on prenait souvent au moyen âge, imité de très près, dans plusieurs chapitres de son gros livre, quelques bons passages d'une autre somme, très estimable et très estimée, dont l'auteur passait à bon droit pour le plus habile des théologiens modernes ? Une autre comparaison était à faire. La Somme des Sentences est quelquefois intitulée, comme nous l'avons dit. *Liber sacramentorum*, *Liber minor de sacramentis*. Eh bien ! il l'aurait fallu comparer au grand traité Des Sacrements et l'on aurait aussitôt reconnu que les deux ouvrages sont calqués l'un sur l'autre, que les mêmes décisions, sur tous les points importants, y sont reproduites dans les mêmes termes et que le plus court des deux serait d'un effronté plagiaire, si l'un et l'autre n'étaient pas du même auteur. Le moyen âge nous a laissé beaucoup de ces rédactions abrégées. Nous constatons le fait sans en

Digitized by VjOOQ IC

74 LES ŒUVRES DE rechercher toutes les causes. Il suffit de rappeler que les écoliers- les demandaient eux-mêmes à leurs maîtres. Le septième livre réclame, avons-nous dit, un examen particulier. En effet, un manuscrit de très bonne date, le n<* 392 des Cod. Lavd. miscell^L à la Bodleienne, le sépare des autres pour l'attribuer à Gauthier de Mortagne. Ce septième livre, qui tout entier se rapporte au mariage, diffère, nous le reconnaissons, des précédents sous le double rapport de la composition et du style. Hugues n'est guère canoniste; il est encore moins légiste; ses autorités sont uniquement les livres saints et les Pères. Or, presque toutes les règles de conduite données dans ce livre sont empruntées à des textes légaux. On remarque, en outre, que les raisonnements appuyés sur ces textes sont développés avec une insistance minutieuse qui n'est pas habituelle à notre prieur. Il n'est certes pas impossible que celui-ci, mort jeune, n'ait pas eu le temps d'achever ses Sentences, et que Gauthier de Mortagne, son grand ami, qui lui survécut d'environ trente années, ait pris le soin d'y joindre un complément jugé nécessaire. Ce septième livre se trouve d'ailleurs, dans le n** 210 de Douai, isolé des six autres et sans aucun nom. Le copiste paraît l'avoir transcrit comme un traité particulier sur le mariage, laissé par un auteur inconnu. Quoi qu'il en soit, plusieurs chapitres manquent à ce septième livre dans les éditions de 1648 et de 1854. Il s'arrête en effet, dans ces éditions, comme dans un certain nombre de manuscrits, au miUeu Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 75 d'une dissertation sur les secondes nocces, et un exemplaire venu de Saint- Victor à la Bibliothèque nationale, le n° 15125 du fonds latin, nous offre encore, outre la fin de la dissertation inachevée, quelques chapitres dont pas un ne semble superflu. Un autre ouvrage existe sous le même titre, *Sententiæ*, et sous le nom d'Hugues, dans le n° 219 du collège Balliol, à Oxford, où il commence par : *Ad instructionem minorum quibus non va^{et} opusculorum variorum prolixitatem perscrutari*. Nous le connaissons, l'ayant aussi rencontré dans les n° 14883, 16412 de la Bibliothèque nationale et 1015 de la Mazarine. Il est encore dans le n° 303 de Bruges, sous le titre de *Tractatus theologicus pei^{tilis}*, dans le n° 397 des Cod. Laud. miscell., à la Bodleienne et dans le n° 202 du collège Merton. Mais dans tous ces manuscrits, si ce n'est dans celui du collège Balliol, il est pareillement anonyme. Si donc les éditeurs l'ont omis, nous ne le leur reprochons pas. IV. De sacramentis christianæ fidei. Ce traité Des Sacrements est l'ouvrage le plus digne de la grande renommée de Hugues de Saint- Victor. Dans aucun de ses autres écrits il ne parle un aussi beau langage ; dans aucun il ne tempère les inclinations mystiques de son cœur par un meilleur emploi de la méthode dialectique. Si la Somme des Sentences est un abrégé de la théologie, le traité Des Sacrements est une exposition complète de tous les dogmes, avec une réponse qui sera longtemps jugée satisfaisante Digitized by VjOOQ IC

76 LES ŒUVRES DE à toutes les objections élevées au xii^e siècle par l'esprit d'examen. Il n'y a pas de contestation sur l'authenticité de cet ouvrage. Tous les manuscrits et tous les bibliographes le donnent à l'illustre prieur, Gauthier de Saint- Victor (1). Saint Thomas (2) et saint Bonaventure (3) le citent sous son nom, et il est superflu de chercher de nouvelles preuves pour établir la parfaite légitimité de cette attribution. Nous n'avons, d'ailleurs aucune remarque à faire sur le texte publié par les éditeurs. Mais nous avons à signaler une étrange et vraiment impardonnable erreur commise par les auteurs de l'Histoire littéraire à l'occasion de cet ouvrage. Au chapitre qui concerne les œuvres inédites de notre prieur ils annoncent en ces termes une découverte qu'ils se flattent d'avoir faite : « A la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, nous avons rencontré sous le n^o 131 : Hugonis a Sancto Victor e Hexameron. C'est un traité philosophique et théologique, dans lequel on résout d'une manière fort subtile et non moins solide les plus importantes questions sur l'ouvrage des six jours (4). » Qui ne les croirait ici ? Il s'agit d'un volume que les Bénédictins doivent, comme il semble, exactement indiquer. Il est à Saint-Germain, en leur possession, sous leurs yeux. Eh bien, l'indica(1) Bibl. nat., man. lat., n^o 14590, fol. 39, verso. (2) Notamment dans les Quodlib. ; quodlib. iv, art. 9; et dans la Somme de théot., part. III, quæst. xlv, art. 3. (3) In tertium Sentent, dist. XXI, quæst. vi et dist, XXIII, quæst. I et ii. (4) Hist, littér, de La Fr., t. XII, p. 61. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 77 tion est fausse; le volume qui portait en 1763 le n° 131 de Saint-Germain est occupé tout entier par des postilles sur l'Écriture qui n'ont aucun rapport avec le traité philosophique signalé par les Bénédictins, et l'auteur de ces postilles sur l'Écriture est Nicolas de Lyre. Le traité philosophique, il faut l'aller rechercher dans l'ancien 131 de Saint-Germain, inscrit, depuis l'année 1740, sous le n° 914, et qui figure aujourd'hui sous le n° 13423 parmi les manuscrits latins de la Bibliothèque nationale. Mais du moins y trouvons-nous, en ayant fait la recherche, cet Hexameron inédit, cet ouvrage précieux dont les éditeurs de l'année 1648 ont, dit-on, ignoré l'existence ? Nous y trouvons le premier livre des Sacraments dont la matière principale est, en effet, l'œuvre des six jours ; mais il n'y a rien là de nouveau, rien d'inédit, le traité Des Sacraments ayant été souvent publié depuis l'année 1485, où, comme il paraît, il le fut pour la première fois (1). Ce traité Des Sacraments étant un ouvrage très considérable, où sont discutées les questions les plus diverses, on ne s'étonne pas de rencontrer dans les manuscrits, sous des titres particuliers, des fragments détachés de ce vaste ensemble. Ainsi dans le n° 16823 de la Bibliothèque nationale, on lit, fol. 145, un de ces fragments intitulé De corpore Domini. Qu'on ne le croie pas non plus un opuscule inédit. Hugues de Saint-Victor est encore l'auteur désigné d'un autre Hexameron conservé dans le n° 37 des manuscrits de la Hain, Repert, bibliogr., l. III, n° 9025. Digitized by VjOOQ IC

78 LES ŒUVRES DE nuscrits de Toussaint {AU soûl), à Oxford, et qui commence, au rapport de M. Goxe, par ces mots : *Librum istum, urgentibus fratribus*. Mais cette désignation ne nous inspire aucune confiance. Si l'ouvrage était vraiment de notre prieur, on en aurait plus d'une copie, et le manuscrit de Toussaint offre seul son nom. IV. De arca Noe morali. — De arca Noe mystica. — De Vanitate mundi. Les trois traités dont nous venons de reproduire les titres se succèdent en cet ordre dans l'édition de 1854, Dans l'édition de 1648 l'ordre est contraire. L'ordre préférable est celui de 1854. En effet l'auteur nous informe qu'il a d'abord écrit V Arche morale^ puis V Arche mystique qh^hIq traité iS^^r la vanité du monde. Qu'on nous permette cependant de revenir, pour montrer quel est cet auteur, à l'ordre justement abandonné. Non seulement cela nous offrira plus de commodité pour traiter les questions que nous avons à résoudre, mais encore cela rendra l'intelligence de nos solutions plus facile. Dans le second livre du traité De Vanitate mundi, Oudin a remarqué la phrase suivante, qui contient un précieux renseignement : *De his scriptionibus in alio quodam libro quem de Arca cdmposuimus plura diximus* (1). Il s'agit des dimensions mystiques de l'arche de Noé, et l'auteur nous avertit qu'il a disserté plus amplement sur ces dimensions dans un livre de sa façon intitulé De Arca ; ce qui nous ren(1) Édit. de 1854, t. II, col. 717. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 79 voie au livre IV, ch. ix, de V Arche morale. Ce chapitre nous offre, en effet, des explications très étendues sur tout ce qui se trouve sommairement énoncé dans le second livre du traité De Vanitate mundi. G*est un vrai fatras de subtilités tropologiques, que l'on a bien de la peine à comprendre quand on n'a pas un penchant naturel pour ce genre de divagations ; mais il n'importe : le rapprochement que nous venons de faire entre les deux ouvrages prouve, du moins, qu'ils sont du même auteur, et c'est là tout ce qui nous intéresse en ce moment. U Arche morale et V Arche mystique ont été réunies par Casimir Oudin comme étant deux parties d'un seul traité. Doivent-elles rester séparées, telles que nous les présentent les éditions de 1648 et de 1854 ? Nous reviendrons plus loin sur cette question très embrouillée par la diversité des témoignages. Il nous suffit présentement de constater ceci : du consentement de tout le monde, il convient d'attribuer au même auteur les trois traités imprimés sous ces titres: De Arca mystica, De Vanitate mundi, De Arca moralis. Il s'agit maintenant de le nommer. Toujours prêt à disputer contre Hugues de Saint- Victor, Oudin s'efforce d'établir que cet auteur est Hugues de Fouilloi, qui, dit-il, fut un des moines noirs de l'abbaye de Gorbie, et il signale, dans l'un des trois traités, divers passages très élogieux pour Tillustre fondateur de la religion bénédictine ; ce qui, s'empresse-t-il d'ajouter, trahit manifestement un de ses disciples : Quod monachum benedictinum olet, nequitiam vero canonicum regularem. Mais que vaut cette preuve ? Hugues de

80 LES OEUVRES DE Fouilloi, prieur de Saint-Laurent d'Heilly, appartenait à l'ordre de Saint-Augustin. Oudin nous déclare ensuite qu'il a consulté les manuscrits et qu'ils l'ont confirmé dans son opinion. Cependant il est prudent de les interroger après lui. Entre les exemplaires de ce traité que possède la Bibliothèque nationale, le plus ancien est dans le n° 15139, venu de Saint- Victor. C'est une copie qu'on rapporte au xii^e siècle. Or Hugues est l'auteur qu'elle désigne. Il est encore désigné par d'autres manuscrits de même date, les n° 364 de Douai et 301 de Troyes. Est-il nécessaire d'interroger les copies plus modernes ? Elles abondent. Pour ne citer que les n° 3007, 1450, 15315 et 15695 de la Bibliothèque nationale, ces volumes sont des recueils de traités tous attribués à notre Victorin. Il est vrai qu'un exemplaire nous est indiqué, dans le n° 3638 de la même bibliothèque, sous le nom du cardinal Hugues de Saint-Cher. Mais cette indication fautive est uniquement imputable à l'auteur d'un catalogue. Le n° 3638 est un volume du xv^e siècle, qui contient , en effet , une copie du *De Vanitate mundi*; mais en tête de cette copie figure le simple nom de Hugues, nullement celui du cardinal Hugues de Saint-Cher. Si nous consultons ensuite quelques-uns des nombreux manuscrits qui nous offrent les deux autres traités unis ou séparés, comme, par exemple, les n° 2531, 2632, 10631, 12261, 13422, 15065, 15315, 15692, 15734 de la Bibliothèque nationale, nous y trouvons la même information au sujet de l'auteur ; pas une seule des copies que contiennent ces volumes n'est sous un autre nom que celui de

HUGUES DE SAINT-VICTOR 81 Dotre chanoine. Le n° 2531, qui paraît aussi du XII^e siècle, contient même à cet égard les renseignements les plus précis, car en voici le titre : Incipit liber de Arca Noe pro arca sapientie, cum arca Eccle^{sie}, cum arca interioris gratie, quem composuit Hugo, prior sancti Victoris Parisiensis. Qu'on le remarque, tous les manuscrits que nous venons de citer sont à la Bibliothèque nationale. Combien d'autres bibliothèques en possèdent de pareils? Quand donc Casimir Oudin nous envoyait aux manuscrits, il commettait une grande imprudence : les manuscrits sont tous d'accord pour condamner et non pour justifier son opinion. Mais le Traité de V Arche ou l'un des traités de Y Arche n'est pas le seul de ses écrits antérieurs que cite l'auteur contesté du De Vanitate rerum mundanarum. C'est une remarque déjà faite par les rédacteurs de V Histoire littéraire[^] qui, l'ayant faite, argumentent ainsi : «Aux divers moyens qu'Oudin emploie pour dépouiller Hugues de Saint-Victor de ses trois écrits et les transporter à Hugues de Foulois (il s'agit, on le comprend bien, du De Fam[^]afô et des deux livres de VArchè)[^] nous n'avons qu'un mot à opposer, et ce mot est tranchant. L'auteur, dans un endroit (page 297, col. 2), renvoie, pour plus grand éclaircissement de la question qu'il y traite, à son livre De tribus diebus[^] ouvrage dont nous rendrons compte ci-après, et que personne, de l'aveu d'Oudin lui-même, ne peut refuser à notre Victorin.» C'est ainsi que s'expriment, au tome XII de V Histoire littéraire[^] page 18, les successeurs immédiats de dom Rivet. Mais, au tome XIII, 6 Digitized by VjOOQ IC

82 LES ŒUVRES DE dans sa notice sur Hugues de Fouilloi, dom Brial discute de nouveau la même question en des termes qui ne sont guère courtois pour ses anciens confrères. Rappelant le passage du tome XII que nous venons de reproduire, il le critique de cette façon: « Il y a dans cet endroit une distraction inconcevable de la part de l'auteur. Tout y est controuvé. Le renvoi au livre De tribus diebus^{Sj} ou plutôt De Operibus trium dierum[^] ne se trouve pas à la page 297, colonne 2, du tome II qu'on indique. Il n'y a, dans la collection du Victorin, aucun ouvrage qui porte le titre de De tribus diebus[^] ou un semblable. Le rédacteur de l'article, qui promet de rendre compte de cet écrit un peu plus bas, n'en dit pas un mot.» Évidemment quelqu'un s'est trompé. Mais le coupable, c'est celui qui montre si peu d'indulgence pour les erreurs de son prochain. En effet dans cette édition, si souvent fautive, de l'année 1648, trois pages du second volume portent le n** 297, et le renvoi signalé par les prédécesseurs de dom Brial est à la page qui devrait porter le n** 293 ; au bas de la première, non pas, il est vrai, de la seconde colonne. En voici les termes : Immensitas ad potentiam[^] pulchritudo ad sapientiam, utilitas ad benignitatem pertinet. Qu³³ si quis plenius nosse voluerit, inspiciat traC' tatum quem fecimus[^] cui titulus est De tribus DiebiMSL l'argument invoqué dans le tome XII contre les dires frivoles de Casimir Oudin reprend donc sa valeur première : V Arche mystique et le De tribus diebus sont du même auteur. Mais dom Brial ajoute qu'on ne rencontre, dans toute la collection du Victorin, aucun ouvrage [^]us ce dernier titre. En cela dom Brial est Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 83 un témoin fidèle. Mais il ne Test plus lorsque! affirme que l'auteur de la notice sur Hugues de Saint-Victor « ne dit pas un mot » de cet ouvrage, après avoir promis d'en parler. Voici ce que nous lisons à la page 21 du tome XII, à la fin des explications données sur les six premiers livres du Didascalicon : « Le septième livre paraît un ouvrage isolé, que l'auteur, suivant tous les manuscrits, avait intitulé D& tribus diebus. Son objet, dans ce livre, est d'élever l'homme, par la considération des créatures, à la connaissance du mystère de la Trinité. » Ce qui est parfaitement exact. Le Didascalicon^ dont nous parlerons bientôt, n'a que six livres dans tous les manuscrits d'une bonne antiquité ; le septième est une addition qu'on a faite dans la suite, sans raison plausible, par un procédé tout à fait arbitraire, et c'est ainsi qu'a disparu l'écrit intitulé par l'auteur De tribus diebus. Or l'opuscule qui portedans les manuscrits ce titre énigmatique est attribue sans contestation à Hugues de Saint-Victor. 11 est donc ainsi bien prouvé, oui, la preuve est tranchante, que ces quatre livres, De Arca morali, De Arca mystica, De tribut Diebus, De Vanitate mundi, sont du même écrivain, et que cet écrivain est notre fécond chanoine. Oudin n'allègue pas ici, comme il le fait souvent, l'autorité des chroniqueurs et des anciens bibliographes. C'est qu'ils se prononcent tous contre lui ; tous, Vincent de Beauvais, Richard de Poitiers, le faux Henri de Gand, Nicolas Triveth, Jean de Saint- Victor et Jean de Tritenheim. Si nous les citons, quoique la démonstration faite rende leur témoignage inutile.

Digitizedby VjOOQIC

84 LES OEUVRES DE c'est pour qu'on ne suppose pas qu'un seul d'entre eux est en désaccord avec nous. Contre nos conclusions il n'y a, croyons-nous, que le titre, peut-être moderne, d'un manuscrit de Venise décrit par M. Valentinelli (1). Ce n'est pas, à la vérité, Hugues de Fouilloi que ce titre désigne comme auteur du *De Vanitate mundi*, mais ce n'est pas non plus Hugues de Saint-Victor; c'est saint Bernard : Bernardus de Contemplant inundi. Il n'est pas besoin de réfuter une attribution si chimérique. Saint Bernard n'a jamais, d'ailleurs, rien écrit sur le ton navrant et dans le style poétique de cet ouvrage. On y sent le travail^ on l'y sent trop ; mais quel art de mise en scène, et, dans le détail des paragraphes, que de traits ingénieux, que d'écarts de voix vraiment éloquents ! La phrase courte de saint Bernard est d'une grande vigueur, mais il y manque tout à fait ce qui charme dans les longues périodes de notre chanoine, les verbeux épanchements de la mélancolie. Le traité se compose de quatre livres dialogues. Dans les deux premiers livres, suivant le texte imprimé, en cela conforme au n° 433 de la Mazarine, les interlocuteurs sont désignés par ces deux lettres : D et I ; dans les deux derniers, par celles-ci : AetR. Ces signes sont interprétés par les éditeurs comme étant les abrégés des mots Docens et Interrogans, Anima et Ratio. Au lieu de Docens et Interrogans, nous avons proposé Dindymus et IndaleHuSf personnages mis en scène par Hugues de [] Valentinelli, BibL man, S. Marci^ l. II, p. 60. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 85 Saint- Victor dans son Epitome in Philosophiam. Le n° 304 de la Sorbonne nous y autorisait (1) en substituant à la lettre D le mot Dindymus (2). De nouvelles recherches nous ont ensuite conduit au n° 14506 de la Bibliothèque nationale, où nous avons pu lire, en toutes lettres, les noms d'Indaletiics et de • Dindymus. Cependant nous avons à faire aujourd'hui une autre proposition. Notre plus ancien exemplaire du De Vanitate rerum est, ainsi que nous l'avons dit, dans le n° 15139. Or celui-ci ne nous présente pas deux séries d'interlocuteurs, mais une seule pour les quatre livres, VAmé et la Raison, Telle est aussi réconomie du plus récent de nos exemplaires, que renferme le n° 3638 de l'ancien fonds latin. Cela semble donc préférable. Cependant nous croyons devoir faire remarquer que le personnage ici nommé Id. Raison n'est pas ce calme arbitre de l'intelligence et de la conscience, dont la fonction est de réprimer tout excès dans nos jugements ou nos sentiments. C'est une autre Raison, gravement atteinte de misanthropie, pour qui toute la morale est dans ce précepte : mourir au monde pour vivre en Dieu. « Tu vois, dit elle à l'Amé, toutes les œuvres des hommes, telles qu'elles sont. L'Amé : Elles me paraissent grandes, admirables ; est-ce donc autrement que tu les juges? — La Raison : Je les juge en effet tout autrement et j'entends que tu les juges comme moi. — L'Amé : je ne suis pas assez entêtée pour ne (1} Aujourd'hui 15695 du fonds latin, à la Bibl. nat. (2) BuUeiin des Comités, 1851, p. 184, note. Digitized by VjOOQ IC

86 LES OEUVRES DE pas vouloir céder à la vérité. Voyons : vas devant et je te suis. — La Raison : Promène partout tes regards et considère attentivement chaque chose. — VAme : Je regarde, je considère, et j'attends ce que tu prétends me faire voir en tout cela. — La Raison : Que vois-tu? — VAme : Je vois sur la mer des gens qui naviguent ; la mer est d'une tranquillité parfaite, l'air est d'une merveilleuse sérénité, les vents favorables soufflent doucement, la marche du navire est conforme aux souhaits des navigateurs. Je vois partout dans le vaisseau des gens couchés et faisant bonne chère, et d'autres avec des lyres, des flûtes, des cithares, charmant les oreilles en chantant toutes sortes d'agréables chansons. Je vois, les ondes étant émues par cette douce mélodie, les poissons de la mer se grouper en foule autour des musiciens, et, prenant part à leurs jeux folâtres, mettre le comble à leur allégresse. — La Raison : Qu'est-ce que cela te paraît être ? — VAme : Mais une grande joie, un grand plaisir, et, si cela doit durer, un grand bonheur. — La Raison : Voilà donc pourquoi le monde te plaît. — VAme : Pourquoi devrait-il me déplaire ? Je l'ignore. — La Raison : Regarde encore un peu, et ne détourne pas les yeux avant d'avoir vu la fin du spectacle. — L'Ame • Je suis le navire qui marche et j'attends ce qui doit survenir. — La Raison : Que vois-tu maintenant ? — VAme . Je crains de le dire et cependant je ne puis le taire. — La Raison : Que vois-tu donc? — VAme : Je vois de tous côtés le ciel s'obscurcir, les nuages s'agiter, se heurter les uns contre les autres ; sous la véhémence pression des vents, la mer se gon

Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 87 fler, et, des plus bas fonds (1), les vagues s'élever en montagnes. Hélas ! qu'ai-je loué tout à l'heure ? — La Raison : Qu'y a-t-il ? — V'Ame : Malheureux, pourquoi vous être commis avec la mer ? Pourquoi avoir cru à la trompeuse sérénité du ciel ? Pourquoi avoir eu tant de sécurité en un cas si douteux ? Pourquoi n'avoir pas suspecté la tranquillité des ondes ? Pourquoi n'avoir pas craint de confier votre vie à un élément si perfide ? Pourquoi avoir quitté le sol ferme du rivage ? Pourquoi n'avoir pas fait route sur la terre en toute sûreté ? Que valent les profits acquis partant de périls ? Voyez le modique bien que vous avez recherché et la grande calamité à laquelle vous vous êtes exposés... O malheureux ! ô misérables ! Votre joie de tout à l'heure en quoi s'est-elle si tôt changée ? Quelle chute et quelle détresse ! Les poissons de la mer, qui tantôt participaient à vos transports d'allégresse, les voilà qui maintenant vont faire leur pâture de vos cadavres piteusement balottés par les flots ! — La Raison : Quelle est maintenant ton opinion sur les œuvres humaines ? — L'Ame : C'est vanité, c'est vanité des vanités. » Est-on plus certain d'atteindre la richesse en la cherchant sur terre ? La scène change, d'autres acteurs paraissent et le spectacle a la même fin. Mais laissons les gens qui poursuivent la fortune et considérons ceux qui en jouissent ; sont-ils heureux ? Ils sont plus agités, plus soucieux, en somme plus mal ! Le texte imprimé donne *ab uno sursum fundo* ; il faut lire *à imo*. Digitized by VjOOQ IC

88 LES ŒUVRES DE heureux que les pauvres. L'étude semble plus digne d'occuper la vie. Oui sans doute, pourvu qu'elle n'ait pas pour unique objet de connaître cette vile, nature des choses sublunaires. S'employer à ce vain labeur est de la démence. La félicité n'est-elle pas, du moins, dans un mariage honnête entre gens faits pour s'aimer ? Encore vanité des vanités ! La vraie définition du mariage est un jour de bonheur payé par des années d'angoisses. Ainsi ne faites le, commerce ni sur mer ni sur terre; si votre père vous a laissé du bien, rejetez-le ; réputez la science des choses terrestres inutile et frivole, et surtout ne vous mariez pas. Voilà ce qu'enseigne la Raison. Non, ce n'est pas la raison qui tient ce discours, c'est le démon morose qui possède l'esprit des mystiques. Il y a, dans ce monde, des afflictions, des souffrances, que la raison ne peut croire méritées ; il y a des catastrophes privées ou publiques dont elle ne s'explique pas la convenance, c'est-à-dire le rapport avec des lois qu'elle ignore ; mais il *ne faut pas lui faire dire qu'ayant cherché quelque remède à des maux inévitables, elle n'en a pu trouver un autre que la fin du monde et qu'elle conseille d'y recourir. Abordons maintenant V Arche morale et V Arche mystique. Nous avons pris rengagement de rechercher si ce sont bien là deux traités indépendants l'un de l'autre, ou si ce. ne sont pas plutôt deux parties du même traité, simplement distinguées par des titres différents. Cette question est d'abord à résoudre. Dans les éditions de 1648 et de 1854 se présentent à nous deux traités séparés. C'est ainsi que nous les Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 89 offrent un grand nombre de manuscrits, parmi lesquels nous citerons les n° 14506, 15734 de la Bibliothèque nationale et 433 de la Mazatine. Ailleurs, par exemple dans les n° 15315 et 16368 de la Bibliothèque nationale, on ne rencontre qu'un seul de ces traités, le *De Arca morali*, en quatre livres. Cependant plusieurs manuscrits anciens, entre autres les n° 12261, 13422 et 15682 de la Bibliothèque nationale ainsi que le n° 152 de Bruges contiennent les traités de *Y Arche morale* et de *V Arche mystique* formant cinq livres unis sous ces titres : *Tractatus ou Liber de Arca* ou de *Arcis*. Suivant Casimir Oudin, l'auteur n'a fait qu'un ouvrage ; ce sont les copistes qui sont venus ensuite le morceler et diviser ce qui veut être uni. A l'appui de cette opinion nous ferons remarquer que Richard de Poitiers (1), Vincent de Beauvais (2), Jean de SaintVictor et Nicolas Triveth mentionnent uniquement le traité *De Arca* et n'admettent aucune distinction entre *V Arche morale* et *V Arche mystique*. Jean de Tritenheim s'exprime en des termes encore plus précis. N'inscrivant au catalogue du Victorin qu'un traité sur les mystères de l'Arche, il ajoute que ce traité se compose de cinq livres, et l'intitule : *De mystica Arca Noe*; titre que les éditions réservent au cinquième livre. Enfin, dans la plupart des manuscrits, et même dans ceux où l'on ne rencontre pas *V Arche mystique*, le traité de *y Arche morale* finit par cette phrase qui manque dans (1) *Chronicon*, no 17556 de la Bibliothèque nationale, fol. 492. (2) *Spéculum histor.*, lib. XXVI, cap. lxxiii-lxxxvii. Digitized by V[^]pOQ IC

90 LES OEUVRES DE l'œuvre imprimée : Breviter dicturus eram, sed, fateor[^] vobis multa me loqui detestât, et erat fortassis adhuc quod dicerem^f si vestr^v/m fastidium non timereîn. Nunc igitur Arcœ nostræ exemplar proponamus, siout promisimus ; quod exterius depingimus ut foris discas[^] quid intus agere debeas, ut[^] cum hujus exemplaris formam in corde tua expresseris, domum Dei in te ædificatam esse IsBieris. Or, comme le traité de V Arche mystique contient une autre description moralisée des dimensions, des compartiments, des colonnes, des fenêtres de l'arche réelle, la phrase que nous venons de citer paraît, au premier abord, servir de transition de l'un à l'autre ouvrage et les unir assez étroitement. Voilà donc de bonnes raisons à faire valoir contre la disjonction préférée par les .éditeurs et condamnée par Casimir Oudin. Disons maintenant ce qui la justifie. La phrase suivante se lit au chapitre xiii de V Arche mystique : Hœc in libro quem de Arca dictavi pleniùs cuncta disserui. On ne peut supposer que par ce mot liber l'auteur ait voulu simplement désigner le premier livre de V Arche morale; liber doit être ici traduit par (c ouvrage » ou « traité ». L'auteur a donc lui-même séparé ce que l'on a confondu. Gomment, dirat-on, ce renvoi n'a-t-il pas été remarqué par les copistes auxquels nous devons les n°« 12261, 13422 et 15682 de la Bibliothèque nationale? A cette question nous ferons sur-le-champ la réponse. Ces copies sont anciennes, mais incomplètes, puisqu'elles s'arrêtent au milieu du chapitre ix de V Arche mystique[^] tandis que le texte imprimé nous fournit encore cinq autres chapitres. Ajoutons que ces cinq chapitres se Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 91 tient parfaitement à ce qui précède, et que, d'ailleurs, on les rencontre dans plusieurs manuscrits d'assez bonne date. Si cet argument n'est pas décisif, il a, du moins, beaucoup de force. Dans les copies incomplètes, les deux traités sont unis ; ils sont divisés dans les copies complètes. De plus, celles qui nous les offrent unis sont en petit nombre, et les autres abondent. Quant à la phrase plus haut citée, qui termine, dans les manuscrits VArche morale^ on reconnaîtra certainement, après en avoir pesé tous les termes, qu'elle annonce moins une dissertation descriptive qu'un tableau figuratif; et, en effet, comme le rapporte Casimir Oudin, on voit un tableau, eœemplar^ mis à la suite de cette phrase dans quelques copies d'un âge respectable. Que faut-il conclure? Nous concluons en déclarant que VArche mystique nous paraît un ouvrage tardivement composé par Hugues de Saint- Victor, pour servir de complément à VArche morale^ d'abord intitulée : De Arca Noë, pro arca sapientias, cum arca Ecclesix et arca matrisgratiœ (1). Ainsi, nous admettons la division ; mais nous reconnaissons, avec les auteurs de VHistoire littéraire^ que les éditeurs de 1648 ont publié les deux ouvrages dans un mauvais ordre. VArche morale doit venir en premier lieu ; en second lieu, VArche mystique. C'est ainsi que ces deux livres se présentent dans l'édition de 1853. (1) No 433 de la Mazarine; n»» 2531 et 14506 de la Biblioth. nation.; n» 277 des God, Laud, miscell.y à la Bodleienne.

Digitized by VjOOQ IC

92 LES OEUVRES DE M. Tabbé Migne a profité de
ravertissement donné par les Bénédictins. Nous ne saurions terminer cette
critique des textes sans corriger une erreur que nous avons commise dans le
Bulletin des Comités^ et que, plaçant en nous trop de confiance, M. Tabbé
Hugonin a reproduite. Ayant rencontré, dans le n° 12261 de la Bibliothèque
nationale, un texte de V Arche morale plus étendu que le texte imprimé,
nous avons légèrement admis, sur la foi du catalogue de cette bibliothèque
(car, nous aussi, quelqu'un nous a trompé), que les derniers chapitres de cet
ouvrage n'avaient pas encore vu le jour. Ces chapitres, depuis longtemps
publiés, sont devenus pour nous, après un examen plus attentif, le fragment
de V Arche mystique joint à V Arche morale par d'anciens copistes. Il ne
manque kV Arche morale, dans rimprimé, que la phrase finale. Pour ce qui
regarde l'attribution de ces deux Arches à notre chanoine, disons qu'elle
n'avait jamais été contestée avant de l'être par Casimir Oudin, le plus
paradoxal et le plus téméraire des critiques. Sur ce point les copistes et les
é'diteurs ont toujours été d'accord. Ils ne pouvaient guère, à la vérité, ne pas
rêtre ; parmi tous les écrits de ce docteur aucun ne porte mieux imprimée la
marque de sa fabrique. Il était, dit-il, un jour assis au milieu de ses
confrères, et leur entretien avait pour matière ce problème assurément très
obscur : Pourquoi l'esprit de l'homme est-il en proie à tant de fluctuations
intellectuelles et morales ? Et l'on se demandait ensuite : Est-il donc
impossible d'y remédier? Hugues répondit: Non, Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 93 certes, cela n'est pas impossible ; et, pour le prouver, il composa V Arche morale. Que vaut la preuve ? Elle n'est pas, comme on dit, péremptoire. Cette Arche morale est , en effet, un assemblage assez mal ordonné d'amplifications mystiques dont on saurait tirer aucune règle pour la conduite de l'esprit. Mais si tout cela n'est que du verbiage au point de vue pratique, on ne se défend pas de reconnaître, après avoir mis de côté le philosophe, qu'il reste un rhéteur très inventif, toujours ingénieux, souvent éloquent. Hugues nous avertit lui-même, dans un prologue, qu'il a pris grand soin de bien écrire ce livre. C'est un avertissement dont nous n'avions pas besoin ; on ne trouve pas tant d'allégories, tant d'antithèses, sans les avoir plus ou moins longtemps cherchées. Mais encore faut-il être, pour les trouver et les mettre en œuvre, un homme d'esprit et un habile écrivain. Il nous reste à dire quelques mots sur un passage de VArche mystique, où, définissant la situation respective de la Babylonie et de l'Egypte, Hugues promet de donner plus loin, postea, d'autres explications à ce sujet. Voici les termes de cette promesse : Quod quemadmodum etiam secundum situm locorum competat in descriptione mappx mundi postea clarebit quia Babilon a Jérusalem est ad aquilonem^jEgyptus ad austrum (1). Que faut-il entendre par cette description de la mappemonde ? Les auteurs de V Histoire littéraire supposent qu'il s'agit d'un ouvrage à part et ils ajoutent que, s'il existe, ils l'ont vainement cherché. 1) Archa mystica y cap, xiii. Digitized by VjOOQ IC

94 LES OEUVRES DE ment recherché (1). Nous pensons que les auteurs de V Histoire littéraire ont mal compris le texte par eux-mêmes cité. Hugues ne parle pas ici d'un ouvrage qu'il doit faire un jour ; il annonce simplement qu'il complétera ses explications sur les rapports des lieux dans un des chapitres suivants de V Arche mystique. En effet, dans les chapitres xv et xvi de ce livre, se trouve la description de la mappemonde, *mappa mundi depingitur*, et les derniers mots de cette description sont précisément ceux-ci : *Ad austrum JEgyptimi et ad aquilonem Babyloniam*. Hugues n'a-t-il pas néanmoins fait un livre intitulé Mappemonde ? Il ne figure pas au catalogue de l'abbaye de Saint- Victor, dressé par Claude de Grandrue; mais, au xiv^e siècle, on disait le connaître, et les deux catalogues que nous avons publiés dans le Bulletin des Comités l'indiquent expressément ; dans l'un et dans l'autre on lit ce titre : *Mappa mundi*. Si c'est une indication fausse, voici peut-être d'où vient l'erreur. Tout le monde connaît cette compilation cosmologique, *V Imago mundi*, qui, donnée tour à tour à saint Anselme, à Henri de Huntingdon, à Pierre d'Ailly, a été publiée, dans la Bibliothèque des Pères (2), sous le nom d'Honoré d'Autun. Eh bien, au rapport de Gerberon, Hugues de Saint- Victor en est désigné comme l'auteur par un manuscrit d'Angleterre, et, dans un autre, le même ouvrage est intitulé : *Epilogus mappœ mundi* (3). Il n'a jamais été certain que (1) Hist, littér. de la France, t. XII, p. 18. (2) Édit. (le Lyon, t. XX, p. 964. (3) Gerberon, Censura oper. S. Anselmi, entête des Opéra, Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 95 cette Image du monde soit d'Honoré ; cependant nous ne prétendons aucunement la revendiquer pour notre chanoine. Le témoignage du manuscrit d'Angleterre est sans valeur, et nous ne l'avons allégué que pour expliquer une erreur supposée. Si toutefois il n'y a pas d'erreur, s'il existait vraiment, au xiv^e siècle, un livre intitulé Mappemonde, qui n'était pas Y Image du monde, et qu'il convenait d'attribuer à l'auteur de V Arche mystique^ ce livre est perdu. YI.

Didascalicon de studio legendi. L'objet de cet ouvrage important, souvent cité par les contemporains de l'auteur, est de recommander la science et d'enseigner selon quelle méthode on doit s'appliquer à l'acquérir. Il ne convient pas, à la vérité, que tout le monde s'emploie à devenir savant. Les moines, par exemple, peuvent s'épargner cette peine : « Moine, dit le docte chanoine, que viens-tu faire là où est la foule ? Tu aimes le silence ; pourquoi donc te plaît-il d'être un auditeur assidu de ces gens dont la profession est de déclamer ? Ton devoir est de toujours jeûner, toujours pleurer, et tu prétends philosopher ! La candeur, voilà la philosophie du moine. — Mais je veux, dis-tu, instruire les autres. — Ton affaire n'est pas de professer, c'est de gémir, ^i pourtant tu désires enseigner quelque chose, apprends ce que tu dois faire. La pauvreté (1) de ton vêtement, la naïveté de ton visage. (1) Il y a dans le texte imprimé utilitas habitus ; c'est vilitas qu'on iit dans les bons manuscrits. Digitized by VjOOQ IC

96 LES OEUVRES DE l'innocence de les moeurs, la sainteté de
tes entretiens, tel doit être ton enseignement (1). » Mais, hormis le moine,
que chacun considère l'étude comme une des premières obligations de sa
vie, la science comme un de ses plus grands honneurs. Le moine, ainsi
méprisé, s'est vengé. C'est à lui certainement qu'appartient l'invention de
cette légende. Hugues apparaît, après sa mort, suivi par deux démons qui le
flagellent. Un de ses confrères, témoin de son supplice, lui demande
comment il l'a mérité. « J'ai, répondit-il, été trop avide de connaître, propter
gnosim. Priez pour moi. » C'est ainsi qu'Eudes de Shirton rapporte cette
anecdote dans un de ses sermons (2). Etienne de Bourbon la raconte en des
termes un peu différents. L'ombre désolée de l'illustre défunt se présente
aux regards d'un saint homme qui l'interroge sur les motifs de son affliction,
et l'ombre répond : « Hélas ! j'ai trop aimé la vaine gloire (3). » Que
pourtant on ne s'y trompe pas ; Hugues n'a jamais cru devoir encourager les
curieux, les glorieux, qui se proposent l'étude sans autre but et s'efforcent
d'acquérir la science uniquement pour elle-même. C'est un mystique très
passionné, pour qui la science n'est que l'apprentissage de la piété : *Doctrina
bona est sed incipientium est* (4). Aussi le voyons-nous (1) Lib. V, cap. viii.
(2) Voir notre Mémoire sur les Récits d'apparitions, dans le tome XXVIII,
deuxième partie, des Mémoires de l'Acad. des Inscript, (3) Anecdotes et
Légendes tirées du recueil d' Etienne de Bourbon par M. Lecoy de la
Marche, p. 223. . (4) Didascalicon, lib. V, c. vni. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 97 traiter fort mal les maîtres de son temps qui déjà tra-* vaillaient timidement, sans l'avouer, à dégager la science de toute servitude. « Quand, dit-il à son dis* ciple, tu commenceras à savoir quelque chose, ne méprise pas les autres. Cette arrogance se remarque chez certains maîtres qui considèrent leur propre science avec trop de satisfaction, et qui, persuadés qu'ils sont quelque chose, pensent que tels ne sont pas, tels ne peuvent être d'autres maîtres qu'ils ne connaissent pas. De ce vicieux ferment viennent de surgir ces colporteurs de sornettes, nugigeruli, qui, glorieux on ne sait de quoi, taxent les anciens Pères de puérile bonhomie, et croient que la sagesse, née avec eux, ne doit pas leur survivre. Le style des Écritures est, disent-ils, tellement simple qu'ils n'ont pas besoin de maîtres qui leur enseignent à les comprendre ; il suffit à chacun de sa propre intelligence pour pénétrer les arcanes de la vérité. Ils froncent leur nez, ils font grimacer leurs lèvres, quand on leur parle des interprètes des livres saints, et ils ne s'aperçoivent pas que c'est outrager Dieu, qu'ils font déraisonner en expliquant mal le simple et beau langage qu'il a parlé (1). » Nous ne doutons pas que ces invectives soient à l'adresse de Pierre Abélard. On n'a jamais contesté l'attribution du Didascalicon à notre chanoine. Tous les manuscrits et tous les catalogues le lui donnent, et les critiques eux-mêmes n'ont pas eux d'objection à faire valoir contre leur témoignage. Empressons-nous donc de souscrire sur (1) Didascalicon, lib. III, cap. xiv. Digitized by VjOOQ IC

98 LES OEUVRES DE ce point à ropinion de tout le monde. Mais nous ne pouvons nous en tenir là ; il y a plus d'une remarque à faire tant sur le texte imprimé de cet ouvrage qu'à l'occasion de ce texte. Les éditions de 1648 et de 1853 donnent sept livres au Didascalicon, et c'en est au moins un de trop. Vincent de Beauvais et Jean de Saint- Victor n'en ont compté que cinq. Mais la plupart des manuscrits en offrent six (1). Nous admettons les six livres avec le chapitre qui leur sert de prologue et qui manque dans un grand nombre de copies ; mais nous rejetons le septième. Ce septième livre est, en effet, dans tous les manuscrits,, les éditeurs le confessent eux-mêmes, un traité séparé, qui porte un titre particulier. C'est ce traité, quelquefois intitulé *Traclatiis de creatione primi Aomwi*5(2), *De Opère* ou *De Operibus trium dierum* (3), plus souvent *De tribus diebtis*, que dom Brial ne croyait pas connaître parce qu'il ne l'avait pas trouvé sous ce titre dans l'édition de 1648 (4). Pourquoi Ta-t-on joint au Didascalicon comme un appendice de cet ouvrage ? Ce rapprochement, que rien n'explique, a été fait, pour la première fois, par un éditeur du xv^e siècle dont nous ignorons le nom et la patrie. La Bibliothèque nationale possède un bel exemplaire de cette vieille édition, qui provient des Célestins de Marcoussis. Mais une autre édition du même siècle, plus récente, comme (1) Notamment dans les n^{os} 2532, 2913, 6785, 14506, 15315, 15682, 15692 de la Bibliothèque nationale et 433 de la Mazarine. (2) Man. de Douai, n^o 366. (3) No 370 des Cod. Laud. miscelL, la Bodleienne, 244 de Tarsen. et Thomas de Hibernia, ManipuluSf au moi Mirabile, (4) HU^t. littér. delà Fr., t. XIII, p. 50U Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 99 il semble, de quelques années, ne' contient que six livres, et finit par cette note : ExplicU sextus et per consequens totits Hugonis in Dydascalicon liber, de modo studendi et ordine legendi. Ce per consequens a bien Tair d'une critique. Quand Josse Glichtoue publiait, en 1506, les opuscules de notre Victorin, il laissait de côté les six livres du Didascalicon, mais il donnait le De tribus diebus comme un ouvrage spécial et complet. C'est une distinction que les derniers éditeurs auraient dû maintenir. Us le devaient d'autant plus que, dans le prologue du Didascalicon, il est dit expressément que six parties le composent, et qu'ils ont eux-mêmes, en publiant ce prologue, fourni pour les condamner un argument décisif. Voici, d'autre part, une lacune remarquée dans l'édition de 1648 et que l'éditeur de 1853 n'a pas bien corrigée. Il s'agit d'une semonce à l'adresse des esprits naturellement paresseux, que Mabillon a publiée le premier dans ses *Analecta* (I), d'après un. manuscrit de Saint-Taurin . Dans ce manuscrit ladite semonce termine le premier livre du Didascalicon; elle commence dans l'édition de 1854, le chapitre viii du livre 111. Nous ferons d'abord observer que ce chapitre ou paragraphe, très mal placé dans le manuscrit de Saint-Taurin, ne l'est pas mieux dans l'imprimé, et qu'il manque, à l'une comme à l'autre de ces deux places, dans toutes les copies que nous avons successivement interrogées. Mais en effet, ajouterons-nous, ce paragraphe appartient au Didascalicon, car c'est le (I) Page 132. Digitized by VjOOQ IC

100 LES OEUVRES DE début du prologue. Dans l'édition de 1854, ainsi que dans un grand nombre de manuscrits, les premiers mots du prologue sont : *Di^ prncipue res sunt quitus quisque ad scientiam instruitur* ; mais dans les n°* 263 de Douai, 463 de Laon, 223 du collège Corpus Christij à Oxford, tel est le début du Didascalicon : *MuUi sunt quos ipsa adeo natura ingenio destitutos reliquit*. Ainsi donc il existe vraiment une lacune dans l'édition de 1648, et, dans l'édition de 1853, le fragment fourni par Mabillon n'est pas mis au lieu qui lui convient. Remarquons ici, pour ne rien omettre, que des fragments du Didascalicon se rencontrent dans quelques manuscrits sous des titres particuliers. Ainsi^ dans le n° 15009 de la Bibliothèque nationale, provenant de Saint- Victor, à la page 79, on lit ce titre : *De auctoribus divinisB paginas magister Hugo*. Mais ce titre ne précède pas un opuscule inédit. La dissertation qui le suit appartient, dâus les éditions, au quatrième livre du Didascalicon et commence au chapitre ni. Mais nous avons à signaler des omissions bien plus graves. Les éditeurs ont, de leur chef, intitulé le Didascalicon: *ErudiHonis didascalix libri septem*. Ce titre collectif d^Eruditio didascalica semble annoncer une suite d'ouvrages ou d'opuscules ayant tous pour objet les sciences profanes, opposées à la science théo-* logique. Cependant les éditeurs n'ont rangé dans cette catégorie que le Didascalicon et le Liber de tribus dièbus^ qui traite de la toute-puissance divine, des trois personnes, de la création , des jours mystiques, et conséquemment n'appartient guère à la philosophie.

Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR -' - ? - ^ ^ Iftf ^ Hugues de Saint-Victor, ce maître si docte, si diligent, si soucieux de l'emplir tous ses devoirs envers ses jeunes confrères, n'a-t-il donc pas laissé d'autre monument de son érudition didactique que les six livres du Didascalicon ? Il en a, disons-nous, laissé plusieurs autres, d'une incontestable importance, mais que les éditeurs ont soit ignorés, soit négligé de faire connaître. Disculpons-les d'abord d'un oubli qu'on pourrait avoir le tort de leur reprocher sur la foi des rédacteurs de V Histoire littéraire, Hugues de Saint-Victor est Fauteur nommé d'un écrit intitulé : Sex libri philosophici qui renferme le n° 6785 de la Bibliothèque nationale. Ayant rencontré ce volume, nos prédécesseurs ne se sont pas contentés d'indiquer l'ouvrage comme inédit ; ils en ont encore reproduit les premiers mots, afin d'enregistrer leur découverte avec cette précision que recherchent les bibliographes scrupuleux. Eh bien, ces premiers mots sont ceux du Didascalicon dans les manuscrits où le prologue manque tout entier ; et, en effet, les Sex libri philosophici du volume désigné ne sont pas autre chose que les six livres du Didascalicon sous un titre trompeur. Mais voici plusieurs ouvrages que réclame la section des sciences et qui manquent pareillement dans les éditions de 1648 et de 1853. Le premier est un Abrégé de Philosophie, Epitome in Philosophiam, qui figure aux catalogues de Jean de Saint-Victor et de Jean de Tritenheim, et se trouve dans les n° 14506 et 14659 de la Bibliothèque nationale, provenant de Saint-Victor, et dans les n° 15315 Digitized by VjOOQ IC

'f©è'- '•--'•' " LBS OEUVRES DB de la même bibliothèque, 433 de la Mazarine, 366 de Douai, et 296 du collège Balliol, à Oxford. Le long titre qu'il porte dans notre n° 15315 en indique précisément la place : Epytoma Hugonis in Philosophiam, et debet immediate præcedere Didascalicon. C'est un dialogue entre trois amis, que Tauteur appelle Sosthènes, Indaletius et Dindymus. En quelle erreur sont tombés ici les auteurs de V Histoire littéraire! Va-t-on nous croire? Ils ont pris ce dialogue pour un Abrégé de la philosophie de Dindyme (1). Nous connaissons, à la vérité, un certain Dindyme, prétendu roi des Brachmanes, auquel divers manuscrits attribuent une correspondance apocryphe avec Alexandre le Grand. Mais il ne s'agit ici ni de ce fabuleux personnage, ni de sa philosophie. Hugues de Saint- Victor, qui avait lu le Timée, s'est proposé d'imiter Platon, comme l'avait fait avant lui Jean Scot Érigène, et voici l'argument qu'il a développé dans son dialogue. Qu'est-ce que la philosophie ? C'est l'étude de la sagesse. Qu'est-ce que la sagesse? C'est la recherche et l'amour du vrai. Quelles sont les parties de la philosophie ? La logique, l'élhique, la théorique et la mécanique. Cette division, que l'on retrouve dans le Didascalicon, dans les Excerptiones priores, livr. I, ch. vi, et dans la glose sur la Hiérarchie céleste, livr. I, ch. i, n'est ni de Platon, ni de Philon, ni de Martiatius Cápella, ni d'Isidore de Séville ; elle est de notre Victorin, et il l'explique en de longs discours, qui ne manquent pas assurément (1) Hist. littér.. t. XII, p. 54. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 103 d'originalité. Ainsi les trois arts de Martianus Capella, c'est-à-dire la grammaire, la dialectique et la rhétorique, sont ici considérés comme des sections de la logique, et les quatre sciences, c'est-à-dire la géométrie, l'arithmétique, l'astrologie et la musique, sont classées par Hugues de Saint- Victor dans la théorie, où elles font compagnie avec la physique et la théologie. En outre, il y a place, dans cette distribution, pour deux sciences que Martianus Capella laissait en dehors de la philosophie, l'éthique et la mécanique. Ce dialogue n'est qu'un opuscule; mais il est plein de renseignements curieux, et Ton ne saurait adresser de trop vifs reproches aux éditeurs de 1648, qui, chanoines de Saint- Victor, en avaient au moins deux manuscrits dans leur bibliothèque, et ne Tout pas fait connaître. Si la philosophie scolastique ne commence pas avec le xii^e siècle, elle a pris à cette époque un développement inattendu. Jusque- ' là timide, hésitante, elle s'est mise alors à chercher toutes les avenues de la science, et a voulu les fréquenter toutes, sans savoir et sans même soupçonner où elles pouvaient conduire. Gomment ne serionsnous pas curieux d'interroger un document qui peut nous fournir quelques informations sur cette audacieuse entreprise? Ajoutons qu'une nouvelle classification des sciences, quand elle n'est pas l'ouvrage d'un esprit déréglé, présente toujours beaucoup d'intérêt. Mentionnons maintenant un traité sur la grammaire, De grammatica, que contiennent les n°^o 7197, 7531, 14506 et 14659 de la Bibliothèque nationale Digitized by VjOOQ IC

104 LES ŒUVRES DE ainsi que le n° 433 de la Mazarine. Mais avons-nous le droit d'inscrire cet ouvrage parmi les œuvres authentiques de Hugues de Saint- Victor ? On serait fort empêché de trouver des arguments contre cette attribution, et nous en avons plusieurs pour la justifier* Ce qui d'abord paraît incontestable, c'est que notre chanoine a fait un traité particulier sur la grammaire. Cela nous est attesté par Jean de Saint-Victor et par Tauteur du second catalogue publié dans le Bulletin des Comités (1). Nous ferons remarquer ensuite que l'ouvrage dont nous venons d'indiquer diverses copies nous offre la continuation de l'entretien commencé dans l'Épître in Philosophiam, puisque Ton y retrouve les trois amis, Sosthènes, Indaletius, Dindymus, personnages imaginés par Hugues de Saint-Victor et qui ne paraissent pas ailleurs que dans ses dialogues. Cela vaut certainement tous les certificats * d'authenticité qu'ont délivrés les anciens bibliographes. Aussi M. Ch. Thurot, qui a plusieurs fois cité cette Grammaire, n'a-t-il pas hésité plus que nous sur le nom de Fauteur (2). Un traité de ce genre ne supporte pas l'analyse. Celui de notre chanoine est assez étendu. Il commence par un prologue, à la suite duquel on voit deux alphabets, l'un hébreu, l'autre grec, qui nous apprennent comment, au xii^e siècle, on prononçait les lettres de ces deux langues. L'auteur ne les connaissait guère mieux l'un que l'autre, et il (1) Juin 1851, p. 181, 186. (2) Notices de divers manuscrits latins pour servir à l'hist. des doctr. gramm., dans le t. XXII, deuxième partie, des Notices et Exlr. des Man. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 105 montre cette ignorance lorsqu'il confond Vypsilon des Grecs et levau des Hébreux. Mais ce que, d'autre part ^ il prouve qu'il connaît bien, ce sont les poètes latins et particulièrement Virgile. C'est à lui qu'il emprunte presque tous ses exemples, et l'on voit que sa mémoire les lui fournit sans effort, sans recherche. Nous croyons même qu'il ne cite aucun poète chrétien. Les poètes chrétiens devaient être, pour ce maître classique, des barbares. C'est une opinion qui a été, de nos jours, très vivement contestée. Les éditeurs ont pareillement omis un traité de géométrie, *Practica geometriœ* commençant par ces mots, qui ne dissimulent pas une compilation : *Practicam geometriœ nostris tradere conatus sum^ non quasi novimt cudens opus, sed vetera colligens dissipata. Quisque judicet pro se ; ego prisai temporis viros miraculo dignos eœisHmOy quibus tanta vis tan^ Pusque perspiciendi rerum amor inerat, ut eos neque labor durus ab inquisitionis studio frangere aliquando potuisset, nec ab inventionis effectu difficuUas ulla propulsaret...*]iB,ns la plupart des manuscrits qui contiennent la Grammaire et VEpitome, la Géométrie vient avant ou après ces deux ouvrages (1). Or un, pour le moins, de ces manuscrits est du xii® siècle. Il est ainsi prouvé qu'à cette date on considérait les trois traités comme étant du même auteur. C'est une opinion qu'avait encore, au xvi" siècle, le savant biblio(1) N<»M4506 de la Biblioth. nationale et 433 de la Mazarine, provenant l'un et l'autre de Saint- Victor. Le même traité est sans nom d'auteur dans le no 15362 (f. 201) de la Bibliothèque nationale, provenant de la Sorbonne.

Digitized by VjOOQ IC

106 LES OEUVRES DE thécaire de Saint-Victor Claude, de Grandrue, et les rédacteurs de V Histoire littéraire Tout depuis confirmé sans aucune hésitation. Que pourrait-on alléguer pour la contredire ? Nous le devinons pas. Cette Géométrie se termine par la phrase] suivante : Si qua alia de horizonte dicenda videbuntur, sequenti libro, mm parallelis et colims aliisque cœUstibus circulis, reservamus. Hugues de Saint- Victor avait donc fait une Astronomie. Cet ouvrage est-il perdu ? Jusqu'à ce jour nous ne l'avons pas rencontré. Mais on nous en signale plusieurs autres, qui, pareillement relatifs aux études appelées profanes, devraient être encore mentionnés à la suite du Didascalicon, s'il était démontré qu'on les a justement attribués au prieur de Saint- Victor. Et d'abord, suivant Sanders, il aurait, fait, en outre, sur la musique, De Musica^ un traité dont les exemplaires manuscrits n'étaient pas autrefois, comme il semble, très rares en Belgique, car Sanders nous en signale deux, l'un dans Tabbaye des Dunes, l'autre dans celle de Liessies (1). Mais il ne faut pas trop se fier aux rapports de Sanders, qui n'était ni le plus attentif ni le plus éclairé des bibliographes. La plupart des manuscrits jadis conservés chez les Cisterciens des Dunes sont présentement à la bibliothèque de Bruges, et l'on n'y rencontre aucun traité sur la musique qui porte le nom de Hugues de Saint- Victor. Ni Jean de Tritenheim ni aucun autre des anciens ne le mentionne, et Ton n'en soupçonnait pas Texistence chez les Victorins de Paris. (1) Sanderus, BibL man. Belg., part. 1, p. 26. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 107 A la bibliothèque impériale de Vienne, dans un manuscrit du xiv^e ou du xv^e siècle, il existe, comme nous l'atteste M. Endlicher, un livre intitulé Hugo de S. Yictore de Ratione studiorum, qui commence par ces mots : Doctrinam brevem et utilissimam cuicumque proficere volenti in qualibet scientia[^] sed tamen specialiter in arduissima canonica et legali (1). Ce livre est donc une introduction à l'enseignement du droit canonique et du droit civil. Mais Hugues ne paraît avoir jamais étudié ni l'un ni l'autre, et n'avait d'ailleurs besoin d'enseigner ni l'un ni l'autre à ses novices. Aussi voit-on que, dans le second livre du Didascalicon, où se trouve la définition de tous les arts, de toutes les sciences, il n'a pas même nommé la science du droit. L'attribution du manuscrit de Vienne nous semble devoir être rejetée. Devons-nous faire un meilleur accueil à celle-ci ? Dans le répertoire méthodique de la bibliothèque de la Sorbonne, daté de l'année 1338, notre prieur est l'auteur indiqué de cette compilation bien connue qui commence par : Moraliv/m dogma philosophorum per multa dispersum volumina (2). Les manuscrits en sont vraiment innombrables ; mais ils sont presque tous anonymes, et c'est sans raison plausible que Beaugendre Ta publiée sous le nom d'Hildebert, M. Sundby sous celui de Gauthier de Ghâtillon. M. Valentinelli le réclame-t-il à meilleur droit pour un de ses compatriotes, Barthélémy de Reccanati (3) ? (1) st. Eadlicher, 6^{to} cod, phitoL Vindob.[^]p. 272. (2) Delisle, Cabin, desman., t. III, p. 102. (3) Valentinelli, BibL man. S. Mard, t. II, p. 80, 90. Digitized by VjOOQ IC

108 LES ŒUVRES DE C'est une question à résoudre et dont la solution présente bien des difficultés. Pour ce qui regarde Hugues de Saint-Victor, son nom ne se lit que dans le répertoire cité, et nous nous expliquons facilement l'erreur commise par l'auteur de ce répertoire. Dans le n° 15693 de la Bibliothèque nationale, ancien manuscrit de la Sorbonne, après divers écrits des deux chanoines Hugues et Richard, se trouvent les Dits moraux des philosophes[^] et, comme ils sont anonymes, le rédacteur du répertoire les a naïvement rapportés à l'un des deux féconds auteurs dont les œuvres occupent le reste du volume. Rien de plus commun que de telles méprises. Quant au livre ainsi désigné, sous le n° 2520, par le catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, Hugonis a sancto Victore Mammotreptus, ou Mammotrectus, c'est tout simplement, comme l'ont déjà dit les auteurs de l'Histoire littéraire[^] ce livre bien connu dont l'auteur certain est Jean Marchesini, de Reggio. Le manuscrit est anonyme. Pourquoi le rédacteur du catalogue a-t-il rapporté l'ouvrage au prieur de Saint-Victor.? C'est là ce que nous ne soupçonnons pas. VII De potestate et voluntate Dei. — De quatuor voluntatibus in Christo. Ces deux titres précèdent deux opuscules que les éditions de 1648 et de 1853 nous présentent dans cet ordre. Mais cet ordre ne paraît pas le meilleur. En effet, le second, qui traite de la volonté de Jésus-Christ, commence par ces mots : Quia de voluntate Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 109 Dei et de volmtata hominis similiter; et le premier, qui traite spécialement de la puissance de Dieu, distinguée de sa volonté, a pour début dans tous les manuscrits : Q^uæritur etiom de potestate Dei, an major si^u voluntate ej^us? ^ous proposons donc d'appeler à la première place celui que les éditeurs ont mis à la seconde. C[^]est ainsi, d'ailleurs, que nous les offrent les n^o» 14303 et 15693 de la Bibliothèque nationale. Casimir Oudin, y remarquant l'emploi fréquent de ces conjonctions amp^us, insuper, præterea[^] les croit d'un auteur du xm^e siècle. Il ajoute : « On m'assure que c'est un fragment détaché des œuvres de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris ; mais je n'ai pas eu le loisir de le vérifier. » C'est une vérification que nous avons cru devoir faire, et nous n'avons pas retrouvé dans les œuvres de Guillaume d'Auvergne ces deux traités, ou ces deux chapitres. Il est bien vrai qu'ils paraissent avoir été dictés vers le commencement du xiii^e siècle, et plutôt par un logicien que par un mystique ; mais c'est une apparence trompeuse. En effet les manuscrits s'accordent à désigner Hugues de Saint- Victor comme auteur de l'un et de l'autre. Pour le traité des Quatre volontés qu'on interroge les n^o 14303, 15693, 15695 de la Bibliothèque nationale 322 de l'Arsenal, 433 de la Mazarine, 342 de Tours et le catalogue de la bibliothèque Laurentienne (1) ; pour le traité De la puissance dmne, les n^o» 14303 et 15693 déjà cités, ainsi que le n^o 433 de la Mazarine, fol. 187: (1) fiandini, CataK Inâl. Laurent., t., IV, col. 609. Digitized by VjOOQ IC

110 LES CŒUVRES DE on y trouvera la même réponse.

Ajoutons que les bibliographes anciens confirment l'attestation des copistes (1). Ne sont-ce pas là des preuves décisives! Nous en avons à fournir une autre qui certainement sera jugée telle. Un témoin tout à fait digne de confiance lorsqu'il parle de ses confrères en mysticisme, saint Bonaventure, dissertant à son tour sur cette subtile chimère des quatre volontés, s'exprime en ces termes : *Quod sint non tantum duse, sed etiam plures quam très, videtur auctoritate Hugonis, in libello quem fecit de Voluntatibus Christi, ubi ait sic : « Fuit in Christo voluntas deitatis, et voluntas rationis et voluntas pietatis et voluntas carnis (2). »* Or, nous retrouvons la phrase citée par saint Bonaventure au commencement du traité *De quatuor voluntatibus in Christo*. Ici donc ces éditeurs ont été mieux avisés que les critiques. VIII. *De sapientia animæ Christi: an qualiscum divina fuerit ?* Ce long titre appartient aux éditeurs. Dans les manuscrits Topuscule est intitulé *De anima Christi* ou bien encore, ce qui doit être ingénieux, mais manque de clarté : *De sapientia Christo et de sapientia Christi (3)*. Peut-on, sans faire de périlleuses distinctions, imaginer en Jésus-Christ deux ordres de sagesse, la (1) Trithemius, *De Script, eccles.* — *Bulletin des Comités*, 1851, p. 183. (2) Bonavent., *ia tertium Sententiar.*, dis t. XVII, quæst. ii. (3) No» 433 de la Mazarine, 197 de Valenciennes, 156 de Bruges, et, à la Boldeieane, Coâ. Laud* miscelLn^ 277. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 111 sagesse divine et la sagesse humaine ? (Grauthier de Mortagne ayant ouï dire que le prieur de Saint-Victor tenait pour la négative, en fut surpris et le lui manda (1). Hugues répond à sa lettre amicale sur le ton de la plus parfaite courtoisie. Il nous plaît de le remarquer. Il y a beaucoup de vivacité dans un assez grand nombre des écrits polémiques que nous ont laissés les clercs du moyen âge. Nous supposons très volontiers qu'ils étaient tous également charitables ; mais ils ne sont pas tous montrés également polis. Personne ne révoque en doute l'authenticité de cet écrit. Vincent de Beauvais, Jean de Saint-Victor, Jean de Tritenheim, les manuscrits (2) et les anciens catalogues l'attribuent unanimement à notre chanoine. On lit, d'ailleurs, son nom dans le préambule du texte : *Prudenti ac religioso verbi divini inter ceteros et prae ceteris scrutatori G. Hugo peccator*; et, dans son grand traité sur les Sacraments, Hugues de Saint-Victor parle en ces termes de son opuscule sur la Sagesse ou l'Âme du Christ : *Utrum videlicet aequalem cum divinitate habuerit scientiam ? De qua quaestione in alio opusculo quod de Anima Christi initium habet prolixius disputavi* (3). Forcé d'admettre cette attribution, Oudin fait aux éditeurs une autre querelle ; il leur reproche très durement d'avoir omis la préface (1) Sa lettre conservée dans plusieurs manuscrits, notamment dans le n° 85 de Tours et le n° 52 de Nîmes, a été publiée par dom Mathoud à la suite des Œuvres de Robert Palles. (2) N°s 2566, 14303, 16530, 15692, 15693, 15695 de la Bibliothèque nationale; 433 de la Mazarine; 85 de Tours; 361 de Douai; 51 de Nîmes; 156 de Bruges. (3) *De Sacramentis*, lib. II, part. I, cap. vi. . Digitized by VjOOQ IC

112 LES OBUVRBS DE de cet opuâculO) et d'avoir ainsi mutilé un des meilleurs ouvrages de leur confrère ; mais c'est une omission qu'il s'empresse, dit-il, de réparer, en publiant lui-même, pour la première fois, cette belle préface, d'après un manuscrit qu'il a découvert dans une abbaye du Hainaut. Qui ne le croirait sur parole ? Qui ne le féliciterait d'avoir mis tant de soin à compléter un ouvrage si digne d'intérêt ? Eh bien ! voici la vérité. La préface miraculeusement retrouvée par Casimir Oudin existe dans tous les manuscrits où nous avons rencontré le texte principal, et elle ne manque ni dans les éditions anciennes du Yictorin ni dans celle de 1648. Gomment donc se rendre compte de l'étourderie commise par Casimir Oudin ? IX. De B. Marix virginitate perpétua liber epistolaris. Les manuscrits donnent à ce traité ce titre plus simple et préférable : De Virginitate B. Marix. Quelque clerc subtil avait écrit à son évêque pour lui demander si la bienheureuse Marie avait pu demeurer vierge en état de mariage. L'évêque ayant soumis cette question au prieur de Saint- Victor, celui-ci lui répond. Les auteurs de V Histoire littéraire proposent d'attribuer encore cet ouvrage au prieur de SaintLaurent, Hugues de Fouilloi (1) ; mais c'est une proposition qu'ils font sans la justifier aucunement. Venant après ses anciens confrères, dom Brial fait remarquer quelque différence entre la doctrine soutenue dans la somme des Sentences et celle dont l'exposition est l'objet du Livre épistolaire. Or la somme des (1) HUt, litt., t. [^]i, p. 68.

Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 113 Sentences est incontestablement du Victorin ; donc, suivant dom Brial, le Livre épistolaire n'est pas de lui (1). Cette conclusion, qui paraît rigoureuse, ne nous semble pourtant pas acceptable. Il est d'abord certain que l'auteur de ce Livre épistolaire s'appelait Hugues, puisqu'il entre en matière par ces mots : Sancto pontifici G. Hugo, beatitudinis suus servus. Narrasti mihi... Quelque ancien bibliographe, quelque ancien copiste a-t-il joint à ce nom le titre de chanoine de Saint-Laurent ? Aucun ne Ta fait. L'auteur est, pour Vincent de Beauvais, Hugues de Saint- Victor. Ainsi s'exprime le bibliographe inconnu qu'on a cru longtemps être le philosophe Henri de Gand : Respondit {Hugo de S. Victore) cuidam beatx Virgini Mariæ cum derogatione obloquenti et calumniantis quod Virgo virginum diceretur. De même Jean de Saint- Victor : Fecit de perpétua virginitate sanctx Mariæ librum unura. Enfin Jean de Tritenheim et l'auteur du second catalogue publié dans le Bulletin des Comités confirment ces témoignages. Mais l'ouvrage auquel ces témoignages se rapportent est-il bien celui qu'ont publié les éditeurs de l'année 1648 ? Les manuscrits ne permettent pas d'en douter. C'est parmi les écrits les plus authentiques du chanoine de Saint- Victor, ou sous son nom, que cet ouvrage se rencontre dans les n°* 2566, 14303, 15695 de la Bibliothèque nationale, 433 de la Mazarine, 323 de l'Arsenal, 301 de Troyes, 360 et 361 de Douai, 85 de Tours, 463 de Laon. Ainsi les bibliographes et les copistes sont tous d'accord. (1) ma., t. XIII, p. 502.

Digitized by VjOOQ IC

114 LES OEUVRES DE Quant à la différence signalée par dom Brial entre la doctrine des Sentences et celle du Livre épistolairej elle n'est pas aussi grande, tous les termes étant bien pesés, qu'elle semble l'être au premier abord. Il ne s'agit pas, c'est bien entendu, de la virginité de Marie ; elle ne fait pas question. Il s'agit de savoir si les Sentences et le Livre épistolaire assignent la même date au vœu de virginité formé par la future mère de Jésus. Or il nous paraît que cette date est, dans le Livre épistolaire, moins précise que ne Ta jugée dom Brial et qu'il n'y a pas entre les deux écrits une évidente contradiction. Au surplus il faut bien reconnaître que le cas est matière à conjecture et que Ton peut toujours, en parlant de ce qu'on ignore, changer d'avis. Gomme on l'a vu, c'est une simple lettre, la lettre G, qui désigne, dans les éditions, l'évêque à qui fut adressé ce Livre épistolaire. Il est intitulé dans le n^o 361 de Douai: Tractatus de virginitate B. Mariai, ad Gausfridum; Catalaunensem episcopunii Ce Gausfridus est Geoffroy G ou-de-Cerf, ancien abbé de SaintMédard, à Soissons, savant prélat. Mais si nous avons cru devoir ici maintenir une attribution contestée, le titre du chapitre nous offrant l'occasion d'en signaler une autre d'une fausseté manifeste, nous ne la négligerons pas. Il s'agit de la prose Salve, mater Salvatoris, Vas electum, vas honoris ; qu'un sermonnaire du xiv^e siècle cite sous le nom de Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 115 « maître Hugues de Saint-Victor (1) ». L'auteur certain de cette prose est, non pas Hugues, mais Âdâm de Saint-Victor, sous le nom de qui M. Gautier l'a publiée (2). X. De modo dicendi et meditandi. On s'épargnera la peine de rechercher cet opusculé dans l'édition de 1648; on ne l'y trouverait pas. Martène l'a publié le premier dans son *Thésaurus* t. V, p. 887, d'après un manuscrit de Saint-Ouen, et c'est le texte de Martène qu'a reproduit M. l'abbé Migne dans l'édition de 1854. Mais il aurait mieux fait de s'en abstenir ; Martène s'est trompé et l'a trompé. Qu'est-ce en effet que cet opusculé fortuitement découvert par le studieux bénédictin dans le manuscrit de Saint-Ouen? Il se compose de douze chapitres, et les sept premiers sont des fragments empruntés au troisième livre du *Didascalicon* (3); ce qui dispense de rechercher à quoi le reste doit appartenir. L'erreur de Martène ayant été déjà reconnue par son confrère dom Geillier (4) et par le P. Honoré de Saint-Bonaventure, comment se fait-il que le nouvel éditeur n'ait pas tenu compte de ce double avertissement ? XI. *Expositio super regulam S. Augustini*. Cette Exposition de la règle de Saint-Augustin est (1) Man. lat. de la Bibl. nat., no 3554, fol. 125. (2) *Œuvr. poét. d'Adam de Saint-Victor* t. I, p. 165 de la nouvelle édition. (3) *Didascal.* lib. III, cap. xiv, vu, viii, xi, xii. (4) *HisL des auteurs sacrés eccL*, t. XXII, p. 220. (5) *Comment, de Alcohad.* biblioth. p. 343. Digitized by VjOOQ IC

116 LES COUVRES DE un des écrits les plus louables du prieur de SaintVictor. Nous le disons au point de vue moral comme au point de viie littéraire. Des conseils si tendres font aimer celui qui les donne. D'autre part, le style de l'écrivain est ici moins précieux, quoique non moins étudié, qu'il ne Test habituellement, la matière ne se prêtant pas aux interprétations allégoriques. Quelques manuscrits sont anonymes (1) ; mais en tête du plus grand nombre se lit le nom de l'auteur. Le texte imprimé diffère peu des textes manuscrits ; cependant nous remarquons, dans le n^o 15041 de la Bibliothèque nationale, une autre glose pour les derderniers canons. Les auteurs de VHistoire littéraire signalent une censure de cet écrit dans un volume de Tancien fonds du Roi ; mais ce qu'ils en disent nous dispense de le rechercher. C'est un méchant pamphlet de quelque religieux dominicain. Publiée souvent à part, avant et depuis la première édition des Œuvres complètes (2), VExposition de la règle de saint Augustin a été encore traduite en français par Charles de La Grange, et cette traduction a paru en 1691 ^ chez Guill. Desprez, en un volume in-12. XII. De institutione novitiorum. On ne s'attend pas sans doute à trouver sous ce titre un livre badin. C'est, en effet, un livre grave ; mais (1) Gomme, par exemple, ceux qui se trouvent dans les n^{os}* 15988 de la Biblioth. nation., 537 de Douai, 1748 de Troyes, 396 de Tours, 1524 de Vienne, 5271 de Munich, 109 du collège Marie-Madeleine à Oxford. (2) Hùt. lituér. de laFr., t. XII, p. 51.

Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 117 écrit avec beaucoup de soin, avec une grande recherche de r  l  gance, ce livre grave offre au lecteur les agr  ments les plus vari  s. Il y a d'ailleurs quelques chapitres o   certes la gai  t   ne manque pas ; ceux, par exemple, o   l'auteur associe malignement    Paust  re paraphase de la r  gle conventuelle la censure quelquefois burlesque de ces m  urs trop mondaines, ou de ces habitudes trop vulgaires, qui trahissaient bien souvent, chez des confr  res en religion, la diff  rence de leurs conditions originelles. Il y a l   des portraits peints avec beaucoup de vigueur et, comme il semble, de v  rit   (1). Voici le portrait du chanoine gourmand : « N'imit   pas ces gens qui, venant s'asseoir    table, trahissent leur intemp  rance par l'agitation inqui  te de leurs mouvements d  sordonn  s, secouent leurs t  tes,   tendent leurs bras, et, les mains lev  es, font avec de grands efforts des gestes inconvenants, comme s'ils allaient tr  s vilainement d  vorer tout le repas. Voyez-les souffler, soupirer mal    l'aise : on dirait qu'ils cherchent      largir la voie qui conduit    leur ventre rugissant , l'  troit d  fil   de leur gosier ne pouvant transmettre une nourriture suffisante    leurs entrailles affam  es. Bien qu'ils n'occupent qu'une seule place, ils circonviennent de leurs yeux, de leurs mains, tout ce qui est pr  s ou loin ; ils mettent en pi  ces    la fois tous les pains ; ils versent du vin dans les verres, dans les coupes ; ils se font devant eux une ceinture de plats, et, comme un roi qui proc  de    l'assaut d'une ville assi  g  e, ils se (1) Cap. XI et XVIII. Digitized by VjOOQ IC

t18 LES ŒUVRES DE demandent quel point ils doivent d'abord
 attaquer, quand leur désir serait de se précipiter sur tous les points en même
 temps (1). » Il ne manque rien à ce tableau de genre ; l'exécution en est
 parfaite. Mais ce n'est pas à notre chanoine qu'il faut en rapporter le mérite ;
 ce livre très estimable n'est pas de lui. Il est bien vrai que tous les
 bibliographes le lui donnent, et que, dans un grand nombre de manuscrits
 anciens, il porte son nom ; mais, quoique l'accord de ces témoignages
 semble n'autoriser aucun doute, nous allons prouver qu'ils sont trompeurs.
 Dans tous les manuscrits qui nomment l'auteur Hugues de Saint- Victor,
 l'ouvrage commence par ces mots : Quia fratres^ largiente Domino, de vana
 conversatione hujus sæculi per desiderium sanctum conversi estis. Or,
 quoique ces mots puissent très bien être les premiers d'un prologue, ce sont
 presque les derniers d'une phrase tronquée dans un manuscrit anonyme que
 contient le n** 17187.de la Bibliothèque nationale, copie faite par Martène
 à Tabbaye de la Merci-Dieu ; et la phrase complète se lit, non pas au
 commencement, mais au milieu du prologue, dont tels sont les premiers
 mots : Nuno igitur, dilectissimi, venerabilis patris Stephani virtutum
 praconia meruistis audire. Imitamini^ rogo, quæ audistis^ etc., etc. Ce nom
 d'Etienne, fondateur et patron de l'ordre de Grandmont, fait déjà soupçonner
 que l'auteur du livre est un religieux de cet ordre ; ce qui vient à la suite le
 démontre bien plus clairement encore. Son livre (2) Gap. XVIII. Digitized
 by VjOOQ IC

HUGO¹ È SAINT- Victor 119 est[^] dit l'auteur, la troisième et dernière partie d'un grand ouvrage par lui composé sur la vie, les exemples et la doctrine morale de son vénérable maître : In primo siquidem libro ejus admirabilem et fere incredibilem vitam conversationemque admodum gloriosam, utcumque potuimus, Deo inspirante, de-pinœimus[^] cum signis et prodigiis tara vita quam morte pariter coruscantibus. Deinde, in secundo libro, ipsius revelationem venerandam, venerandis gloriosisque miraculis ac virtutibm decenter ornatam, quo tempore vel a quibus personis, aut quomodo vel quemadmodum digne et laudabiliter celebrata fuerit, veraci stylo disseruimus, Demum, in tertio libro, salutiferam ejusdem admirabilemque doctrinam, divinis auctoritatibus pleniter atque convenienter quasi columnis firmissimis suffullam, evidenter composuimus. Pour approprier aux Victorins ces instructions écrites à l'usage des novices Grandmontains , il fallait donc supprimer toute cette partie du prologue. C'est ce qu'on a fait, et, ce retranchement opéré, on a mis au compte du plus considéré parmi les prieurs de Saint- Victor un livre composé, quarante ans environ après sa mort, par Gérard Ithier, septième prieur de Grandmont de l'année 1188 à l'année 1197. Ayant déjà signalé cette fraude (1), n'insistons pas; mais constatons, du moins, qu'elle eut le plus grand succès. Combien de fois n'a-t-on pas cité, durant le moyen âge, ce livre plein de judicieuses remarques et d'excellents conseils ? Eh bien, jamais on ne l'a (1) Sur quelques écrivains de V ordre de Grandmont, dans les No[^] Hces et extr, des man. t; XXIV, deux* part., p. 247 et suiv. Digitized by VjOOQ IC

120 LES OEUVRES DE cité SOUS le nom de l'auteur véritable ; non, répétons-le, jamais. Dans plusieurs manuscrits ce traité se divise en deux opuscules distincts, le premier finissant avec le chapitre ix. Il y en a même où ne se rencontre qu'un seul de ces deux opuscules. Aussi voyons-nous que divers écrivains ont cité les derniers chapitres sous un titre particulier. C'est ce qu'ont fait, par exemple, Humbert de Romans dans sa glose sur la règle de saint Augustin (1) et Thomas d'Irlande dans son *Manipulus florum* (2). Cependant les éditeurs n'ont pas cru devoir admettre cette disjonction. Ils ont en cela suivi les meilleurs textes et respecté le plan de l'auteur, qui, dans les dernières lignes du chapitre ix, annonce clairement, en ces termes, le chapitre x et les suivants : *Restât nunc ut ea quoque gicœ de disciplina vobis demonstranda sunt proferamus. Docebimus ergo primum vos quid sit disciplina, deinde quid valeat, postremo quomodo observari debeat.* Ce n'est donc la faute ni des bons manuscrits ni des éditeurs, si les auteurs de *V Histoire littéraire* ont commis une très grosse erreur en plaçant parmi les ouvrages inédits de notre Victorin un traité *De la discipline des moines*[^] qui commence, disent-ils, par ces mots : *Disciplina est conversatio bona.* Ils auraient, en effet, dû reconnaître que par ces mots commence le chapitre x de *V Institution des novices*[^] au moins dix fois imprimée sous le nom de l'auteur supposé, soit (1) Gap. Lxxv, Lxxvi. (2) Thomas d'Irlande intitule cette seconde partie : *Hugo de disciplina monachorum.* Voir au mot *Conversatio*. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 121 à part, soit en divers recueils. Nous voudrions bien excuser leur inadvertance; cependant nous ne le pouvons guère, car, dans la même notice sur Hugues de Saint- Victor, mais dans un autre chapitre, ils ont fidèlement analysé, d'après l'édition de 1648, les deux parties qui composent V Institution des novices. Ils ont ainsi deux fois mentionné le même texte, d'abord comme imprimé, puis comme inédit. Le titre *De institutione novitiorum* est celui que nous offrent la plupart des manuscrits. Mais faisons remarquer que le même ouvrage est quelquefois intitulé : *De Instructione novitiorum* (1), *De informatione juniorum* (2), *De instructione noviter conversorum*, *Disciplinale* (3). Rappelons enfin que Guillaume Rapaille, religieux bénédictin de Saint - Vincent, au Mans, en a fait paraître une édition séparée, chez Josse de Bade, en 1515, sous ce titre : *Spéculum vitæ monasticæ*. Mais, de tous ces titres, aucun n'est le vrai ; le vrai, c'est celui-ci, que Martène a lu dans le volume de la *MerciDieu* : *De disciplina et correctione morum, sive Observantia perfectæ totius religionis*. On ne pouvait manquer de traduire en français, pour l'usage des clercs peu lettrés, un écrit de cette importance. Une traduction, que l'on juge du xv^e siècle, est dans le n^o 24863 des manuscrits français, à la Bibliothèque nationale. Est-ce le seul ouvrage de ce genre dont l'auteur soit nommé, dans les manuscrits, Hugues de Saint-Victor? (1) *Bibliolh. de Tours*, no 396. (2) *Oxford*, coll. *Jesu*, n^o 42. (3) *Douai*, no 400.

Digitized by VjOOQ IC

122 LES OEUVRES DE Le n° 17354 de la Bibliothèque nationale (1), volume du XIII^e siècle, renferme un assez long traité, commençant par Hortatur quidem timidam mentis meas inexperientiam, qu'une main du siècle suivant a prolixement intitulé : Tractatus magistri Hugonis de Sancto Victore de vitæ ordine et morum instructione ; Liber qui vocatur Disciplinale Hugonis de sancto Victore. Hugues de Saint- Victor étant ici deux fois nommé, cette répétition superflue nous atteste, du moins, ctez l'auteur du titre, une opinion bien arrêtée. Mais, est-elle aussi bien fondée ? Attribué par Jean de Tritenheim à saint Bernard (2) et conservé sous son nom dans le n° 14811 de Munich, ce traité se lit au tome V de ses œuvres dans les éditions de de Jacques Merlon Hors tins et de Mabillon (3). Mais, selon Mabillon, cette attribution est très douteuse, n'étant appuyée que de témoignages sans autorité. Elle est, en effet, d'autant plus douteuse que les premiers mots du prologue sont en opposition manifeste avec le ton habituel de saint Bernard. Cet homme impérieux n'a jamais affecté les dehors d'une feinte modestie ; il aurait, en parlant de sa « timide inexpérience, » fait rire de lui. Saint Bernard écarté, faut-il admettre Hugues de Saint- Victor ? La fin de l'ouvrage est évidemment de son style ; ce sont bien là ses définitions subtiles, ses anthithèses, ses jeux d'esprit ; mais à tout propos l'auteur rappelle qu'il s'adresse à des moines ; ce qui montre qu'il n'était pas chanoine. (1) Autrefois b9 13 de Saint-Martin. (2) De scriplor, eccles., n° 361. (3) Tome V. vol. II. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 123 Il y a plus ; il indique même clairement qu'il était moine bénédictin, lorsqu'il appelle saint Benoît son père : Sanctus pater noster Benedictus (1). Pour conclure, saint Bernard et Hugues de Saint- Victor sont ici des auteurs pareillement hypothétiques ; en fait, on ne sait pas encore à qui Toeuvre appartient. Elle est anonyme dans le n° 14145, fol. 19, de la Bibliothèque nationale, dans le n° 898 de la Mazarine et dans le n° 58 d'Avranches. Il s'est donc rencontré des copistes qui n'ont osé l'attribuer à personne. Louons leur prudence et |mitons-la. Le second de nos anciens catalogues ajoute à la liste des œuvres de Hugues un livre auquel il donne ce titre : De professione monachorum. Cette addition ne paraît aucunement justifiée. Nous connaissons sous ce titre plusieurs traités. L'un, qui commence par Tractatus iste qui est de professione monachorum très habet partes, est anonyme dans la plupart des manuscrits, notamment dans le n°* 13091, f. 102, de la Bibliothèque nationale. On l'attribue tantôt à Guillaume Péraud (2), tantôt à saint Thomas d'Aquin. Quand il ne serait ni de l'un ni de l'autre, assurément il est moins encore de notre Victorin. Un second traité sous le même titre, dont les premiers mots sont Cum displiceat Deo infidelis et stulta promissio, est pareillement anonyme dans les n° 16505 de la Bibliothèque nationale, f. 98, 1397 de Troyes et 39 de Verdun Enfin un troisième, commençant par Tria hæc complectitur professio monachorum, loci stabilitatem, etc., (1)Cap. v, no 16. (2) Bist, littér. de la Fr., t. XIX, p. 311. Digitized by VjOOQ IC

124 LES ŒUVRES DE est de même sans nom d'auteur dans les n°* 438 de la Mazarine et 537 de Douai. Comme ce troisième opuscule suit, dans le manuscrit de la Mazarine, le traité de l'Institution des Novices, cette circonstance Ta fait rapporter peut-être à Hugues de Saint- Victor; mais c'est une circonstance évidemment fortuite. D'ailleurs, on le sait maintenant, elle ne prouve rien. XIII. Soliloquium de arrha animæ, « Je parlerai secrètement à mon âme, et, dans un entretien amical, je l'interrogerai sur ce que je désire savoir. Aucune personne étrangère ne viendra nous troubler. Seuls, nous échangerons des paroles à cœur ouvert. Ainsi je ne craindrai pas de lui demander les choses qu'elle tient secrètes, et elle ne rougira pas de me répondre la vérité. — Dis-moi, je t'en prie, ô mon âme, ce que tu aimes par-dessus tout. Je sais que ta vie c'est l'amour, et que tu ne peux vivre sans aimer. Mais je veux que tu me declares sans fausse pudeur quel est le principal objet de ta tendresse. Regarde ce monde et tout ce qu'il contient. Que de belles et séduisantes images, qui provoquent les désirs des hommes, et, suivant la diversité de leurs affections, les invitent à de faciles jouissances ! C'est l'éclat de l'or et des pierres précieuses, c'est la noble grâce d'un beau visage, c'est le riche coloris des tapis peints et des vêtements ornés par la teinture. Il y a une infinité de ces merveilles. Mais pourquoi te les énumérer? Tu les connais toutes... Dis-moi donc, je t'en conjure, laquelle de ces choses est celle que tu préfères, celle que tu veux posséder, celle dont tu Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 125 veut jouir toujours.» Tel est le début de ce Dialogue[^] improprement nommé Soliloque. G[^]est, en effet, un colloque solennel entre l'auteur et son âme (1). L'âme demande Tépoux dont elle doit toujours être la tendre amante, la fidèle compagne, et Fauteur lui montre que cet époux est celui de qui elle a reçu pour «gage » nuptial la faculté de sentir, de comprendre et d'aimer, c'est-à-dire le don de la vie. Ainsi, l'époux de l'âme, c'est Dieu lui-même, et l'âme ne doit s'unir qu'à Dieu. Cet opusculé est intitulé, dans les manuscrits, Soliloquium de Arrha sponsœ, Soliloquium de Arrha a/nimœ, ou bien encore Dialogus satis utilis inter hominem et animam. On voit qu'en retranchant le mot Soliloquium, ces trois titres conviennent également. On n'en recherche pas l'auteur. L'écrit est mentionné sous le nom de notre chanoine dans tous les catalogues de ses œuvres. Il est, d'ailleurs, ordinairement précédé d'une lettre dédicatoire qui commence par ces mots : Dilecio, ou dilectissimo fratri G. ceterisqioe servis Christi Hamerislevoe degentibus H., quojliscumque, vestrae scmctitatis servus. Or, on sait que notre Victorin avait eu pour premiers maîtres les chanoines réguliers d'Hamersleven, en Saxe. Si les critiques s'accordent à considérer Hugues de Saint-Victor comme l'auteur de cet ouvrage, il y a plusieurs opinions sur ce qu'il vaut. Les auteurs de VHistoire littéraire, qui mettent ordinairement plus démesure dans leur critique, déclarent qu'il est d'un (1) DaDS quelques manuscrits, comme dans Tim primé, les deux ialerlocuteurs sont l'Ame et THomme : Anima, Homo; dans quelques autres, on voit TAme et Tauteur: Anima, Hugo, Cette dernière mise en scène est préférable. Digitized by VjOOQ IC

f 26 LES OEUVRES DE style ce sec » prétentieux, allant « plus à l'esprit qu'au cœur ». C'est une censure qui nous paraît très mal justifiée (1). Nous ne trouvons dans aucun ouvrage du même écrivain un style plus nombreux et plus cadencé. S'il a toujours trop d'esprit, nulle part il n'en fait moins parade; nulle part il ne paraphrase avec plus d'éloquence cette thèse principale de tout le système mystique : la loi- des créatures est l'amour; aimer, c'est aspirer à s'anéantir dans ce qu'on aime; et quel est le plus digne objet de cette ardente affection, à laquelle on veut sacrifier tout son être ? C'est la parfaite beauté, c'est Dieu lui-même. Tombez, charnels vêtements de la divine fiancée ; brisez-vous, liens qui l'attachez à la terre ! Le lit nuptial est préparé pour la recevoir, et, comme elle entend la voix de l'époux qui l'appelle, elle gémit d'être retenue ; il faut qu'elle s'élance et qu'elle vole à ses côtés ! Assurément, c'est là de la plus belle poésie, et, à notre jugement, cette poésie ne va pas moins au cœur qu'à l'esprit. Nous sommes aussi bien loin d'estimer que le passage suivant pêche par excès de sécheresse : « Je confesse et reconnais tes miséricordes, Seigneur mon Dieu ; car tu ne m'a pas abandonné, douceur de ma vie, lumière de mes yeux ! Que te rendrai-je pour tout ce que tu as fait pour moi (2) ? Tu veux que je t'aime, et comment t'aimerai-je ? Quelle sera la mesure de mon amour ? Que suis-je pour t'aimer?... (1) Avant nous, M. Charles Weiss avait protesté contre cette censure dans son excellente thèse sur la Méthode de Hugues de Saint-Victor. (2) Psaume GXV. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 127 0 mon âme, que ferons-nous pour le Seigneur noire Dieu, de qui nous avons reçu tant et de si grands dons ? Car il ne s'est pas contenté de nous accorder certains biens qu'il distribuait encore à d'autres créatures ; mais, dans nos maux eux-mêmes, nous avons reconnu qu'il a pour nous une tendresse particulière : de telle sorte que nous devons particulièrement l'aimer et pour nos biens et pour nos maux. Seigneur, p'est par un don de ta grâce que je te connais, et que je comprends, de préférence à tant d'autres, quelquesuns des secrets de ta toute-puissance. Tu les a faites, ces autres créatures, le même jour que moi, mais pour les laisser dans les ténèbres de Tignorance, et tu m'as choisi pour m'éclairer des lumières de ta sagesse. Si je te connais mieux, si je t'aime d'un plus pur amour, sî je crois en toi avec une sincérité plus vive, si j'ai plus d'ardeur à te suivre, c'est à toi que je le dois. Je te dois et la sensibilité de mes organes extérieurs, et la subtilité de mon intelligence, et la ténacité de ma mémoire et l'élégance facile de mon discours, et son éloquence persuasive qui n'entraîne pas moins qu'elle ne séduit, et le profit de mes études, et le succès de mes entreprises, et les consolations que j'ai reçues dans mes adversités, et la prudence dont j'ai fait preuve en mes prospérités ! Vers quelque côté que je me tournasse, ta grâce et ta miséricorde allaient devant moi. Souvent, lorsque je me croyais perdu, tu m'as soudainement délivré ; je m'égarais, tu m'as ramené; j'ignorais, tu m'as instruit; je péchais, tu m'as admonesté; je cédaï à la tristesse, tu m'as consolé; je me désespérais, tu m'as rendu le courage; je tombais, tu

Digitized by VjOOQ
IC

128 LES OEUVRES DE m'as relevé, et tu m'as soutenu quand j'étais debout, tu m'as conduit quand j'ai marché, et, quand j'ai été vers toi, tu m'as tendu les bras ! Voilà ce que tu as fait pour moi, Seigneur mon Dieu, et beaucoup d'autres choses encore dont il m'est bien doux de toujours avoir la pensée, de toujours parler, de toujours te rendre grâces, afin que mes hommages et mon amour soient, ô Seigneur mon Dieu, le témoignage de tous tes bienfaits ! Voilà, mon âme, ton gage nuptial, et, dans ce gage, reconnais ton époux !...» On ne saurait, à notre avis, traiter un lieu commun avec plus de distinction, et nous ne rencontrons pas fréquemment, même chez les anciens Pères, une suite de périodes mieux remplies. Est-ce la raison qui chante sur ce mode vraiment lyrique l'hymne de la reconnaissance? Non, ce n'est pas la raison, c'est la foi ; mais la foi des esprits délicats et cultivés. Quand la foi des simples veut entonner ce cantique, elle a des accents plus naïfs, mais plus grossiers. Nous sommes donc loin de souscrire à la sentence prononcée par les auteurs de V Histoire littéraire contre VArrhe de VAmé. Ils ont, du reste, été les premiers à mépriser cet ouvrage. Durant tout le moyen âge, il a joui d'une grande considération ; ce qui nous est prouvé par les nombreuses copies qu'on en voit encore sur les rayons des bibliothèques. Il a, d'ailleurs, été fréquemment cité par les plus recommandables écrivains, notamment par saint Bonaventure (1), et Josse (1)« Hugo de Sancto Victore, De arrasponsm : Scio, anima mea, quod amor est vita tua. » S. Bouavent. ia III Sentent., dist. xxvii, qusBSt. m. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 129 Clichtoue ne Ta pas omis dans son recueil des meilleurs opuscles de Hugues de Saint- Victor, imprimé chez Henri Estienne en 1506 (1). Des scribes, qui l'ont copié sans en connaître le véritable auteur, Tout cru de saint Augustin. Une copie sous le nom de ce Père est à la Bodleienne, dans le n° 179 des Cod. Laud. miscell. ; et nous supposons qu'il en existe d'autres semblables. Est-il besoin de les rechercher? On l'a même publié, presque tout entier, dans les anciennes éditions de saint Augustin , où il est intercalé dans le traité De diligendo Deo. Ce n'était pas lui faire trop d'honneur. Enfin on l'a traduit plusieurs fois en français, au xv^e et au xvi^e siècle. Le n° 913 des manuscrits français, à la Bibliothèque nationale, nous offre une de ces traductions faite par Pierre de Hangest, et le libraire Simon Vostre en publiait une autre, sans nom d'auteur, en 1507, in-8** (3). Ce sont là des marques certaines de l'estime qu'on a toujours eue pour cet ouvrage. Il nous reste à faire remarquer qu'il existe, dans quelques manuscrits, un texte plus ample que le texte (1) Les auteurs de VHistoire littéraire ne veulent pas accorder à Simler que cette édition ait été faite par Josse Clichtoue. Pour confirmer l'assertion de Simler, il suffit de faire connaître qu'en tête du recueil imprimé chez Henri Estienne est une dédicace adressée à Jacques d'Amboise, évêque de Clermont, et que cette dédicace est signée par Josse Clichtoue, qui prend la qualité d'éditeur : « Quam ob rem curavi sedulo prsedicta opuscula... in lucem emittere. » Pierre La Porte, nommé par les Bénédictins à la place de Josse Clichtoue, ne fut que le correcteur des épreuves : « Petro Porta ipsius operis recognitore sedulo. » (2) Voir aussi la traduction indiquée par M. Mangeart, dans le n° 230 des man. de Valenciennes. 9 Digitized by VjOOQ IC

130 LES OEUVRES DE imprimé. Dans les éditions l'ouvrage n'a qu'un livre ; il en a deux dans les n' 15315 et 15988 de la Bibliothèque nationale. Mais les derniers chapitres du premier et le second tout entier appartiennent aux livres I, II et III de V Arche morale. Ici donc nous n'avons pas de reproche à faire aux éditeurs ; mais on nous permettra d'avoir quelque dépit contre les copistes. Quand il s'agit de remettre en place les membres dispersés d'un livre quelconque, on éprouve toujours beaucoup d'embarras. . XIV. De laude charitatis. : Cet éloge de la charité, ou plutôt de l'amour, est, en quelque sorte, la suite ou le complément du Soliloque sur VArrhe de F Ame. Notre mystique y paraphrase de nouveau cet argument mystique, que doivent commenter à leur tour, en des termes peu différents, saint Bonaventure et Jean de Gerson : l'amour est la chaîne qui va du créateur à la créature, et de la créature au créateur, pour les unir, les enlacer étroitement et les confondre autant qu'il est possible. Par, amour pour l'humanité. Dieu s'est fait homme; l'homme, dans les élans de son amour pour Dieu, se transporte en des régions d'où il ne voit plus la terre, et où il n'éprouve plus d'autre sentiment que la béatitude presque divine de l'extase. Quel est donc le premier devoir, la première vertu, ou, pour parler comme les philosophes, le souverain bien de la créature? C'est d'aimer. Voilà toute la doctrine morale de notre Victorin. Ajoutons que voilà presque toute

Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 131 sa thèodîcée : « Dieu, dit-il, c'est rumoar » : DeurS charitas est... Cvan omnis virtiis Dei donumsit^ nulla praeter solam caritatem hoc habet ùt^ non solum donum Deiy sed etiam Deus dici possU. Hugues de Saint-Victor est l'auteur certaû de cet opusculè, que lui donnent tous les manuscrits, tous les catalogues et que les compilateurs du xm® et xiv^ siècle ont plus d'une fois cité sous son nom (1). Cependant ce n'est pas un des meilleurs qu'il nous ait laissés. Le style en est trop déclamatoire. On, le dirait composé durant une extase. Dans un des manuscrits où nous l'avons rencontré, le n** 15695 de la Bibliothèque nationale, il est intitulé /e laude carnis. Hâtons-nous de signaler rinconvenance de ce titre avant qu'un bibliographe abusé soit venu cornpter un De laude carnis parmi les ouvrages inédits de notre chanoine. On rencontre sous son nom, dans le n° 14193 de la Bibliothèque nationale, fol. 137, un traité De virtute amoris qu'on pourrait plus facilement confondre avec le Libellus in laudem caritatis. Cependant il n'existe pas d'autre ressemblance entre ces deux ouvrages que celle de la matière. Le De virtute amoris, qui commence par ces mots, Cogit me instantia caritatis tuæ, amicorum amicissime, aliquid tibi de caritate scribere, est attribué quelquefois à saint Anselme ; c'est son nom qi'il porte dans le n"* 56 du Collège Marie-Madeleine, à Oxford. D'autres copistes Tout cru de saint Bernard et il se trouve même dans quelques éditions (i) Jean de Galles ou Thomas d'Irlande; JUANIPUHis ^ au mot Carilas. Digitized by VjOOQ IC

132 LES ŒUVRES DE de ses œuvres (1). Enfin il est encore imprimé, mais sous cet autre titre, *De gradibus caritatis* et avec un autre début, parmi les petits traités de Richard de Saint-Yictor(2), à qui, selon toutes les vraisemblances, il appartient. XV. *De modo orandi*. G^esl le même traité qui, dans les manuscrits, est encore intitulé *De viriute orandi*, *De virtute orationis*^ *De studio orandi*, *De oratione*, *De modo et virtute orandi*, *De virtute et genere orandi*. Tous les manuscrits ne débutent pas non plus de même. Avec le prologue, ils commencent par *Domino et patri Th. H. Munusculum hoc dilectionis meae, vos precor, benignitate suscipite* (3) ; sans le prologue, par *Quo studio et quo affectu a nobis orandus sit Deus* (4). Vincent de Beauvais, Jean de Saint- Victor, Jean de Tritenheim, l'auteur d'une compilation anonyme que contient le n^o 1142 de la Bibliothèque nationale (5), tout le monde est d'accord pour attribuer cet écrit à notre chanoine et cette attribution n'est contredite par aucun copiste. Il a été publié pour la première fois, par Josse Glichtoue, chez (1) Notamment dans *Fédit. de 1690*, t. II, col. 389. (2) *Edit. de 1650*, p. 349. (3) No^o 2632, 2566, 14303. 14506, 15065, 15174, 15315, 15692, 15988 de la *Biblioth. nation*; 953 de la *Mazarine* ; 360 et 361 de *Douai*; 2560 de *Munich*, etc., etc. (4) No^o* 4581, 2527, 3769, 13422, 16089 de la *Bibliothèque nationale* ; 1105 de la *Mazarine* ; 37 de *Valenciennes*; 519 de *Tours*; 409 des *Cod. Laud*, *miscelL*, à la *Bodleienne*, etc., etc. (5) Au feuillet 119 verso : ce Oeum fuit Hugo de Sancto Yictore, cujus sunt haec ; *Quo studio et quo affectu a nobis orandus sit Deus*, etc., etc. » Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 133 Henri Estienne, en 1506. Les auteurs à l'Histoire littéraire le goûtent peu, et nous n'en ferons pas un grand éloge. Ce n'est pas qu'il nous semble négligé ; il porte, au contraire, les marques évidentes d'un travail soutenu. Mais pourquoi tant discourir sur les modes de la prière, sur la captation, l'insinuation et tous les autres artifices du genre oratoire, quand il s'agit d'enseigner à prier un Dieu qui ne peut être ni trompé ni séduit ? La leçon devait être beaucoup plus courte. Aussi l'a-t-on abrégée, même au temps de l'auteur. C'est un de ces abrégés que contient le n° 16369 de la Bibliothèque nationale. XVI. De amore sponsi ad sponsam. Nous avons ici une paraphrase sur quelques versets du Cantique des Cantiques. Dieu est l'époux, l'âme est l'épouse. Les auteurs de l'Histoire littéraire la classent parmi les écrits supposés du chanoine de Saint-Victor. Ce qu'ils pensent justifier d'une manière suffisante en disant : « Le style bas et rampant de cette pièce, les réflexions puériles dont elle est farcie, les allégories indécentes qu'on y emploie, décèlent un auteur sans jugement et très peu versé dans l'art d'écrire (1). » Nous ne voulons pas défendre l'ouvrage que les auteurs de l'Histoire littéraire censurent avec tant d'âpreté. Il est vrai que c'est une allégorie continue, où il y a profusion de métaphores ; il est encore vrai que la plupart de ces métaphores sont puériles et plusieurs peu décentes. Mais il y a lieu de faire la (1) HUt, mu de la Fr., t. XII, p. 70. Digitized by VjOOQ IC

134 LES OEUVRES DE même rémarque sur toutes les gloses composées sur le même texte dans le même esprit. Aucune de celles que nous ont laissées les docteurs les plus chastes, les Pères les plus saints, n'échappe à cette critique. Si les auteurs de V Histoire littéraire se sont dits choqués par le style de cette pièce, cela prouve simplement qu'on ne goûtait plus de leur temps les galanteries moralisées ; mais cela ne prouve aucunement que la pièce ne soit de notre chanoine. De son temps, au contraire, elles étaient fort à la mode. Ce n'est pas qu'on ait manqué d'attribuer à quelque autre ce morceau très soigné de littérature mystique. Nous l'avons retrouvé parmi les œuvres de Pierre Lemangeur, où c'est un sermon (i). Mais vainement nous avons recherché dans les manuscrits un témoignage favorable à cette attribution jusqu'à ce jour inaperçue. Tous les manuscrits que nous avons interrogés nomment l'auteur Hugues de Saint-Victor, ou, s'ils ne le nomment pas, le font supposer (2); aucun n'indique Pierre Lemangeur. Ajoutons que cet opuscule, mentionné dans les anciens catalogues des œuvres de Hugues (3), est farci de jeux d'esprit empruntés à d'autres de ses écrits. (1) Patrologie, t. GXGVIII, col. 1704. (2) N- 2479, 2531, 2532, 2566, 2945, 3007, 14506, 15315, 15988, 17251, 18096 de la Biblioth. nation., 396 de Tours, 301 de Troyes. Les nos 2531 et 2566 de la Bibliothèque nationale sont deux beaux volumes du xiii^e siècle, écrits avec le plus grand soin par d'habiles copistes, qui, presque contemporains de l'auteur, méritent toute notre confiance. (3) Bulletin des Comilésy 1851, p. 185. — Trithemius, De script, ecc^l, fol. 71. • . . Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE' SAiNt-ViCTOR 1 S^ XVIL Aureum de
meditandOj seu meditandi artificio opusculum. Les auteurs de VHistoire
littéraire n'ont mentionné cet ouvrage ni parmi les écrits authentiques ni
parmi les écrits supposés de Hugues de Saint- Victor. C'est un oubli. Il
commence par ces mots : Meditatio est frequens cogitatio, modum et
causam et rationem uniuscujusque rei investigans ; et finit par ceux-ci :
Donec posterius tempore suo appréhendât. Tous les manns^ crits le donnent
à notre chanoine et il est cité dans les divers catalogues de ses œuvres. Il est
d^ailleurs de son style et ne respire que sa doctrine. Mais avertissons qu'on
ne le trouvera pas sous le titre emphatique qu'il doit aux éditeurs. Il est
ordinairement intitulé : De meditatione (1), De meditandi artificio (2)t, De
arte meditandi (3), De tribus generibus meditationum (4). La méditation est
un exercice de l'âme. S'étant dégagée des choses mondaines, l'âme ne porte
plus son attention que sur elle-même ; elle pense, et se complaît à réfléchir
sur ses propres pensées. Exercice doux et facile, mais qui souvent conduit à
un état violent qu'on appelle l'extase. La méditation n'est séparée de l'extase
que par un degré, la contemplation. On doit s'étonner de ne trouver aucun
traité (1) Nw 14303, 15693, 15695 de la Bibl. nation., 393 de TArsenal. 433
et 953 de la Mazarine ; 8212 de Munich. (2) Bandiini, bibl, Laurent, t. IV,
col. 609. (3) Arsenal, no 322. (4) Mss. de Tours, n» 246. Digitized by
VjOOQ IC

136 LES OEUVRES DE spécial sur la contemplation dans les œuvres d'un mystique aussi raffiné que notre chanoine. Mais cette omission n'est imputable qu'à ses éditeurs. Il existe en effet, dans les manuscrits, un ouvrage en vingt-trois chapitres qu'il a composé sur les modes de la contemplation, *De contemplationibus et ejus speciebus*; et les éditeurs sont d'autant moins excusables de l'avoir omis, qu'un des bibliothécaires de Saint-Victor, Jean Picard, en avait recueilli le texte et leur avait signalé cette lacune dans les éditions anciennes. Dans le n° 14872 de la Bibliothèque nationale on l'a joint au *Cloître de Vame* et il forme, par substitution, le quatrième livre de ce traité. La copie faite par les soins de Jean Picard est dans le n° 14366. Nous n'hésitons pas un seul instant à le placer parmi les œuvres authentiques de notre Victorin. C'est, comme on le sait, un auteur qui, recherchant peu la variété des pensées et des termes, se répète bien souvent, et il y a beaucoup de ces répétitions dans l'écrit que nous avons sous les yeux : ainsi, le chapitre i nous offre plusieurs phrases littéralement extraites de *Topuscule sur la Méditation* et du *Didascalicon* (1); ailleurs, au chapitre x, reparaît cette définition des quatre sortes de crainte déjà lue dans la glose sur le *Magnificat* (2), et que nous devons lire encore dans les *Mélanges* et dans le *Traité des Sacrements* {S}] dans le chapitre xvi, est la division des sciences que nous avons dans le *Didascalicon* et dans *VEpitome in Philosophiam*. (\\.) *Didascalicon*, lib. III, c. ir. (2) Tome 1, p. 324. col. 2. (3) Tome III, *Sacramentorum* lib. II, part XIII, c. v. « Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 137 Exposer les modes de la contemplation, cela veut dire, dans l'idiome mystique, dissenter sur les moyens de connaître. Ce qui manque dans les éditions, c'est donc la logique de Hugues de Saint- Victor. Suivant ce docteur, les modes (species) de la contemplation sont au nombre de quatre : la méditation, Tentretien solitaire {soliloquium}^ le jugement {circumspectio} et le ravissement {ascensio}. Mais il faut d'abord l'entendre déclarer de quelle manière, à quelle occasion, l'intelligence, tout à l'heure oisive, se met en mouvement pour chercher les voies de la vérité. C'est ce qu'il exprime en ces termes : « La méditation est éveillée par l'examen d'une lecture. Cette lecture ne lui impose ni méthode ni règle. Elle se complaît à courir dans l'espace, se fixant librement là d'où il lui convient de contempler la vérité, étudiant telle cause, puis telle autre, pénétrant jusqu'au plus profond de chaque chose, ne laissant rien d'incertain, rien d'obscur (1). » Ainsi, le monde n'existe pas pour le mystique. Il est seul avec son livre. C'est, on n'en doute pas, un livre saint, qui ne traite que de choses divines, et voici que son attention est provoquée par cette lecture à l'examen plus approfondi de quelque mystère. Soudain le livre lui-même a disparu, et l'intelligence du mystique, désormais affranchie de toute règle, c'est-à-dire de tout contact avec la réalité, va courir à l'aventure dans • les vagues régions du caprice. Elle commence alors avec elle-même cet entretien solitaire, ce soliloque plein de charmes qui est le (1) De Contemplatione^ c. i. Digitized by VjOOQ IC

138 LES ŒUVRES DE deuxième mode de la contemplation.

Telle est en eiSet la définition du soliloque : « Ensuite vient le soliloque, dans lequel on parle à soi-même de soi-même ; ce qui conduit bientôt à se mépriser (1). » Ce que les philosophes demandent à la méditation, c'est la règle de nos jugements, et, disent-ils, le résultat constant de cet utile exercice est, en nous faisant reconnaître les infirmités fatales de notre nature, de nous rendre plus indulgents d'abord pour les autres, ensuite pour nous-mêmes. Ce que lui demandent les mystiques, c'est le mépris de soi-même d'abord, ensuite des autres, et le mépris de toute l'espèce humaine est par eux défini Tune des étapes de la perfection. Mais c'est un sentiment auquel ils font bientôt succéder un autre, le sentiment de la reconnaissance pour l'auteur des grandes œuvres dispersées à travers le monde et des jouissances que cause la vue de ces merveilles ; et cette reconnaissance éclate en transports dévots. C'est la prière. La grâce, sollicitée par la prière, descend alors vers le mystique, et, comme il n'y a plus aucun péril à ce qu'il ouvre les yeux de son corps, la grâce lui dit de regarder de nouveau, pour les mieux juger, toutes ces choses mondaines qui sont les idoles des esprits grossiers. Qu'il les regarde et qu'il les compare à ce que les regards de sa pensée peuvent atteindre dans les régions du ciel : il reconnaîtra sans peine qu'il ne doit pas s'attacher à des biens apparents et transitoires dont le désir est un vœu coupable, dont la jouissance est un péché. C'est ainsi que le jugement (1) De Contemplatione, cap. ii. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 139 est le troisième mode de la contemplation (1). Mais n'est-ce pas la raison qui compare, qui délibère et qui juge ? C'est elle-même. Elle conspire donc avec la grâce pour entraîner l'esprit de l'homme vers les sphères éternelles ? Assurément. Sous de tels auspices, l'esprit ne peut guère hésiter à franchir l'intervalle qui le sépare encore du quatrième mode de la contemplation. Il se laisse ravir ! L'auteur définit ensuite les degrés successifs du ravissement, les affections diverses de l'âme sensible et de l'âme intellectuelle, ainsi que les formes multiples de la connaissance. Mais quel est l'objet final de la faculté de connaître ? C'est la substance divine. Il n'y a pas un mystique qui ne l'ait résolument déclaré ; celui-ci peut donc renouveler cette déclaration sans nous surprendre. S'il est vrai qu'il a pris, pour arriver là, d'assez longs détours, il doit être d'autant plus satisfait d'avoir atteint le terme de son ascension continue. Il l'est beaucoup et le témoigne. Ce n'est pas lui, d'ailleurs, qu'aveugle la présence de Dieu. S'il s'incline d'abord devant lui, c'est par forme de politesse ; il se redresse bientôt pour le contempler en face, du plus ferme regard, avec le dessein de le bien décrire, et la description qu'il nous a fait de toutes ses qualités prouve qu'il l'a cru voir sans aucun obstacle. Mais ne nous arrêtons pas à des détails superflus ; Hugues nous ayant exposé sa méthode, nous devinons facilement le reste. Pour lui, connaître, c'est penser ; et qu'est-ce que penser ? C'est rêver. Ego dormio, et (1)Ch. m. Digitized by VjOOQ IC

140 LES OEUVRES DE cor meum vigilat. Ainsi parle l'épouse dans le Cantique des Cantiques, et notre mystique reproduit ses paroles pour les commenter. Le chapitre le plus important de ce commentaire est certainement le dernier. Nous en traduirons un fragment, où l'on trouvera de singuliers paradoxes. Le voici : « Le plus haut degré de la contemplation a trois genres, que trois théologiens désignent par trois noms. Job rappelle suspension, saint Jean silence, Salomon sommeil... C'est-à-dire pureté, charité, félicité. Au premier de ces genres de la plus haute contemplation on monte par trois degrés. Au premier de ces degrés l'âme se recueille en elle-même; au second, elle considère ce qu'elle est [devenue après s'être recueillie ; au troisième, elle tend au-dessus de sa propre sphère jusqu'aux choses invisibles, elle se livre, dégagée de toute impureté, à cette pure contemplation, et, ainsi purifiée, ainsi revêtue de lumière, elle se porte tout entière vers Dieu. Or, pour qu'elle puisse se recueillir en cette pureté si parfaite, il faut que, dans les états inférieurs de la contemplation, elle ait appris à écarter de l'organe visuel de la pensée toutes les représentations des choses terrestres, à oublier tout ce qui s'est offert aux sens du corps, de telle sorte qu'elle se trouve au dedans d'elle-même ce qu'elle serait si elle avait été créée sans eux. Lors donc que, s'étant élevée jusqu'à elle-même, l'âme comprend sa propre mesure, reconnaît qu'elle est bien au-dessus de toutes les choses corporelles, et, de sa pensée, prend essor vers la pensée de Dieu, faitelle autre chose que tendre vers la sérénité du ciel, Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 141 vers le céleste silence, après s'être purifiée par une suspension volontaire ? Il y a trois espèces de silence : le silence de la bouche, celui de la pensée, celui de la raison. La bouche est muette quand Tâme s'est retirée tout entière en sa région intérieure ; la pensée se tait aussi, ne pouvant en aucune manière comprendre rineffable joie qu'elle éprouve ; et la raison est condamnée au même silence, car la raison humaine n'a plus affaire lorsque le sanctuaire de la pensée est inondé par Tonction divine. Ivre de ce parfum, le sommeil de la céleste félicité la saisit, et elle s'affaisse alors dans le repos, se sentant fondre sous les baisers de la lumière suprême. Il y a trois sortes de sommeil pour l'âme, parce que ses trois énergies sont en proie au même ravissement. Elle rêve alors une espèce de béatitude, tandis que, dans un repos heureux, oubliant le monde, s'oubliant elle-même, elle est devant le siège, sur le siège de Dieu. La raison de l'âme dort, parce qu'ignorant la cause d'un tel bonheur, elle est incapable d'en concevoir l'origine, la réalité présente et la fin. La mémoire dort, parce qu'absorbée complètement par la jouissance d'une satisfaction ineffable, elle ne se rappelle rien de ce qu'elle a souffert. La volonté dort, parce qu'elle ne sait pas même qu'elle goûte les délices de l'indicible ivresse. C'est pourquoi TApôtre dit : Celui qui s*atn tache à Dieu devient un esprit. Ainsi morte à ellemême et au monde, l'âme s'endort heureusement, et, dans le' repos absolu des sens, elle se livre tout entière aux baisers de l'époux... »

Arrêtons-nous, pour ne pas trop nous engager Digitized by VjOOQ IC

142 LES ŒUVRES DE dans le dédale des paraphrases. Hugues nous avait déjà déclaré sa doctrine sur les modes et le terme de la connaissance humaine. Le fragment plus étendu que nous venons de traduire en achève Texposition. Si cette doctrine est vraiment une logique, c'est, sans scrupules, sans équivoques, la logique des Alexandrins. Qu'elle mène ou ne mène pas à la même gnose, ce n'est pas ce qui nous importe en ce moment. Il ne s'agit pas ici de distinguer toutes les variétés de ce genre de délire; mais, quand l'occasion nous est offerte de montrer qu'elles ont pour commune origine l'anéantissement volontaire, le suicide de la raison, on ne peut s'étonner de nous voir ne pas la négliger. Que notre brève analyse engage à lire l'ouvrage. C'est une lecture indispensable à qui veut étudier cette forme de mysticisme, particulière à l'école de Saint- Victor, qui, dès la fin du xii^e siècle, exerça tant d'influence même sur les esprits les plus indépendants. On connaît Jean deSalisbury ; c'est presque, en son temps, un libre penseur. Eh bien, on trouvera la meilleure part du traité Z)6 contemplatione dans un des écrits qui lui sont attribués sous ce titre : De septem septenis (1). Le chapitre vi de cet écrit est une compilation qu'on pourrait appeler effrontée. Jean de Salisbury, si toutefois c'est bien lui, copie, sans les altérer par aucun changement, toutes les définitions de notre chanoine, et n'en retranche que les développements. Mais une compilation littérale n'est pas la plus forte preuve du crédit obtenu par une école. (1) *Johannis Sarisberiensis Opéra*, t. V. Edidit D^r Giles, inter *Patres Ecclesix ariQlwancæ*, — Migne, *Patrologie*, t. GXGIX, col. 945. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 143 Interrogeons sur le fond de leur doctrine Alexandre de Halès, saint Bonaventure, Pierre Jean d'Olive, toute la secte des contemplatifs franciscains, et même, venus longtemps après eux, les professeurs avoués de mysticisme, Jean de Gerson, Jean Tauler^ maître Eckart, et nous les entendrons, continuant le monologue de l'âme ravie, ne faire que répéter une leçon apprise à l'école de Saint-Victor. XVUI. Libellus de fructibus carnis et spiritus. Les fruits de la chair, ce sont les vices, et les fruits de l'esprit les vertus. L'auteur énumère en peu de mots toutes les vertus et tous les vices, et en dresse deux arbres généalogiques. Ce n'est pas un traité ; c'est un recueil de définitions. Les éditeurs de 1648 l'ont publié, disent-ils, dans les Œuvres de Hugues, parce qu'il porte son nom dans quelques manuscrits ; mais ils déclarent qu'il n'est pas conforme, pour le style, à ses autres écrits. Les auteurs de l'Histoire littéraire leur répondent que le plan même de l'ouvrage excluait cette conformité. Ajoutons que les éditeurs de 1648 ont mal justifié leur critique. En effet, le principal chapitre de cet opuscule, qu'ils ont publié comme étant le dix-neuvième et dernier, se retrouve tout entier dans le traité de De substantia dilectionis. Ainsi, non seulement ils l'ont deux fois imprimé dans le même volume ; mais, tour à tour, ils l'ont admis comme authentique et signalé comme suspect. Comment les auteurs de la nouvelle édition ont-ils reproduit le texte de l'ancienne, sans remarquer que c'est une œuvre de confusion ? Pour corriger ce texte Digitized by VjOOQ IC

144 LES ŒUVRES DE étranagement défectueux, ils auraient dû particulièrement consulter les n«* 10630 et 14413 de la Bibliothèque nationale. Le n* 10630 dififère à chaque ligne du texte imprimé, et le corrige toujours heureusement. Voici les plus importantes de ces rectifications. Les arbres généalogiques, placés à la suite du traité dans Timprimé, font partie, dans le manuscrit, du prologue même de l'ouvrage ; et c'est la place qui leur convient, puisqu'on lit dans ce prologue : Sequeniibus itaque vitiorum, sive virtuturrij paucis diffinitiuunculis, duas arbiisculas homini rudi et novello aliunde translatas præmittimus , ex quarum radice fructuum provectus pateat... (1). Au chapitre m, l'auteur, avant de définir les vices qui procèdent de l'orgueil, les désigne dans cet ordre : la luxure, la gourmandise, l'avarice, la tristesse, la colère, l'envie, la vaine gloire, et, dans les chapitres suivants (iv-x), il traite de ces vices ; or, le texte imprimé renverse l'ordre de ces définitions spéciales, et le texte manuscrit le rétablit. La série des vertus nées de l'humilité n'est pas moins en désordre dans l'imprimé. Il faut, selon le manuscrit, en reconstruire ainsi la filiation généalogique: la charité, la foi, l'espérance, la prudence, la justice, le courage, la tempérance. Enfin, après avoir défini les vices et les vertus, l'auteur résume tout son discours dans un chapitre complémentaire, dont voici les premiers mots : Cunctarum igitur, ut prædictum est, virtutum fundamentum humilitas... C'est la conclusion de l'ouvrage; et, dans l'imprimé, ce chapitre vient après le prologue ; ce qui le rend incoinpréhensible. (1) Nous citons ici le texte manuscrit. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 145 Ajoutons qu'on ne rencontre pas dans le manuscrit le fragment final, tiré du traité *De substantia dilectionis*, mais que la place de ce fragment est occupée par un texte qui manque dans l'imprimé, et qui fournirait à de nouveaux éditeurs la matière de plusieurs chapitres, les meilleurs de tout l'ouvrage. Nous allons dire maintenant quel en est l'auteur. En fait, rien n'est à réclamer ici pour Hugues de SaintVictor, si ce n'est ce fragment du traité *De substantia dilectionis* qu'on lit, répétons-le, dans l'imprimé, non dans les manuscrits. Nous remarquons d'abord que Vincent de Beauvais, Jean de Saint- Victor, Jean de Tritenheim, tous les anciens bibliographes, ont omis ce *Libellus* dans leurs catalogues des œuvres du Victorin. Nous constatons ensuite que, si des manuscrits peu dignes de confiance offrent son nom, l'œuvre est anonyme dans les n^{os} 10630 (fol. 65) et 14413 (fol. 166) de la Bibliothèque nationale, 901 de la Mazarine, 377 des Cod. Laud. miscell. à la Bodleienne, et 3331 de Munich. Nous voyons enfin que, si Jean de Tritenheim ne l'a pas inscrite au nom de notre chanoine, il l'a donnée sous ce titre différent, *De vita spiritus et fructu mortis* à Conrad, moine d'Hirsauge, l'auteur goûté du *Spéculum virginum*. Cette attribution est précise, car Jean de Tritenheim reproduit les premiers mots du texte (1), et l'on admet volontiers qu'ayant écrit trois gros volumes sur l'histoire de l'abbaye d'Hirsauge, il a dû recueillir de sûres informations touchant les titres littéraires d'un des hommes qui avaient fait le plus (1) *De script, eccl.*, n^o 384. — Chrome. Hirsaug. 1. 1, p. 393. 10 Digitized by VjOOQ IC

146 . LES OEUVRES DE cThonneur à cette maison. C'est pourquoi nous restituons à Conrad d'Hirsauge ce Libellus où les éditeurs de l'année 1648 n'ont pas reconnu le style de leur confrère. L'âge des manuscrits ne s'y oppose pas, car ils sont du xiii ou du xiv^e siècle, et Conrad vivait à la fin du xii^e. C'était un moine rigide, qui, non content de prêcher l'humilité, pratiquait strictement cette vertu difficile et signait ses écrits d'un faux nom, celui de Peregrinm. Cette vertueuse dissimulation l'a mal servi. Comme on disait qu'il avait écrit des sermons, Possevin l'a rangé parmi les frères Prêcheurs sous le nom de Conrad Pérégrin, et plusieurs historiens de cet ordre l'ont adopté, le faisant vivre un siècle après sa mort ; mais, Échard n'ayant pas voulu consacrer cet adoption, Conrad Pérégrin est devenu pour M. Daunou quelque auteur imaginaire (1). Hugues a beaucoup écrit sur les vertus et les vices, et nous ne retranchons rien d'important à l'ensemble de ses œuvres morales quand nous rendons le Libellus au moine d'Hirsauge. Nous ne lui ferons pas plus de tort en refusant de lui concéder un assez gros livre que contient le n^o 3723 de la Bibliothèque nationale et que le catalogue de cette bibliothèque intitule . Hugonis de Sancto Victore Tractatus de virtutibus et vitiis, e scriptoribus sacris et profanis collectics. Ce titre nous a fait rechercher l'ouvrage comme un autre exemplaire du Libellus de fructibus carnis et spiritus. Mais il en diffère beaucoup. C'est une simple compilation dont l'auteur n'est certainement pas Hugues de Saint-Victor. 1) Hist. liU. de la Fr., t. XXI, p. 299. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 147 Voici maintenant deux opuscules sur la même matière sur lesquels nous avons à donner quelques explications nouvelles. Les auteurs de *V Histoire littéraire* les indiquent Tun et Pautre comme inédits : le premier, d'après un manuscrit de Gorsendonq, signalé par Sanders, sans titre, mais avec ce début : *Ejiis inspirante gratia*; le second, d'après le n° 1209 de Saint-Germain-des-Prés, sous ce titre : *De obe^ dientia* (1). Premièrement ces deux prétendus opuscules ne sont que deux parties, quelquefois séparées, d'un même ouvrage; secondement cet ouvrage est depuis longtemps imprimé sans le nom de saint Bernard (2). Est-il de saint-Bernard? Tel n'est pas Ta vis de Mabillon, qui l'a rangé parmi les œuvres qui lui sont faussement attribuées ; mais il est, pense-t-il, d'un moine bénédictin, parce qu'on y rencontre cette phrase: *Neo prastereundum est qualiter gradus hvn militatis dispositi sunt in régula B. Benedicti* (3). L'argument est faible ; cette allusion à la règle de saint Benoît ne paraît pas sûrement indiquer que l'auteur ait porté l'habit de son ordre. Les manuscrits vont-ils lever nos doutes ? Dans le n° 12261, fol. 141, de la Bibliothèque nationale, parmi divers écrits du Victorin nous trouvons cet ouvrage complet, sans titre, commençant par : *Ejus inspirante gratia qui ubi vult et quando vult spirat et linguas infantium facit disertas, volo, si possum, de virtutum statu varidbili quœdam qux legendo reperi^ quidam qicas a* (1) *Hist. littér, de la Fr.*, t. XII, p. 61 . (2) *S. Bernardi Opéra*, éd. Mabillon, vol. II, col. 537. (3) Au paragraphe 14. Digitized by VjOOQ IC

148 LES ŒUVRES DE doctoribus meis audivi, simplici sermone colligere. Nous le trouvons encore dans le n° 173 de Valenciennes, avec ce titre précis : Liber magistri Hugonis de variabili statu virtutum. Quant à la seconde partie, elle existe, séparée de la première, dans le n° 1206 de Saint-Germain, aujourd'hui 13422 de la Bibliothèque nationale, où elle commence par : Sed quia humilitatem soror obedientia inseparabiliter comitatur, aliquid de obedientia dioamus. L'auteur n'est pas nommé, mais à la place que l'œuvre occupe entre le traité de V Arche mystique et l'épître sur la Prévarication d'Adam, on reconnaît que le copiste Fa crue du Victorin. Il y a donc en sa faveur un certain nombre de témoignages plus ou moins positifs. Nous ajouterons même que, sans eux, le fond et la forme du livre nous auraient fait supposer qu'il est de lui. Cela pourtant n'est pas certain. En effet, dans l'édition de Mabillon, à la suite de ce traité De variabili statu virtutum^ on trouve une Exposition de V oraison dominicale, tirée du même manuscrit, où se lit, au troisième paragraphe :... Quod totvm fiât per spiritum timoris, sicut expositum est planius in Tractatu virtutum; ce qui signifie, sans aucun doute, que le Tractatus virtutum et V Exposition de V oraison dominicale sont du même auteur. Or cette Exposition de V oraison dominicale, qui commence par Septem sunt petitiones sicut septem dona Spiritu sancti, est anonyme dans les n° 710 de Saint-Omer et 460 de Berne. Si donc on ne peut prouver qu'elle appartienne à notre chanoine, il redevient douteux que le traité De statu virtutum lui soit justement attribué.

Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 149 XIX. Epistolss. Hugues de Saint-Victor avait laissé, dit Jean de Tritenheim, un livre de lettres, *Epistolarum ad diversos liber mihi*. C'est sans doute pour reconstituer ce livre qu'on a mis à part, dans la nouvelle édition, trois lettres distraites des *Mélanges*¹ : deux à Ranulfe de Mauriac, la troisième à Jean, archevêque de Séville (1). L'authenticité de ces trois lettres ne paraît pas contestable; mais le livre est, on en conviendra d'un faible volume. L'éditeur aurait pu facilement le grossir en joignant à ces trois lettres plusieurs petits traités dont la forme est épistolaire. Pourquoi, par exemple, avoir laissé dans les *Mélanges*, livre I, titre 96, une véritable lettre, intitulée, par l'éditeur lui-même, *responsio epistolaris*, et que de bons manuscrits, comme les n° 554 de Troyes et 216 de Saint-Omer, nous offrent dans un état de complet isolement? L'éditeur aurait fait une chose encore plus utile en tirant des manuscrits où elles sont restées d'autres lettres qui sont très dignes de voir le jour. Achevant ce qu'ils avaient à dire sur les ouvrages inédits du chanoine de Saint-Victor, les auteurs de *VH* Histoire littéraire se sont exprimés en ces termes : « Nous eussions bien souhaité pouvoir rencontrer (1) Ces trois lettres sont quelquefois, dans les manuscrits, hors des *Mélanges*. La première à Ranulfe de Mauriac est dans le n° 433 de la Mazarine, fol. 74 et dans le n° 360 de Douai ; la seconde dans le n° 14506 de la Bibliothèque nationale, fol. 176. La lettre à l'archevêque de Séville est dans le n° 14506 fol. 165, et dans le n° 2532 de la même bibliothèque. Elle précède quelques pièces des *Mélanges* dans le n° 322 de l'Arsenal.

Digitized by VjOOQ IC

150 LES OEUVRES DE dans nos recherches la grande lettre de notre auteur à saint Bernard sur le baptême, à laquelle ce saint fit la réponse que nous avons parmi ses œuvres (1).» Mabillon nous donne, d'après la réponse de saint Bernard, quelques renseignements plus étendus sur cette lettre (2) , et Ton peut supposer qu'Albéric de Trois-Fontaines l'a désignée dans cette phrase : Quamdā Epistolā prolixiā scripsit ad Beatū Bernardū (3). En effet, cette lettre sur le baptême paraît perdue. Mais on en possède une autre sur le péché d'Adam, écrite, suppose-t-on, au même abbé, que Ton rencontre dans un assez grand nombre de manuscrits, sous ces différents titres : Epistola Hugonis a Sancto-Victore^ Epistola de Prasvaricatione Adx, Liber quatuor quæstionum. Elle existe notamment dans les n°« 3007, 12261, 13422, 14366 de la Bibliothèque nationale et 173 de Valenciennes, où elle commence par ces mots : Domino suo ac præcorçialiter dilecto abbati venerabili in Christo ultimus fratrum H., cura orationis debito ut sii idem fidei genus omne quod est speciei. Pourquoi les éditeurs l'ont-ils omise ? Une note marginale du n° 14366, copie moderne faite sur un manuscrit de Gorbie, nous dit que cette lettre, pleine d'explications futiles et peu dignes d'un aussi grave docteur que notre chanoine, n'est peut-être pas son ouvrage : Dubitatur an sit germanus Hugonis fœtus. Ce n'est pas l'opinion des rédacteurs de VHistoire littéraire : cette lettre leur paraît d'un logicien (\\)Hist, littér., t. XII, p. 62. (2) Mabillon, Annales, t. VI, p. 357. (3) Alberici Chronicon ad ann. 1130. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 151 très subtil et non pas d'un esprit frivole. Nous trouvons, pour notre part, que cet écrit où Ton prétend expliquer beaucoup de choses inexplicables, est, en effet, d'un raisonneur subtil, quelquefois ingénieux ; mais cela ne nous empêche pas de reconnaître que ses arguments n'ont pas toujours la gravité qu'un tel sujet semble exiger. Maintenant Fauteur est-il bien Hugues de Saint- Victor ? C'est là, du moins, ce qu'attestent les manuscrits. Ce qui manque, en outre, dans toutes les éditions, c'est une lettre à Gauthier de Mortagne qui suit, dans le n° 16530 de la Bibliothèque nationale, la lettre au même docteur De sapientia animæ Christi et dont voici le curieux préambule : Inter duos controversiam de libertate arbitrii fuisse novistis et novimus, aUerius quoque sententiæ vos consensum tribuisse fortasse recolitis, sed et nos recolimus. Postea quemdam librum quemdomnusBernardusSy Clarævallensis abbas, de libero arbitrio et gratia composuit inter manus habuimus, ubi prædictam sententiam, quam et ab aliis antea ventilatam audieramus, reperimus. Mittimus itaque vobis ipsam, secundum verba præmemorati sapientis et quorundam aliorum cathedra magisterii nominatorum in hoc tractatu comprehensam, quatenus inspiciatis eam et attendatis, non quia vos sapientes audiens inde sapientior sitis, per vos enim in hujusce modi satis sapientiSy sed putamus quod sententia quæ in transitu et semel audita discretionis vestræ placuit attentius inspecta et decies repetita placebit. Ce préambule nous apprend d'abord que notre chanoine ayant eu querelle avec quelqu'un au sujet du libre arbitre, Gauthier

Digitized by VjOOQ IC

152 LES OEUVRES DE s'était déclaré pour son adversaire. On y voit ensuite que, plus tard, ayant eu dans les mains un écrit du sage Bernard, abbé de Clairvaux, dont le titre est ici fidèlement transcrit, *De gratta et libero arbitrio*, Hugues s'est félicité d'y retrouver la doctrine qu'il avait lui-même défendue ; ce qui lui a inspiré le dessein de composer un traité particulier sur la matière de leur ancien débat. Un traité de quelque étendue suit en effet ce préambule dédicatoire. Nous avons autrefois rejeté ce traité parmi les œuvres apocryphes de notre chanoine. Notre raison pour l'exclure avait été cette louangeuse mention d'un écrit de saint Bernard, car il n'était pas dans les habitudes littéraires du moyen âge d'alléguer le témoignage d'un contemporain, d'un vivant ; mais il nous semble aujourd'hui qu'il existe des raisons plus fortes pour l'admettre et nous allons les exposer avec quelques détails. L'erreur commise étant nôtre, on soupçonne qu'il a fallu, pour nous en convaincre, de bonnes preuves. Ces preuves, les voici. Saint Bernard, abbé de Clairvaux dès l'âge de vingt-quatre ans, avait acquis, bien jeune encore, le plus grand renom ; on ne peut donc s'étonner de le voir placer au nombre des autorités par un théologien plus âgé que lui. On sait d'ailleurs positivement que saint Bernard avait écrit son traité *De la grâce et du Libre arbitre* avant l'année 1128 (1); Hugues, mort dix ou douze ans après, a donc très bien pu le connaître. Il est ainsi démontré que les (1) flisL liUér. de la Fr., t. XIII, p. 200. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 153 circonstances historiques ne s'opposent aucunement à ce que l'auteur de l'épître à Gauthier de Mortagne soit le prieur de Saint- Victor. Or, non seulement les manuscrits ne s'y opposent pas, mais ils l'attestent. A la vérité, cette épître est anonyme dans le n° 16530 de la Bibliothèque nationale; mais elle s'y trouve entre deux écrits dont Hugues est l'auteur certain, l'autre lettre à Gauthier et l'opuscule Sur la nourriture d' Emmanuel dont nous parlerons plus loin. Voici maintenant citées deux copies où l'auteur est expressément nommé. Elles sont dans les n° 360 et 361 de Douai, du xii^e siècle, et l'une et l'autre désignent Hugues de Saint- Victor. Tel est le témoignage des manuscrits. Produisons enfin une dernière preuve, qui semblera peut-être encore plus décisive. Hugues de Saint-Victor, nous en avons déjà fait la remarque, se répète souvent. Ayant la louable habitude de beaucoup soigner son style, il avait assurément le droit d'être satisfait de lui-même quand il avait dit tout ce qu'il voulait dire dans une phrase très laborieusement façonnée. C'est pourquoi nous le voyons si fréquemment se complaire à transporter dans un écrit nouveau des phrases entières et même plus que des phrases, des paragraphes entiers de quelque ancien écrit. Eh bien, nous avons ici une de ces redites. Au début du traité particulier sur le libre arbitre nous lisons : *Liberum arbitrium est habilitas rationalis voluntatis qua bonum eligitur gratta coopérante, vel malum ipsa deserente; ut liberum ad voluntatem, arbitrium referatur ad rationem. In his enim duobus consistit*, Digitized by VjOOQ IC

154 LES OEUVRES DE voluntate scilicet et ratione. Rationis est videre quid sit eligendum, vel non; voluntatis est appeler e. Et ideo ratio f tanquam pedissequa, viam docet, illud quod videt ifaciendum consulendo suumque contrarium dehortando ; voluntas, tanqimm domina, voluntatem sectcm trahit ad quodcumque declinata fuerit. Non enim trahitur voluntas a ratione, sed solummodo monstrat ratio quid appetere debeat voluntas; ratio vero a voluntate trahitur, et in his qu3e ipsi rationi contraria sunt ducitur, etc., etc.. Et au chapitre vm du troisième traité des Sentences, gros livre dont le prieur de SaintVictor est l'auteur certain : Liberum arbitrium est habilitas rationalis volwntatis qua bonum eligitur gratta coopérante, vel malum ea deserente. Et consistit in duobus, in voluntate et ratione. Liberum namque dicitur quantum ad voluntatem, arbitrium quantum ad rationem. Rationis est videre quid sit eligendum, vel non; voluntatis est appetere. Et ita ratio, tanquam pedissequa, monstrat viam, consulendo illud quod videt faciendum, dissuadendo contrarium; voluntas, tanquam domina, ducit secum rationem ad quodcumque fuerit inclinata. Non enim trahitur voluntas a ratione, sed solummodo monstrat ratio quod appetere debeat voluntas ; ratio vero trahitw* a volu/ntate, etiam in his quae su/nt contra rationem, etc., etc. Nous pourrions continuer cette collation ; mais nous n'hésitons pas à croire qu'on nous en dispense. Il est bien clair, les pratiques de notre chanoine étant connues, que les deux livres sont de lui, que les éditeurs doivent être blâmfés pour n'avoir pas donné le traité particulier sur le libre arbitre, et que, nous aussi, Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 155 nous devons l'être pour avoir tenté de justifier cette omission. Nous avons enfin à mentionner une troisième lettre de Hugues à Gauthier de Mortagne, lettre pareillement inédite, qui se trouve à la bibliothèque Bodleienne sous le n** 277 des Codices Laud. miscell. Elle précède la lettre *De sapientia animas Christi* et commence par ces mots: *Peiitioni vestrae mox obtemperare volui, sed intercurrentibus impedimentis hactenus non valuit quod volui*. C'est là tout ce que nous pouvons dire de cette lettre dont l'existence nous est attestée par le catalogue de M. Goxe. Nous n'avons pas plus d'informations sur la lettre suivante, qui se trouve dans le n® 37 de Nîmes. Elle commence par : *Christi militibics in templo Hierosolymitano religiosa conversatione studium suæ devotionis sanctificantibus Hugo, peccator, pugnare et vincere et coronari in Christo,..* Et le titre porte : *Hugonis de Sancto Victore*. Nous n'en savons pas davantage sur cette autre lettre qu'on nous signale dans le n° 85 de Lille : *Epistola Hugonis de Sancto Victore de reparatione hominis*, commençant par : *Omnipotens Deus cui nihil impossibile esse potest*. Les pièces existent, mais les attributions sont peut-être imaginaires. XX. *De clauastro animæ*. Les éditeurs de Tannée 1648 ont considérablement grossi leur recueil en joignant aux œuvres de Hugues de Saint- Victor celles d'un de ses contemporains, Digitized by VjOOQ IC

156 LES OEUVRES DE Hugues de Fouilloi. C'est un reproche que leur adresse Casimir Oudiu ; mais il le fait avec une dureté de langage qui n'est pas justifiée. En effet, ces éditeurs n'ont jamais eu l'intention de supprimer Hugues de Fouilloi pour doter Hugues de Saint-Victor de sa dépouille. Ils le reconnaissent, Hugues de Fouilloi a vécu et fait des livres ; mais quelques-uns des livres qui lui sont attribués par certains copistes, l'étant par d'autres au prieur de Saint-Victor, il les ont, disent-ils, publiés sans se prononcer entre ces attributions contraires. Il s'agit d'abord d'un ouvrage en quatre parties, intitulé *De claustrorum animarum*. C'est un traité considérable et qui passe pour un des chefs-d'œuvre du genre mystique. On comprend donc que les chanoines de Saint-Victor ne se soient pas refusés la satisfaction de l'attribuer dubitativement à leur confrère, ou, du moins, cette attribution ayant été faite, de le maintenir dans ses Œuvres. Y doit-il rester ? Le problème n'est pas facile à résoudre. L'auteur a voulu lui-même demeurer inconnu. Dans la dédicace de son livre, il dit au confrère à qui son affection l'adresse : *Nulli nostrum, frater, patefadas nomen, ne ex insipientia auctoris et personarum vilitate operis nostri labor vilescat*. Ce nom si soigneusement caché, nous ne pouvons plus aujourd'hui sûrement le connaître. Il faudra s'en tenir à la conjoncture la plus vraisemblable. Soit I Mais ce degré supérieur de vraisemblance où est-il ? Casimir Oudin a recueilli sept passages du *Cloître de l'Âme*, qui, suivant ce critique, prouvent surabondamment que Tante Ursule du livre était, non pas chanoine

Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 157 de Saint-Augustin, mais religieux de l'ordre de SaintBenoît. Oudin avait lu dans la Chronique de Guillaume de Nangis que, suivant quelques personnes, bien ou mal informées, Hugues Folioth, de Foliet ou Fouilloi, car on lui donne tous ces noms, et d'autres encore, avait été moine à Tabbaye de Gorbie ; sur cette indication, il n'a plus rencontré dans le Cloître de VAme que des allusions à la règle de Saint-Benoît. S'il avait été moins préoccupé de se mettre d'accord avec les témoignages allégués , mais non confirmés par Guillaume de Nangis, Oudin aurait lu sans doute, au second livre, chapitre xviii, cette phrase qui repousse toute interprétation équivoque : « Loquor qualiscumque canonicus de monachis. Sed quid dici debeat de quibusdam nostri ordinis canonicis et mens et faciès vehementer erubescunt. Lectuli eorum, etc., etc. Ailleurs, au chapitre m du même livre, nous rencontrons encore : Ait beatus Augustims, in régula quant nobis tenendam proposuit : Si iis qui venerunt, etc., etc. Les inductions n'ont guère de poids en présence de déclarations aussi formelles. L'auteur du Cloître de VAme n'était donc pas bénédictin ; il était chanoine régulier : il le dit lui-même en des termes clairs, et, d'un seul mot, il anéantit les sept preuves de Casimir Oudin. La question est-elle donc déjà résolue contre Hugues de Fouilloi ? H s'en faut bien ; nous ne sommes qu'au préambule de cette grande contestation. En efifet, Oudin s'est trompé ; Hugues de Fouilloi n'a jamais été moine de Gorbie et n'a jamais porté l'habit de Saint-Benoît. D'autres l'ont fait cardinal. Digitized by VjOOQ IC

158 LES OEUVRES DE avec plus ou moins de fondement (1). Voici la vérité. Dans les dépendances temporelles de Fabbaye de Gorbie était, au xii' siècle, le prieuré de SaintLaurent de Heilli, où l'on observait la règle de SaintAugustin, et le prieur de ce lieu, comme le démontrent diverses pièces recueillies par Mabillon (2), était, en 1153, Hugues de Fouilloi. A ce témoignage vient se joindre celui d'un grand nombre de manuscrits. Sans les désigner tous, en voici d'abord trois appartenant à l'ancien fonds de la Bibliothèque nationale. Le numéro 712, qui paraît du xif siècle, donne ce titre au Cloître de VAmé : Liber Hugonis canonici et prioris de Fulleio Sancti-Laurentii ; et, dans les numéros 1009 et 2495 du même fonds, on lit : Hugonis de Folieto, prioris canonicorum Sancti-Laurentii , in pago Ambianerhsi. Pareillement à la fin d'une copie conservée dans le n^o 901 de la Mazarine : Explicit liber quartus de Claustro animœ, compositus àb Hiogone, priore canonicorum S. Laurentii^ in pago Ambianensi. Ainsi, puisqu'il est avéré que les deux écrivains du même temps et du même nom auxquels on attribue le Cloître de VAmé étaient l'un et l'autre chanoines de Saint-Augustin, les phrases que nous avons extraites de ce livre ne concluent en définitive ni pour Tun ni pour l'autre ; elles ne font que renverser Téchafaudage laborieux de Casimir Oudin et confondre sa trop grande assurance. (1) Ciaconius, cité par Mabillon. Voir sur Hugues de Fouilloi, sa vie et son prétendu cardinalat une longue notice dans le numéro 39 des manuscrits de Gorbie. (Bibliothèque nationale.) 12) AnnaL ord. S, Den., t. VI, p. 457-460. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 159 D'autres arguments sont produits pour Hugues de Fouilloi. Voici le passage de Guillaume de Nangis : Claruit his temporibus Hugo de Folieto, sancti Pétri Corbeiensis monachi^{us} qui librum de Claustro animas et corporis composuit. Alii dicunt istma Hugonem in pago Ambianensi fuisse canonicum regularem (1). Si donc Guillaume de Nangis ne sait trop en quelle religion placer Hugues de Fouilloi, c'est à son nom et sans hésiter qu'il inscrit le Cloître de VAmé. Un autre chroniqueur, Albéric de Trois-Fontaines, s'exprime à cet égard en des termes qui ne sont pas moins affirmatifs. Après avoir dressé le catalogue des œuvres du Victorin, il dit : Hugo vero qui scripsit de Avium natura moraliter et allegorice, et de Claustro animæ, et de Medecina animæ, fuit de ordine Pnemonstratensi, ut dicitur, canonicum (2). Albéric avait aussi reçu de faux rapports sur la profession religieuse de Hugues de Fouilloi; mais il revendique pour cet écrivain, avec la même confiance que Guillaume de Nangis, le Cloître de VAmé et d'autres ouvrages dont nous parlerons plus tard. Un des mieux informés parmi les anciens bibliographes, Jean de Tritenheim, a pareillement attribué le Cloître de l'Amé au chanoine de Sainl-Laurent, en laissant, toutefois, au Victorin les autres écrits qui lui sont disputés par Albéric de Trois-Fontaines. La même attribution est confirmée par Antonin de Florence (3). Enfin les plus anciens manuscrits de cet ouvrage sont tous au nom de Hugues (1) Chronic. ad ann. 1140. (2) Alberici Chronic. ad ann. 1130. (3) Chronica, tit. XVIII, cap. ii. Digitized by VjOOQ IC

160 LES OEUVRES DE de Fouilloi (1). Un tel concours d'attestations et de circonstances ne décide-t-il pas la question ? Lorsqu'il s'agit d'un écrit du xii^e siècle, dont l'auteur a voulu garder l'anonyme, on rencontre bien rarement d'aussi fortes preuves en faveur d'une attribution conjecturale. Contre elles pourtant d'autres sont alléguées, qui n'ont pas moins de valeur. Il est constant que, vingt ou trente ans environ après la mort du prieur de Saint-Laurent, le Cloître de VAmé passait communément pour un de ses ouvrages. Déjà cependant quelques gens considéraient cette attribution comme erronée. L'auteur d'un autre Cloître de VAmé[^] que l'on croit Guillaume d'Auvergne évêque de Paris (2), qui vécut, du moins, dans son temps, tient sans hésiter pour Hugues de Saint-Victor (3). Vincent de Beauvais n'exprime pas fermement la même opinion, mais, en la faisant connaître, il semble l'approuver. En effet, ayant mentionné les principaux ouvrages du Victorin, il ajoute : Exstai etiam liber Hugonis de Claustro animse, nomine qui(1) Bibliothèque nationale, anc. fonds latin, n^o 712, t009, 2496, 2498 ; biblioth. de Troyes, n^o 177; Montpellier (école de médecine) 413 ; Garpentras, 132 ^ Douai, 370, etc., etc. — Rappelons ici simplement, pour ne rien omettre, que dans un volume de la Bibliothèque nationale, le n^o 2574, le Cloître de CAmé porte le nom de Hugues Farsit. Les auteurs de l'Histoire littéraire ont déjà corrigé cette erreur (Hist. litt., t. XI, p. 630). (2) L'ouvrage est sous son nom dans les n^o 14413 de la Biblioth. nation., 1236 de Troyes et 210 de Toulouse ; il est anonyme dans les no* 3719 et 15988 de la Bibliothèque nationale, 901 de la Mazarine« 399 de Tours. (3) « Magister Hugo de Sancto Victor ponit quatuor latera claustrum, quse sunt contemptus sui et mundi, amor Dei et proximi. » Bibl. nat. n^o 15988, p. 75, col. 1. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 161 dem Hugonis de Folieto intitulatus, qui et ipse sanctus Petri Corbiensis fuisse dicitur monachus (1). Jean de Saint-Victor s'exprime avec moins de réserve : Fecit (Hugo de Sancto Victore) de Claustro animæ, intitulatum nomine Hugonis de Folieto, monachi Corbiensis (2). Ce qui veut nettement dire : les anciens exemplaires du Clotire de Vame offrent un titre inexact ; il faut le corriger et remettre Hugues de Saint-Victor en possession de l'ouvrage donné faussement à Hugues de Fouilloi. C'est une véritable protestation, qui fut dès lors souvent renouvelée par les chanoines de Paris. En tête d'un manuscrit de Saint-Victor, qui se trouve aujourd'hui, sous le n° 901, à la bibliothèque Mazarine, on lit cette note de Claude de Grandrue: Notandum quod liber de Claustro animæ proculdubio magistro Hugoni de Sancto Victore adscribendus est, quamvis intitulatus inveniatur sub nomine Hugonis de Folieto, Hunc enim Hugonem de Folieto tradunt historiæ quædam ex canonico regulari sancti Victoris Parisiensis monachum Corbiensem, et hoc tempore Hugonis de Sancto Victore, factum fuisse, et exinde apud multos super auctore dicti libri erratum fuisse. Ajoutons que si, malgré cette protestation, le prieur de Saint-Laurent conserva des partisans, ils furent, depuis le xiv^e siècle, de moins en moins nombreux. Thomas d'Irlande, qui cite plusieurs fois le Cloître de Vame dans son Manipulus, le cite toujours comme appartenant au prieur de Saint-Victor. De même Jean de Dambach dans sa (1) *Spectrum histor. lib. XVIII* (2) *Bulletin des Comités*; 1851, juin, p. 178. 11 Digitized by VjOOQ IC

;162 LES OEUVRES DE Consolation de la théologie {\})3i bien d'autres encore dont on nous épargne de dresser la liste. Il eût, pensons-nous, maintenant démontré qu'on ne peut tirer aucune lumière des anciens témoignages. Ils sont généralement très affirmatifs, mais ils se contredisent. Si donc, après: avoir entendu cette succession de démentis, on conserve quelque présomption favorable à Tun des deux prieurs, ce n'est pas la tradition qui la justifie. Il nous reste à discuter un fait, dont, ce qui va d'abord surprendre, aucun ancien n'a parlé. Le R. P. Honoré Fabri, de la compagnie de Jésus, Fauteur du Pithanophilus , ardent champion du probabilisme, nous dit avoir trouvé dans la bibliothèque du cardinal Ghigi un exemplaire précédé d'une préface et que cette préface en déclare l'auteur (2). Un exemplaire semblable est aujourd'hui conservé dans la bibliothèque de Charleville, sous le n° 22. On y voit aussi, devant \q Cloître de Vame, la préface découverte par le R. P. dans le manuscrit du cardinal Ghigi, commençant par : Domno H. frater H. de Sancto Laurentio salvati ab eo qui salvos facit rectos corde. Si donc la suite contient ce que le R. P. a cru lire, tous les doutes sont levés; on n'a plus rien à réclamer ici pour Hugues de Saint-Victor ; l'œuvre appartient sans conteste au prieur de Saint-Laurent, Mais pressons-nous moins de conclure. La pièce nous est connue ; Mabillon l'a publiée tout (1) Joannes de Tambaco, De Consolât. theol., lib. XV. (2)Maii. lat. de la Bibl. nat. n°* 14366 : Observationes R. P. Honorati Fabri in ms. biblioth. Ghisianx de Glausiro Animæ. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT[^] VICTOR 1 63 entière (1) et dom Brial Fa traduite. Or ce n'est pas une préface, c'est une lettre et cette lettre n'a pas le moindre rapport avec l'ouvrage qu'elle précède dans les deux manuscrits (2). Elle est écrite par un chanoine de Saint-Laurent qu'on vient d'élire abbé de Saint-Denys de Reims et qui refuse cette dignité, préférant vivre loin des affaires et des honneurs. Ce chanoine de Saint-Laurent est peut-être notre prieur. Mabillon n'en a pas douté. Mais ce n'est pas là ce qui nous intéresse présentement. Quel que soit l'auteur de la lettre, il n'y a pas un mot qui la rattache au Cloître de VAmé. La preuve du R. P. Fabri n'est donc pas recevable. Ainsi toute notre enquête a été vaine. Ni les témoignages des anciens, ni les raisonnements des modernes, ni les manuscrits, ni les circonstances alléguées pour justifier telle ou telle conjoncture, rien ne nous communique la certitude que nous cherchions. Ce qu'il y a de plus décisif en cette affaire, c'est la remarque faite par les éditeurs de 1648 sur le style même de l'ouvrage. Ils trouvent qu'il n'est pas écrit dans la manière du Victorin. Nous sommes de leur avis. Il y a, dans le Cloître de VAmé, une phraséologie verbeuse qui n'a jamais été le défaut du chanoine de Saint-Victor. Celui-ci ne dédaigne pas assurément les métaphores, mais il les développe rarement. Quand une image se présente à son esprit, il s'empresse de la saisir, et il la reproduit vivement, d'un seul trait. Ce sont des esquisses aux contours incertains, qui (1) *Annales ord. S. Bened.*, t. VI. p. 458. (2) *Hist. littér. de la Fr.*, t. XIII, p. 493. Digitized by VjOOQ IC

164 LBS OEUVRES DE laissent quelquefois deviner les choses qu'elles repré'Sentent. L'auteur du Cloître de VAme est, au contraire, un de ces peintres toujours mécontents d'eux-mêmes, moins par modestie que par excès d'émulation, qui ■voulant achever toutes les parties de leurs tableaux, les retouchent, les polissent sans cesse, et s'éloignent •autant de la vérité qu'ils croient le plus s'approcher de la perfection. Au titre de la nouvelle édition on a joint: Hugonis de Folielo, ut videiur. Oui, telle est, en effet, l'attribution la plus vraisemblable, f II y a des exemplaires de ce livre dont le texte ne ressemble pas à celui qu'ont publié les éditeurs. Ces exemplaires ont été composés avec des morceaux de -foute provenance, empruntés soit à l'ouvrage original, soit à d'autres écrits qui figurent à bon droit dans le recueil du Victorin (1). Il en existe aussi des abrégés. Remarquons enfin que des fragments du même livre se rencontrent dans quelques manuscrits sous des titres particuliers ; ce qui peut les faire prendre pour •des opuscules inédits. Ainsi, dans les n° 500 de l'Arsenal et 902 de la Mazarine, le chapitre xi et les suivants sont transcrits, détachés de l'ensemble, sous ces titres d'ailleurs exacts : Abusiones claustrî^ ou De duodecim ' abusionibus clam tri . XXI. De Medkina animse. Cet opuscule est attribué par quelques manuscrits à Hugues de Fouilloi (2), par d'autres à Hugues de (1) N- 14872 de la Bibliothèque nationale. (2) Notamment par les n»* 2494, 2495 et 14512 de la Bibliothèque nationale. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 165 Saint-Victor. Oudin, Ellies Dupin {iyet dômbrial (2) se prononcent pour Hugues de Fouilloi. C'est ce que fait aussi le nouvel éditeur, mais avec moins de fermeté. Âlbéric de Trois-^Fontaines est le seul des anciens chroniqueurs qui mentionne ce traité de la Médecine de VAmé, et, s'il en parle, c'est pour signaler Terreur de ceux qui l'inscrivent parmi les œuvres du Victorin. Lorsque Jean de Saint- Victor réclame le Cloître de VAmé^onv son confrère il laisse de côté la Médecine de VAmé ; ce qui semble prouver qu'il Tçibandonné au chanoine de Saint-Laurent. Cependant cette conces^ sion n'est faite ni par Jean de Tritenheim, .ni par. l'auteur du second catalogue inséré dans le Bulletin des Comités (3). Ceux-ci rétablissent la Médecine de VAmé parmi les écrits authentiques du chanoine de Saint- Victor. Mais leur témoignage est certainement le moins digne de confiance. La Médecine de VAmé est une potion de très mauvais goût, composée de mille et une allégories, que nous n'avons pu boire tout entière. Nous en faisons le sincère aveu. De ces allégories les unes révoltent par leur grossièreté, les autres déconcertent par leur subtilité. Eh bien ! on a longtemps admiré ces choseslà. Un bibliothécaire du Mont-Gassin, ayant sous les yeux un texte anonyme de la Médecine^ Ta jugée digne de saint Bernard et Ta mise à son nom (4). Même au. xvji*' siècle, au siècle de Bossuet et de Fénelon, cette (1) Hist» des Controverses et des^ matières ecclésiastiques traitées dans le douzième siècle, p. 731 de Yéd, in-8". (2) Hist litt., t. xm. Notice sur Hugues de Fouilloi. (3) Juin 1851, p. 183. (4) Bibliotheca Casinensis, t. IV, p. 55. .

Digitized by VjOOQ IC

166 LES OEUVRES DE littérature avait encore des partisans, puisque les éditeurs de l'année 1648 se sont affligés de ne pouvoir sûrement attribuer un si pitoyable ouvrage au plus illustre de leurs anciens confrères. À son honneur, comme à Thonneur de saint Bernard, l'auteur est Hugues de Fouilloi. Nous avons à parler ici d'un opusculé intitulé *Rota verx religionis*, dont Tauteur est nommé, dans les n«» 89 de Charleville, 908 de Troyes et 345 des Cod. Laud. miscell, à la Bodleienne, Hugues de Saint- Victor. Cet opusculp, qui commence par *Sicut comperi non est tibi, frater, onerosum diu fuisse discipulum*, est encore une de ces facéties du genre allégorique qui ont fait si longtemps les délices des chanoines et des moines. La vie d'un bon religieux est une roue dont le cercle se compose d'une série de vertus ; la vie du mauvais religieux est une autre roue, formée de vices. Le livre est Texplication de l'image. L'attribution de ce livre à noire prieur est une injure de plus à sa mémoire. Mais elle n'est pas très ancienne. Le manuscrit de la Boldeienne est du xw"" siècle et celui de Charleville a pour date l'année 1348 ; celui de Troyes est encore plus moderne, et voici la note du copiste, un moine de Glairvaux, qui s'est permis de nommer Tauteur Hugues de Saint- Victor : Révérende pater et, domine, hune librum inUtulatum De Rota vere religionis, qui est Hugonis de Sancto Victore, reperi non cum libris de Claustro anirme..., sed in alio quodam volvr mine, cum libello ejusdem Hugonis de Pastoribus et ovibus. Le pauvre moine n*était pas très versé daos l'histoire littéraire. Le De Pastoribm et ovibus est du Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 167 chanoine de Saint-Laurent, non pas du chanoine de Saint-Victor. Pareillement le *De Rota vem religionis*, qu'on intitule encore *De Rota praelationis*. Le n^o 2494 de la Bibliothèque nationale nous offre ces deux traités réunis, comme il convient, sous le nom de Hugues de Fouilloi. Rendons enfin au chanoine de Saint-Laurent une *Rota simulationis* dont le prologue commence par ces mots : *Post rotam verx religionis* (1). Les deux roues appartiennent au même char. XXII. *De Nuptiis*. Voilà encore un livre que le critique de Leyde enlève au prieur de Saint-Victor pour l'attribuer au prieur de Saint-Laurent. Mais il ne justifie pas cette attribution. Il est vrai qu'il n'avait pas à produire contre les éditeurs quelque ancien et sérieux témoignage. Jean de Tritenheim paraît même inscrire ce traité *Des Noces* au catalogue du Victorin, sous ce titre qui rappelle un ouvrage inséré dans les Œuvres de Saint-Augustin : *De Nuptiis et concupiscentia liber unus*. Cependant c'est pour Hugues de Fouilloi que tient dom Brial, et notre opinion est ici la sienne. Dans le n^o 488 de Tours l'ouvrage est anonyme. Un magister Hugo nous est offert par le titre du n^o 188 de Valenciennes, qui provient de Saint-Amand ; mais, au bas d'un feuillet, se lit cette note : *Hunc libellum, . . . fecit dominus Hugo, prior S. Laurentii, cujus cœnobium est iuncta Corbeiam* (2). Voici maintenant d'autres attestations de meilleure date. Dans le n^o 177 de Troyes, du xii^e siècle, le *De nuptiis* (1) Catal, cod, Bodl, God. Laud. miscell. ; n^o 344. (2) Mangeart» Catal. des man. de Valenciennes j p. 176.

Digitized by VjOOQ IC

168 LES ŒUVRES D' HUGUES DE SAINT-VICTOR suit la Médecine de l'Ame et précède le Deavibusox De tribus columbis; ce qui fait assez connaître le sentiment du copiste en ce qui regarde l'auteur. Les n*** 2494 et 2495 de la Bibliothèque nationale, manuscrits du même siècle, ne contiennent que des écrits authentiques du prieur de Saint-Laurent; eh bien, le De nupiiis est au nombre de ces écrits. Enfin, dans les qo» 712 et 14512 de la même bibliothèque, Hugues de Saint-Laurent est l'auteur expressément nommé* Il y a plus : connaît-on un seul manuscrit qui désigne cet auteur comme chanoine ou prieur de Saint- Victor? Pour notre part, nous n'en connaissons aucun. Le style du traité Des Noces a, d'ailleurs, beaucoup de rapport avec celui du Cloître de Vame. C'est la même abondance d'images, le même abus des répétitions, la même emphase, le même verbiage, et, sous le rapport de la doctrine, le même excès de rigorisme- Les femmes ont été rarement plus mal traitées qu'elles ne le sont ici. Or on sait que les théologiens ne les ménagent guère. Ceux du moyen âge, bien entendu. Ce n'est pas sans étonnement que nous avons rencontré, dans le premier chapitre de cet ouvrage, un résumé presque fidèle du Lysis de Platon, Hugues de Fouilloi n'ayant pu lui-même connaître le Lysis. Mais, en y regardant de plus près, nous avons constaté que tout ce premier chapitre est littéralement extrait du traité de saint Jérôme contre Jovinien (1). (1) Contra hæreses Jovin. lib. I, cap. xxix et xxx. Digitized by VjOOQ IC

CHAPITRE TROISIÈME ŒUVRES PUBLIÉES DANS LE
TOME TROISIÈME I. De bestiis et aliis rébus. C'est un ouvrage fabriqué
par des copistes. Il se compose de quatre livres, qui réclament chacun un
examen particulier. Le premier traite des oiseaux. A quelques observations
recueillies dans les ouvrages des anciens naturalistes viennent se joindre des
explications allégoriques, qui peuvent aider à comprendre les symboles du
moyen âge. Il ne faudrait pas cependant placer une trop grande confiance
dans ces explications ; elles renferment plus de jeux d'esprit que de
renseignements utiles. Après Albéric de Trois-Fontaines, Oudin et dom
Brial (1) restituent ce volucraire à Hugues de Fouilloi. C'est une restitution
que les manuscrits semblent exiger. Le catalogue de la bibliothèque de
Dresde en nomme Fauteur Hugues de Saint- Victor (2) ; mais cette
attribution, peut-être récente, ne se rencontre pas ailleurs. Dans les n°«
2494, 2495 de la Bibliothèque nationale, 94 de Valenciennes et 166 (B) de
Charleville, l'ouvrage est anonyme ; il est joint à d'autres (1) Histoire litt., t.
XIII, p. 499. (2) Mss. Théologie, n° 198. Digitized by VjOOQ IC

170 LES OEUVRES DE écrits du prieur de Saint-Laurent dans les n^o 177 de Troyes et 370 de Douai. Enfin dans le n^o 14512 de la Bibliothèque nationale, venu de Saint- Victor, et dans le n^o 1024 de la Mazarine, il est intitulé sans équivoque : Incipit libellus domni Hugonis de Folieto de Natura Avium, ad Renierium conversum, cognomine Corde-Benignum. Notons que notre n^o 14512 est du XII^e siècle. Aucun des anciens bibliographes n'a d'ailleurs réclamé pour le Victorin un livre aussi peu digne de lui. On le trouve, dans les manuscrits, sous ces titres divers : De Avibus, de Natura Avium, De Columba deargentata, De tribus columbis. Le second livre est une paraphrase, composée dans le même goût, sur les bêtes fauves. L'auteur décrit la forme et raconte les mœurs des animaux ; ensuite il moralise ce récit et cette description. Il n'y a d'original dans tout cet ouvrage que les moralités : le reste appartient à la glose du Physiologus insérée dans les œuvres de saint Épiphane, au Polyhistor de Solin et aux Origines d'Isidore de Séville. Deux anciens bibliographes, le faux Henri de Gand et Jean de Tritenheim, mentionnant un Bestiaire parmi les œuvres d'Alain de Lille, Casimir Oudin a cru devoir attribuer ce second livre à maître Alain (1). Nous ferons d'abord remarquer qu'après avoir parlé du Bestiaire d'Alain, Jean de Tritenheim en inscrit un autre au catalogue des œuvres de notre chanoine, sous ce titre différent : De Natura animalium liber w^ofius. Mais voici contre l'opinion de dom Brial un plus fort argument.

(1) Dom Brial, *HisU iilt.*, t. XVI, p. 422. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 171 Nous avons retrouvé dans le n° 18081 de la Bibliothèque nationale l'ouvrage d'Alain de Lille. Il y porte le titre de *Quæstiones*. C'est en effet, un questionnaire, où l'auteur aborde successivement divers problèmes d'histoire naturelle. Mais, comme il s'agit principalement dans cet ouvrage des mœurs vraies ou supposées de quelques animaux^ il est manifeste que c'est l'ouvrage mentionné par les anciens bibliographes. Or il n'offre aucun trait de ressemblance avec le Bestiaire inséré dans les œuvres du Victorin. Oudin avait d'abord admis, par simple conjecture, dans sa notice sur Alain, l'identité de ces deux bestiaires : dans sa notice qui concerne Hugues de Saint-Victor, il accorde que l'ouvrage publié sous son nom n'est pas le Bestiaire d'Alain ; mais, prompt à faire une nouvelle supposition, aussitôt il l'attribue au chanoine de Saint-Laurent. C'est pur caprice. Quand Albéric nous avertit que le *Volucraire* n'est pas du Victorin, mais de son confrère en religion, Hugues de Fouilloi, il ne parle pas du Bestiaire; et il en eût parlé s'il eût été de l'avis de Casimir Oudin. Nous ne rencontrons, d'ailleurs, aucun manuscrit qui nous désigne Hugues de Fouilloi comme auteur de cet ouvrage. Nous le laisserons donc, pour nous conformer à quelques catalogues (1) et à la tradition, dans les œuvres de Hugues de Saint- Victor; mais ce ne sera pas assurément pour lui faire honneur. Dans ces deux premiers livres, l'histoire naturelle (1) Après celui de Jean de Tritheim, il faut désigner un de ceux que nous avons publiés dans le Bulletin des Comités, page 186. Digitized by VjOOQ IC

172 LES ŒUVRES DE des oiseaux ou des bêtes fauves occupe la moindre place. L'affaire principale, nous l'avons dit, ce sont les moralités. Ces moralités dispa[^]raissent, ou à peu près, dans le troisième livre, qui traite à la fois des bêtes fauves, des' oiseaux, des reptiles, des plantes, des pierres précieuses, etc., etc., mais sur un plan fout différent. Ici pas ou point de paraphrases mystiques, mais un grand nombre d'observations recueillies avec soin dans tous les ouvrages des anciens que l'on possédait au XII® et même au xiii*" siècle. Ainsi, l'auteur de ce troisième livre n'est pas le chanoine de SaintLaurent. Pour démontrer que ce n'est pas non plus le chanoine de Saint- Victor, il suffira de faire observer que les plus importants chapitres du volucraire et du bestiaire*, qui forment le premier et le deuxième livres, sont reproduits littéralement dans le troisième. L'éditeur, en ayant fait la remarque, a supprimé dans le troisième livre tout ce qu'il avait déjà publié dans les deux précédents : *In quo, quia pkcrima eadem cum iis qu3s in superioribus dicta sunt recitantur, nolui eadem repetere.* Il aurait du remarquer aussi qu'une des parties de ce troisième livre, celle qui concerne les pierres précieuses, est une explication mystique des douze pierres de l'Apocalypse empruntée presque tout entière soit à un insignifiant opusculé qu'on a longtemps cru de saint Augustin (1), soit à l'auteur du lapidaire moralisé que Beaugendre a publié sous le nom de Marbode (2). Ce troisième livre est donc l'ouvrage d'un compilateur moins ancien que (1) Opéra, t. VI, appead. col. 301, (2) Hildeberti et Marbodi Opéra, éd. Beaugendre ; col. 1681, Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 173 nos deux chanoines. On suppose que c'est Guillaume Péraud, de l'ordre des Prêcheurs. C'est une supposition de Casimir Oudin, que dom Brial a reproduite (1). Mais ils ne nous apprennent ni l'un ni l'autre comment ils la justifient. Jean de Tritenheim, Léandre Alberti, Laurent Pignon et les derniers bibliographes de l'ordre de Saint-Dominique, Quétif et Échard, ont tour à tour fait et refait la liste des œuvres vraies ou supposées de Guillaume Péraud, et, parmi ces œuvres, nous ne voyons figurer aucun bestiaire. Il y a mieux, le tome XIX de l'Histoire littéraire contient une notice assez étendue sur Guillaume Péraud, et l'auteur de cette notice, M. Petit-Radel, paraît avoir ignoré que dom Brial eût précédemment, dans le tome XIII, mis au compte de Guillaume Péraud un des bestiaires publiés dans les œuvres de Hugues de Saint-Victor. C'est donc une attribution chimérique. On inscrit encore au nom de Guillaume Péraud (2) le traité *De proprietatibus ac epithetis rerum* qui nous est donné comme le quatrième livre du recueil artificiel. C'est peut-être ce traité qui est intitulé *Definitiones* dans le n° 360 de Douai, et, dans un des anciens catalogues, *Distinctiones vocabulorum* (3). Y figure-t-il à bon droit? On pourrait le soutenir, en disant que le chanoine de Saint-Victor fait une allusion à ce traité dans le passage suivant du *Didascalicon* : *Memini me, dum adhiuc scolasticus esse m, elaborasse ut orrmiū rerum oculis subjectarum, aut in* (1) *But. mter.* t. XIII, p. 498. (2) *HUU littér.*, t. XIII, p. 499. (3) *Bulletin des Comités*, 1851, p. 185. Digitized by VjOOQ IC

174 LES qeuvues de mum venienHimif vocabiUa scirem,
perpendens libère rerum naturam illum non posse prosequi qui earumdem
nomina ignoraret (1). Quoi qu'il en soit, rien ne permet de l'attribuer à
Guillaume Péraud. C'est l'avis d'Échard, qui propose de le donner à quelque
religieux du tiers ordre dont il nous laisse ignorer le nom. Ce vocabulaire,
absolument dépourvu d'intérêt, ne peut même être comparé à la somme
Qtwt modis d'Alain de Lille. IL De anima libri IV. Nous avons encore sous
ce titre un bizarre assemblage de quatre traités absolument étrangers les uns
aux autres. Oudin croît que cet assemblage est de récente fabrique. Il est
vrai qu'il n'a pas été connu par les anciens bibliographes. Vincent de
Beauvais, Richard de Gluni, l'inconnu qu'on a coutume de nommer Henri
de Gand, Jean de Saint- Victor, Albéric de Trois-Fontaines, Nicolas Triveth,
Jean de Tritenheim et l'auteur anonyme du second catalogue inséré dans le
Bulletin des Comités se taisent les uns et les autres sur l'ensemble de ces
quatre livres. Cependant il ne faut pas imputer aux éditeurs de 1648 des
délits qu'ils n'ont pas commis ; ils avaient trouvé ces quatre livres réunis
sous le même titre dans plusieurs manuscrits d'assez bonne date, et
notammeît dans les volumes de Saint- Victor et de la Sorbonne qui sont
aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale sous les n°» 14589 et
15315. En (1) IHdasccUicæn, lib. VI, c. m. < Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 175 outre, quelques écrivains du moyen âge, parmi lesquels nous nommerons Thomas d'Irlande (1) et Jean de Dambach (2), avaient cité ce prétendu traité De Vame en l'attribuant au Victorin, L'ancienneté de l'assemblage est donc établie. Mais notons que peu d'années après la mort de Thomas d'Irlande, longtemps avant celle de Jean de Dambach, un bibliothécaire de la Sorbonne avait déjà reconnu l'incohérence de ces quatre livres et l'avait ainsi constatée : ((Liber Hugonis de anima dicitur habere libros quatuor, sed primi duo non sunt sui. Primus entra est liber Meditationum Bernardi : « Multi multa scimit. » Secundus est Augustini De Spiritu et Anima. Incipit : « Quoniam dictum est mihi ut me ipsum cognoscam. » Tertius est Hugonis et dicitur aliter Liber de conscientia Hugonis : « Domus licet in qua habitamus. » Quartus agit de salute animarum : « Quoniam in medio laqueorum positi sumus. » Mais apprécions ce que valent ces attributions (3). En effet le premier livre est donné le plus souvent, par les anciens copistes, à l'illustre abbé de Clairvaux, sous les titres de Dicta Bernardi (4), Méditationes Bernardi (5), Bernardus de interiore homine (6), (1) Manipulus passim. On y trouve au moins vingt citations, dont la première est au mot Conscientia, (2) Joannes de Tambaco, De Consolatione theologiarum lib. XV. (3) Delisle, Cabinet des manuscrits t. III, p. 101. (4) Bibl. nation., n° 17431. (5) Bibl. nation., n° 2937, 3010, 5698, 10358, 10608, 10622, 10625, 10626, 10630, 15988, 16530; Douai, 59, 537, 557; Valenciennes, 224; Tours, 341, 345, 396; Vienne, 1664; Dresde, A, 55, 198, etc.. etc. (6) Bibl. nat., n° 1727, 2552, 5698; Bruges, 167 et Bandini, Biblioth. Laurent.; t. IV, col. 564. Digitized by VjOOQ IC

176 LES OEUVRES DE Bernardi Contemplatio de gaudiis paradisi (1), Bernardus de cognitione humanx conditionis (2). Ajoutons que ce témoignage des anciens copistes est corroboré par celui des plus doctes théologiens du même temps. Ainsi Robert de Sorbon, dans son traité De tribus dietis, cite ce premier livre sous le nom de saint Bernard (3), et nous ne connaissons pas, soit à la fin du XII^e siècle, soit au commencement du xiii^e, un écrivain de quelque autorité qui l'ait cité sous un autre nom. Les auteurs de l'Histoire littéraire assurent à tort que le nom du Victorin « ne paraît en tête d'aucun exemplaire manuscrit de ce livre (4) ». Cette assertion est inexacte ; il est vrai néanmoins que les manuscrits où ce nom paraît sont très rares. Presque tout le monde parle donc ici pour saint Bernard; cependant Mabillon a refusé de souscrire à l'opinion qu'il est permis d'appeler l'opinion commune. N'ayant, dit-il, remarqué dans cet écrit ni le style ni le génie de saint Bernard, il l'a rejeté parmi ses œuvres supposées (5). Soit! mais cela n'est pas une raison suffisante pour l'attribuer au chanoine de Saint- Victor. Si l'on ne voit pas le génie de saint Bernard dans cette déclamation sur les misères de la vie humaine, le génie du Victorin s'y montre bien moins encore. Oudin traite avec quelque dédain les critiques qui n'en ont pas aussitôt reconnu l'auteur, et nomme sans hésitation Guillaume (1) Valentinelli, Bihl. man. 5. Mard, t. II> p. 60. (2) Man. de Toulouse, u9 191. (3) Man. lat. de la Bibl. nation., n° 16505. fol. 163, col. 2. (4) Tome XII, p. 68. (5) Opéra S. bernardi edente Mabillon, t. II, col. 319.

Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR i77 de Saint-Thierry. Ea effet, dans le catalogue quMI à fait lui-même de ses œuvres, Guillaume de SadnlThierry parle d'un traité sur la nature de Tâme, *De natura animœ* (1). Mais d'abord il ne s'agit aucune-^{*} ment de la nature de Tâme dans le premier livre de l'œuvre que tout le monde consent à démembrer ; ensuite les Cisterciens ont publié dans leur Biblio[^] thèque (2) le traité de Guillaume, et ce n'est pas du tout ce prétendu premier livre, Oudin ne pouvait-il comparer les deux écrits ? On a fait encore d'autres conjectures : ainsi le n^{**} 22 de Charleville nomme l'auteur Honoré d'Autun. Mais c'est une attribution d'une évidente fausseté. Il n'est pas même besoin de la discuter. Si le véritable auteur n'est pas saint Bernard, comme l'assurent des manuscrits sans nombre, il est inconnu. Quant au second livre, commençant par *Quoniam dictum est mihi ut me ipsum cognoscam*, c'est bien un traité ; c'est même un traité complet sur la nature et les fonctions de l'âme. On l'a publié tour à tour sous les noms de saint Augustin, de Hugues de Saint-Victor, d'Isaac, abbé de FÉtoile, ou de son ami, le Cistercien Alcher. Dans les Œuvres de saint Augustin, il a pour titre : *De spiritu et anima* (3) ; dans la Bibliothèquę Cistercienne : *Alcheri de anima liber {i}*. (1) Préface de son ouvrage *De vita solUaria*. (2) *Biblioth. Cisterciensis*, t. IV. p. 71. (3) Édition des Bénédict., t. VI, appendice, p. 34. Les manuscrits qui donnent cet opuscule à saint Augustin sont, d'ailleurs, assez nombreux. Il nous suffira de citer les n[»]* 18081 de la Bibl. nat. et 1049 de la Mazarine. (4) *Biblioth. Cisierc.[^]* t. VI, p. 84. 12 Digitized by VjOOQ IC

t78 LES ŒUVRES DE Quel qu'en soit l'auteur, il avait plus d'érudition que de probité littéraire. En effet, nous n'oserions pas affirmer qu'il ait tiré de son propre fonds une seule des phrases qui composent ce traité, et pourtant il n'a pas déclaré ses emprunts. Il a, du moins, caché son nom. C'est d'après ce livre qu'on a récemment exposé les opinions psychologiques de Hugues de Saint-Victor. Il est très regrettable que l'habile auteur de cette exposition ait négligé les avertissements de l'Histoire littéraire. Ils l'auraient conduit à chercher la doctrine de notre chanoine dans ses écrits authentiques, et il nous en aurait offert l'exacte analyse ; tandis qu'il faut rapporter aux anciens Pères presque toutes les assertions qu'il a mises au compte de notre prieur. Les savants éditeurs de saint Augustin ayant pris le soin de signaler tous les passages de cette compilation qui se retrouvent littéralement dans les auteurs les plus connus, il ne leur a pas été difficile d'établir qu'elle n'appartient pas à Tévêque d'Hippône. Parmi les victimes de cette spoliation on compte, en effet, un certain nombre d'écrivains qui parurent cinq ou six siècles après lui. Le même argument peut nous servir à prouver qu'elle n'est pas de notre chanoine. Vingt ou trente passages de ce livre sont extraits de ses œuvres ; mais on en rencontre d'autres, à peu près en pareil nombre, que réclament saint Bernard et l'abbé de l'Étoile, Isaac, Cistercien anglais, qui vint en France sept ans après la mort de Hugues. Les éditeurs de saint Augustin croient devoir l'imputer au moine Alcher, et c'est l'avis auquel se rangent les auteurs de

Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DB SAINT-VICTOR 179 l'Histoire littéraire (1). Il paraît plus prudent de suivre ici l'exemple de saint Thomas. Citant un passage de cet écrit, il en désigne ainsi Fauteur : « certain moine Cistercien d : Liber ille negatur a quibusdam esse Augvstini ; dicitur enim fuisse cujtùsdam Cisterciensis, qui eum ex dictis Augustini compi" lavit et quidam de suo adjecit (2). On n'avait pas encore découvert le nom de ce moine vers le milieu du XIV' siècle, car Thomas de Strasbourg, général des Augustins, déclare l'ignorer, comme saint Thomas, et le déclare dans les mêmes termes : Ille liber non reputatur authenticus; dicitur enim quod ille liber non sit factus per Augustinum sed per quemdam fratrem ordinis Cisterciensis (3). Anonyme de Cîteaux ou d'ailleurs, il vivait dans la seconde moitié du XII® siècle. Telle est notre conclusion sur le deuxième livre du prétendu traité De Anima. Quelle que soit l'opinion exprimée à cet égard par les auteurs de V Histoire littéraire (4), il n'y a pas le moindre rapport entre le deuxième et le troisième livre, qui commence par : Domus haec in qua habita^ mus ex omni parte sui ruinam nobis minatur. Celui-ci n'est qu'une complainte mystique sur les faiblesses de la conscience humaine, tandis que celui-là nous abordait avec le ton sententieux d'une dissertation philosophique. Non seulement l'un n'est pas la suite de Tautre, mais certainement ils ne sont pas du (1) T. XII, p. 684. (2) Summa theol part. III, quaest. lxx, art. 2. (3) Thomas ab Argentina ia Sententiarum librum I, dist. m art. 2, pag. 37 verso et 38 recto. (4) T. XII, p. 69. Digitized by VjOOQ IC

180 LES OEUVRES DE même auteur. On nous montre quelques phrases de ce troisième livre qui paraissent être des répétitions du premier. Aussi Fa-t-on inséré, comme le premier, dans les œuvres de saint Bernard. Mais c'est une attribution qui n'a pu résister à l'épreuve d'une critique attentive. Mabillon les rejette Tun après Taulre parmi les écrits supposés de l'abbé de Clairvaux (1). Il ajoute que ce troisième livre lui paraît être de quelque religieux de Gîteaux, contemporain de saint Bernard ; et la preuve qu'il en donne, c'est qu'on lit au chapitre xxn : Quasi quoddam monstrum inter filios Dei sto, habitum monachi, non conversationem habens; in magna corona et nmpla cv^ulla,- salva mihi omnia existimo. C'est une conjecture à laquelle M. Valentinelli déclare souscrire (2). Les auteurs de V Histoire littéraire l'ont pareillement admise, par déférence pour leur docte confrère. Mais il faut les opposer à eux-mêmes, car ils se contredisent à quelques pages d'intervalle, lorsqu'ils réclament cet ouvrage pour l'anonyme Cistercien (pag. 69), après avoir compté parmi les traités inédits de notre Victorin une éloquente confession, Confessio ad abbatem, que l'on rencontre isolément, disent-ils, dans plusieurs manuscrits (pag. 61). Cette confession, non pas inédite, mais souvent publiée, est, en effet, dans l'édition de 1648, le morceau le plus important de notre troisième livre. Quant à la phrase citée par Mabillon, elle n'a pas nécessairement le sens qu'il lui donne. L'auteur met en scène un religieux cloîtré, qui s'accuse d'avoir une foule de (1) Opéra S. Bemardi, éd. Mabillon, vol. II, col. 335. (2) Bibl, man. S. Marci^ t. II, p. 99. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 181 vices et demaade pardon de tous ses péchés. C'est une fiction. Mais, parce que le pénitent parle de sa large couronne et de son ample capuchon, cela prouvet-il que Fauteur ait« comme son personnage, porté l'habit de saint Benoît ? Le problème est très obscur et ni les manuscrits ni les anciens bibliographes ne nous aident à le résoudre. Ce traité, ordinairement intitulé *De interiori domo. De bono conscientiae*, quelquefois *De contemplatione*, est sous le nom de saint Bernard dans les n° 5698, (fol. 107), 10622 (fol. 99), 10625 (fol. 147 et 170), et 333 (fol. 238) des Nouvelles acquisitions, à la Bibliothèque nationale, ainsi que dans les n° 908 de la Mazarine, 191 de Toulouse, 172 de Laon, 167 de Bruges, etc. ; il porte encore le nom de saint Bernard en deux manuscrits de Florence et de Saint-Marc décrits par Bandini et par M. Valentinelli (1). D'autre part, Hugues est l'auteur désigné dans les n° 15988 de la Bibliothèque nationale et 155 de Bruges, ainsi que dans le répertoire cité de la Sorbonne, tandis que Vincent de Beauvais et Jean de Tritenheim le donnent à saint Anselme (2). Enfin, dans le n° 118 de Lille, un théologien inconnu le réclame pour Richard de Saint- Victor (3). Entre toutes ces attributions il est bien difficile de se décider. Ne nous décidons pas. Faisons néanmoins remarquer que, si l'auteur de cet (1) Bandini, *Catal MBL Laurent*, t. IV, col. 564.— Valentinelli, *BibL man, S. Marci*, t. 11, p. 99. * (2) *HisU litiér. de la France*, t. XII, p. 448. (3) Tels sont, en effet, les premiers mots de son écrit anonyme : « *Domus haecinquahabituamus, ut aitRichardus de Sancto Victor ex omni parte sui ruinam nobis minatur.* »

Digitized by VjOOQ IC

182 LES OEUVRES DE opusculum a le droit d'être compté parmi les écrivains habiles du xii^e siècle, nous ne trouvons guère de ressemblance entre son style et celui du prieur de Saint- Victor (1) ; son style, non moins âpre que véhément, nous paraît bien plutôt celui de Saint- Bernard. Nous ne savons pas non plus à qui rapporter la confession, *Confessio ad abbatem*, ^jue les auteurs de V Histoire littéraire ont rangée parmi les ouvrages inédits de notre chanoine, bien qu'elle ait été publiée sous son nom à la fin du troisième livre De V Ame. Dans les manuscrits elle est quelquefois unie à ce troisième livre et quelquefois elle en est séparée. Il nous semble que la séparation est préférable ; mais, qu'on l'unisse ou qu'on la sépare, l'auteur n'est pas moins incertain. Le n° 15988 de la Bibliothèque nationale l'assigne expressément au prieur de Saint- Victor : *Confessio Hugonis ad abbatem simm.* La même attribution nous est recommandée par le n° 488 de Tours et par le répertoire méthodique de la Sorbonne (2). Mais le pénitent est encore un moine, monachus. Or, suivant les termes du titre cité, ce n'est pas ici, (1) Dans quelques manuscrits ce traité se termine par ce distique : *Unde superbit homo cujus conceptio cuJpa ? Nasci psena, labor vita, necesse mori.* Il est donc évident que Téditeur de Gérard de Barri (*Giraldus Cambrensis*) ne lui devait pas attribuer ces vers (*Giraldi Cambr. Opera*^ t. I, p. 371), qui se lisent en des manuscrits du xii^e siècle, et que, d'ailleurs, Gérard lui-même a beaucoup loués comme étant d'un autre que lui (*Specul. eccles.*<, dist. IV, cap. zvii)» (2) Delisle, *Cab. des mun.*, t. III, p. 101. Digitized by VjOOQ IC

HUGUKS DE SAINT-VICTOR 183 comme plus haut, une fiction: c'est Hugues qui se confesse. On voit donc que le titre est faux. Ajoutons que notre n° 15988 est du xiv^e siècle et que, d'autre pari, la mention du répertoire n'est qu'une transcription du titre fourni par ce volume, qui provient en effet, de la Sorbonne. Ainsi, quant au nom de l'auteur, le doute est permis. Rectifions maintenant une omission qui, dans les textes imprimés, rend cette Confession à peu près inintelligible. C'est un dialogue entra un Moine et son Abbé, et cependant les textes imprimés n'indiquent pas où commencent, où finissent les discours alternatifs des deux interlocuteurs. Or, comme ils déclament volontiers l'un et l'autre, il est souvent impossible de distinguer les questions des réponses. Cette confusion n'existe pas dans les manuscrits. Parlons enfin du quatrième livre. Il se compose de dix-sept chapitres. Les onze premiers appartiennent à un Manuel souvent imprimé dans les Œuvres de saint Augustin (1) sur la foi d'un certain nombre de manuscrits (2), mais attribué par d'autres à saint Bernard (3), à saint Anselme (4) et même imprimé de nouveau par Gerberon sous le nom de ce dernier (5). Le douzième est un discours sur la charité dont l'auteur est inconnu. Quant aux cinq derniers, farra(1) Edition des Bénédictins, Append. du t. VI. (2) n° 408 et 14807 (fol. 176) de la Bibliothèque nat.. 866 et 1168 de la Mazarine, 13 de Soissons, etc., etc. (3) Bibl. nat., n° 333, fol. 238 des Nouv. acq.; n° 191 des man. de Toulouse. (4) No 865 de la Mazarine. (5) Anselmi, p. 227. Digitized by VjOOQ IC

184 tES CEUVBES DE gines maie assutXj suivant Casimir Oadin, ce sont deux opuscules, arbitrairement divisés en cinq parties, qui paraissent d'auteurs différents. Les éditeurs de saint Augustin ont prouvé, dans une savante dissertation, que le Manuel n'est lui-même qu'un ramas d'emprunts faits à saint Augustin, à saint Anselme, à saint Bernard, à Hugues de Saint- Victor. Il n'est donc pas nécessaire de se mettre en quête d'autres argu* ments pour prouver que ce quatrième livre n'est pas non plus de notre chanoine. Nous ne l'avons, 4 ai^ leurs, rencontré sous son nom, comme traité séparé, dans aucun manuscrit. Autre remarque, qu'il importe de faire pour redresser une autre erreur. Les auteurs de VHistoire littéraire comptent encore parmi les ouvrages inédits du prieur de Saint-Victor un opuscule intitulé De sainte animas, qui commence, disent-ils, par ces mots : Quoniam in medio dolorvm positi sumus. Cette indication nous suffit pour reconnaître, dans l'opuscule signalé comme inédit, quatrième livre de notre traité De VAme^ ou plutôt le Manuel tant de fois publié sous le nom de saint Augustin et dont voici l'incipit plus exact : Quoniam in m^dio laqueorum positi svmius. III. Excerptionum liber primus. Ce premier livre des Extraits, divisé lui-même en dix livres, que les éditeurs ont placé bien après le second, se compose de deux parties très différentes Tune de l'autre. La première nous offre une histoire assez confuse des arts et des sciences; la seconde, Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 185 une chronique qui commence au jour natal du monde et finit à Philippe-Auguste. Ce sont bien, ainsi que le titre le déclare, de simples extraits. En effet, l'histoire des arts est empruntée presque tout entière au Didascalicon, et la meilleure partie de la chronique, du livre VI au livre X, est un abrégé à peu près littéral de la Chronique de Hugues de Fleury, que terminent plusieurs noms de rois, ajoutés sans doute par un copiste. Nous avons dit, en parlant des *for^raite* allégoriques, tout ce que nous avons à dire touchant l'attribution de l'ouvrage entier au prieur de Saint- Victor. Cette question étant donc plus ou moins clairement résolue, il nous reste à traiter maintenant quelques difficultés particulières aux Extraits historiques. On se demande si cette seconde partie du premier livre des Extraits est bien la Chronique attribuée par divers catalogues au chanoine de Saint- Victor. La Chronique de Hugues de Saint- Victor a plusieurs fois été citée par Albéric de Trois-Fontaines, et l'on ne voit pas dans le premier livre des Extraits les passages reproduits par cet annaliste. C'est une objection qui paraît grave. Albéric de Trois-Fontaines n'est pas, à la vérité, le seul des anciens compilateurs qui mentionne des emprunts faits à la Chronique de notre prieur. Etienne de Bourbon, par exemple, la cite pareillement et même avec plus de précision. Au prologue de son traité *De septem donis* sont indiquées en bloc les annales du vieux temps d'où il a tiré ses anecdotes et ses légendes; et là, nous lisons : Collegimus Digitized by VjOOQ IC

186 LES OEUVRES DE hsBo exempla... de chronicis Adonis, Viennensis archiepiscopi et Hugonis de Sancto Victore (1). Voyons ensuite les passages empruntés* Il s'agit d'abord de Xerxès et de la formidable armée qu'il assemble pour envahir la Grèce : In chronicis Hugonis de Sancto Victore legitur quod Terseus rex Medorum fuit Persarum, invasit Græciam cura decies centum millibus armatorum et cum mille centum navibus rostratis (2) ; ce qui est presque littéralement tiré des Extraits historiques, livre V, ch. v. Et plus loin : Ut referunt Hugo de Sancto Victore et Godefridus Parmensis in chronicis suis, cum Pippinus, major aulæ regiæ...; ce qui est un emprunt fait aux mêmes Extraits, livre X, ch. V. Cela donc est bien prouvé, quand Etienne de Bourbon cite la Chronique dont il nomme Fauteur Hugues de Saint- Victor, c'est aux Extraits historiques qu'il nous renvoie. Mais, puisqu'on ne trouve pas dans ces Extraits les passages cités par Albéric, il faut donc, comme il semble, qu'Albéric ait eu sous les yeux une autre Chronique du même Hugo. C'est pourquoi les auteurs de Y Histoire littéraire se sont demandé si cette autre chronique ne serait pas une Chronique abrégée, Chronica abbreviata, qu'ils ont, disent-ils, rencontrée, sous le nom de notre chanoine, dans le n° 15009 de la Bibliothèque nationale (ancien 801 de Saint- Victor), où elle s'étend feuillet 42 au feuillet 78. Mais cette (1) Page 7 de l'édition de M. Lecoy de la Marche. (2) Nous citons, d'après le n° 15970 de la Bibliothèque nationale, fol. 568, verso, ce passage qui n'a pas été publié par M. Lecoy de la Marche. Digitized by VjOOQ IC

HUGUBS DE SAINT-VICTOR 187 Chronique finissant en l'année 1190, ils ont immédiatement reconnu qu'ils ne devaient pas perdre leur peine à y rechercher les phrases citées par Albéric. Hugues n'est pas évidemment Fauteur d'une Chronique où sont relatés des faits accomplis cinquante ans après sa mort. Ils auraient pu remarquer, en outre, qu'on y parle de lui dans ces termes : *In scientia Scripturarum nulli seoundus in orbe*; ce qui suffit certes pour montrer qu'on ne saurait lui attribuer cette Chronique. Mais cette attribution qui l'a faite? V Histoire littéraire l'impute à l'ignorance d'un copiste (1). Que le copiste soit absous. Sa copie, innocente de Terreur signalée, est anonyme. Les auteurs de V Histoire littéraire font une autre conjecture, pour la combattre ensuite. L'introuvable Chronique n'est-elle pas, disent-ils, ce livre intitulé *Liber de tribus maximis circumstanciis gestorum, id est TpersoniSy locis^ temporibu^*, qui nous est offert par les n^« 801, 813 et aussi le n^« 814 de Saint-Victor (14872, 15139 et 15009 du fonds latin de la Bibliothèque nationale), où il commence par ces mots : *Fili, sapientia tua thesaurus est et cor tvdmi archa; quando sapientiam discis thesaurisas*. Cet écrit ayant été, durant le moyen âge, très goûté, il en existe de nombreuses copies, qui, presque toutes, portent le nom de Hugues. Nous venons d'en indiquer trois à la Bibliothèque nationale ; en voici quatre autres dans le même fonds de la même bibliothèque, sous les n^« 4862, 13334, 13409, 15695; deux à Douai, sous (1) *Hisl. liltér, de la /T.*, t. XII, p. 57. Digitized by VjOOQ IC

188 LES ŒUVRES DE les n®» 27 et 364 ; une à Cambrai, sous le n* 863 ; une à Troyes, sous le n^ 259 ; une à Soissons, sous le n* 123 ; une à Valenciennes, sous le nP 496 ; une au Vatican, sous le n<* 88 de la Reine ; une à Leipzig, qu'indique M, Scheffer-Boichorst (1) ; enfin une à Gheltenham, chez sir Thomas Phillips, sous le n* 12200; et il est probable qu'on en a conservé d'autres encore. Ce sont des tableaux chronologiques, que précède une courte dissertation sur les avantages de la mémoire, sur la nécessité de l'exercer et sur les procédés qui conviennent le mieux à cet exercice. Nous reconnaissons volontiers, dans cette dissertation, la manière du Victorin; nous remarquons, en outre, en tête des tableaux, divers préambules qui sont littéralement empruntés au premier livre des Extraits, et, dans ces tableaux eux-mêmes, sous une autre forme, les listes de rois, de papes, de patriarches, etc., etc., que l'on retrouve dans les Extraits et dans V Arche Mystique. Il suffit donc de lire quelques pages de cet opuscule pour voir qu'il est formé de pièces empruntées à d'autres écrits dont l'un du moins n'est pas contesté à notre prier. Il nous paraît même certain, quoique les auteurs de Y Histoire littéraire tiennent pour l'opinion opposée, qu'il est, comme les autres, de sa plume. Le premier, qui nous l'attestera, c'est Albéric de Trois-Fontaines. Cela va bien étonner, car les auteurs de VHistoire littéraire disent expressément que les passages cités par Albéric manquent ici, comme dans (l) Monum, German, Script , t. XXIII, p. 657. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 180 les Extraits et dans la Chronique abrégée. Mais c'est une erreur qu'ils ont commise pour n'avoir pas examiné les choses avec assez d'attention. Ainsi que Ta remarqué, comme nous, M. Scheffer-Boichorst (1), Albéric cite tour à tour plusieurs chroniqueurs du même nom. L'un est Hugues de Fleury, qu'il appelle simplement Hugo; l'autre est Hugues de SaintVictor, qui, chef reconnu d'une école fameuse, est par lui toujours ainsi désigné, comme il l'est par beaucoup d'autres contemporains : magister Hugo. Or s'il est constant que le Liber de tribus maximis circumstantiis ne nous offre pas ce qu'il cite d'après Hugues de Fleury, nous y avons tous les passages qu'il dit emprunter à son homonyme. En voici quelques exemples. A propos de Grégoire VII : Magister Hugo : a Sedit annis duodecim, mense uno, diebus tribut (2). » A propos d'Urbain II : Magister Hugo : « Sedit annis decem, mensibus quatuor (3). » A propos de Pascal II : Magister Hugo : « Sedit annis octodecim^ mensibus quinque, diebus septem (4). » Eh bien, ces trois phrases, textuellement extraites du Liber de tribus maximis circumstantiis y se lisent au feuillet 86 du volume précédemment indiqué sous le n° 14872 de la Bibliothèque nationale. Ainsi les auteurs de YHistoire littéraire se sont évidemment trompés : Albéric cite maintes fois ce Liber, et il le cite sous le

(1) Monum. Germ. y t. XXIII, p. 658. (2) Nous citons la Chronique d'Albéric d'après l'édition de Leibniz : Accession, histor., t. II, p. 117. (3) h(«., p. 134. (4) Ibid., p. 183. Digitized by VjOOQ IC

190 LES ŒUVRES DE nom de maître Hugues de Saint-Victor. Il est conséquemment démontré que l'unique raison alléguée contre l'attribution par les auteurs de *V Histoire littéraire* est une raison sans aucune valeur. Il y a plus ; ce *Liber de tribut maximis circumstantiis* est souvent appelé *Chronique* : *Hugonis Chronicon*. Sur la garde du n° 14872 un des annotateurs des manuscrits de Saint-Victor a mis la note suivante : *Tractatus, vel potius artificium memorise, necessarium ad Chronicon ejusdem, [Hugonis], quod incipit, pag. 51, faciliorem tenacioris comprehensionem, Finiunt Chronicon in Honorio*. Ainsi, comme nous l'explique clairement l'annotateur, il s'agit soit d'un traité, soit d'une théorie de la mémoire, le discours préliminaire du livre et *Chronique* la seconde partie de ce livre, qui commence, en effet, au feuillet 51 et finit, au feuillet 86, par ces mots : *Honorius II sedit annis quinque, mensibus duobus*. C'est aussi le titre de *Chronique*, *Chronicon Hugonis*, qu'on lit, en tête du même ouvrage, dans les n° 259 de Troyes (1), 123 de Cambrai, 496 de Valenciennes (2), 88 de la Reine, au Vatican (3), 12200 de sir Thomas Phillips, à Cheltenham (4). En conséquence les auteurs de *V Histoire littéraire* se sont bien trompés. Non seulement nous avons une *Chronique* de Hugues, mais nous en avons deux : l'une imprimée, l'autre inédite. Mais nous n'en avons pas trois, comme pourrait (1) *Catal des man. des départ.*, t. II, p. 129. (2) *Mangearl, Catal des man. de Valenciennes*, p. 499. (3) *Neues archiv* t. II, p. 337. (4) *Ibid.*, t. IV, p. 600. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 191 le faire supposer le catalogue des manuscrits d'Avranches, sous le n^o 117. À nous ne savons quel écrit contenu dans ce volume une main du xv^e siècle a, dit-on, donné ce titre : Historiè fratris Hugonis de Sancto Victore: Les premiers mots de l'écrit, que cite Tauteur du catalogue, nous montrent qu'il ne s'agit ici ni des Extraits ni du Liber de tribus maximis circumstanliis ; d'où nous concluons que le titre da xv^e siècle est faux, comme le sont beaucoup d'autres du même temps.

IV. De imione camis et spiritus. Les éditeurs ont réuni sous le même titre deux opuscules auxquels nous devons restituer leurs titres distincts. Le premier, commençant par Quod natum est ex carne caro est[^] peut être, en efifet, intitulé : De unione camis et spiritus; mais le second, qui commence par Semel locutus est Deus, a pour titre, dans les manuscrits, De verbo Dei. Notons bien qu'ils n'ont ensemble aucun rapport. C'est pourquoi les manuscrits nous les offrent toujours séparés ; quelques-uns même contiennent Tun et non pas l'autre (1). Le premier renferme de très curieux renseignements sur la philosophie de notre chanoine. On y voit qu'il soupçonnait quelques-unes des thèse3 princi(1) Le premier est, séparé du second, dans les n^o» 14303 et 15695 de la Bibliothèque nationale. Le second, qui se trouve aussi dans ces deux recueils[^] est encore, sans le premier, dans les n^o» 12261, 13422, de la Bibliothèque nationale, 307, 433 de la Mazarine, 85 de Tours et dans un volume de la Ijaurentienne décrit par Bandini. (CaiaU bibl. Laur.j t. IV, col. 610.) Digitized by VjOOQ IC

192 LES OEUVRES DE pales de la psychologie thomiste. Ainsi, comme saint Thomas, il distingue Tâme des bêtes de rame des hommes, en disant que Tâme des bêtes éprouve des sensations, recueille des images, des fantômes, et ne Va pas plus loin, tandis que Tâme des hommes pense après avoir senti. Avec le même docteur, il établit rimagination dans le domaine de la sensibilité, où, dit-il, elle s'emploie à façonner certaines similitudes des corps extérieurs, qu'elle transmet ensuite à l'intelligence. Et ces opinions sont exprimées en des termes nets et précis, qui n'appartiennent pas à la langue des mystiques. On trouve quelques passages de cet opuscule dans le deuxième livre du De anima. Mais nous avons dit que ce deuxième livre est Touvrage d'un compilateur anonyme, qui n'a pas déclaré ses emprunts. Le second, farci d'allégories et d'antithèses, est un écrit purement théologique. Il y a beaucoup d'esprit ; il y en a même trop : les ornements de la forme empêchent souvent de bien voir le fond. Le titre ou chapitre xvii du sixième livre des Mélanges, intitulé De verbi Dei efficacia; n'est qu'un abrégé de ce traité De verbo Dei. Il n'y a pas de débat sur l'auteur de ces deux opuscules. Tous les manuscrits les attribuent au chanoine de Saint-Victor. V. Apologia de verbo incarnato. Cet écrit n'est pas, selon Casimir Oudin, du chanoine de Saint-Victor. On reconnaît sur-le-champ, ajoute notre critique, à ces mots souvent répétés, Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 193 qumro, guœriPur, soluHo, que c'est l'ouvrage d'un logicien du xiv^e siècle : Sapiunl scholasticam swculi quarti decimi. Gela reconnu, Casimir Oudin s'empresse de déclarer que V Apologie du Verbe incarné^e attribuée sans raison à Hugues de Saint-Victor, est de Jean de Cornouailles. Or, Jean de Cornouailles mourait avant la fin du xu^e siècle. Voilà dans quelles erreurs donnent ,les critiques téméraires, qui ne s'embarrassent pas de vérifier leurs conjectures. M. Daunou, toujours prêt à bien accueillir les assertions de Casimir Oudin, a reproduit celle-ci dans le tome XIV de V Histoire littéraire (I), sans remarquer la contradiction qu'elle renferme. En fait rien n'autorise à revendiquer cette Apologie pour Jean de Cornouailles. Dans l'édition de 1854, on a mis, au-dessous du titre : Aiùctore,ut vide-tur, Joanne Cornubiensi. Eh bien, cet ut videtur n'est pas admissible. Jean de Cornouailles écarté, convient-il de maintenir l'opuscule dans les Œuvres de notre Victorin ? La thèse combattue par l'auteur de Y Apologie est celle-ci : Quod Christus, secundum quod homo^e non sit aliquid. A la vérité, cette thèse, improprement appelée le nihilisme, fut tout à coup assez en vogue vers le milieu du xii^e siècle. On sait en effet qu'elle eut alors pour promoteur le célèbre évêque de Poitiers, Gilbert de La Porrée. Cette circonstance prouve-t-elle que V Apologie soit du même temps ? Non, sans doute. Elle le prouverait, qu'on pourrait aussi bien l'attribuer à tout autre qu'au prieur de Saint- Victor. (I) Page 196. K 13 Digitized by VjOOQ IC

194 LES OEUVRES DE L'orthodoxie consiste, comme il paraît, à soutenir que le Verbe divin, considéré comme ayant revêtu la nature humaine, devient, après avoir pris ce vêtement, un quid, un quid reale. Soit ! Mais Hugues de Saint-Victor n'a pas été le seul théologien orthodoxe du XII^e siècle. Que nous apprennent les anciens bibliographes ? Jean de Saint-Victor ne parle pas de VApologia de Verbo incarnato. L'auteur du second catalogue inséré dans le Bulletin des Comités désigne, il est vrai, parmi les œuvres de Hugues, un opuscule De incarnatione Verbi; mais cette désignation n'a pas le sens qu'elle paraît avoir. En effet, l'auteur de ce catalogue ne donne que seize chapitres au second livre des Sacrements ; et il en a dix-huit, dont le premier a précisément pour titre : De incarnatione Verbi. Quel renseignement tire-t-on des manuscrits ? Nous ne connaissons que deux manuscrits de ce traité, dans les n° 14807 et 14589 de la Bibliothèque nationale, venus l'un et l'autre de Saint-Victor, et l'un et l'autre sont anonymes. De ce côté, par conséquent, point encore de lumière. L'attribution est donc une simple conjecture des éditeurs, et ils ne l'ont pas faite sans commettre un anachronisme. Hugues de Saint-Victor mourut vers l'année 1138. Or, le concile de Reims, qui condamna[^] sous le nom de Gilbert de La Porrée, la thèse dite nihiliste, est de l'année 1148, et il n'est pas vraisemblable que cette thèse ait été publiée, discutée, dix ou quinze ans avant l'ouverture de ce concile. L'histoire nous enseigne, en effet, que

l'évêque de Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 195 Poitiers fut dénoncé comme novateur par ses deux archidiaques ; ce qui donne lieu de croire que leur dénonciation fit connaître une opinion jusque-là secrète. Les observations faites par Casimir Oudin sur le style de V Apologie ne sont pas toutes, d'ailleurs, à mépriser. Aux locutions qu'il a citées, avec plus ou moins de raison, comme n'appartenant pas à la première moitié du xii^e siècle, nous en ajouterons une, celle de forme substantielle (1), qui ne fut guère admise dans l'école qu'après avoir été savamment expliquée par saint Thomas. Mais, dira-t-on, le débat provoqué par l'hérésie de Gilbert était épuisé longtemps avant la fin du xii^e siècle ; le concile de Reims avait dissipé tous les doutes et le nihilisme était confondu. Telle ne paraît pas avoir été l'opinion des vainqueurs, des orthodoxes, car, peu d'années après le concile de Reims, nous les voyons inviter de nouveau leurs adversaires à surveiller leur langage imprudent. G* est ce que nous apprend ce passage du Demaximis Théologie d'Alain de Lille : Omnis sermo théologiens débet esse catholicus, generalis, Universalis ab intellectu non dissonus, rei de qua loquitur consonus. Telle est la maxime d'Alain, et voici comment il la développe : Catholicus, inquam, esse débet, quia, si contrarius est fidei catholicæ admitti non débet, ut si très essentix vel très Dei esse dicantur ; usitatus, profanas enim verborum novitates Ecclesia devitat; generalis, ut ab omni(1) Edit. de 1648, t. III, p. 69, col. 2. Digitized by VjOOQ IC

196 UBS OEUVRES DE biùs intelligentibus redpiatur, ut Christum esse aliquid seovïïdv/m, quod est homo; ut etiam intellectu sit perceptibilis, debet enim verborwm involucra cavere catholiiyuSy etc., etc. (1). Rien donc ne permet d'affirmer que V Apologie du Verbe incarné ait été composée dans la première moitié du xii* siècle, et, quelle que soit la date de cet écrit, Tuteur en est inconnu. VI. De Verbo incarnato collationeSy seu disputationes très. Les manuscrits offraient aux éditeurs de Tannée 1648 trois conférences séparées sur TIncarnation. Ils en ont fait un seul ouvrage, en trois chapitres. Le premier de ces opuscules, qui a pour titre De tribiùs Silentiiis ou De triplici Silentio^ et qui commence par Dum médium silentium tenerent omnia, est attribué communément, sans contestation, à Hugues de Saint- Victor. « Il est, nous disent les auteurs de Y Histoire Littéraire, copié presque mot à mot des Questions sur VÉpître aux Galates (2). » Nous avons classé les Questions sur les Épttres de saint Paul au nombre des ouvrages faussement attribués au chanoine de Saint- Victor ; allons-nous donc ici nous rétracter? Gela nous coûterait peu; nous savons, en effet, qu'en ces matières Terreur est trop facile. Mais ce sont les auteurs de V Histoire littéraire qui se trompent. Qu'on se laisse conduire à la page des Questions où ils ont retrouvé, disent-ils, tout le (1) Bibl. naUonale, no 16297. f. 178. (2) Uist. litt., t. XII, p. 25. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT- VICTOR 197 traité sur le Triple Silence, et Ton n'y verra que deux phrases répétées. Encore n'est-il pas certain que ces deux phrases appartiennent soit à Fauteur des Questions, soit à l'auteur du traité sur le Triple Silence : elles paraissent être d'un ancien Père. Le témoignage des manuscrits est d'ailleurs formel. A la vérité, l'opuscule est anonyme dans les n**» 12261 et 18096 de la Bibliothèque nationale, 11 de Ghâlonssur-Marne, 1277 des Cod. Laud. miscell, à la Bodleienne, et 2575 de Munich; mais Hugues de SaintVictor en est partout ailleurs l'auteur désigné (1). Pour ce qui regarde le second opuscule, commençant par Verbimi caro factum est, les auteurs de VHistoire littéraire le lui donnent sans difficulté, quoique la plupart des manuscrits soient anonymes ; mais il lui contestent le troisième, dont tels sont les premiers mots : Omnia per sapientiam Dei facta sunt. C'est, disent-ils, un ouvrage « manifestement supposé ». Cet adverbe est énergique; mais nous cherchons en vain où les auteurs de VHistoire littéraire ont découvert la preuve manifeste de la supposition qu'ils condamnent. Dans presque tous les manuscrits qui renferment les deux premiers opuscules, nous lisons le troisième, et celui-ci ne s'éloigne plus ou moins de ceux-là que pour se rapprocher davantage des autres écrits du Victorin. n finit, il est vrai, dans le texte imprimé, par une phrase qu'on ne s'explique guère. Après une cita(1) Voir les n»» 2531, 3007, 15692 de la Bibliothèque nationale et 433 de la Mazarine. Voir aussi Bandini, Catal, biblioth. Laurent,, t. IV, col. 611. Digitized by VjOOQ IC

i98 LfiS QfiUVHKg Bfi tion du Magnificat y on lit : De qvno ante Allegorias in Evangeliimh Lucx eœplicatio posita est. Ayant refusé les Allégories à notre chanoine, les auteurs de l'Histoire littéraire auront vu leur critique comproniise par ce simple renvoi, et, pour ne rien changer à leurs précédentes conclusions, ils auront préféré contester au même docteur le troisième opusculé sur l'incarnation. Mais la phrase que nous venons de citer ne prouve ni pour ni contre l'authenticité des Allégories, puisqu'elle est, non de Fauteur, mais de quelque éditeur. Nous pouvons, du moins, affirmer qu'on ne la trouvera dans aucun manuscrit de Paris^ Casimir Oudin nous paraît avoir ici mieux apprécié les vraisemblances que les auteurs de l'Histoire littéraire. C'est ainsi qu'il s'exprime sur les Collationes : Habent omnino eandem venam ac stylum ut cetera collectanea Miscellaneorum^ ut nullus negabit. Oui, la véritable place des trois opusculés est dans les Mélanges^ et c'est, en effet, à cette place que nous les offre le n° 14303 de la Bibliothèque nationale. Jean de Tritenheim paraît attribuer à notre chanoine un quatrième opusculé sur l'Incarnation. Cependant c'est une indication trompeuse, les premiers mots cités par Jean de Tritenheim nous renvoyant au livre II des Sacrements, première partie, chapitre vi. Mentionnons enfin un cinquième traité sur la même matière, indiqué par les Bénédictins (1) dans le n° 816 de Saint- Victor, aujourd'hui 14868 de la Bibliothèque (1) HU. litér., t. XII, p. 56. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 199 nationale, où il commence par ces mots ; De Verbi Incarnatione tractaturi, primo videamus quare solus Filius sit incarnatus. Mais il n'est aucunement certain pour nous que cet opuscule soit de notre chanoine, la note qui le lui donne étant une note récente. Nous ferons la même observation sur quelques extraits qui nous sont offerts par le même volume sous ce titre : Questiones et expositiones quxdam. Ces questions se retrouvent sans aucun nom d'auteur dans le n° 14&07 de la Bibliothèque nationale. VII. De filia Jephte. Quoique cette dissertation sur le vœu de Jephté n'occupe pas un grand nombre de pages, elle paraît encore trop longue, car elle n'apprend rien et n'offre même aucune occasion de louer l'auteur. Il condamne d'abord les sacrifices humains, et, après produit plusieurs textes pour établir qu'ils n'ont jamais été bien reçus par le Dieu de Moïse, il paraît admettre que toute la légende de Jephté n'est qu'une allégorie. Les manuscrits de cette dissertation sont très rares. Nos anciens catalogues et Jean Trittenheim ne la mentionnent pas. Cependant la critique ne l'a pas encore disputée au prieur de Saint- Victor. VIII. Speculvm de mysteriis Ecclesix. Dans un grand nombre de manuscrits ce/ livre est simplement intitulé : Speculum Ecclesiæ ; ce qui l'a fait confondre avec le Speculum Ecclesiæ du cardinal Hugues de Saint-Cher. Hain paraît avoir commis Digitized by VjOOQ IC

200 LES CEUVRES DE cette erreur (1). On trouve même dans quelques manuscrits le *Spéculum* du cardinal sous le nom du prieur (2). Pour distinguer les deux ouvrages il suffit de citer les premiers mots de l'un et ceux de l'autre. Le *Spéculum* souvent imprimé sous le nom de notre prieur (3) commence par : *De sacramentis ecclesiasticis ut tractarem*; celui qu'on réclame à bon droit pour le cardinal, par : *Dicit apostolus ad Ephesios : Induite, vos, armaturam Dei.* » Ces mots *De sacramentis ecclesiasticis ut tractarem* sont le début d'un prologue où l'auteur sollicite l'indulgence du lecteur. Plus habitué, dit-il, à discuter des problèmes logiques qu'à composer des discours suivis sur les vérités de la religion, il a fait de grands efforts pour accommoder son style à la matière qu'on lui a prié de traiter. On ne s'explique guère Hugues de Saint-Victor parlant de lui-même en ces termes. L'ouvrage paraît, toutefois, d'un théologien novice, qui n'a pas encore fait une étude sérieuse des traditions liturgiques. Casimir Oudin a donc cru devoir en disculper Hugues de Saint-Victor et le donner à quelque compilateur du xiv^e siècle. Mais ses raisons n'ont pas convaincu les auteurs de *V Histoire littéraire*. Ils ont supposé que cet ouvrage d'un logicien encore inhabile en théologie avait été composé par Hugues de Saint-Victor dans sa jeunesse, et ils (1) *Repertor. bibliogr.*, n^o 8990. (2) *Bibl. nat. man. lat.* n^o 14558, f. 184, 191 ; provenant de Saint-Victor. (3) M. Morel-Fatio (*Bibl. de l'École des Chartes*, 1882, p. 489) en cite une édition de Gagliari, de l'année 1493, que M. Hain n'a pas connue. Digitized by Google

HUaUES DE SAINT-VICTOR 201 ont mis les imperfections signalées par Oudin sur le compte d'un génie trop pressé de se produire. Les manuscrits nous sont ici d'un faible secours. Hugues de Saint-Victor est, en effet, l'auteur nommé dans les n^o 14558, 14589, 15315 et 15988 de la Bibliothèque nationale, ainsi que dans les n^o 79 d'Amiens et 12205 de Munich ; mais l'ouvrage est anonyme dans le plus grand nombre des manuscrits, parmi lesquels il suffit de citer les n^o 3549, 3702, 11529, 11579, 12312, 13576, 14589, 14937 de la Bibliothèque nationale et 608 de Metz. Quelle raison a pu porter M. Jules Delpit à l'inscrire, dans le catalogue des manuscrits de Bordeaux, sous le nom d'Innocent III (1) ? Nous Tignorons, mais nous savons que cette inscription est fautive. L'ouvrage n'est pas non plus, comme Oudin l'a cru, d'un compilateur qui vivait au xiv^e siècle, puisqu'un des manuscrits indiqués, le n^o 11579 de la Bibliothèque nationale, est du xii^e. Mais, à cela près, tout est douteux. Les manuscrits anonymes étant les plus anciens, on ne saurait ne pas suspecter une attribution relativement nouvelle. Nous la suspectons donc, quoiqu'un des vieux catalogues l'ait admise; mais nous la suspectons sans la rejeter. Outre le *Spéculum de mysteriis Ecclesie* l'auteur de ce catalogue donne au prieur de Saint-Victor un *Spéculum Ecclesie* dont l'auteur ne paraît pas moins incertain (2). C'est un ouvrage inédit, qui commence par ces mots : *Quare septuagesima celebratur*, et finit par ceux-ci : *Comprobattim esse* (1) Cat. des man. de Bord., n^o 308. (2) *Bullet. des Corn.*, 1851, p. 188/ Digitized by VjOOQ IC

202 LES CEUVHES DE perhibetur. Les manuscrits de ce questionnaire liturgique sont très nombreux (1) et sont intitulés : Quastiones et responsa de festis et ritibus Ecclesie^B Interrogationes in ecclesiasticis officiis, Tractatus de disciplina clericorum^A De ratione divinorum officiorum, enfin, le plus souvent, Liber Quare. Un seul a pour titre Specvrum Ecclesie; c'est le n^o 16369 de la Bibliothèque nationale, ancien 1455 de la Sorbonne, et comme c'est aussi le seul, à notre connaissance, qui nomme l'auteur Hugues de Saint- Victor, il ne nous inspire qu'une fctible confiance. La conformité de la matière, car il s'agit encore ici des cérémonies de l'Église, aura pu faire confondre ce livre avec le précédent, et Ton s'explique facilement que cette confusion, imputable à quelque ancien copiste, ait ensuite persuadé le rédacteur de l'un de nos catalogues qu'il devait inscrire sous le même nom deux Spéculum Ecclesie. Ayant ignoré, comme il paratt, la plus récente de ces attributions, le P. Fortuné de Saint-Bonaventure suppose que l'auteur du Liber Qua/re pourrait bien être, forsan, Alain de Cîteaux, c'est-à-dire Alain de Lille (2). C'est une simple conjecture. Et que vaut-elle 1 Ce que vaut toute conjecture qui n'est appuyée d'aucune preuve. Nous admettons volontiers, pour ne pas contredire le critique portugais, que le latin du Liber Quare n'est pas exempt de gallicismes. L'ouvrage est donc. (!) Il nous suffira de mentionner ici les n^{os} 9614, 11579, 12312, 13576, 14417, 14500, 14808, 16369, 18216 de la Bibliothèque nationale; 91, 149, 608 de Metz ; 136 d*Alcobaca; 9594 a de Munich. (2) Comment, hibl. Alcobac.j p. 103. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINISVICTOR 203 nous le voulons bien, d'un Français ; mais pourquoi ce Français serait-il Alain de Lille? Une note écrite au premier feuillet de notre n^o 11577 est ainsi conçue : Alibi intitulatur liber iste : Liber Quart Symonis. Quel est ce Simon ? Fabricius, d'abord consulté, nous renvoie aux bibliographes de l'ordre de Saint-Dominique, et ceux-ci nous parlent, à la vérité, d'un certain Simo Gallus, signalé par le catalogue de la bibliothèque de Saint-Marc comme auteur d'un *Speulum Ecclesiâd pro rudibus ecclesiasticis* ; mais il³ ne nous fournissent aucun autre renseignement sur son livre (1). Est-ce le Liber Quare ? Non sans doute. En effet, c'est au xv^e siècle qu'ils font vivre leur Simo GalluSy auteur du *Spéculum Ecclesix pro rudibus ecclesiasticis*[^] et, parmi les copies citées du Lib^{er} Quare[^] au moins une porte les marques du xu^e. La note que nous avons reproduite concerne donc un autre Simon, si, toutefois, elle n'est pas erronée. Quoi qu'il en soit, cet autre Simon nous est tout à fait inconnu. IX. De cœremoniiSj sacramentis, officiis et observation nibus ecclesiasticis libri très. Quelle raison ont eu les éditeurs de la Bibliothèque des Pères de publier, les premiers, ce gros livre de liturgie sous le nom du prieur de Saint-Victor ? Voilà ce que nous ne devinons pas. Aucun manuscrit, aucun catalogue n'autorise cette attribution, et l'on ne peut certes pas alléguer, pour la justifier, quelque (1) Quetif etEchard, *Scnpt. ord. Prssdicat*, 1. 1. p. 904. Digitized by VjOOQ IC

204 LES ŒUVRES DE ressemblance de style ; Tauteur de ce livre a précisément, en ce qui regarde le style, les défauts opposés à ceux du Victorin. C'est un compilateur scrupuleux, qui s'est proposé de ne rien omettre et n'a rien omis; mais dans tout son livre il n'y a pas une phrs^e bien tournée, il n'y a pas Un trait d'esprit. Il n'était pas d'ailleurs, chanoine régulier ; il était, nous le tenons de lui-même, prêtre séculier (1). Ainsi nous le voyons, au chapitre xn du premier livre, faire des mariages. Il s'exprime encore plus clairement au chapitre xxxii du même livre : Septem sunt, dit-il, ordines mini" strantimn in Ecclesia, videlice\$ ostiarii[^] lectores, exor[^] cistB, acolyti, subdiacones[^] diacones, presbyteri. Nos érgo, fratercarissime, qui universos ordines accepimuSj omnium eorum ministerium et significantiam scire, et eis vitam et mores nostros coaptare dehemus, ut vita concordet cum nomine etprofessio appareat in opère, Len[^] 11579 de la Bibliothèque nationale donne cet ouvrage à Robert Paululus, prêtre d'Amiens, qui vivait dans les dernières années du xn* siècle. Or, ce manuscrit est d'autant plus digne de confiance qu'il est du même siècle et qu'il vient de Gorbie, au diocèse d'Amiens. Mais nous n'insistons pas sur une erreur depuis longtemps signalée. Les éditeurs de Tannée 1854 l'ont eux-mêmes reconnue. X. Libellusde canone mystici libaminis. Les copies de ce petit traité sont tellement nombreuses que la nomenclature on occuperait plusieurs (1) Edition de Paris, 1624, t. X. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 205 pages. Cependant, parmi toutes celles que nous avons rencontrées, deux seulement nomment l'auteur Hugues de Saint-Victor, et ces deux copies, aujourd'hui conservées dans les n°* 499 de l'Arsenal et 1090 de la Mazarine, sont Tune et l'autre du xv^e siècle, Elles ne doivent donc inspirer aucune confiance. La fausseté de cette attribution ayant été depuis longtemps soupçonnée, EUies Dupin a cru devoir en proposer une autre. Pourquoi, s'est-il demandé, Robert Paululus, remis en possession du précédent opusculé, ne serait-il pas aussi l'auteur de celui-ci ? A cette question nous avons d'abord à répondre qu'aucun copiste de notre Libellus ne l'a donné, même au XV^e siècle, à Robert Paululus. La proposition d'Ellies Dupin n'est donc, en fait, qu'une conjecture. Hâtons-nous d'ajouter qu'elle n'est pas heureuse. Il suffit, en effet, de comparer un instant les deux écrits pour juger qu'ils ne sont pas de la même plume. Autant le premier est simple, autant le second Test peu. Là des explications banales, mais claires, méthodiques, sur les cérémonies de l'Église; ici des antithèses subtiles et quelquefois obscènes, des pointes du plus mauvais goût, et tous ces faux ornements de la rhétorique sacrée, qui, déparant les meilleurs écrits, ne peuvent faire valoir les médiocres. Ce dernier opusculé n'est certainement pas de Robert Paululus, si, comme on peut le croire, il est l'auteur du premier. Il a été, d'autre part, attribué par quelques copistes à saint Thomas, et cette attribution encore plus invraisemblable n'a pas été sans faire fortune. Jean de Tritenheim Ta crue fondée et les éditeurs de saint

Digitized by VjOOQ IC

206 LES OEUVRES DE Thomas ont admis la pièce dans le recueil de ses Œuvres (1). Voilà déjà trois auteurs hypothétiques. Oudin en nomme un quatrième. Il existe, dit-il, en Angleterre, des copies de ce traité sous le nom de Jean de Cornouailles. Nous ne le contestons pas, mais nous avançons avec plus d'assurance qu'il en existe au moins une sous le nom de Pierre Lemangeur (2). Une autre a-t-elle été vue quelque part offrant celui de Guillaume, abbé de Saint-Thierry? Gela est probable, puisque dom Tissier s'est cru le droit de publier l'œuvre sous ce nom dans la Bibliothèque de Cîteaux (3). Un septième auteur nous est enfin désigné par les n° 15988, 16499 de la Bibliothèque nationale et 372 de Douai, Richard de Saint-Victor. Eh bien, toutes ces attributions sont pareillement fausses. Ainsi que nous l'avons clairement, pensons-nous, démontré, cette œuvre peu louable est d'un Richard. Mais ce Richard n'est pas le chanoine de Saint-Victor; c'est un chanoine de Prémontré, son contemporain, dont la résidence habituelle était le prieuré de Wedinghausen, au diocèse de Gologne. On trouvera les explications que nous avons données sur cette question d'histoire littéraire dans le tome XXIV des Notices et extraits des Manuscrits, deuxième partie, p. 145 (4). (1) Edition de Tannée 1660, t. XX, p. 369. (2) A la bibliothèque Bodleienne, sous le n° 115 des cad: Laud. miscell. (3) Biblioth. Cistere., t. IV, p. 59. (4) Nous avons cité ce titre du n° 302 de Troyes : Sermo de Caⁿnone, foetus in capi^mo Clarœvallensi a quodam canonico de ordine Prxmonstratensi. De nouvelles recherches nous ont fait trouver le

HUGUES DE SAINT-VICTOR 207 XL Miscellaneorv/īīī libri.

Ce sont des fragments théologiques ou didactiques, qui n'ont entre eux aucun rapport, et que les manus* crits nous offrent tantôt séparés les uns des autres, et tantôt réunis, mais jamais dans le même ordre. Les éditeurs de 1648 en ont formé deux cahiers, qu'ils ont ensuite' partagés en plusieurs livres. Oudin perd son temps à prouver que cet arrangement n'est pas l'ouvrage de notre chanoine; on le sait de reste. Quelques copistes ont d'abord rapproché tels ou tels fragments; d'autres sont venus ensuite augmenter ce recueil et lui imposer divers titres : Hugonis Flores, Distinciiones, Miscellanea, Plurima puhhra dicta; plus tard on y a joint d'autres morceaux épars, et même des sentences détachées des principaux ouvrages du Victorin. C'est ainsi que les Mélanges ont été composés. Oudin ajoute que plusieurs de ces fragments sont mal attribués à Hugues de Saint-Victor, et il en réclame quelques-uns au nom de saint Bernard. Les Mélanges renferment huit cent vingt-sept titres, ou chapitres. Or, puisqu'un grand nombre de traités ont été, même contre toutes les vraisemblances, insérés dans les Œuvres du chanoine de Saint- Victor, on admet sans difiSculté, que, parmi ces huit cent vingt-sept chapitres, composés pour la plupart de quelques phrases bien ou mal assemblées, il en faut peut-être restimême titre dans le n*" 15692 de la Bibliothèque nationale, fol. 153, et dans un volume de la Bibliothèque Laurentienne décrit par Bandmi, Catàl., bibl, Laurent,, t. IV, col. 301. Digitized by VjOOQ IC

208 LES ŒUVRES DE tuerplus d'un à saint Bernardet à d'autres écrivains du même temps (1). Mais Oudin est bien plus exigeant. Parce qu'il peut signaler à bon droit, dans les *Mélanges*, divers fragments faussements attribués au chanoine de Saint- Victor, il les retransche tous de ses Œuvres. Nous protestons. C'est une protestation que les auteurs de V Histoire littéraire ont déjà faite. Ils maintiennent d'abord dans les *Mélanges* trois lettres qui faisaient partie du premier livre dans l'édition de 1648 et qui forment un recueil à part dans l'édition de 1854 (2). Ils revendiquent en outre pour Hugues de Saint-Victor un opuscule publié sous son nom, à Louvain, et sous ce titre : *De triplici vitio, triplici peccato et triplici remedio* (3). Or cet opuscule, commençant par *Triples vitiumjtripleœpeccatum, triplex remedium*, est le chapitre xxxiii du quatrième livre des *Mélanges*[^] deuxième partie (4). Ils soutiennent aussi que le petit traité sur la nourriture d'Emmanuel, *De cibo Emmanuelis*, qu'on lit au chapitre ii de la première partie des *Mélanges* <c est de la façon de notre auteur (5). » L'observation est juste, et nous regrettons qu'elle le soit, car il y a dans ce petit traité tant d'offenses au bon goût qu'on •n'y peut rien prendre au sérieux. D'ailleurs les ma(1) Ajoutons que plusieurs de ces chapitres sont des pastich s dont on ne veut pas supposer que Hugues soit Tauteur. Le titre 47 du troisième livre nous offre un de ces pastiches. L'original est un sermon de Geoffroy Babion, publié par Beaugendre sous le nom d'Hildebert : HUdeb. Opéra, col. 211. (2) HUt. liitér. de la Fr., U XII, p. 25. (3) Ibid., p. 26, 52. (4) Livre VI de Tédit. de 1854. (5) HisL litUr. de la Fr., t. XII, p. 70. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 209

nu^crits sont tous d'accord pour l'attribuer à notre prieur (1). Enfin les auteurs de VHistoire littéraire ajoutent qu'on pourrait certainement réclamer en son nom beaucoup d'autres pièces confondues dans les Mélanges, mais qu'ils sont inhabiles à discerner (?). Or, ^ps auteurs de VHistoire littéraire en savaient plus à cet égard qu'ils n'en croyaient savoir. C'est ce que nous allons montrer. Ils nous invitent à rechercher, dans le n** 2049 de la Bibliothèque nationale, un opuscule, suivant eux inédit, dont le titre est De sacrificio offerendo et dont tels sont les premiers mots : Quid retribuunt Domino pro omnibus quæ retribuit mihi (3) ? Nous le trouvons, en eflfet, dans le manuscrit indiqué, et encore ailleurs, notamment dans les n^ 14294 de la même bibliothèque, 173, 463, 471 deLaonet 13, 43, 47 du collège Merton, à Oxford, où il a pour titre De judicio faciundo. Oui, sans doute, Hugues de Saint- Victor en est l'auteur, comme les manuscrits l'attestent; on le reconnaît d'ailleurs aux signes les moins équivoques. Mais cet opuscule n'est pas inédit ; c'est un fragment imprimé dans les Mélanges, au chapitre xii de la première partie. Dans un autre volume de la Bibliothèque nationale, sous le n® 6785, VHistoire littéraire nous signale une lettre, dont l'objet est l'éloge de la vie solitaire, qui (1) Bibl. nation., nw 2566, 15692, 16530; Mazarine, 433; Douai, 360, 361 ; Bruges, 156. Voir aussi Bandini, Catal bibl. Laurent., t. IV, col. 609. (2) Hist. Uttér. de la France, t. XII, p. 70. (3) Ibid., p. 60. 14 Digitized by VjOOQ IC

210 LES OEUVRES» IHB commence par ces mots : *insipientem
 à octus interro' gas (I). Elle existe encore dans les n° 2532 et 14294 de la
 même bibliothèque. On nous l'indique aussi dans les n° 953 de la
 Mazarine, 173, 463, 471 de Laon, 102 & de Vienne, 13 du collège Merton et
 77 du collège Saint-Jean-Baptiste, à Oxford. Les copies de cette lettre sont
 en effet très nombreuses, et la plupart nous offrent le nom de l'auteur. Mais
 elle n'est pas, comme on le prétend, inédite. C'est le chapitre lxxiv de la
 première partie des Mélanges, intitulé : De magna peccatoris respiratione
 et dubiorum circa conscientiam decisione. A qui rapporter l'invention de ce
 titre barbare? Peut-être aux éditeurs; les manuscrits nous offrent celui-ci,
 plus simple et plus clair : De oblivione præteritorum malorum. Cette épître
 est convenablement attribuée au prieur de Saint* Victor. Il y a beaucoup de
 verbiage ; cependant on y trouve quelques sages maximes. Elle finit bien
 par ce conseil : a Il n'est pas surprenant que l'homme soit troublé par les
 afflictions, car il est homme ; mais, s'il ne maîtrise pas son trouble, voilà ce
 qui a lieu de surprendre, car il est doué de raison. Si donc il est troublé, qu'il
 ne parle pas, qu'il contienne sa langue, qu'il ferme sa conscience, qu'il ait la
 discrétion de ne pas manifester au dehors ce qu'il a eu faiblesse de laisser
 naître au dedans. » Il n'y a rien là de banal ; ni la pensée, ni le style. Hugues
 de Saint-Victor est du reste l'auteur que désignent sept des manuscrits cités;
 dans un seul, celui de Vienne, la pièce est anonyme. (1) But. littér. de la
 France, t. XII, p. 60. Digitized by VjOOQ IC*

HUGUES DE SAINT- VICTOR 211 Mais il s'en faut bien que les auteurs de VHisioire littéraire aient mentionné toutes les petites œuvres, qui, dispersées dans les manuscrits, ont trouvé place dans les Mélanges. Quelques manuscrits, notamment l'ancien volume de Saint- Victor qui est devenu le n^o 433 de la Mazarine, offraient aux éditeurs de l'année 1648 des recueils déjà formés. Ils en ont distrait quelques pièces, qu'ils ont cru devoir publier à part, et leur en ont substitué d'autres, qu'ils avaient trouvées ailleurs. Mais cela ne veut pas dire que ces pièces intercalées aient été sans raison mises par eux au compte de notre chanoine. Nous pouvons en citer, pour exemple, un Certain nombre qui manquent dans le n^o 433 de la Mazarine et qui portent le nom de Hugues en des manuscrits très dignes de confiance. Ainsi, pour nous en tenir au premier livre, le chapitre I, De judicio boni et mali, est à part dans les n^o» 14303 et 15695 de la Bibliothèque nationale et 393 de l'Arsenal ; le chapitre vi. De triplici pace[^] dans le n^o 460 de Berne ; le chapitre xLvm, De duobus civitatibus[^] dans le n^o 2532 de la Bibliothèque nationale et le n^o» 212 du collège Corpus Christi, à Oxford ; le chapitre xLix, De officio et potestate prsBlatorum, dans le même numéro de la Bibliothèque nationale ; le chapitre Lxxvi, Quomodo sapientia vincit malitiam dans les n^o» 14506 et 16366 de la même bibliothèque ; le chapitre lxxxii, De quinque statibus mutabilitatis humanâBj dans les mêmes volumes et, en outre, dans les n^o 2527, 14294 de la même bibliothèque ainsi que dans le n^o 360 de Douai; les chapitres lxxviii et lxxix, De sex modis operandi et De fuga a vitiis, dans les Digitized by VjOOQ IC

212 LES OEUVRES DE no« 2532, 14506 de la Bibliothèque nationale et 292 de la Mazarine ; le chapitre lxxxv, De tribus lods, dans les n^ 173, 463/471 de Laon et 365 de Douai; le chapitre lxxxvi, De duobus discipulis dans le n° 554 de Troyes et dans le n** 116 du Catalogue imprimé de Soissons ; le chapitre xcix. De gratitudine beneficiorum Dei^ dans le n° 554 de Troyes (1); le chapitre CLXi, De duplici cibo^ dans les n®* 173, 463, 471 de Douai, 953 de la Mazarine et 13 du collège Merton ; le chapitre glxix, De quadripartito Dei judicio, petit traité, presque entièrement composé de phrases empruntées au Dialogue de sacramentis legis naturalis et scriptæ, dans le n® 3007 de*la Bibliothèque nationale ; le chapitre clxxi, Quod amor Dei sit vita cordis^ dans les n°« 14294 de la Bibliothèque nationale, 173, 463, 471 de Laon, ce chapitre n'étant lui-même qu'un fragment du traité De substantia dilectionis; le chapitre glxxii, De humilitate^ dans les n°* 2527, 14294 de la Bibliothèque nationale, 173, 462 de Laon, 43 du collège Merton; le chapitre glxxiii, De tribus naturis ignis, dans le n° 360 de Douai; le chapitre GLXxiv, De duabus piscinis, ou De ratione animi^, dans le n® 173 de Laon. Ce sont là de petits écrits sur diverses matières, qu'on ne peut, contre le témoignage des plus respectables manuscrits, retrancher, par simple fantaisie, des Œuvres de notre chanoine. Composés, d'ailleurs, et rédigés dans sa manière, dans son esprit, ils portent généralement une em(1) L'auteur du catalogue de cette bibliothèque {Catal des man. des départ., t. II, p. 240} suppose à tort que cet opuscule est inédit.

HUGUES DE SAINT- VICTOR 213 preinte qui n'est pas commune. Oui, sans doute, il est possible, il est probable que des pièces de toute provenance ont été successivement introduites dans ces *Mélanges* tant de fois remaniés; mais n' hésitons pas à dire, malgré Casimir Oudin, que les principaux chapitres de ce recueil sont incontestablement du prieur de Saint- Victor. Pour notre part, ce que nous reprocherons aux éditeurs de 1648, ce n'est pas tant d'avoir inséré dans les *Mélanges* quelques fragments réclamés, peut-être à tort, au nom de saint Bernard, que d'avoir laissé dans les manuscrits, où ils attendent encore la lumière, divers autres opuscules de notre chanoine qui 'auraient aisément trouvé place dans ce. vaste ensemble de pièces mal assorties. Ces éditeurs sont-ils d'ailleurs vraiment coupables de quelques larcins faits à saint Bernard ? Il est bien plus certain que les éditeurs de saint Bernard ont introduit dans ses *Œuvres* plusieurs pièces dérobées à notre chanoine ; celle-ci, par exemple, intitulée *De septem donis Domini*, et qui commence par ces mots : *Prima gratta est timor Domini; qui hanc habet odit omnem iniquitatem*. Horstius l'ayant publiée sous le nom de saint Bernard, Mabillon a cru devoir l'y reproduire (1); mais il l'a reproduite au titre d'œuvre suspecte. Elle n'est pas, en effet, de saint Bernard ; elle est du prieur de Saint-Victor. C'est évidemment cet écrit que désigne Jean de Tritenheim sous le titre de *De septem donis*, et non pas le fragment intitulé, dans les *Allégories*, *De septem donis Spiritus* (1) *Opéra S. Bernardi*; Edit. de Mabillon, t. II, col. 757. Digitized by VjOOQ IC

214 LES OEUVRES DE SANCHE ce fragment étant trop peu considérable pour avoir mérité d'être mentionné dans un catalogue sommaire comme celui de Tabbé de Spanheim. C'est aussi, pensons-nous, le même écrit qui figure au second des catalogues publiés dans le Bulletin des Comités (1), et nous rectifions ici Terreur que nous avons commise dans les notes de ce Bulletin, où nous avons supposé que le traité De septenis pouvait être, sous un autre titre, le traité De septem donis. Ce sont deux ouvrages très différents. Ils sont différents quant à la matière ; mais le style de l'un est le style de l'autre, et les catalogues les attribuent justement au même auteur. On trouvera ce traité De septem donis Domini, joint à d'autres œuvres de Hugues, dans les n^{os} 12261, 13422 et 14366 de la Bibliothèque nationale. Ainsi qu'on Ta vu, le nombre sept a, dans les écrits de notre chanoine, un rôle important. Ce n'est pas néanmoins une raison suffisante pour lui rappor* ter toutes les digressions mystiques qu'il a plu de partager en sept chapitres ou paragraphes. Les rédacteurs de YHistoire littéraire se sont, par exemple, gravement trompés en rangeant parmi ses œuvres inédites un opuscule intitulé De septem gradibus quibus pervenitur ad sapientiam, et par eux signalé dans le n^o 688 de Saint-Victor. Le n^o 688 de SaintVictor est aujourd'hui le n^o 905 de la Mazarine, et l'opuscule vu par les auteurs de VHistoire littéraire s'y trouve encore, mais sous le nom de saint Augus(1) Juin 1851, p. 185. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 215 tin, nullement sous celui de notre prieur. Cet opuscul est, en effet, un simple chapitre du traité *De doctrina christiana*^ livre II. Nous ne consentons non plus à joindre aux *Mélanges* un court traité. *De corpore et sanguine Domini*, que les auteurs de *V Histoire littéraire* nous signalent dans le n° 2531 de la Bibliothèque nationale, où, disent-ils, il commence par : *Quoniam tota humana natura in anima et corpore corrupta erat*{i). En effet, l'œuvre est anonyme dans le manuscrit cité. Le titre donné par *V Histoire littéraire* est, à la vérité, *Hugonis sententiæ de corpore et sanguine Domini* ; mais c'est un titre de fabrication récente ; le manuscrit ne l'offre pas. Voici maintenant quelques pièces dont nous devons reproduire les titres, mais sur lesquelles nous n'avons pas de suffisantes informations. Dans le n° 27 de Douai se lit un autre opuscul sur l'eucharistie, intitulé *Hugo de corpore Domini* qui commence par ces mots : *Sacra Scriptura diversis modis*. Cet opuscul nous est inconnu. Nous ne connaissons pas mieux le suivant, qui nous est signalé par les catalogues dans les n° 1165 et 1561 de Vienne : *Hugo de domo Domini* ; et dont tels sont, dit-on, les premiers mots : *Homo ad hoc conditus fuit*. Ni le suivant : *De confessionibus audiendis*, commençant par *Cum repeteris a proximo tuo*, que les auteurs de *V Histoire littéraire* disent avoir rencontré, sous le nom de Hugues, dans le n° 724 de Saint-Victor (2). (1) *HiSt. littér., de la Fr., t. XII, p. 60.* (2) 76i(f., p. 54. Digitized by VjOOQ IC

216 LES ŒUVRES DE Ce volume n'a pas été transmis à la Bibliothèque nationale. Est-ce, par hasard, le n° 986 de la Mazarine ? L'opuscule est, en effet, dans ce volume, mais il y est anonyme. Nous ne savons donc sur quoi se fonde une attribution d'autant plus douteuse que les éditeurs de l'année 1648 ne l'ont pas admise, bien que possédant le manuscrit cité, où, dit-on, Hugues est nommé. C'est avec la même réserve que nous mentionnons ici deux écrits indiqués par Sanders et d'après lui par les auteurs de l'Histoire littéraire (1). Le premier, dont on nous laisse ignorer le titre et l'objet, commence, dit-on, par ces mots : *Homo cum in honore esset non intellexit*. C'est peut-être un sermon, et nous en connaissons plusieurs dont tels sont les premiers mots, entre autres un de Pierre Lemangeur (2). Le second, intitulé *Gnothosolitos* (3) M. Hugonis, et commençant *Nostis, carissimi*, nous est aussi trop vaguement indiqué. Ayant résolu d'examiner chacune des pièces en observant l'ordre suivant lequel elles se succèdent dans l'édition de 1854, nous avons maintenant à parler des *Annotationes elucidatoriae in quosdam Psalmos*. Pourquoi les nouveaux éditeurs ont-ils séparé ces notes sur quelques Psaumes des autres notes sur l'Ancien Testament, et les ont-ils intercalées dans les *Mélanges*, dont elles occupent tout un livre, le deuxième ? C'est là ce que nous ne nous expliquons pas, et nous ne saurions approuver cet arrangement (1) *Hist. littér. de la France*, t. XII, p. 61. (2) *Patrologie*, t. LXXVIII, col. 1836. (3) Sans doute *Gnotiseuton*» Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 217 arbitraire, que rien ne justifie. Les anciens bibliographes sont, en effet, d'accord avec les anciens copistes quand ils citent les notes sur les Psaumes après les notes sur les livres des Rois. La place que les nouveaux éditeurs leur ont assignée pourrait faire croire qu'ils ne les ont pas crues justement attribuées au prieur de Saint-Yictor. S'ils ont eu cette opinion, disons d'abord qu'elle est mal fondée. Vincent de Beauvais, Jean de Tritenheim, Sixte de Sienne mentionnent à bon droit ces notes sur les Psaumes, qui se trouvent, en effet, sous le nom de notre chanoine dans plusieurs manuscrits du XII^e siècle (1). Mais ce ne sont pas, comme les éditeurs les intitulent, des notes explicatives, elucidationx ; ce sont des gloses morales d'un style très recherché. Cette manière d'interpréter les Psaumes n'ayant pas été goûtée par les rédacteurs de V Histoire littéraire^ ils ont blâmé l'auteur de n'avoir pas su mieux contenir, en cette occasion, son penchant naturel pour l'allégorie, et d'avoir ainsi plus d'une fois offensé les règles du bon goût. Ces règles ont-elles été faites pour les mystiques? Il ne semble pas; ils ne les ont, du moins, jamais reconnues. Mais nous allons plus loin, et nous n'hésitons pas à déclarer qu'un des chapitres signalés par les rédacteurs de V Histoire littéraire nous est suspect d'hérésie. Dans ce chapitre est reproduit le compte rendu d'un vieux procès entre l'homme. Dieu et le diable, procès où le diable et Dieu figurent comme se partageant l'empire du monde (2). C'est le (1) Notamment les nos 365 et 366 de Douai. (2) Miscellan., lib. II, cap. vii. Digitized by VjOOQ IC

TtW LES OEUVRES DE pur manichéisme. La doctrine des deux principes n'est-elle pas au fond de la doctrine chrétienne ? Le devoir d'un théologien est, du moins, de le dissimuler. Le choix des termes est donc ici d'une grande importance. Saint Augustin disputant contre Faustus est presque manichéen ; il est presque pélagien dans son ardente polémique contre les sectateurs de Manès. Ce qui le protège contre l'imputation d'hérésie, c'est la prudence de son langage. Tous les manuscrits des notes sur les Psaumes ne contiennent pas cet étrange intermède. On le rencontre, il est vrai, dans le n° 14403 de la Bibliothèque nationale ; mais c'est un volume du xiv^e siècle, et on le cherchera vainement dans l'exemplaire que renferme le n° 1848 de la même bibliothèque, antérieur d'un demi-siècle, pour le moins, au n° 14303. Les éditeurs Tont-ils plus goûté que les critiques ? On peut le croire, car ils l'ont trois fois inséré dans leur recueil : dans le traité des Sacrements, au livre premier, partie VIII, chapitre IV, dans ces notes sur les Psaumes et dans le dialogue intitulé *De sacramentis legis naturalis et scriptæ*. C'est dans ce dialogue qu'il est, croyons-nous, bien placé. Il est regrettable, sous d'autres rapports, que les éditeurs n'aient pas connu ou n'aient pas consulté le n° 1848 de notre ancien fonds latin. Ce n'est pas un texte complet, puisqu'il finit au psaume 84 ; cependant il offre plusieurs gloses inédites. Nous avons encore à faire une remarque à propos de ces notes. Les rédacteurs de *V Histoire littéraire* ont, disent-ils, rencontré dans le fonds latin de la Bibliothèque nationale, sous le n° 3307, un opuscule

Digitized by VjOOQ IC

MmnOEi JDfi SiUMiVVIGTOR 219 inédit de notre chanoine, intitulé : De disciplina Dei[^] qui commence par ces mots : Est quidam finis bonus et est quidam finis malus (1). Hugues de Saint- Victor est, en effet, l'auteur de cet écrit ; mais c'est le chapitre XXX des notes sur les Psaumes, et ce chapitre n'est pas un de ceux qui manquent dans l'édition. Que Ton soit enfin averti que ces notes n'ont aucun rapport avec un ample commentaire sur les Psaumes dont une partie seulement occupe tout le n^o 2522 de la Bibliothèque nationale. L'auteur de ce commentaire est nommé frater Hugo ; mais ce n'est pas Hugues de Saint- Victor. Pour le prouver il suffit d'en citer une phrase que nous lisons au fol. 9, col. 4. Très libre en ses propos sur le compte de ses contemporains, l'auteur censure ainsi les mœurs des religieux et des moines exempts : Bonorumpatrum nonvolunt imitari obedientiam, humilitatem et paupertatem, scilicet apostolorum, beati Benedicti, beati Antonii et beati Bernardi. Saint Bernard n'ayant été canonisé qu'en 1174, Hugues de Saint-Victor, mort au plus tard en 1141, n'a pu le qualifier de bienheureux. Le frère Hugues, auteur de cette glose, est Hugues de SaintCher. La copie contenue dans le n^o 2522 commence au psaume 77. XII. Sermones centum. L'auteur des Extraits historiques dit expressément que divers sermons doivent être placés, dans le recueil de ses Œuvres, après les gloses sur Estber et sur (1) Hist. Uttér. de la France, t. XII, p. 60. Digitized by VjOOQ IC

220 LES OEUVRES DE Judith : Sermones diverses, singulos de materia sua editos. A ceux qui contestent les Extraits à notre prieur cela ne prouve pas qu'il ait fait des sermons. Cependant Jean de Tritenheim, qui donne les Extraits à Richard, inscrit des sonçons sous le nom de Hugues : Sermones etiam composuit plures. On ne s'expliquerait pas, d'ailleurs, qu'il n'en eût pas composé. • Les éditeurs de 1648 en ont mis à son compte un gros recueil, sous ce titre : Sermones centum. La première question que nous avons à traiter, et, s'il se peut, à résoudre, est donc celle-ci : les Sermones centum sont-ils de lui ? Les Victorins avaient deux exemplaires de ces sermons : l'un complet, qui porte aujourd'hui le n° 14932 à la Bibliothèque nationale ; l'autre mutilé, auquel manquent le commencement et la fin, qui, dans la même bibliothèque, a reçu le n° 14934. Ils étaient l'un et l'autre anonymes, quand, dans les premières années du xvi^e siècle, le bibliothécaire de Saint- Victor, Claude de Grandrue, donna ce titre au n° 14932 : Sermones quidam mag. Hugonis de S. Victore; titre qui fut reproduit plus tard, par une autre main, en tête du n° 14934. Voilà sur quel témoignage les éditeurs de l'année 1648 ont cru pouvoir attribuer les Cent sermons au plus vénérable et plus vénéré de leurs confrères. C'est évidemment un témoignage d'un faible poids. Claude de Grandrue fut un bibliothécaire d'un zèle très louable, qui, sur la plupart des manuscrits confiés à sa garde, a mis des notes précieuses ; mais, quant à ses attributions, il faut

HUGUES DK SAINT- VICTOR 221 toujours les contrôler; toutes ne méritent pas, il s'en faut bien, la même confiance. Casimir Oudin nous indique un volume du Roi, le n° 3835, devenu le n° 2587, où les vingt-sept premiers des cent sermons ont été copiés sous le nom de Richard de Saint- Victor. Tel est, en effet, l'explicit de cette copie : Explicit liber decimus Sermonum magistri Richardi de S. Victore secundæ partis. Ces mots peu clairs veulent être expliqués. Ils signifient que le scribe a vu, dans ces vingt-sept sermons, le dixième livre de la seconde partie des Excerptiones c'est-à-dire le dixième livre des Allégories sur les deux testaments, et, comme il venait d'attribuer ces Allégories à Richard, il a mis à la suite, sous le même nom, les vingt-sept sermons. Ce copiste manque d'autorité, car il vivait au XIV^e siècle. Ajoutons qu'il n'était pas français, mais italien. A qui d'ailleurs n'a pas admis que les Allégories soient de Richard la place qu'il donne aux sermons ne saurait prouver que Richard les ait composés» Soit ! pourra-t-on répondre pour les éditeurs de 1648, les sermons et les Allégories sont du même auteur ; Hugues est donc l'auteur des sermons, l'auteur des Allégories. Comme on le voit, l'explicit du n° 2587 jette peu de lumière sur une question très obscure. Venons au fait. Il faut d'abord remarquer que les cent sermons forment un ensemble dont l'ordonnance n'appartient pas, comme on l'a voulu croire, soit à des compilateurs (1) soit à des copistes. Dans une courte (1) M. l'abbé Bourgaia, La chaire franc, aux XI^e et XII^e siècles, 119. Digitized by VjOOQ IC

222 LES COUVRES DE préface, Tauteur, qui se dédare régulier cloître, dit avoir composé, ce recueil pour rînstraction et Tagrément de ses confrères ; et, à la fin du centième sermon, avant de ^déposer la plume, il confirme en ces termes précis les indications plus vagues de la préface touchant l'indissoluble unité de son œuvre : Hoc jam centesimo, carissimi, nobis sermone in hoc libello consummato, libellum ipsum hoc sermone constmimandum censemus. Ainsi, point d'équivoque, dans ce recueil de cent sermons, dont pas un n'a peut-être été prononcé, nous avons un ouvrage d'assez longue haleine que l'auteur modeste appelle libellus, un tout formé de parties inséparables. Si donc nous pouvons prouver que plusieurs de ces sermons n'ont certainement pas été composés par Hugues de Saint-Yictor, nous serons en droit d'affirmer qu'il n'est pas non plus Tauteur des autres. Oudin a déjà signalé, dans le quarantième sermon, une phrase tirée d'un livre, que, très sûrement, Hugues n'a pu connaître, le traité de saint Bernard De Consideratione (1). On sait, en effet, que ce traité fut adressé par saint Bernard au pape Eugène III, élu pape en 1145. Or, Hugues était mort environ quatre années auparavant. A cet argument décisif nous en pouvons joindre un autre qui ne Test guère moins. Dans le quatrième sermon sont citées trois strophes empruntées à la prose : Ave, virgo singularis, Mater nostri salvatoris, (1) Edit. de t854, t. III, col. 1.001.

Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 223 dont Tauteur probable est Adam de Saint-Victor (1), mort cinquante ans après Hugues. Si d'ailleurs nous considérons l'ensemble de l'œuvre, nous n'y voyons pas le style très particulier du célèbre prieur. Ici point d'épanchements mystiques, point de soupirs partis du cœur, point de mélancolie ni d'onction ; de l'esprit, beaucoup d'esprit, un riche étalage de choses brillantes, qu'on admire volontiers, mais qui n'émeuvent pas. Il n'y a rien de commun entre ces sermons et ceux dont Hugues est l'auteur certain. Ils ne sont pas d'un contemplatif; ils sont d'un théologien lettré, qui cite, même sans à propos, uniquement pour faire montre de son grand savoir, Juvénal, Virgile, Martial, Horace, et qui, d'ailleurs, vise surtout à paraître, ce qu'il est en effet, un écrivain ingénieux. Ce théologien est-il donc nommé quelque part ? II Test dans un manuscrit de très bonne date, un manuscrit du XIII^e siècle, le n^o 14859 de Bibliothèque nationale, où les sermons 10 et 11 du recueil se trouvent, aux fol. 237 et 236, avec le nom de maître Alain de Lille. Mais il y a dans ce manuscrit plus d'une attribution fausse, et nous allons montrer que celle-ci ne doit pas non plus être admise. Alain de Lille était cistercien. Or, dans le sermon 72, Tauteur déclare formellement qu'il n'est pas de cet ordre. Il faut aller, dit-il, chercher au désert les religieux qui pratiquent à la rigueur la vie monastique ; ce sont les chartreux, les cisterciens^ les prémontrés, les grandmontains (2). (1) Œuvres poétiques cTAdam de S. Victor, publiées par M. Léoa Gautier ; nouvelle édit., p. 144. (2) Edition de 1854, t. III, col. 1,127. Digitized by VjOOQ IC

224 LES ŒUVRES DE Quant à lui, quant à ses confrères, leur règle est beaucoup moins dure. Assurément ils sont religieux par la tonsure et par l'habit ; mais il leur est permis de vivre comme Tétant à peine. « Nous mangeons gras, ajoute-t-il, nous buvons des vins sucrés, et nos vêtements, comparés à ceux des solitaires, peuvent être taxés de mollesse. Gomment serions-nous les brillan* tes prairies du désert, nous qui, loin du désert, vivons presque unis au siècle?... Nous habitons, pour ainsi parler, aux confins de la vie spirituelle et de la vie séculière, et de là nous entendons les bêlements des troupeaux, c'est-à-dire les débats, les cris, les chants, les tumultes des hommes courant par bandes à leur damnation... » Évidemment le copiste du np 14859 s'est trompé ; les Cent sermons ne sont pas d'Alain de Lille. Ils ne sont pas d'Alain, pas de Hugues. De qui sont-ils ? Nous l'ignorons. Hugues a néanmoins fait^ cela ne peut être douteux, plus ou moins de sermons. Il en a fait un grand nombre, déjà cités, sur l'Ecclésiaste. Les éditeurs en ont de plus inséré beaucoup d'autres, complets ou tronqués, dans leurs Mélanges. Enfin quelques autres encore doivent être inédits. Il ne faut pourtant pas trop se fier aux indications des catalogues. Nous avons dès l'abord pu crobe inédit un sermon conservé dans le n^ 14636 de la Bibliothèque nationale, où il commence par ces mots : Spiritus Domini replevit orbem terrarum. Eh bien, il est publié; c'est le titre 103 du livre 1® des Mélanges. De même un sermon signalé, dans le n^ 554 de Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 225 Troyes, comme omis par les éditeurs[^] est imprimé dans le même livre des Mélanges, sous le n[^] 99. Nous n'avons pas, il est vrai, retrouvé dans ce fouillis deux sermons que contenait, disent les auteurs de *l'His[^]toire littéraire[^]* le n[^] 816 de Saint-Victor. Ce volume est maintenant le n[<]» 14868 de la Bibliothèque nationale et les deux sermons y sont, en effet, aux fol. 83 et 87. Le premier commence par : *Juda, osculo filium hominis tradis. Dominus et salvator noster, cujus actio nostra lectio...*; le second par : *iSedwfô ad mensœm divitis...Dei sapientia[^] quœ attingit a fine usque ad finem fortiter in activis et disponit omnia suaviter...* Mais il ne nous est pas suffisamment prouvé que ces deux sermons soient de notre Victorin. Nous terminerons ce chapitre par la mention d'un sermon qu'on lit, sous ce titre, dans len® 15959 de la Bibliothèque nationale, fol. 523 : *Hugo de S. Victore de filio prodigo; sdbbato secundœ hebdomadœ Quadra* gesimœ*. Les premiers mots sont : *Rex dives et potens, Deus omnipotens sibi filium fecit hominem*. M. l'abbé Bourgain a traduit en français la meilleure part de cette parabole ingénieuse (1). Mais est-il bien certain que l'auteur soit Hugues de Saint-Victor? Dans la plupart des manuscrits, notamment dans le n° 44T de Troyes, manuscrit du xii^{*} siècle, venu de Glairvaux, elle porte le nom de saint Bernard, et, dans l'édition de ses *Œuvres*, c'est le premier morceau de ses *Paraboles* (2). On doute qu'elle soit de saint Bernard ; mais (\\) *La Chaire franc*, au xii^e siècle, p. 216. (2) Edit. de Mabillou, 1719, t. I, p. 1251. 15 Digitized by VjOOQ IC

226 IJBS OEUVRES DE ce n'est pas sur le témoignage d'un seul copiste que nous pouvons l'attribuer sûrement à notre Victorin. Elle est anonyme dans les n° 14366, fol. 211, de la Bibliothèque nationale et 22 du collège Balliol, à Oxford. Il nous paraît prudent, à nous aussi, de ne l'assigner à personne. XIII. De assumpta B, Maria Virgine sermo. On ne conteste pas l'authenticité de cet opuscule ; les manuscrits (1) et les anciens catalogues paraissent l'attribuer tous à Hugues de Saint- Victor. Mais ce n'est pas un sermon ; c'est une amplification du genre le plus mystique. Dans les n° 323 de l'Arsenal, 405 de la Mazarine et 301 de Troyes, il est intitulé Canticum. Vincent de Beauvais et Jean de Tritenheim le désignent ainsi : Super Tota pulchra es. Tota pulchra es, arnica mea; ce sont les premiers mots du texte que l'auteur paraphrase. Ici finit l'édition dont nous avons entrepris la censure. Nous l'avons entreprise dans un sentiment de profond respect pour la mémoire d'un écrivain soigneux de son style, toujours élégant, souvent ingénieux, qu'on ne doit pas confondre avec les plats ou (1) Bibl. nat. lat., n° 2527, 2566; Arsenal, no 323; Mazarine, 405; Troyes, no 301 ; Oxford, coll. de Jésus, n° 11. Digitized by VjOOQ IC

HUGUES DE SAINT-VICTOR 227 pompeux diseurs de riens dont le nombre fut si grand parmi les clercs de son temps. L'authenticité des ouvrages attribués à l'illustre écolâtre était depuis longtemps une question pleine d'embarras pour les historiens. On avait recueilli des présomptions et même des preuves contre plusieurs de ces attributions, et de là s'étaient élevés des doutes légitimes sur l'ensemble et les diverses parties de la collection formée par les chanoines de Saint- Victor. Si nous avons proposé d'enlever à cette collection un certain nombre d'écrits jusqu'alors réputés authentiques, nous croyons avoir démontré que plusieurs autres, contestés à notre docteur, lui doivent être rendus. On avait aussi beaucoup grossi la liste de ses ouvrages inédits. Nous l'avons considérablement réduite, et néanmoins nous avons fait connaître plusieurs opuscules qui sont demeurés dans les manuscrits, ignorés ou négligés par tous les éditeurs. Quand on n'admettrait pas toutes nos conclusions, on serait, pensons-nous, convaincu que l'histoire littéraire du xii^e siècle n'est pas achevée, qu'elle offre encore des points bien obscurs, et qu'il est, en conséquence, très imprudent de juger un auteur de ce temps-là sur tout ce qui a été copié ou même imprimé sous son nom. Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 20.50% accurate

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 19.03% accurate

TABLE DES CHAPITRES PAGES AVANT-PROPOS V

CHAPITRE PREMIER I. De Scripturis et scriptoribus sagris

Promotatiunculum, 1 Tractatus de Scripturis sacris 3 II. Adnotationes

elucidatoriæ in Pentateuchum 3 A Uerborum expositio super Genesim 6 III.

Adnotationes Evangelicæ in ubros Judicum et Regum 7 IV,

Homilicæ in Ecclesiasten 8 In Cantica Canticorum 16 In Sapientiam 16 In

Ecclesiasticum 16 V. Adnotationes Evangelicæ in Threnos 17 VI. In

Jobeleum 18 VII. In Abdiam 20 Expositio super Ezechielem 21 VIII. De

quinque septenis 22 De disciplina et moribus 24 IX. De gemitu B. Marci .

• 24 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 26.26% accurate

230 TABLE DES CHAPITRES PAGKS X. QUJESTIONES IN
BPIST. S. PaULI 27 XI. Allbgori.« in Vêtus bt Novum Testamentum, sive
POSTERIORUM IXCERPTIONUM LIBRI. 33 De septem donis Spiritus
Sancti 34 Expositio orationis dominicæ « 35 Alius tractatus de dominica
oratione 36 XII. GOMMENTARIA IN HiERARGHIAM GOELBSTBH B.
DiONYâLL... 54 In hierarchiam ecclesiasticam 56 De laude patrum,* 60
CHAPITRE DEUXIÈME I. Institutionbs in dbcalogum legis dominica, 61
De decem præceptis decalogi 61 Tractatus de : Audi Israël 61 De prxceptis
secundx tabulx 62 De subslaniia dilectionis 62 II. DiALOGUS DE
SaCRAHENTIS LEGIS NATURALIS bt SCRIPT.B. 63 Dialogus super
Genesim 67 Dialogus de Veteri Testamento 67 III. Somma Sententiarum, 67
Tractatus Iheologicus, 67 Tractatus de quuestionib us theologicis 67 Liber
Sacramentorum 67 Liber minor de Sacramentis 67 De natura Dei si\mplici
70 Tractatus theologise perutilis 75 IV. De sacramentis Christian-^ fidei 75
Hexamefon 76 V. De abca Noe morali. De Abga Noe mystica. De Vanitate
mdndi..... 78 Mappa muridi 94 VI. DiDAsCALicoN DE Studio legbndi
95 Tractatus de creatione primi hominis 98 De opère trium dierum 98 De
tribus diébus.*.: 98 Seic' libri philotophici 101 Digitized by VjOOQ IC

TABLE DES CHAPITRES 231	
PA6IS	Epitome in philosophiam
101	De grammatica 103
Practica	geomelrix 105
Âstronomia	106
De mmica	
106	De ratione studiorum 107
Moralium	dogma philosophorum 107
Mammotreclus	108
VU.	De potbstate bt voluntate Dbi. — De quatuor
volunTATIBUS	IN GhRISTO 108
VIII.	De Sapientia animée Ghristi 110
De anima Christi	110
De sapientia Christo et de sapientia Christi	110 IX*
De B. Marine	virginitate perpétua 112
X.	De modo DiGirtïDi et meditandi
115	XI. EXPOSITIO SUPER RE6ULAM S. AUGUSTINI 115
XIL	De
institutione kovitiorum	116
De instructione novitiorum	121
De	informatione juniorum 121
De instructione noviter conversorum	121
Disciplinale	121
Spéculum vitx monasticad	121
De disciplina et correclione	morum 121
Tractatus de vitw ordine et morum instructione. . .	123
De	professione monachorum 123
XIII.	SOLILOQUIUM DE ARRHA ANIMJB
124	Soiiloquium de arrha sponsx 125
Dialogus	inter hominem et animam
125	XIV. De laude charitatis , 130
De laude carnis	131
De virtute amoris	131
De gradibus caritatis	132
XV.	De modo orandi. 132
De virtute orandi	132
De virtute orationis	1 32
De studio orandi	132
De oratione	132
De	virtute et génère orandi 132
XVI.	De amore sponsi ad sponsam 133

The text on this page is estimated to be only 27.55% accurate

232 TABLE DES CHAPITRES PAGES XVII. AUBEUM DE
MEDITANDO 0PD8CDLUM 1 35 De meditatione, • 135 De meditandi
artificio... 135 De arte meditandi 135 De tribus generibus meditationum 135
De contemplatione et ejus speciebus 1 36 XVIII. LIBELLUS-DB
FRUGTIBUS GARNIS ET SPIRITUS ^ 143 Traclatus de virtutibus et vitiis
146 De variabili statu virtutum 148 XIX. Epistol^ 149 XX. De'CLAUSTRO
ANIMiE 155 Âbusiones claustris 164 De duodecim abusionibus claustris 164
XXI. De mbdicina ANiM^e 164 De rota verw reïgionis .*. 166 De rota
prBlationis 167 Rota simulationis 167 XXII. Denuptiis 167 CHAPITRE
TliOlSIÈME I. De Bestiis et aliis rébus < . . . 169 De avibus 170 De nalura
avium 170 De columba deargentata 170 De tribus columbis 170 De nalura
animalium 170 De proprietatibus ac epithelis rerum 173 II. De Anima 174
Confessio ad abbalem 180, 182 De interiori domo 181 De bono conscientie
< 181 De contemplatione 181 III. EXCERPTIONUM LIBER PRIMUS 184
Chronicû abbreviata 186 Liber de tribus maximis circumstantiis gestorum,
187 Chronicon 190 Hisiorim 191 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 26.85% accurate

TABLE DES CIUPITRES 233 PAGES IV. De Unione garnis et Spiritus. ... 191 V. Apologia de verbo incarnato 192 De incamalionē Verbī 194 VI. De verbo incarnato collationks. 196 De tribus silenliis • 19G Oe tripHci sileniiio. 196 Qusesiiones et exposUiones quxdam 1 99 VII. De FILIA jEi>HTE 199 VIII. Spēculum de mysteriis ecclesij^ 199 Spēculum ecclesiæ 201 Quxstiones et responsa de festis et ritibus 202 Interrogationes in ecclesiasticis officiis 202 Tractatus de disciplina clericorum 202 De ratione divinorum officiorum 202 Liber Quare, 202 IX. De g^remohiis, sacramentis, officiis^ etc 203 X. LiBELLUS DE CANONE MYSTICI LIBAMINIS 204 XI. MISCBLLANBORUM LIBRI 207 Hugonis Flores 207 Dislinctiones 207 Plurima pvlchra dicta 207 Detriplicivitiō 208 De cibo Emmanuelis 208 De sacriâcio offerendo 209 De iudicio faciendo 209 De magna peccatoris respiratione 210 De oblivione prxleritorum mahrum 210 De iudicio boni et mali 211 De triplid pace 211 De duobus civitatibus 211 De of/lcio prxlatorum 211 Quomodo sapientia vincit malltiam 211 De quinque stalibus mutabililatis humanx 211 De sex modis operandi 211 De fuga a vitiis 211 De tribus locis 212 De duobus discipulis 212 De gratitudine benefidorum Dei 212 Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 29.62% accurate

234 TABLE DES CHAPITRES PàGBS De duplici cibo 212 De
quadripartito Dei iudicio 212 Quod amor Dei sit vita cordis,, , 212 De
humilitate 212 De tribus naluris ignis 212 De duabus piscinis 212 De
raiione anirrue. • . . '. 212 De septem donis Domini 213 De septem gradibus
quibusperveniturad sapientiam 214 De corpore et sanguine Domini 215 De
corpore Domini 215 De domo Domini 215 De confessionibus audiendis
215 Gnoihsolitos 216 Annotationes in Psalmos '. . . 216 De disciplina Dei
219 XII. Sbrmones grntum. 219 XIII. De assempta B. Maria Virgine sermo
226 Digitized by VjOOQ IC

TABLE DBS AUTEURS CITÉS AcHARD DE Saint- Victor, cité dans un écrit attribué à Hugues de Saint-Victor, p. 30. Adam de Saint-Victor, auteur de la prose *Salve, mater Salvatoris*, p. 115. — Auteur probable de la prose *Ave, virgo sirigulari* Sj p. 223. Alain de Lille, *Son Bestiaire*, p. 170. — Auteur supposé du *Liber Quare*, p. 202. — Sermons qui lui sont faussement attribués, p. 223. Algher, auteur supposé du second livre du *De anima*, p. 177. ' Alexandre de Ualès. Son opinion sur la loi déterminante, p. 25. Anselme (S.). Sa méthode, p. 12. — Auteur supposé de *Vlmago mundij* p. 94. — Du *De virtute amoris*, p. 131. — Du troisième livre du *De anima*, p. 181 ; du quatrième, p. 183. Augustin (S.), auteur supposé de divers écrits publiés dans les *Œuvres de Hugues*, p. 34, 63, 129, 177, 183. Barthélémy de Rbganati, auteur supposé du *Moralium dogma philosophorum*, p. 107. Bernard (S.) doit surtout aux chroniques sa grande renommée, v. — Auteur supposé du *De vanitate mundi*, p. 84. — Du *De vitx ordine*, p. 122. — Du *De virtute amoris*, p. 131. — Du *De Obedientia*, p. 147. — Son traité *De gratia et libero arbitrio* cité par Hugues, p. 152. -« Auteur supposé du *De medicina animx*, Digitized by VjOOQ IC

236 TABLE DES AUTEURS CITÉS p. 165. — Des Meditaiones, p. 175; du troisième livre du De anima, p. 180 ; du quatrième, p. 183 ; du traité De septem donis p. 213. — Ses Parabolx, p. 225. Conrad, moine d'Hirsauge, auteur du traité De fructibus carnis et spiritu St p. 145. Conrad Perbgrin, auteur imaginaire, p. 146. Etienne de Bourbon, censuré, p. 64. Eudes, abbé de Saint-Père, auteur supposé des Sentences, p. 72. Eudes de Chateauroux, auteur supposé des Sentences, p. 71. Gauthier de Chatillon, auteur supposé du Moraliū dogma philosophorum, p. 107. Gauthier de Mortagne, peut-être auteur du septième livre des Sentences, p. 74. — Écrit à Hugues, p. 111. Geoffroy Gou-de-Cerf, évêque de Ghâlons, p. 114. Gérard Ithier, auteur du De institutione novitiorum, p. 119. Gérard Odon, auteur supposé des Sentences, p. 72. Gilbert de La Porrée condamné par le concile de Reims, p. 194. Guillaume d'Auvergne, auteur supposé d'un traité De clastro animm, p. 160. Guillaume Péraud, auteur supposé du De professione monachorum^ p. 123. — D'un Bestiaire et d'un écrit De proprietatibus rerum, p. 173. Guillaume de Saint-Thierri, auteur supposé du premier livre du De anima, p. 177.. — Du LibeUus de canone mystici libaminis, p. 206. Henri de Huntingdon, auteur supposé de VImago mundi, p. 94. HiLDEBÊRT DE Lavardin, auteur de vers attribués à Hugues, p. 64* — Écrit de Hugues, publié sous le nom d'flildebert, p. 70, 71. Honoré d'Autun, auteur de VImago mundi, p. 94. — Auteur supposé du premier livre du De anima, p. 177. Hugues de Fleury, cité par Albéric de Trois-Fontaines sous le simple nom de Hugo, p. 189. Hugues de Fouilloi, auteur supposé des Excerptiones, p. 43. — Des traités de VArche et du De Vanitate mundi, p. 79 et suiv. — Du traité De Virginitate B. Mariae, p. 112. — Du De clastro animsB, p. 157 et suiv. — Du De medicina animw, p. 164 et suiv. — Auteur des écrits intitulés Bota verse religionis. De pastoribus et ovibus, Bota simulationis, p. 166, 167, De Nuptiis, p. 167, Be Âvibus, p. 169. Hugues de Paris, le même que Hugues de Saint-Victor, p. 3. Digitized by VjOOQ IC

TABLE DES AUTEURS CITES 237 Hugues db Saint-Victor, jugé par ses contemporains, p. v. — Sa légende, p. 96. Hugues de Saint-Ghbr, auleur de divers écrits attribués à Hugues de Saint-Victor, p. Ifi. — N'est pas l'auteur du De Vanilate mundi, p. 80. -- Son Specuium ecclesm attribué à Hugues de Saint- Victor, p. 200. — Auteur d'un commentaire sur les Psaumes, p. 219. Innocent III, auteur supposé d'un Spéculum ecclesix, p. 201. ISAAC, abbé de TÉtoile, auteur supposé du second livre du De anima, p. 177. Jean de Gornouailles, auteur supposé de YApologia de verbo incar» natOt p. 193. — Auteur supposé du LibeUus de canone mystici libaminis, p. 206, Jean Marcuesini, auteur du Mammotrectus, p. 108. Jean de Salisbury. Son écrit De septem septenis, p. 142. Jean Sgot Erigène a placé les catégories hors du mouvement, p. 41. La Grange {Gharles de), traducteur de VExposition de la règle de Saint-Augustiriy p. IIG. Maxime le Confesseur^ auteur de gloses sur les livres du faux Denys, p. 57. MoYSE DE Grèce. Son glossaire, p. 59. Otho (Mag.), auteur supposé des Sentences, p. 70. Pasghase, auteur d'un fragment attribué à Hugues de SaintVictor, p. 18. Pierre Abélard fut pour ses contemporains un téméraire^ p. v. — Élève de Roscelin, p. 14. — Auteur supposé d'un traité sur Toraison dominicale, p. 36 et suiv. Pierre d'Ailly, auteur supposé de Vhnago mundi, p. 94. Pierre le Ghantré, auteur supposé des Allégories sur l'Ancien Testament, p. 45. Pierre le Lombard a fait des emprunts à Hugues de SaintVictor, p. 73. Pierre Lemangeur, auteur supposé des Allégories sur l'Ancien Testament, p. 44. — Sermon qui lui est faussement attribué, p. 134. — Auteur supposé du LibeUus de canone mystici libaminis p. 206. Pierre de Poitiers, auteur d'Allégories, p. 46. Richard de Gluny, auteur supposé des ExcerptioneSy p. 42. Richard de Saint- Victor, auteur supposé d'une exposition sur Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 29.79% accurate

238 TABLE DES AUTEURS CITÉS Ez^{chiel}, p. 21.— Est-il l'auteur des EwcerptioneSy p. 40 et suiv. ? — Auteur d*uu comment, sur l'Apocalypse attribué à Hugues, p. 53. — Auteur du De gradibus cariiiais, p. 132. — Auteur supposé du troisième livre du De anima j p. 181. — Du Libellus de canone mystici libaminis, p. 206. — De sermons publiés dans les Œuvres de Hugues, p. 221. Richard, chanoine à Wedinghausen, auteur du Libellus de canone mystici libaminis, p. 206. Robert Paululus, auteur du Decxremoniis[^] p. 204. — Auteur supposé du LibeUus de canone mystici libaminis[^] p. 205. RoscELiN. Sa méthode, p. 13. SiMON; auteur supposé du Liber Qitarey p. 203. Thomas d*Aquin (S.), auteur supposé du De professione monachorum, p. 123. — Du Libellus de canone myslici libaminis, p. 205. Le Mans. — Typ. Edmond Monnoyer. — Juillet 1886.
Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 18.75% accurate

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 6.63% accurate

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY BERKELEY
Return to desk from which borrowed. This book is DUE on the last date
stamped below* NOV 16 10 46m REC'D LD AP? 3 1951 NOV 0 5
199^ AUTO DISC. SEP 22 1992 CIRCULATION ^'^S* ^^^*i o Ljj 3-
L'loo'»*'®***'^^^*'^^*'^^^*'^^ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.75% accurate

Digitized by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 5.07% accurate

'i,i DU MÊME AUTEUR HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE
SCIENTIFIQUE l'aria, Pedone-Lauriel, 1872-1880, 3 vol in-8'. LKS
mwa^ PUÉTIQUES D'IIIDëBEKD de UVARni^ Paris, PLaone-Launel,
188*2, m-8". HISTOIRE LITTÉRAIRE DU MAINE Paris, nmoiilin,
1870-1877, 10 vol. in-18, LK HANS — nr^ ro, uowwoyeii àC>i^Q